Le Monde

55e ANNÉE – N° 16807 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — DIMANCHE 7 - LUNDI 8 FÉVRIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde TELEVISION

▼ RADIO ● VIDEO ■ DVD

La télé, les jeunes, les cités

Notre supplément du week-end change : quarante pages de programmes complets, toutes chaînes confondues, tous les films et les émissions sportives, avec plus d'enquêtes, de critiques, de portraits et d'échos.

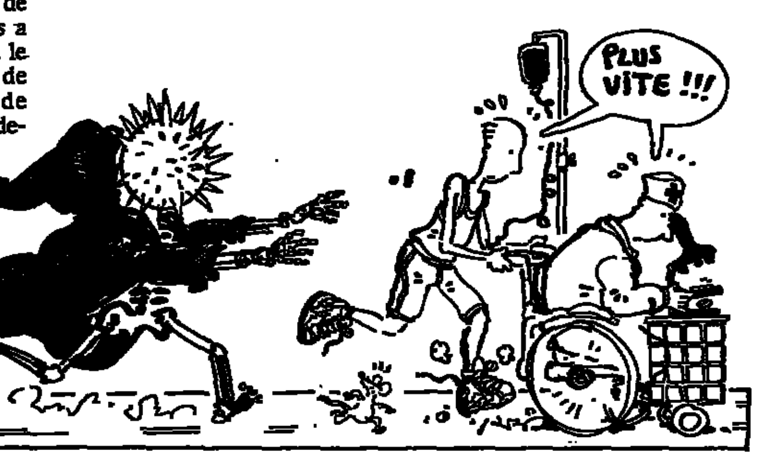
Vivre avec le sida

● Espoirs et souffrances des malades et de leurs proches : l'enquête du « Monde » ● En France, le nombre des décès a diminué de 68 % depuis 1996 ● Les exclus sont les plus touchés ● Les associations en crise

DIX-HUIT ANS après l'apparition des premiers cas de sida en France, l'épidémie entre dans une nouvelle phase. A l'euphorie née, en 1996, de l'introduction des trithérapies succède aujourd'hui chez nombre de malades et de médecins un sentiment de lassitude teintée d'inquiétude. Le pronostic vital a été amélioré grâce à ces associations médicamenteuses : en deux ans, le nombre de nouveaux cas de sida déclarés a chuté de deux fois et demi et le nombre de décès a diminué de 68 %. Mais les conditions de prises en charge des malades demeurent très peu satisfaisantes. Aux difficultés inhérentes aux traitements eux-mêmes s'ajoute un élément déterminant : la population des malades du sida a changé, le virus touchant d'abord des personnes en situation de grande précarité ou vivant en marge de la société. Autrement dit, les plus difficiles à bien suivre médicalement.

L'enquête du Monde raconte les espoirs et les souffrances quotidiennes des malades, de leurs proches et de ceux qui les soignent. Elle montre également les extrêmes difficultés rencontrées par les associations d'aide aux patients, dont le financement a chuté depuis trois ans.

Lire pages 8 et 9



Les Serbes refusent de négocier avec les Kosovars de l'UCK

À LA VEILLE de la conférence de Rambouillet sur le Kosovo, dont l'ouverture était prévue pour le samedi 6 février en début d'après-midi, les Serbes ont proclamé leur refus de négocier avec les *« terroristes »*, terme par lequel ils désignent les indépendantistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Cinq membres de l'UCK font partie de la délégation albanaise aux pourparlers. Les autorités serbes à Pristina s'étaient opposées vendredi à leur départ pour Paris. Mais le ministère français des affaires étrangères a assuré, samedi, que la France acheminerait la délégation kosovare vers Rambouillet *« dans les meilleurs délais »*. La négociation qui, sous l'égide de l'Union européenne, des Etats-Unis et de la Russie, vise à obtenir un accord des deux camps sur un statut d'autonomie pour le Kosovo, s'annonçait très difficile.

Lire pages 2 et 3

La COB au coin

LA COUR de cassation a jugé, vendredi 5 février, que les procédures de sanctions appliquées par la COB (Commission des opérations de Bourse) ne respectent pas la Convention européenne des droits de l'homme. L'arrêt reproche au gendarme de la Bourse de ne pas séparer clairement l'instruction et le jugement des affaires. La COB – et sans doute d'autres organes de régulation comme le Conseil de la concurrence ou l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), voire des ordres professionnels – devront réviser leurs procédures de sanctions pour mieux garantir les droits de la défense.

Lire page 16 et notre éditorial page 15

Comment entrer dans le troisième millénaire par le nombril de la Bretagne

QUERRIEN (Côtes-d'Armor)
de notre correspondante

Le 1er janvier 2000, les vingt habitants de Querrien devraient avoir de la visite. C'est là, à quelques kilomètres de Loudéac (Côtes-d'Armor), que des militants bretons projettent de célébrer l'entrée dans le troisième millénaire. Ils souhaitent y planter *« la forêt de l'an 2000 »* et déployer un drapeau breton de 90 mètres de long. Pourquoi ce village ? Parce qu'il est central. Il est même ce qui se fait de plus central en Bretagne, selon l'association Breizh 2000. L'association voulait rassembler le *« peuple breton »*. Mais où ? A Rennes ? A Nantes ? A Brest ? Et pourquoi pas au centre de la Bretagne ? Encore fallait-il le trouver.

C'est la Vierge Marie qui a montré la voie. Le 15 août 1652, à Querrien, Jeanne Courtel, jeune bergère sourde et muette, promenait ses moutons lorsque la Vierge lui apparut. Marie guérit la jeune fille et ordonna qu'une église fût construite dans le village afin de l'honorer. Les religieux auraient à l'époque affirmé que, voulant apparaître à tous les Bretons, elle avait choisi l'exact centre de leur pays pour être vénérée. Premier indice. Le président de Breizh 2000, Alain Malardé, et ses amis, munis de règles et de compas, crayonnent la carte de leur cher pays et concluent : la Vierge avait visé juste. *« La science rejoint la foi »*, affirme Alain Malardé, émerveillé. Pas question pour lui de s'en laisser compter par quelques géographes de l'IGN (Institut géographique national) *« qui ne calculent pas comme nous »*.

Le nombril de la Bretagne localisé, l'association souhaite le matérialiser. Une hermine en granit de 2 mètres de haut enchâssée dans un socle en forme de triskell, symbole religieux celtique, affirmerait fort bien *« l'appartenance de la Bretagne aux nations celtiques »*. Tout cela à proximité d'un sanctuaire catholique fréquenté par des milliers de pèlerins : *« Cela ne fera que conforter le mysticisme de cette terre »*, selon Alain Malardé. La perspective de voir quelques millénaristes s'associer au nouvel an breton ne l'effraie guère plus. Il s'amuse des rumeurs selon lesquelles des sectes auraient fréquenté le village. *« Plus on sera de fous... »*

Pour Alain Malardé, Querrien n'est pas le centre de n'importe quelle Bretagne. Surtout pas celui de la Bretagne administrative, qui comprend quatre départements (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes-d'Armor, Finistère). Non, le village nombril est au cœur de la Bretagne *« intégrale »*, qui englobe la Loire-Atlantique et sa capitale, Nantes (aujourd'hui rattachées à la région Pays de la Loire). Les membres de Breizh 2000 entendent prouver au monde, et au président (RPR) du conseil régional Josselin de Rohan, qu'il n'y a qu'une seule Bretagne, qu'elle comprend cinq départements, et que Querrien est son centre.

L'évêché, propriétaire du sanctuaire de Querrien, fait preuve de circonspection, et réserve sa réponse aux demandes de Breizh 2000. Les religieuses chargées de la gestion du site sont perplexes. Une sœur tente de calmer l'enthousiasme d'Alain Malardé : *« La Vierge est apparue à tous, pas seulement aux Bretons, et pas forcément au centre de la Bretagne ! »*. Un sourire : *« Dieu est à tout le monde, n'est-ce pas ? »*

Gaëlle Dupont

■ Allemagne, année zéro ?

Bernard-Henri Lévy a vu l'exposition sur les « crimes de la Wehrmacht », qui provoque une polémique. Il a rencontré Helmut Schmidt, Joschka Fischer. Témoignage. p. 12 et 13



■ Cindy Sherman, belle et inquiétante

Le CapcMusée de Bordeaux présente la première rétrospective en France de l'artiste-photographe, star aux Etats-Unis. p. 24

■ L'agonie du roi

L'incapacité du roi Hussein de Jordanie a été prononcée samedi. Le prince héritier Abdallah est nommé régent. p. 4

■ Européennes et cumul

Les têtes de liste aux élections de juin vont-elles abandonner leurs mandats nationaux pour ne pas « cumuler » ? p. 5

■ « Bête et méchant »

Cavanna, Fred, Georges Bernier voulaient pouvoir tout dire : *Hara-Kiri*, devenu *Charlie Hebdo*, a trente ans. p. 14

■ « Grand Jury »

Nicole Notat est l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 7 février à 18 h 30.

Le cirque sur la mer



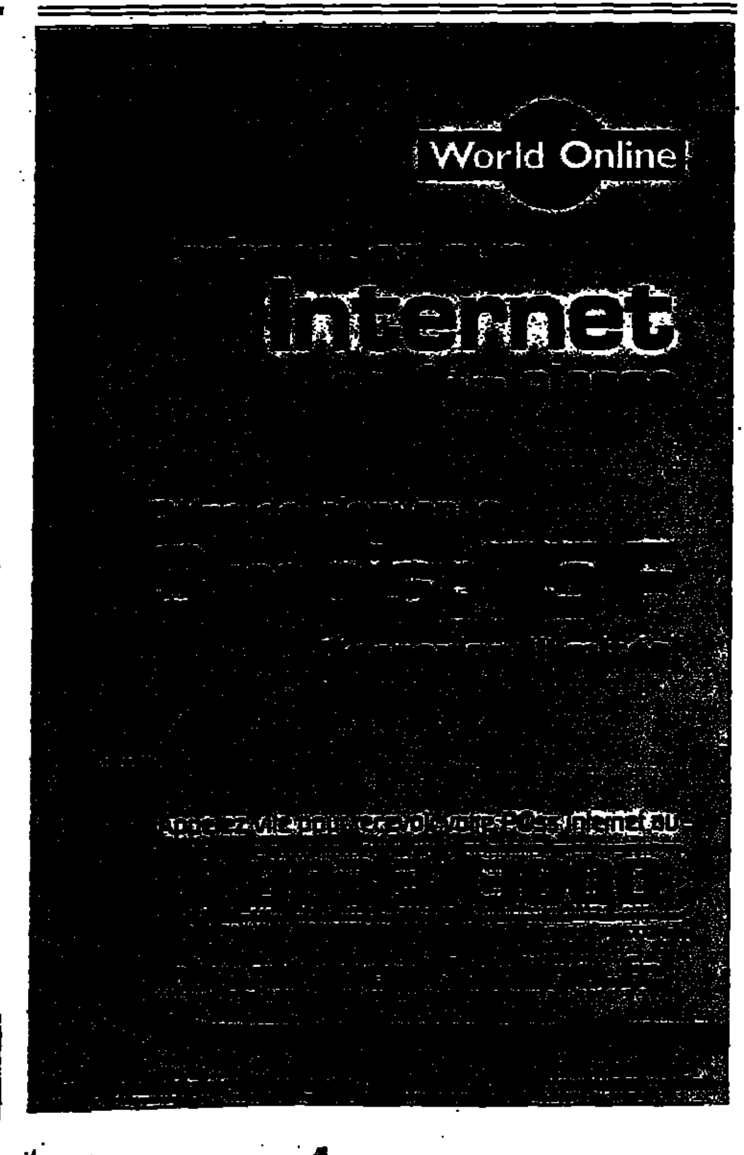
JEAN-PIERRE MOULIGNÉ

ONZE navigateurs ont pris le départ, samedi 6 février à Auckland, de la troisième étape du tour du monde à la voile en solitaire. Jean-Pierre Mouligné sur *Cray-Valley* domine la classe 2. Enfant du cirque, ex-lanceur de couteaux devenu marin à trente-six ans, il ne semble pas craindre les tempêtes des mers du Sud.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 207 - 7,50 F



Pour l'esprit olympique

À SOIXANTE-DIX-HUIT ANS révolus et fort d'un passé de diplomate, Juan Antonio Samaranch est resté un grand naïf. Le président du Comité international olympique (CIO) croit que son assemblée peut régir la vie du sport sans rendre de comptes. Ce qui s'est passé à Lausanne (Suisse), lors de la conférence mondiale sur le dopage (du 2 au 4 février), a démontré le contraire. Le débat sur la protection de la santé du sportif a été l'occasion d'une remise en question, aussi radicale qu'inédite, de l'autorité olympique. Dépassé par les enjeux – humains, économiques, politiques – de la fin du XXe siècle et discrédité par sa pratique du pouvoir – corruption, népotisme, opacité –, le mouvement n'est plus en mesure d'assumer la mission morale que le baron Pierre de Coubertin lui avait assignée en 1894.

Les valeurs de l'olympisme sont bien trop précieuses, bien trop fragiles pour être défendues seulement par le CIO. Juan Antonio Samaranch ne dit pas autre chose, qui a confié au *Monde* : *« Il est faux de croire que nous sommes les maîtres du sport. »* L'aveu présidentiel ne vaut pas absolution, mais il contribue à éclairer le rôle désormais ambigu de l'institution. Entrepreneur de spectacles sportifs dont il définit les règles, concède l'organisation, surveille le déroulement, entérine les résultats, assure la promotion et vend les droits, le CIO est l'un des plus beaux exemples de confusion des pouvoirs. Cet absolutisme fait sa fragilité. Une fausse manœuvre et voilà l'ensemble qui vacille.

L'affaire du Tour de France et celle de Salt Lake City ont prouvé que les 114 membres de l'assemblée et leur président n'avaient pas réponse à tout. A ce titre, il y a lieu de croire que la session extraordinaire convoquée les 17 et 18 mars pour assainir le mouvement olympique produise les mêmes effets lénifiants que la conférence mondiale sur le dopage – on s'attaque au mal sans songer aux moyens de l'éradiquer. Paralysés par l'ampleur de la tâche, les dignitaires du CIO n'évoquent plus que traditions, dogmes et intérêts. Comment pourrait-il en être autrement ?

La composition même du CIO, fondée sur la cooptation, laisse rêveur. Les plus beaux fleurons de la noblesse occidentale côtoient les représentants de pays où la démocratie est ravalée au rang de produit exotique et ceux de multinationales aux forts appétits.

Michel Dalloni et Frédéric Potet

Lire la suite page 15

KOSOVO L'ouverture de la conférence de Rambouillet sur le Kosovo, prévue samedi 6 février, a été retardée de quelques heures en raison du refus des autorités serbes de laisser des représentants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) quitter Pristina. En fin de matinée, l'OSCE semblait sur le point d'obtenir l'accord de Belgrade pour permettre ce départ. ● LES SERBES ont déclaré, vendredi, notamment par la voix du chef de leur délégation, Ratko Markovic, qu'ils ne négocieraient pas avec les *« terroristes »* de l'UCK. ● L'ARMEE DE LIBÉRATION du Kosovo, surgie en quelques mois, est devenue aujourd'hui un élément central du dossier, à la fois par l'hostilité qu'elle provoque du côté serbe, par sa revendication de jouer le rôle de leader au sein de la délégation albanaise et par les divergences qu'elle suscite parmi les pays du Groupe de contact.

Le refus serbe de négocier avec l'UCK menace les pourparlers de paix

Le départ de la délégation albanaise pour la conférence de Rambouillet a été retardé en raison du refus des autorités serbes de laisser les représentants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) quitter Pristina. Belgrade déclare ne pas vouloir discuter avec des « terroristes »

LES ORGANISATEURS de la conférence de Rambouillet sur le Kosovo ont pu vérifier l'extrême difficulté de l'entreprise dans laquelle ils se sont engagés dès avant l'ouverture des pourparlers prévue pour samedi 6 février en début d'après-midi.

La délégation albanaise qui, comme les délégués serbes aurait dû gagner Paris, vendredi, était en effet encore bloquée à Pristina, la capitale du Kosovo, samedi matin. Alors qu'un appareil de transport Hercules C-130, dépêché par Paris, attendait, sur le tarmac de l'aéroport, les dix-sept représentants de la communauté albanaise, la police serbe refusait de laisser partir ceux d'entre eux qui sont membres de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), arguant du fait qu'ils n'avaient pas de papiers en règle. Les autres représentants albanais refusaient de quitter Pristina sans la délégation au complet.

Vendredi soir, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, ne se prononçait pas sur ce qu'il adviendrait si les autorités serbes maintenaient leur obstruction : « *Nous verrons demain* ». Le négociateur américain, Christopher Hill, indiquait de son côté : *« Il est absolument essentiel que l'ensemble de la délégation kosovare vienne à Paris. Nous allons insister pour cela et nous espérons que leur départ est proche ». Les tractations engagées, vendredi, par la Mission d'observation de l'OSCE avec les autorités serbes ont finalement abouti samedi matin.*

PREMIER INCIDENT

En outre, les déclarations faites vendredi par différents responsables serbes sont de mauvais augure. Belgrade a finalement nommé *in extremis*, le 5 février, une équipe de négociateurs pour Rambouillet, dirigée par le vice-premier ministre de Serbie, Ratko Markovic, et qui comprend, outre huit représentants de minorités non-albanaises vivant au Kosovo, Vladan Kutlesic, l'émissaire spécial du président yougoslave Slobodan Milosevic, et Nikola Sainovic, vice-premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie. A peine arrivée à Paris, cette délégation proclamait son refus de négocier avec l'UCK. *« Nous ne négocierons pas avec la soi-disant Armée de libération du Kosovo. Nous la considérons comme terroriste et hors-la-loi ; nous n'avons rien à négocier avec elle »*, déclarait M. Markovic lors d'une conférence de presse. Alors qu'on lui demandait pourquoi il avait attendu d'être arrivé à Paris pour faire cette déclaration, le chef de la délégation serbe répondit qu'il n'avait pas été informé de la présence prévue de l'UCK à Rambouillet : *« Nous ne savons pas où cela a été prévu ; rien de tel ne figure dans les documents du Groupe de contact »*.

Au même moment à Belgrade, le porte-parole du Parti socialiste serbe (SPS) de Slobodan Milosevic confirmait que la délégation serbe *« ne négociera pas avec des assassins et des terroristes »* et qu'elle n'acceptera de discuter qu'*« avec les représentants de partis politiques albanais »*.

Ce premier incident risquait d'autre part d'exacerber les tensions au sein du Groupe de contact, organisateur de la conférence de Rambouillet, qui rassemble les représentants de la Russie et de cinq pays occidentaux (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie). En dépit des proclamations d'unité et des efforts effectivement déployés pour dégager entre eux un consensus, ces pays ont des approches différentes sur plusieurs points majeurs du dossier kosovar, parmi lesquels le traitement à réserver à l'UCK. Une réunion du Groupe de contact a encore eu lieu, vendredi soir, sur le projet de règlement à mettre sur la table des négociations, qui doit définir les grandes lignes d'un statut d'*« autonomie substantielle »* pour le Kosovo mais dont certains aspects faisaient encore débat.

UN CALENDRIER DE RETRAIT

Selon le *Financial Times*, l'une des dernières versions du plan stipule que tous les groupes paramilitaires, notamment les séparatistes de l'Armée de Libération du Kosovo, devront être dissous dans les trois mois suivant la signature de l'accord, tandis que la Serbie devra réduire immédiatement ses forces de police dans la province à 2 500 hommes sur un total estimé aujourd'hui à 10 000. La mission de vérification de l'OSCE devra établir un calendrier de retrait des forces de police serbes restantes tandis que sera mise sur pieds une police kosovare. L'armée fédérale yougoslave ne pourra disposer que de 1 500 soldats, répartis en trois garnisons le long de la frontière avec l'Albanie et la Macédoine. Selon le journal britannique, les médiateurs occidentaux espéraient surmonter les objections serbes à la conclusion d'un accord et au déploiement de troupes de l'OTAN au Kosovo en réduisant les sanctions internationales qui pèsent sur Belgrade et en garantissant que l'UCK ne pourra pas s'emparer du pouvoir.

Samedi matin, le chef de la diplomatie britannique, Robin Cook, qui doit co-présider la conférence de Rambouillet avec Hubert Védrine, disait avoir *« l'impression »* que Belgrade était sur le point de revenir sur son refus de laisser les représentants de l'UCK venir à Rambouillet. Les deux ministres devaient en principe ouvrir la conférence dans l'après-midi, après la venue du président de la République, Jacques Chirac, à Rambouillet pour *« appeler solennellement les négociateurs serbes et albanais à faire désormais le choix de la paix »*, selon les termes de son porte-parole.

Claire Tréan
(avec AFP et Reuters.)

30 000 soldats de l'OTAN mobilisés

La force de paix chargée de garantir un éventuel accord entre Belgrade et les indépendantistes pourrait mobiliser quelque 30 000 militaires, dont 6 000 Britanniques, 5 000 Français et 3 000 Allemands. La participation américaine pourrait atteindre 2 000 à 4 000 soldats. Des contingents venus de Russie et d'autres pays d'Europe de l'Est sont aussi attendus.

Le format définitif de la force dépendra étroitement de sa mission. Le responsable militaire au plus haut niveau de l'opération sera le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark, déjà patron de la SFOR en Bosnie. Sur le terrain, le commandement reviendra au pays qui fournira le plus gros contingent, autrement dit à la Grande-Bretagne, qui a mis 8 000 militaires en alerte. En raison de l'hiver et des faibles infrastructures routières et d'accueil dans la province serbe, l'envoi de cette force devrait prendre plusieurs semaines. – *(AFP.)*

Trois négociateurs aux positions très éloignées

RATKO MARKOVIC

Un fidèle de M. Milosevic

LA PLUPART des membres de la délégation serbe qui participeront aux pourparlers de Rambouillet ont déjà participé à... dix-huit tentatives infructueuses d'engager des négociations avec les nationalistes kosovars depuis mars 1998 – un *processus rejeté par les Kosovars* en l'absence d'un cessez-le-feu. La délégation sera conduite par le vice-premier ministre de la République de Serbie, Ratko Markovic. Né en 1944 à Pozarevac, ville natale du président yougoslave, Slobodan Milosevic, professeur de droit à l'université de Belgrade et expert en droit international, il est l'auteur de la Constitution serbe de 1990, qui a supprimé notamment l'autonomie du Kosovo et de la Voïvodine *au sein de la Serbie*. Ses détracteurs estiment qu'il a rédigé une Loi fondamentale, faite sur mesure pour permettre à M. Milosevic de se maintenir au pouvoir. Il est membre du Parti socialiste serbe (SPS). Il a clairement annoncé la couleur avant son arrivée en France : « *La place des membres de l'Armée de libération du Kosovo est devant les tribunaux et non à la table des négociations. Nous ne négocierons pas avec des terroristes !* »

Ratko Markovic sera accompagné à Paris par un autre vice-premier ministre, celui de la République fédérale de Yougoslavie (dont la Serbie est une composante au même titre que le Monténégro) : **Nikola Sainovic** est âgé de cinquante et un ans. Diplômé de sciences techniques, conseiller municipal de sa ville natale de Bor, il est aussi l'un des principaux conseillers de Milosevic dans le domaine des relations internationales.

Vladan Kutlesic, quarante-quatre ans, autre vice-premier ministre yougoslave, est lui l'auteur de la Constitution fédérale yougoslave. Il était conseiller de Milosevic pendant sa présidence de la Serbie et l'envoyé spécial de ce dernier au Kosovo. Ses détracteurs le disent tranchant et sarcastique.

***Vladimir Stambuk** – vice-président du Parlement serbe* – est originaire de Split, en Croatie. Agé de cinquante-six ans et diplômé de sciences politiques de l'université de Belgrade, il est professeur de cybernétique et de technologie de l'information. Il est l'un des cofondateurs de la Gauche yougoslave, le parti politique de l'épouse de Slobodan Milosevic, Mira Markovic.

Vojislav Zivkovic dirige, lui, le Parti socialiste serbe au Kosovo depuis le début des années 1990. Député aux Parlements serbe et yougoslave, il a été longtemps correspondant à Pristina (capitale du Kosovo) du quotidien de Belgrade, *Politika Ekspres*.

Les autres membres de la délégation représentent les minorités ethniques (turque, musulmane, égyptienne, rom, etc.) au Kosovo. En désignant leur équipe aux pourparlers de Rambouillet, les autorités serbes ont déclaré que 600 000 habitants du Kosovo n'étaient pas des Albanais de souche. Elles insistent sur la participation de toutes les communautés ethniques aux discussions. Belgrade souhaite par ailleurs un recensement dans la province.



IBRAHIM RUGOVA

L'indépendantiste pacifique

LA CINQUANTAINE discrète et effacée, Ibrahim Rugova cache, derrière sa frêle apparence physique, une volonté de fer. Fils de commerçant de l'est de la province du Kosovo, diplômé d'études albanaises et docteur en littérature, il prend en 1988 la tête de l'Union des écrivains du Kosovo presque par hasard. Il devient, un an plus tard, le président du principal parti de la communauté albanaise de la province serbe, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK).

C'est l'année où les autorités de Belgrade décident de supprimer l'autonomie accordée par Tito à la province. Les Albanais décident de mettre en place des institutions *parallèles* lors d'un référendum dont les Serbes dénoncent l'illégalité. Ibrahim Rugova organise la résistance passive. Lors des élections générales de 1992, il devient tout naturellement le « président » du Kosovo. Depuis, l'écrivain est devenu le personnage incontournable de toutes les négociations et consultations concernant la province. Il multiplie les voyages à l'étranger, notamment à Paris – il est francophone et francophile – où il reçoit, en 1996, le titre de docteur *honoris causa* de l'université de Paris-VIII.

Sa *« discrétion »*, soulignée par ses admirateurs comme par ses détracteurs, transparaît dans son environnement. Les locaux de son parti à Pristina, lui ressemblent : une petite maison basse sans étage – l'ancien club des écrivains – dans laquelle une minuscule pièce lui sert de bureau. Seules coquetteries visibles, en dehors de son écharpe dont il ne se sépare pratiquement jamais : la photo de sa rencontre avec Jean Paul II et son diplôme universitaire parisien qui trônent dans la salle de réunion jouxtant son bureau. Seul luxe apparent, la puissante limousine allemande qu'il utilise pour ses déplacements.

UN ENJEU PERSONNEL

Toujours courtois, l'homme est cependant inflexible dans l'organisation et le contrôle d'un parti dont le but reste l'indépendance du Kosovo. Autre constante : Ibrahim Rugova prêche le dialogue et la non-violence, et s'oppose – aujourd'hui encore – à tout recours aux armes. Malgré la multiplication des affrontements armés, il conserve une réelle autorité dans la population albanaise. Son principal opposant lui-même, Adem Demaqi (UCK), admet que *« personne ne conteste sa légitimité »*.

La dérive sanglante qui s'est installée dans la province a cependant quelque peu fragilisé sa position face à l'impatience grandissante d'une partie de la population albanaise. Les jeunes – surtout – commencent à douter du bien-fondé de la stratégie non-violente de leur dirigeant face à la détermination des autorités serbes. La rencontre de Rambouillet représente donc aussi pour Ibrahim Rugova, souvent surnommé le *« Gandhi du Kosovo »* un enjeu personnel d'importance.

Denis Hautin-Guiraut

PHOTOS AFP

JAKUP KRASNIQI

Le combattant porte-parole

A L'IMAGE de leur organisation, les personnalités des cinq représentants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) qui devaient être présents à Rambouillet demeurent relativement mystérieuses.

Porte-parole du mouvement depuis juillet 1998, Jakup Krasniqi est sans conteste le plus médiatisé. Agé de quarante-huit ans, originaire de Glogovac, dans la Drenica, il a été professeur d'histoire dans la même région, à Negrovec.

Arrêté en 1981, il a été condamné à quatorze ans de prison, dont il a purgé la plus grande partie, pour *« appartenance à un groupe clandestin albanais »*. Ce groupe, les Marxistes-léninistes du Kosovo, soutenait le régime communiste d'Enver Hoxha, alors au pouvoir en Albanie. Pendant sa détention, il a côtoyé Hydayet Hiseni, chef de la fraction dite des « prisonniers politiques ». Opposée au pacifisme d'Ibrahim Rugova, cette personnalité politique influente proche de l'UCK a quitté la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) pour fonder, aux côtés de Rexhep Qosja, le Mouvement démocratique albanais (LDSH). Jakup Krasniqi a quitté la LDK en mai 1998.

C'est également à la LDSH qu'appartenait **Ram Buja** avant qu'il ne décide, le 5 juillet, de *« geler »* ses activités politiques. Il est le premier haut responsable politique albanais à avoir annoncé qu'il rejoignait les rangs de l'UCK. Peu de temps auparavant, il avait renoncé à ses fonctions au sein de la présidence de la LDK pour rejoindre la LDSH. Diplômé de littérature albanaise, il est considéré par les diplomates occidentaux comme l'une des personnalités les plus ouvertes de la direction de l'UCK. Lui aussi a passé plusieurs années en prison.

Hashim Taçi, surnommé *« Gjarperi »* (*« Le serpent »*), est chef de la direction pour les relations politiques de l'UCK. Universitaire amoureux de littérature, il passe pour très ambitieux.

Azem Syla, également membre des Marxistes-léninistes du Kosovo, a été condamné à cinq ans de prison en 1981. Répondant au nom de guerre de « *Grand oncle* », il a la réputation d'être un extrémiste virulent, selon des sources albanaises. La police serbe le soupçonne d'avoir participé en 1993 à Glogovac à un attentat au cours duquel trois policiers ont été tués et cinq autres blessés. Certains Kosovars le considèrent comme le véritable chef de l'UCK. Son frère, Gani, serait le chef d'une organisation extrémiste albanaise en Europe occidentale.

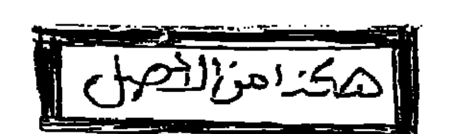
Xhavid Haliti, seul des cinq à ne pas être de la Drenica, est originaire de Pec, une ville de l'ouest du Kosovo et serait l'un des fondateurs de l'UCK. Il aurait vécu ces dernières années en Suisse, où ont trouvé refuge de nombreux militants de l'extrême gauche kosovare au milieu des années 80, et où il a été victime d'un attentat au début des années 90.

C. Ct.

De l'autonomie à l'intégration à la Serbie

● **1974.** La nouvelle Constitution yougoslave, inspirée par le maréchal Tito, accorde au Kosovo (peuplé en majorité d'Albanais de souche) et à la Voïvodine (où vit une forte minorité hongroise), le statut de *« provinces autonomes »* au sein de la République de Serbie. Le Kosovo dispose d'une présidence, d'un Parlement et d'un gouvernement local représenté au sein de la présidence fédérale à Belgrade. Après la mort de Tito, en 1980, les Kosovars revendiquent progressivement le statut de *« nation constituante de la Yougoslavie »* et de république.

● **1989.** Slobodan Milosevic, le président de la Serbie lance une campagne nationaliste lors du rassemblement de plusieurs centaines de milliers de Serbes à Kosovo Polje, à l'occasion du six centième anniversaire de la bataille du Champ des merles (perdue) contre les Turcs. Un an plus tard, Belgrade proclame la dissolution du pouvoir local albanais et abolit le statut d'autonomie de la province. Les Albanais de souche mettent en place un Parlement clandestin et proclament une *« République »*. En 1991, ils organisent un référendum – non reconnu par Belgrade – sur l'indépendance : le « oui » l'emporte avec 99 % des voix, affirment-ils.



Les acteurs des pourparlers

DÉLÉGATION ALBANAISE

17 membres dont :
- Ibrahim Rugova président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) accompagné de Bujar Bukoshi, Idriz Ajeti, Edita Tahiri et Fehmi Agani
- Rexhep Qosja, président du Mouvement démocratique unifié, accompagné de Hydajet Hyseni, Mehmet Hajrizi et Bajram Kosumi
- l'UCK est représentée par H. Taçi, J. Krasniqi, X. Haliti, R. Buja et A. Syla
- Trois personnalités albanaises indépendantes : Veton Surroi, Blerim Shala et Mark Krasniqi.

Les pays participant au Groupe de contact sont : les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, la Russie, le Royaume-Uni et l'Italie.

RÉP. FÉD. DE YOUGOSLAVIE – MONTÉNÉGRO – SERBIE – Srbska Mitrovica – Pec – PRISTINA – KOSOVO – Prizren – RFY – SERBIE – M. – K. – ALBA

DÉLÉGATION SERBE

conduite par le vice-premier ministre serbe Ratko Markovic. 13 membres, dont :
- Vladan Kutlesic (émissaire spécial du président pour le Kosovo)
- Nikola Sainovic (vice-premier ministre de RFY-Serbie et Monténégro)
- Vladimir Stambuk (vice-président du Parlement de Serbie)
- Vojislav Zivkovic (responsable du parti socialiste SPS au pouvoir en Serbie) pour le Kosovo
- les 8 autres membres sont des représentants des minorités non albanaises vivant au Kosovo ou de partis albanais proches du pouvoir serbe.

L'UCK, de la guérilla à la politique

GROUPUSCULE mystérieux il y a quelques mois encore, l'Armée de libération du Kosovo (UCK) revendique aujourd'hui un rôle de leader au sein de la délégation albanaise aux pourparlers de paix de Rambouillet. Force incontournable, si ce n'est contrôlable, l'UCK soulève des interrogations. Qui la dirige ? Quel est son degré d'organisation et d'équipement ? N'est-elle qu'un moyen pour parvenir à l'indépendance ou projette-t-elle de jouer un rôle politique dans un Kosovo devenu indépendant ?

L'Ushtrisë Çlirimtare të Kosovës (UCK) se manifeste pour la première fois en 1993 par l'assassinat de deux policiers serbes dans la Drenica, foyer historique du nationalisme albanais, à l'ouest de Pristina. De fin 1995 à fin 1997, elle revendique, par fax, des dizaines d'attentats antiserbes et contre des Albanais loyaux au régime de Belgrade. L'UCK gagne alors un surnom : l'« organisation-fax ». C'est *le 28 novembre 1997 que trois* combattants de l'UCK apparaissent physiquement, pour la première fois, à l'occasion des obsèques d'un Albanais, Haljit Geci, *« mort au combat »*. Ils appellent à *« la poursuite de la lutte pour la libération du Kosovo »*. Le mythe est né.

En avril 1998, pourtant, le dirigeant albanais modéré Ibrahim Rugova n'excluait pas que l'UCK soit *« une manœuvre des services secrets serbes »*, soupçonnés d'avoir créé une organisation qualifiée par Belgrade de *« terroriste »* pour mieux réprimer l'indépendantisme kosovar. *« Les versions sur l'origine de l'UCK sont nombreuses et invérifiables »*, explique le journaliste et écrivain albanais Fatos Lubonja.

Selon la version la plus courante, l'UCK plongerait ses racines dans les cercles marxistes partisans, au Kosovo, du dictateur communiste d'Albanie, Enver Hoxha, dans les *années 80. Le Mouvement* populaire pour la République du Kosovo (LPRK), né de la fusion de quatre groupuscules nationalistes d'extrême gauche, *dont nombre de* militants ont émigré en Occident, aurait constitué le noyau dur de l'UCK en 1992 ou 1993 et lui fournirait ses cadres politiques.

Le tournant militaire intervient au début de 1998. Les forces serbes multiplient les attaques contre des villages, tuant des dizaines de Kosovars. *« Belgrade, en choisissant la politique du bâton, est le meilleur sergent recruteur de l'UCK »*, nous déclarait alors un diplomate occidental. La violence de la répression souligne l'impasse dans laquelle le pacifisme d'Ibrahim Rugova a été conduit par le président yougoslave, Slobodan Milosevic, à force de promesses non tenues. L'UCK propose une stratégie de rechange.

En quelques mois, ses effectifs passent de quelques centaines à plusieurs milliers de combattants. Au printemps 1998, elle affirme contrôler un tiers du Kosovo, sans jamais avoir remporté une seule bataille face à des forces serbes incomparablement mieux équipées et entraînées. Le temps de la reconnaissance internationale est venu.

IMPÔTS « VOLONTAIRES »

Le 24 juin, l'émissaire américain pour les Balkans, Richard Holbrooke, s'entretient à Junik, près *de la frontière avec l'Albanie*, avec deux combattants de l'UCK, dont Lum Haxhiu, réfugié depuis en Suède. Il raconte à *Libération* que Richard Holbrooke *lui demande* s'il existe un espace de négociation avec les Serbes. *« Vous arrivez dix-sept ans trop tard »*, lui aurait-il rétorqué, en référence aux manifestations nationalistes de 1981, réprimées dans le sang par Belgrade. Sans doute les diplomates occidentaux réalisent-ils alors la difficulté de traiter avec cette organisation diffuse, arc-boutée sur une revendication, l'indépendance totale, dont la communauté internationale ne veut pas entendre parler. L'UCK dérange.

Les premières opérations policières serbes de l'hiver 1998 « lancent » *l'UCK*. L'offensive d'été, appuyée par des blindés de l'armée yougoslave, la renforce. Le 13 août, le mouvement désigne ses *représentants politiques* : Jakup Krasniqi (porte-parole), Hashim Thaçi, Xhavid Haliti (tous trois présents à Rambouillet), Bardhyl Mahmuti, Faton Mehmetaj et Sokol Bashota. Le même jour, l'ancien prisonnier politique Adem Demaqi devient son principal représentant politique. L'UCK se dote aussi d'un commandement unique qui coifferait six « régions militaires » afin de coordonner les actions des trois principaux groupes basés dans la Drenica, vers Malishevo (centre-ouest) et entre *Decani et Djakovica* (le long de la frontière albanaise).

En quelques mois, l'UCK reprend le contrôle des campagnes. Organisation d'autodéfense – largement improvisée, à l'origine – elle s'est structurée, dotée de systèmes de communication performants et d'un armement léger mais moderne. Selon certains experts militaires, l'UCK compterait environ 10 000 hommes ; Adem Demaqi en revendique 35 000. Dans son numéro de janvier, l'hebdomadaire britannique spécialisé *Jane's Intelligence Review* affirme qu'*« au printemps* [l'UCK] *pourrait rassembler 50 000 à 70 000 combattants, tous entraînés et équipés »*. *« Jusqu'au mois d'octobre, l'armement provenait principalement d'Albanie, où l'UCK dispose de camps d'entraînement. Depuis, les sources d'approvisionnement se sont diversifiées »*, observe M. Simic, directeur de l'Institut de politique internationale et économique de Belgrade. *« Nous achetons des armes partout, y compris en Serbie »*, nous déclarait récemment le « commandant Rémi », qui assure diriger l'une des six régions militaires de l'UCK.

Pour cela, les diasporas albanaises, d'Allemagne et de Suisse principalement, sont mises à contribution par le biais d'impôts « volontaires » qui transitaient – jusqu'à récemment encore – par le compte d'une association intitulée La patrie appelle. D'autres sources de financement seraient moins avouables. Selon l'Observatoire géopolitique des drogues, les Kosovars sont, depuis des années, très actifs dans le trafic de stupéfiants et d'armes. Ces réseaux mafieux, qui finançaient des investissements « civils » au Kosovo, ont été mis au service de la cause.

Après s'être imposée sur le terrain militaire, l'UCK débarque en force sur la scène politique. Le 22 janvier, elle a appelé tous les partis politiques kosovars à *« stopper »* leurs activités et à *« se réunir »* autour d'elle. Indirectement, elle signifie à Ibrahim Rugova qu'elle le juge dépassé. Mais les intentions de l'UCK, au-delà de la sacro-sainte lutte pour l'indépendance, demeurent floues.

Christophe Châtelot

Boris Eltsine aurait renoncé à son pouvoir de limoger le premier ministre

En échange, il aurait obtenu une « immunité à vie », des droits et des avantages financiers une fois qu'il aura quitté la présidence de la Russie

MOSCOU
de notre correspondant

Le premier ministre russe, Evgueni Primakov, est en passe de réussir son pari : neutraliser Boris Eltsine, imprévisible malade, pour s'affirmer comme le seul dirigeant du pays. Au terme de dix jours d'offensive politique tous azimuts, M. Primakov a marqué, vendredi 5 février, plusieurs points.

Le président Eltsine serait prêt à renoncer à quelques-uns de ses pouvoirs. La Douma (chambre basse du Parlement) a réaffirmé son soutien au gouvernement en adoptant définitivement le budget 1999. Enfin, la *« lutte contre la corruption »* vient à point menacer des barons de la politique et de la finance, ennemis de M. Primakov, notamment le premier d'entre eux : Boris Bérézovski.

La réunion, vendredi, du conseil de sécurité russe a permis à M. Primakov de remettre en selle son projet *« d'entente politique »*, refusé la semaine dernière par Boris Eltsine. Organe consultatif placé auprès du président et dirigé par Nikolaï Bordiouja, chef de l'administration présidentielle, le conseil a adopté un document pour *« stabiliser la situation politique »* du pays à la veille des élections législatives (décembre 1999) et présidentielle (juin-juillet 2000).

La principale mesure prévoit que le président ne pourra pas limoger le premier ministre et le gouvernement sans l'accord du Parlement. En mars 1998, puis en août de la même année, M. Eltsine avait congédié Viktor Tchernomyrdine, puis Sergueï Kirienko, provoquant des crises politiques à répétition. *« Le président a autorisé que ce texte soit pris comme base de travail »*, a fait savoir, vendredi, M. Bordiouja, tandis que M. Eltsine recevait au Kremlin Evgueni Primakov.

Le détail du texte n'a pas été rendu public. Prudemment, M. Bordiouja a précisé qu'il ne s'agissait pas de limiter *« les pouvoirs constitutionnels »* du président et du Parlement. Pour devenir effectif, ce projet du conseil de sécurité devra encore être formellement adopté par le Parlement, la présidence et le gouvernement. Mais M. Eltsine, qui refusait la semaine dernière *« tout abandon de ses pouvoirs constitutionnels »*, accepterait désormais de ne plus exercer le principal : le renvoi, sans préavis ni consultations, du gouvernement.

LE SUCCÈS DE M. PRIMAKOV

Fin janvier, M. Primakov avait proposé une telle disposition. En contrepartie, le Parlement interrompait la procédure de destitution engagée contre Boris Eltsine et s'interdisait de censurer le gouvernement. Par ailleurs, M. Eltsine aurait bénéficié d'une *« immunité à vie »* et de droits et avantages financiers particuliers, une fois quittée la présidence.

Il n'a pas été précisé si le document du conseil de sécurité reprenait ces propositions. Mais si l'accord de M. Eltsine se confirmait, M. Primakov aurait alors toute latitude pour diriger le pays jusqu'à la prochaine élection présidentielle. Il fait figure, aujourd'hui, de candidat favori, même s'il se défend de vouloir succéder à Boris Eltsine.

C'est pourtant un discours aux accents présidentiels que le premier ministre a prononcé, vendredi, devant la Douma. Se félicitant de l'adoption définitive du budget par 305 voix contre 58, M. Primakov a défini les *« trois priorités »* des mois à venir : soutien *« à l'économie réelle »*, *« réformes sociales »*, *« lutte contre la criminalité »*. *« Sans une bonne purge, nous ne pourrons pas avancer »*, a insisté M. Primakov. Le Kremlin assure soutenir cette soudaine croisade anticorruption. *« Les meurtres ne sont pas résolus, la vague du crime économique n'est pas stoppée, les actions extrémistes se poursuivent »*, a constaté, vendredi, Nikolaï Bordiouja, dénonçant *« la très faible efficacité »* des services de sécurité.

La démission – pour *« raisons de santé »* – le 2 février, du procureur général de Russie et l'absence remarquée, lors de la réunion du conseil de sécurité, du patron du FSB (ex-KGB) – officiellement *« en vacances »* – sont interprétés comme les premiers signes d'une reprise en main des *« organes de sécurité »*. Enfin, en braquant les projecteurs sur la lutte contre le crime, le premier ministre relègue au second plan les faibles résultats de sa politique économique et l'incapacité de son gouvernement à trouver un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) et les créditeurs étrangers de la Russie.

François Bonnet

Une affaire autour d'Aeroflot prend une dimension politique

MOSCOU
correspondance

La première compagnie aérienne de Russie vit des heures agitées. Jeudi 4 février, le parquet général révélait qu'une enquête avait été ouverte le 18 janvier, mettant en cause des responsables d'Aeroflot pour violation sur la législation des devises et abus de pouvoir. Le matin même, des hommes en armes masqués avaient fait irruption dans les locaux de sociétés liées à Aeroflot, alors que les enquêteurs avaient saisi des documents au siège de la compagnie aérienne.

Les autorités judiciaires n'ont pas hésité à frapper au cœur des intérêts de la famille Eltsine, Aeroflot étant dirigée depuis mars 1997 par Valéri Okoulov, le gendre de Boris Eltsine. Et c'est, semble-t-il, avec l'accord de ce dernier qu'elles se sont décidées à ressortir une *« vieille affaire »*. En avril 1997, l'hebdomadaire *Obchtchaïa Gazeta* révélait qu'une société privée, Andava SA, basée à Lausanne (Suisse) servait, depuis l'été 1996, de *« caisse noire »* à Aeroflot. Les représentations étrangères de la compagnie devaient transférer 80 % de leurs bénéfices en devises sur les comptes d'Andava, chargée de faire travailler cet argent, sans que les profits soient reversés à Aeroflot, contrôlée à 51 % par l'Etat, et 120 millions de dollars (106,2 millions d'euros) auraient été ainsi engloutis en dix-huit mois. Les actionnaires d'Andava étaient alors l'homme d'affaires Boris Berezovski et Nikolaï Glouchkov, son ami et partenaire, à l'époque vice-directeur d'Aeroflot.

La police moscovite des transports, aidée par les fonctionnaires de la Cour des comptes russe, fut chargée de vérifier ces informations, alors que la direction d'Aeroflot – déjà confiée au gendre de Boris Eltsine – se montrait peu coopérative. Le schéma de fuites de capitaux d'Aeroflot sur le compte d'Andava à l'Union des banques suisses était confirmé dès l'été 1997, et l'affaire fut transmise en 1998 au Parquet général de Russie.

Le coup de balai auquel vient de procéder Valéri Okoulov, le directeur d'Aeroflot, n'est donc que l'aboutissement d'une enquête qu'il avait d'abord pris soin de freiner : mardi 2 février, il a limogé le directeur commercial et le chef du département des ventes, proches de M. Berezovski. Reste une inconnue : le rôle exact du maréchal Evgueni Chapochnikov. Cité comme principal témoin, l'ancien ministre soviétique de la défense était directeur d'Aeroflot de l'automne 1995 à mars 1997, justement la période à laquelle fut signé le « deal » avec Boris Berezovski.

Agathe Duparc

A Dayton, M. Milosevic avait refusé de parler du Kosovo

LE 1er NOVEMBRE 1995, sur la base aérienne de Wright-Patterson, à Dayton, s'ouvraient les négociations qui devaient mener à la paix en Bosnie après plus de trois ans de guerre. Elles étaient prévues pour durer une quinzaine de jours. Elles durèrent trois semaines... et vingt minutes. Il fallut un dernier sursaut – que Richard Holbrooke, l'envoyé spécial du président Clinton dans les Balkans, attribue, dans ses Mémoires, à Slobodan Milosevic – pour sauver *in extremis* la négociation.

Les Américains avaient choisi un lieu reculé et peu avenant de l'Ohio pour « enfermer » les trois présidents de l'ex-Yougoslavie, le Croate Tudjman, le Serbe Milosevic et le Bosniaque Izetbegovic, et les obliger à faire la paix. La conférence avait trois coprésidents : Richard Holbrooke, Igor Ivanov, alors vice-ministre russe des affaires étrangères, et Carl Bildt, représentant de l'Union européenne. Mais l'Américain prit très vite la direction des opérations. Le Russe fut marginalisé, et les Européens traités comme des subalternes. Leur susceptibilité, leurs divergences agaçaient M. Holbrooke.

A peine arrivés, les Français et les Britanniques lui avaient fait savoir que Carl Bildt, tout représentant de l'UE qu'il fût, ne saurait parler en leur nom... Les Allemands – pourtant *les mieux traités par M. Holbrooke* dans ses Mémoires – ont récemment rendu publics les *« cinquante-trois télégrammes envoyés par la délégation allemande depuis Dayton »* (Editions du ministère des affaires étrangères) pour souligner que le rôle des Européens n'avait pas été aussi négligeable que les Américains veulent bien le dire.

CONSEILS DE PRUDENCE

A Dayton, les négociateurs occidentaux tentèrent d'introduire le Kosovo dans les discussions ; mais ils se heurtèrent au refus obstiné de M. Milosevic. Le chef de la délégation allemande raconte une discussion avec M. Milosevic : *« J'ai attiré l'attention de M.* [Milosevic] *sur la déclaration du conseil européen et ses demandes précises* [concernant l'autonomie du Kosovo]. *C'est le seul point de ce long entretien qui a fait littéralement exploser Milosevic : au Kosovo, il s'agit exclusivement d'un problème intérieur à son pays ; il rejette catégoriquement toute tentative d'internationalisation. »*

Pendant les négociations de Dayton, il apparut, d'abord, que M. Milosevic jouait son va-tout jusqu'au dernier moment ; ensuite, qu'il ne suffisait pas qu'une demande d'un *des protagonistes soit satisfaite* pour qu'un accord soit possible sur ce point : dans les Balkans, quand l'adversaire fait une concession, le demandeur change souvent de revendication ; enfin, que les interventions extérieures des plus hautes autorités des pays parrains de la négociation – ministre des affaires étrangères et chefs d'Etat –, savamment orchestrées, peuvent être décisives.

Dans son livre, Richard Holbrooke prodigue aussi quelques conseils de prudence à ceux qui voudraient organiser *« d'autres Daytons »* : *« C'est un exercice de fildeferiste sans filet. Beaucoup de travail doit avoir précédé le plongeon dans le tout ou rien. Le site doit être choisi avec soin. Les objectifs doivent être clairement définis. Une seule nation, le pays hôte, doit contrôler fermement les débats, mais c'est un risque élevé pour le pays hôte, dont le prestige est en jeu. Les conséquences d'un échec sont graves. Mais, quand les conditions sont réunies, un Dayton peut produire des résultats spectaculaires. »*

Daniel Vernet



Spéculations à Amman sur la procédure de succession du roi Hussein de Jordanie

Le prince héritier Abdallah a été nommé régent

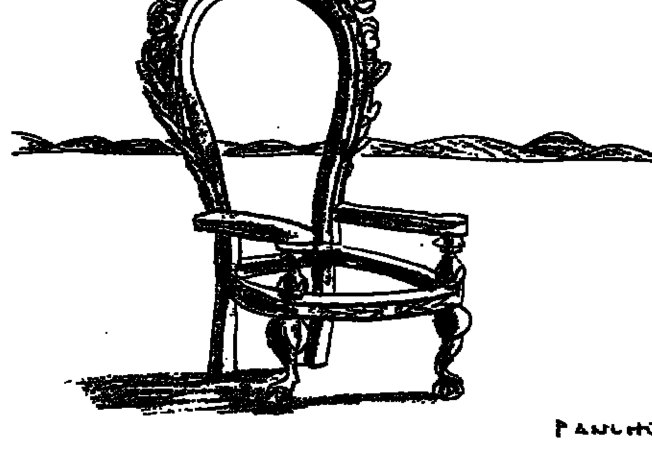
Le roi Hussein de Jordanie, placé sous instruments de survie artificielle, était toujours en vie samedi 6 février au matin. La famille royale refuse de débrancher les instruments, car une telle procédure est jugée contraire à l'islam. Le gouvernement jordanien s'est réuni samedi matin, selon l'AFP, pour prononcer l'incapacité du roi et désigner comme régent le prince héritier Abdallah, comme le prévoit la Constitution.

AMMAN
de notre envoyé spécial

Officiellement, le roi Hussein n'est « que » dans un *« état critique »*, et tout le reste n'est que *« spéculation »* déplacée. Vendredi 5 février, quelques heures après le retour à Amman du roi, transporté jusqu'à l'hôpital pour y *« poursuivre son traitement »*, les autorités jordaniennes ont réagi avec exaspération aux reportages et commentaires de presse laissant entendre que l'annonce officielle du décès du souverain était imminente. Le ministre de l'information, dans la soirée, a sèchement démenti les comptes-rendus *« sans fondement ni vérification »* diffusés par les médias étrangers.

« Ils cherchent des scoops, a commenté le ministre jordanien, *mais nous, nous demeurons unis, et ceux qui ne le croient pas n'ont qu'à venir constater par eux-mêmes. »* Quelques instants plus tard, le palais royal faisait officieusement savoir qu'il n'était pas question de débrancher les appareils qui permettent la survie du souverain hachémite.

L'entourage royal a toutefois lui-même confié que le patient était cliniquement mort, ne survivant artificiellement qu'à l'aide d'appareils. Mais, bousculées par les centaines de journalistes étrangers qui, ces dernières vingt-quatre heures, ont fondu sur Amman, les autorités jordaniennes manifestent quelque peine à contrôler l'événement. Flatté d'être au centre de l'intérêt mondial, le royaume s'émeut des interrogations que suscitent la disparition prochaine de son chef. Il s'énerve aussi des hypothèses que lancent les commentateurs sur les risques de déstabilisation régionale après la disparition du roi Hussein. Tout cela est jugé inconvenant et inexact, voire fondé sur le souci de nuire. Prudents et respectueux, les médias locaux diffusent les mêmes rétrospectives et rapportent les mêmes informations lénifiantes sur *« l'état stationnaire »* du royal patient.



PAS DE RASSEMBLEMENT

Tenues à bonne distance, seules quelques dizaines de femmes ont été autorisées à manifester leur peine devant la cité médicale Al-Hussein, où le roi agonise. D'importantes forces de police ont été disposées devant le bâtiment, empêchant toute réunion non contrôlée. Les bourrasques de pluie drue et froide qui, durant toute la journée de vendredi, sont tombées sur la capitale ont dissuadé tout autre rassemblement.

Réunis dans les cafés, collés devant leur téléviseur, les Jordaniens restent cois, s'empêchant de commenter la situation autrement que par quelques phrases convenues. Prières, patience et angoisse : la mort annoncée du « petit roi » met fin à un règne de près de cinquante ans, et nul ne sait ce qui sortira d'une succession dont Hussein a bouleversé l'ordonnance quelques jours à peine avant de rechuter.

De source officielle, la famille du roi s'est rassemblée toute la journée de vendredi à son chevet. Se contente-t-elle de prier ou, comme l'avancent quelques bons connaisseur des mœurs du palais, examine-t-elle les conditions de la succession, retardant au maximum l'annonce officielle du décès royal ?

La procédure officielle est connue : dès la mort du roi prononcée, le prince héritier Abdallah viendra prêter serment devant les 80 députés et 40 sénateurs qui composent le Parlement jordanien. Le nouveau roi devrait ensuite désigner son successeur, qui pourrait être son frère cadet, le prince Hamza, âgé de dix-huit ans. Cette nomination serait conforme aux dernières volontés de son père, qui avait justifié la récente mise à l'écart du prince Hassan par son souci de respecter les intérêts successoraux de Hamza.

La suite demeure inconnue. Nommé par le roi Hussein, le gouvernement, après la mort du souverain, devrait logiquement présenter sa démission. Si tel est le cas, qui le futur roi Abdallah désignera-t-il pour former le nouveau cabinet ? Sa distribution sera une première indication des rapports de forces à l'intérieur du groupe dirigeant. Ecarté il y a deux semaines à peine, le prince Hassan n'en garde pas moins ses partisans, généralement jugés plus aptes à conduire les nécessaires changements que l'entourage royal qui a provoqué sa chute. Seront-ils appelés à se rassembler derrière le nouveau monarque, dans un salutaire souci d'unité, ou seront-ils écartés des allées du pouvoir ?

Pour les quelques rares personnalités jordaniennes qui se risquent à commenter la situation, le prince Hassan lui-même pourrait jouer un rôle politique renouvelé, en servant de proche conseiller à son neveu. Pour d'autres, l'ambiance détériorée du palais et les fortes rancunes qui y prospèrent devraient l'interdire. Tous, cependant, sont d'accord sur la stabilité du système à court terme, chaque partie comprenant que le statu quo est pour le moment la meilleure solution.

Georges Marion

Au Portugal, Jacques Chirac défend l'« exception culturelle »

LISBONNE. Au terme de sa visite de deux jours au Portugal, Jacques Chirac a plaidé, vendredi 5 février, en faveur de *« l'Europe de la culture »*. Devant un public d'artistes et d'intellectuels portugais, réunis dans le théâtre national de Porto, et en présence de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, le chef de l'Etat a appelé la communauté européenne à mener *« la bataille des programmes »*. *« L'Europe est là sur son terrain d'excellence,* a observé M. Chirac. *Elle doit l'investir, avec enthousiasme, sans complexes, sûre d'elle-même, de son extraordinaire patrimoine et de la vitalité de sa création »*. Défendant la position française en faveur de *« l'exception culturelle »*, le chef de l'Etat a observé qu'il revenait à l'Etat *« d'organiser un environnement juridique, fiscal, social, intellectuel ou industriel qui favorise l'épanouissement des œuvres »* et *« d'aider la production et l'exportation culturelles qui, lorsqu'elles empruntent la voie de la création originale et naissent d'une autre langue que l'anglais, ne franchissent pas aisément le seuil de la rentabilité »*. – *(Corresp.)*

Bonn appelle Paris à privatiser davantage les industries d'armement

BONN. Le chancelier allemand Gerhard Schröder a appelé, samedi 6 février, la France à davantage privatiser ses industries d'armement afin de favoriser une industrie européenne de la défense, à l'ouverture d'un Forum de la défense de deux jours à Munich. *« Il ne s'agit pas de conseils, mais de rappeler que la coopération est d'autant plus facile si les structures industrielles* [entre les différents pays] *sont semblables. (...) Des sociétés privées sont souvent plus efficaces »*, a-t-il déclaré.

Pour sa part, *« le gouvernement allemand mettra tout en œuvre pour européaniser l'industrie de l'armement »*, a souligné Gerhard Schröder.

Plus généralement à propos de la défense, le chancelier a affirmé que l'Europe était *« préparée à prendre plus de responsabilités politiques et militaires, en particulier dans les cas où les intérêts européens sont prioritairement concernés »*.

L'Ethiopie accuse l'Erythrée d'avoir lancé une offensive militaire

ADDIS-ABEBA. Le gouvernement éthiopien affirme dans un communiqué que l'armée érythréenne a lancé, samedi 6 février à l'aube, une *« offensive d'envergure »* sur le front de Badmé (nord-ouest de l'Ethiopie) afin de contrôler les positions militaires éthiopiennes. *« Les combats d'aujourd'hui sont une tentative à grande échelle de l'Erythrée pour contrôler et détruire les postes militaires éthiopiens »*, affirme le communiqué du porte-parole du gouvernement, qui ajoute : *« Les forces de défense éthiopiennes sont actuellement engagées dans des combats de grande envergure afin de défendre leurs positions et repousser l'armée d'invasion érythréenne »*.

L'Erythrée a formellement démenti ces déclarations, les qualifiant de *« pure invention »* et a accusé Addis-Abeba d'inventer des provocations pour déclencher les hostilités. L'Ethiopie et l'Erythrée, qui se disputent quelques centaines de kilomètres carrés près de leur frontière commune, sont en guerre larvée depuis neuf mois. – *(AFP.)*

Brésil : sept gouverneurs d'Etat contestent l'accord avec le FMI

BRASILIA. Les dirigeants de sept Etats du Brésil gouvernés par l'opposition ont décidé, vendredi 5 février, de ne payer qu'une partie de leurs dettes vis-à-vis du pouvoir fédéral (c'est-à-dire seulement la part inférieure à 5 % de leurs fonds disponibles). Cette décision entraînera, si elle est appliquée, une baisse substantielle de rentrées pour l'Etat fédéral et pourrait affecter l'accord de principe obtenu jeudi entre le gouvernement et les négociateurs du Fonds monétaire international (FMI). Le FMI doit apporter une aide de 41 milliards de dollars (38 milliards d'euros) au Brésil. La dette de l'ensemble des 27 Etats brésiliens envers le gouvernement central s'élevait en janvier à 55,2 milliards de dollars (48,8 milliards d'euros). Certains Etats consacrent jusqu'à 15 % de leurs ressources au paiement de leur dette. En conséquence, le président Cardoso a annulé une réunion prévue pour mardi prochain avec les sept gouverneurs en question. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : un condamné à mort**, Anthony Porter, 43 ans et père de sept enfants, qui aurait dû être exécuté en septembre 1998 et se trouvait depuis 16 ans dans le couloir de la mort, a été libéré vendredi 5 février, après qu'un homme a confessé le double meurtre en 1982 qui lui avait valu sa condamnation. – *(AFP.)*

■ **Le procès du président Clinton pourrait être retardé** au cas où plusieurs sénateurs américains souhaiteraient participer aux funérailles du roi Hussein de Jordanie, a indiqué, vendredi 5 février, un porte-parole républicain au Sénat. – *(AFP.)*

Première exécution capitale aux Philippines depuis vingt-trois ans

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Rarement, l'opinion publique aux Philippines n'aura été si divisée. Peine de mort : pour ou contre ? Leo Echegaray, un peintre en bâtiment âgé de trente-six ans, a été exécuté, vendredi 5 février, par injection mortelle. Les cloches des églises ont sonné pour appeler à prier pour son âme et pour protester contre la peine capitale. *« L'exécution de ce jour apporte la preuve de la détermination du gouvernement à maintenir l'ordre et la loi »*, a déclaré le président Joseph Estrada. *« Triste jour »*, a rétorqué l'archevêque Oscar Cruz, président de la conférence épiscopale d'un archipel qui compte plus de 80 % de chrétiens.

Supprimée en 1987, au lendemain de la chute de Ferdinand Marcos et sous la pression de l'Eglise, la peine de mort a été rétablie en 1994 pour les crimes jugés *« haineux »* : meurtres, enlèvements, viols et trafics de drogue. Déclaré coupable du viol de la fille, alors âgée de dix ans, de son ex-femme, Leo Echegaray est ainsi le premier condamné à mort exécuté aux Philippines depuis 1976. Non sans suspense : le 4 janvier, alors qu'il avait déjà pris son dernier repas, la Cour suprême lui avait accordé un sursis, et la conférence épiscopale avait alors parlé de *« miracle virtuel »*.

Sous pression du public, la Chambre des représentants a refusé de modifier la loi à nouveau, et le président Joseph Estrada n'a jamais envisagé une grâce présidentielle en raison de la *« bestialité »* du crime. Le débat ainsi ouvert n'est pas prêt de se refermer. Si la criminalité a régressé vers la fin du mandat de Fidel Ramos, le prédécesseur d'Estrada, elle a repris une courbe descendante depuis l'élection, en mai 1998, de l'actuel président.

914 CONDAMNÉS À MORT

Les Sino-Philippins continuent d'être les cibles privilégiées d'enlèvements pour rançons. Dans les trois mois qui ont suivi la prise de fonctions, le 30 juin, de Joseph Estrada – ancien acteur qui a souvent joué le rôle du flic justicier –, 61 enlèvements ont été enregistrés.

Fin septembre, un homme d'affaires sino-philippin a été tué par ses ravisseurs sans attendre le paiement de la rançon, un acte interprété comme un avertissement au président. La justice a réagi : le mois suivant, au cours d'un procès expédié en douze jours, 11 personnes ont été condamnées à mort à la suite de l'enlèvement d'une commerçante.

A ce jour, 914 personnes, pour moitié des violeurs, ont déjà été condamnées à mort. Au rythme actuel des jugements, s'ils sont confirmés par la Cour suprême, les prisons philippines abriteront, ou auront vu défiler, plus de 50 000 condamnés à la peine capitale en l'an 2003. Le 19 janvier, un policier a été condamné à mort pour avoir tué d'une balle un garçon qui, juché sur un toit, faisait trop de bruit en maniant un cerf-volant.

« Que la mort d'Echegaray serve d'avertissement sérieux aux criminels », a encore déclaré M. Estrada. La peine capitale, a-t-il ajouté, *« sera strictement appliquée »*.

Jean-Claude Pomonti

Nelson Mandela tire un bilan mitigé de ses cinq années au pouvoir en Afrique du Sud

LE CAP
de notre envoyé spécial

« Nous avons fait beaucoup de progrès, mais le chemin vers une vie meilleure est encore long. » C'est un bilan mitigé de ses cinq années au pouvoir que le président Nelson Mandela a dressé, vendredi 5 février, lors de l'un de ses derniers grands discours à la nation. Le chef de l'Etat s'exprimait à l'occasion de l'ouverture, au Cap, de l'ultime session parlementaire avant les élections qui marqueront la fin de son mandat à la tête de l'Afrique du Sud.

Le scrutin devrait avoir lieu en mai et, à l'approche du rendez-vous, M. Mandela prépare le terrain pour son successeur désigné, le vice-président Thabo Mbeki. Le dauphin du chef de l'Etat assure depuis longtemps la gestion des affaires courantes du pays. Mais il ne bénéficie pas de la même aura dans les *townships*, alors que l'après-Mandela se profile sur fond de désenchantement de la population noire devant la lenteur des changements depuis 1994.

Dans son allocution devant le Parlement, le président Mandela a donc cherché à apaiser l'impatience grandissante dans les cités noires en insistant sur la nécessité d'accélérer les réformes en faveur des plus démunis. En la matière, il ne fait que prendre le relais du vice-président Mbeki, qui a déjà dessiné les contours de la période à venir par un durcissement de son discours à l'égard des Blancs : grogne de l'électorat noir oblige, l'attitude de compromis liée à la période de transition et à la personnalité de M. Mandela n'est plus de mise.

« LA RAGE CROISSANTE »

A plusieurs reprises ces derniers mois, M. Mbeki a en effet évoqué la *« rage croissante »* de la population noire et il a parlé de la réconciliation comme d'un *« mirage »* face à la persistance des inégalités sur le plan économique. Vendredi, M. Mandela lui-même a dénoncé la réticence de la minorité blanche à accepter les changements. *« L'acte décisif de réconciliation, c'est la disparition de ce qui reste des attitudes et des pratiques de l'apartheid »*, a souligné le chef de l'Etat.

Afin de rassurer le monde des affaires inquiet d'une éventuelle dérive électoraliste, le gouvernement a réaffirmé sa fidélité à la politique de prudence et de rigueur menée jusqu'à présent. Malgré ce cadre contraignant, le pouvoir s'est efforcé de multiplier les mesures en faveur de la population noire. Les autorités ont notamment procédé à une série de nominations au plus haut niveau pour atténuer la domination des Blancs dans des secteurs clés (justice, finance). L'effort a également porté sur le bas de l'échelle. A la fin de l'année dernière, la très contestée loi sur l'*affirmative action* (discrimination positive) est entrée en application, avec comme objectif de favoriser l'emploi des Noirs dans les entreprises.

Parallèlement, le pouvoir a cherché à accélérer les grands chantiers destinés à améliorer le quotidien de la population noire. Lors de son discours devant le Parlement, M. Mandela a rappelé que, depuis 1994, 3 millions de personnes avaient eu accès à l'eau courante et 2 millions à l'électricité. Mais les besoins sont immenses et malgré les efforts du gouvernement, la majorité des habitants des *townships* demeurent confrontés aux conditions de vie précaires héritées de l'apartheid. Plus de 3 millions d'entre eux sont toujours en attente d'un logement décent.

PAS D'ALTERNATIVE CRÉDIBLE

En matière de revenus également, les disparités raciales ne s'atténuent que très lentement. Une classe moyenne noire est en train d'émerger, mais plus de 20 % des familles de couleur vivent encore avec moins de 500 francs par mois. De plus, la population des ghettos noirs reste, de très loin, la plus affectée par le chômage qui touche entre 3 millions et 5 millions de personnes (pour une population totale de 40 millions d'habitants).

Sur le plan politique, malgré l'impatience croissante de la population noire, l'absence d'alternative crédible met le pouvoir en place à l'abri de toute sanction électorale immédiate. Face à une opposition affaiblie et divisée, M. Mbeki est quasiment assuré d'être élu à la tête du pays. Tous partis confondus, l'opposition ne recueille qu'environ 25 % des intentions de vote pour le scrutin législatif. Le Congrès national africain (ANC) de MM. Mandela et Mbeki frôle les 60 %.

Ce score constituerait cependant un léger effritement par rapport aux 62 % obtenus lors des premières élections démocratiques de 1994. De plus, il ne permettrait pas à l'ANC d'obtenir la majorité des deux tiers dont M. Mbeki souhaite disposer, afin de pouvoir accélérer les changements en modifiant éventuellement la Constitution.

Le parti au pouvoir a par ailleurs d'autres motifs d'inquiétude : le taux d'inscription sur les listes électorales est particulièrement faible chez les jeunes. Mais, d'ores et déjà, l'apathie des électeurs donne la mesure du désenchantement et de la fracture grandissante entre le pouvoir et la population noire.

Frédéric Chambon

La date du scrutin présidentiel reste à fixer

Cinq ans après les premières élections démocratiques d'avril 1994, les Sud-Africains sont de nouveau appelés à élire leur président, le Parlement et les autorités provinciales. Le scrutin devrait avoir lieu dans les trois mois suivant l'expiration du mandat présidentiel, entre début mai et fin juillet. Mais, faute d'accord entre les partis politiques, la date n'a toujours pas été officiellement fixée. Dans la version écrite de son discours à la nation de vendredi, le président Nelson Mandela proposait que les élections se tiennent entre le 18 et le 27 mai mais, sur les conseils de ses avocats, le chef de l'Etat a laissé de côté ce passage lors de son allocution.

Deux partis d'opposition ont, en effet, déposé un recours devant la justice pour contester le processus électoral. Contrairement au scrutin de 1994, les électeurs doivent s'inscrire sur les listes électorales s'ils veulent voter. Et les partis d'opposition font valoir que près de 5 millions de Sud-Africains sont privés de leur droit de vote parce qu'ils n'ont pas le document requis.

EUROPÉENNES L'annonce de la candidature de François Hollande comme tête de liste du Parti socialiste pour les élections européennes du 13 juin a été saluée par plusieurs responsables de gauche. Mais en annonçant son intention de siéger au Parlement européen tout en restant député de Corrèze, tant que la législation le lui permet, le premier secrétaire du PS ne peut manquer d'alimenter le débat sur le cumul des mandats. ● JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT a salué la personnalité de son *« ami »* François Hollande, sans toutefois préciser – à propos des élections européennes – les intentions du Mouvement des citoyens, réuni en congrès jusqu'à dimanche. ● L'EXTRÊME GAUCHE s'est réunie, vendredi 5 février à la Mutualité, à Paris, pour soutenir la liste conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine. LO et la LCR se veulent les défenseurs des *« idées »* et de l'*« idéal »* communistes.

La candidature de M. Hollande relance la controverse sur le cumul des mandats

A peine annoncée, la décision du dirigeant du Parti socialiste de briguer la tête de liste aux élections européennes du 13 juin suscite des interrogations sur son intention d'aller siéger à Strasbourg. Il refuse d'anticiper sur le vote d'une nouvelle loi

DERRIÈRE les hommages, la controverse ? A peine François Hollande avait-il fait part de sa candidature – qui doit être ratifiée par les militants socialistes le 31 mars – pour conduire la liste socialiste aux élections européennes du 13 juin que nombre de responsables de gauche faisaient entendre leur satisfaction. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui voyait dans le député de Corrèze le *« candidat naturel »* de son parti, estime que M. Hollande a ainsi *« répondu aux souhaits et aux attentes de tous les militants et tous les responsables »* de cette formation. Dans *Le Parisien* du 5 février, Michel Rocard, qui devrait figurer en bonne place sur cette liste, a parlé du *« meilleur candidat possible »*. Et Jean-Pierre Chevènement, qui doit accueillir le « patron » du Parti socialiste au congrès du Mouvement des citoyens, dimanche 7 février, lui rend hommage *(lire ci-dessous)*.

Déjà, pourtant, des dissonances s'expriment sur la question du cumul des mandats. Le premier secrétaire du PS a annoncé son intention de siéger au Parlement européen, tout en restant député de Corrèze, et s'est engagé seulement à se mettre *« en conformité avec la prochaine loi sur la limitation du cumul des mandats dès qu'elle sera applicable »* (*Le Monde* du 5 février). Dès jeudi, lors d'une réunion publique à Orange, la tête de liste des Verts, Daniel Cohn-Bendit, a salué l'entrée en lice de François Hollande, mais pour le sommer, tout aussitôt, ainsi que les autres responsables de parti conduisant une liste, de *« siéger à Bruxelles puisqu'ils sont contre le cumul des mandats »*. *« Si ce n'est pas le cas,* a ajouté férocement le candidat Vert, *la politesse et la civilité voudraient, en effet, qu'ils le disent d'abord à leurs électeurs »* (*Le Monde* du 6 février).

La question du cumul a été aussi évoquée par des socialistes. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, qui s'était fait l'avocat d'une candidature de M. Hollande, a jugé, jeudi, au Forum RMC-*Le Figaro*, que le premier secrétaire *« ne sera pas un cumulard »*. *« Ce n'est pas son style,* a-t-il assuré. *Il choisira entre Strasbourg et l'Assemblée nationale. »* *« Le moment venu »*, a-t-il précisé. M. Rocard est allé plus loin en affirmant que *« François Hollande ne pourra probablement pas siéger à Strasbourg. Mais on le fera pour lui »*.

« JURISPRUDENCE JOSPIN »

Battu aux législatives de 1993 dans les Yvelines, l'ancien premier ministre, qui était devenu député européen en juin 1994, s'était fait élire sénateur en septembre 1995. Il devait ainsi être à l'origine de ce qu'on a appelé la « jurisprudence Jospin ». Le 18 décembre 1995, redevenu premier secrétaire du PS, Lionel Jospin avait jugé inadmissible le cumul d'un mandat national et d'un mandat européen et il avait fermement demandé à Frédérique Bredin, qui venait d'être élue députée de Seine-Maritime, d'abandonner son mandat de député européen. Il avait, de même, prié M. Rocard de choisir entre le Palais du Luxembourg et Strasbourg. Mme Bredin s'était *« mise en règle »* le 17 juillet 1996, mais M. Rocard avait fait traîner sa décision, en ne démissionnant du Sénat qu'en novembre 1997. Il est vrai qu'en 1984, avant la première loi de 1985 sur le cumul des mandats, M. Jospin, alors premier secrétaire du PS, avait été élu député européen tout en conservant son mandat de député de Paris.

Premier ministre, M. Jospin a aussi veillé à ce que ses ministres soient exemplaires, en abandonnant toute fonction exécutive locale. Il a ainsi imposé aux membres du gouvernement d'anticiper la future législation sur la limitation du cumul alors qu'ils n'y étaient pas contraints par la loi. Catherine Trautmann est cependant la seule à appliquer pleinement cette jurisprudence, en étant redevenue simple conseillère municipale à Strasbourg quand les autres ministres-maires se muaient en premiers adjoints. *M. Jospin escompte-t-il de M. Hollande* qu'il n'attende pas la future loi, dont on voit mal, compte tenu des résistances parlementaires, quand elle pourra réellement s'appliquer, pour choisir entre la Corrèze et Strasbourg ? M. Vaillant dément cette interprétation. *« Il n'y a aucun loup »*, nous a-t-il déclaré vendredi, convaincu que les sénateurs ne s'opposeront pas à l'interdiction du cumul entre un mandat national et un mandat européen, celle-ci pouvant alors *entrer en vigueur avant la fin de l'année*.

ROBERT HUE PREND ACTE

Dans son entretien au *Monde* du 7 janvier, M. Jospin, interrogé sur l'obligation qu'aurait le député de Corrèze de siéger à Strasbourg s'il conduisait la liste du PS, assurait : *« François Hollande doit se sentir libre. »* Mais, ajoutait-il, *« c'est un problème qui s'est toujours posé pour les leaders des grandes formations politiques nationales qui ont vocation à éclairer le débat public dans les rendez-vous électoraux importants »*. Le premier ministre, qui, en l'absence de toute législation, ne s'était pas imposé cette règle il y a quinze ans, dispense, en fait, les dirigeants de grands partis de siéger à Strasbourg. Le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, ne s'est d'ailleurs pas fait prier pour en prendre acte. *« J'irai siéger à Strasbourg : la loi actuelle me le permet. Mais je suis pour une réduction du cumul des mandats. Quand une loi sera votée en ce sens, ou peut-être avant, je prendrai les décisions qui me paraîtront les meilleures »*, a-t-il déclaré, le 2 février, dans un entretien au *Parisien*.

M. Vaillant assure qu'il comprend parfaitement la position de M. Hollande, qui a basé son choix sur un refus de toute anticipation. Dans son esprit, il doit répondre à une double obligation : la conduite de la liste lui impose de siéger à Strasbourg et, même, de *« travailler »* à faire *« bien entendre »* la voix des socialistes français au sein du groupe européen ; sa fonction de premier secrétaire lui interdit de déserter le Palais-Bourbon. Il se bornera à appliquer l'actuelle loi en abandonnant son mandat de vice-président du conseil régional du Limousin. Mais la pression de la campagne risque de le contraindre à dire aux électeurs quel sera son choix final, très probablement celui de la Corrèze. Le moment venu.

Michel Noblecourt

Susceptibilités limousines à gauche

La décision de François Hollande de démissionner de son mandat de conseiller régional du Limousin pour se conformer à la loi sur le cumul des mandats sème le trouble en Corrèze. La liste unique de la gauche, rassemblant PS, PCF, Verts et MDC, qu'il conduisait aux régionales de mars 1998 lui avait permis de gagner sept sièges sur les quatorze qui reviennent à la Corrèze au conseil régional.

Le problème est aujourd'hui de savoir à qui reviendra le siège de M. Hollande. Le communiste Michel Julien, maire adjoint de Rosiers-d'Egletons, huitième de liste en mars 1998, revendique l'application du remplacement dans l'ordre des candidatures. Mais la fédération socialiste fait état d'un accord oral, qui aurait été passé lors de la constitution de la liste, selon lequel le départ d'un élu serait compensé par l'arrivée d'un élu du même parti, ce qui permettrait à Elie Bousseyrole (PS), maire d'Orliac-de-Bar, de succéder à M. Hollande. – *(Corresp.)*

La Gauche socialiste veut contribuer à « républicaniser » l'Europe

MARIE-NOËLLE LIENEMANN, Harlem Désir et Gérard Filoche ont déposé, mardi 2 février, la contribution de la Gauche socialiste pour la convention « Nation-Europe » organisée par le PS les 27 et 28 mars. Intitulé « Pour une République sociale européenne », ce texte veut tourner la page de Maastricht et d'Amsterdam afin de *« redonner un vrai sens à la construction européenne »*. *« Puisque la monnaie unique est là, franchissons un pas, ne la laissons pas devenir une machine infernale et mettons-la au contraire au service d'un projet économique et social de progrès »*, estime la Gauche socialiste, pour qui l'*« urgence »* est de relancer l'Europe sociale, politique et économique.

Se définissant comme des *« souverainistes du social »*, les responsables de la Gauche socialiste veulent *« républicaniser l'Europe et non défaire les acquis de la République française »*. *« Nous aimons la France,* écrivent-ils, *nous ne voulons surtout pas la " défaire ", mais notre vraie nation, c'est la République, lorsqu'elle est sociale. (...) N'opposons donc pas la nation à l'Europe. Il n'y aura pas de France sociale dans une Europe libérale. Sur cette voie du repli, on ne trouverait qu'un Etat national réduit à ses fonctions sécuritaires, pour mater les " sauvageons ", produit des désordres de la politique libérale. »*

Au diapason du premier document de travail de la direction du PS (*Le Monde* du 3 février), la Gauche socialiste demande *« un nouveau traité social »*, mais elle le présente de manière plus précise. Elle propose d'aligner progressivement le salaire minimum unique sur le plus haut existant, en fixant un salaire minimum d'étape à *« 1 000 euros pour tous »*. Se basant sur la méthode de la *« règle de la nation la plus favorisée »* – application de la norme la plus favorable entre deux droits sociaux –, elle suggère un calendrier pour baisser la durée maximale de travail hebdomadaire, fixée à 48 heures par semaine au sommet de Lisbonne, pour la ramener à 44 heures en 2003. Mme Lienemann, MM. Désir et Filoche préconisent que les 35 heures deviennent un objectif de durée légale du travail entre 2002 et 2005. Cette *« amélioration par le haut »* du droit du travail européen devrait concerner de la même manière les contrats de travail, les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité ainsi que l'*« alignement progressif »* des régimes de sécurité sociale et de retraite.

« UN POUVOIR POLITIQUE ISSU DES CITOYENS »

Fédéraliste, la Gauche socialiste reprend sa proposition d'une *« Constitution européenne »* esquissée par la direction. Elle devrait donner le pouvoir au Parlement d'*« investir après chaque élection et de censurer un gouvernement européen »*, de voter les lois communautaires et d'adopter *« un vrai budget »*. Cette Constitution placerait la Banque centrale européenne *« sous l'autorité d'un pouvoir politique issu des citoyens »*. Le dernier volet, économique, de la contribution suggère *« une politique de relance volontariste »* et une harmonisation fiscale qui serait *« encouragée par une taxation, au niveau européen, commune et progressive, des mouvements de capitaux et des placements financiers, inspirée de la taxe Tobin »*.

Dans une contribution, élaborée par Alain Vidalies, député des Landes, et intitulée « Faire l'Europe sans renoncer au socialisme », une partie des ex-poperenistes avancent l'objectif d'*« une Europe fédérale puissante et démocratique »*. Attachés à la nation française – *« la France, c'est la République, ce n'est pas Clovis »* –, ils veulent aussi une Europe *« laïque et sociale »*. Au-delà d'un contrôle politique de la Banque centrale européenne, ils réclament *« un gouvernement européen »* qui, *« issu du camp majoritaire aux élections européennes »*, *« remplacerait la Commission »* et serait responsable devant le Parlement. Ils souhaitent *« une norme sociale européenne »* qui, outre un salaire minimum, prévoirait *« une carte d'assuré social communautaire »* et *« un régime européen de sécurité sociale pour les travailleurs migrants »*.

Régis Passerieux, responsable national des services publics, présente sa contribution personnelle. Le maire d'Agde (Hérault) insiste sur une politique de croissance, afin de *« rompre avec le monétarisme »*, et sur l'égalité d'accès aux services collectifs et publics.

M. N.

M. Chevènement voit dans le premier secrétaire du PS « un esprit ouvert »

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT a fait, vendredi 5 février, une courte apparition au 4e congrès du Mouvement des citoyens, qui se tient à Créteil (Val-de-Marne), jusqu'à dimanche. Tout sourire, il a été longuement ovationné par les 450 militants présents, qui se sont levés pour le congratuler. Il s'agissait d'une simple visite pour le président-fondateur du MDC, dont l'intervention publique est prévue dimanche matin. Pour glaner *« quelques pistes »* sur la démarche du mouvement en vue des élections européennes, les délégués devront encore patienter.

C'est toutefois avec une chaleur non feinte que le ministre de l'intérieur a salué, vendredi matin, sur LCI, la candidature de François Hollande pour conduire la liste du PS aux européennes. *« François Hollande est un ami, un homme très sympathique, à l'esprit ouvert »*, avant de préciser que *« cela ne préjuge pas du fond »*, sur lequel *« il y a matière à débattre »*. Déjà, à l'université d'été du MDC qui s'était tenue, fin août 1998, peu de temps avant son accident d'anesthésie, M. Chevènement n'avait pas exclu que des *« convergences »* soient possibles avec les socialistes.

Des multiples hypothèses avancées pour les européennes, seules restent en lice celle de s'entendre avec le PS ou celle de conduire une liste de la *« gauche républicaine »* (*Le Monde* du 5 février). *« Une liste avec des femmes et des hommes qu'on n'attend pas, mais qui ait une cohérence »*, précise Georges Sarre, vice-président du MDC, allusion à peine voilée au choix de la philosophe Geneviève Fraisse, pro-maastrichtienne, retenue en deuxième place de la liste communiste.

« Il faut une gauche sérieuse, solide, conséquente, bref une gauche républicaine », expliquait M. Chevènement dans un texte lu devant le conseil national de son parti, le 29 novembre 1998. *« Le courant républicain ainsi défini est aujourd'hui dispersé : si le MDC en exprime la cohérence idéologique, il existe aussi à l'état de sensibilité au sein du PS et du PC, et plus encore dans l'électorat populaire. Bien évidemment, un courant intellectuel brillant illustre aussi, avec Régis Debray, Claude Nicolet, Max Gallo, Paul Thibaud, Emmanuel Todd, Jean-Claude Guillebaud, Jean-François Kahn et beaucoup d'autres, la forte persistance de l'idée républicaine en France »*, ajoutait-il. Pour l'heure, les délégués réunis à Créteil ont pu écouter le rapport d'activité présenté par Paul Loridant, secrétaire général, qui s'est réjoui que l'*« espace politique du MDC »* se soit *« élargi »* depuis le précédent congrès de 1996.

Alain Beuve-Méry

Arlette Laguiller et Alain Krivine, au nom de l'« idéal » communiste

Devant une Mutualité comble, les porte-parole de LO et de la LCR ont présenté leur liste

LES PREMIERS arrivés, les premiers rangés, bien à l'heure, ce sont les militants de Lutte ouvrière, qui peuplent, très nombreux, la grande salle de la Mutualité. La Ligue communiste révolutionnaire est plutôt dans les couloirs, fidèle à ses habitudes. Après d'âpres négociations, la sono joue *Motivés*, de Zebda, que LO s'est finalement laissé imposer par la LCR, à l'expresse condition de ne pas passer le *Chant des partisans*, qui – même remixé par le groupe toulousain –, a été écrit par le gaulliste Maurice Druon. Quand Alain Krivine et Arlette Laguiller prennent place à la tribune, vendredi 5 février, la Mutualité déborde : près de trois mille personnes, *« notre plus grand meeting depuis mai 1968 »*, soutiennent des responsables de la LCR.

Après un premier test à Quimper, LO et la LCR, qui rêvent à voix haute de *« deux à trois millions d'électeurs »* – plus de 10 % des suffrages exprimés –, ont voulu ouvrir leur campagne en grand. En solide. Ici, on fait des vrais meetings, sans débat. La liste commune des deux organisations trotskistes est *« la seule à proposer un choix de société alternative, la seule liste anticapitaliste »*, avec *« huit candidates parmi les dix premiers »* de la liste. *« C'est la seule liste de gauche qui ne soutient pas le gouvernement, face à trois ou quatre listes de la gauche "plurielle" qui, à notre avis, auraient pu se mettre ensemble. »*

Effectivement, le gouvernement, vendredi soir, est à la fête. Arlette Laguiller dénonce *« la politique économique de Lionel Jospin, la même que celle d'Alain Juppé »*. Les deux chefs de file critiquent la loi Aubry, qui *« permet depuis un an d'imposer des cadences supplémentaires, d'imposer des annualisations, de casser des conventions collectives »*, et saluent la résistance syndicale qui s'organise à PSA contre le premier projet « 35 heures ». *« Comment peut-on se dire de gauche quand on traite les enseignants comme des sauvageons ? »*, demande Alain Krivine, navré par un Claude Allègre *« qui ne comprend rien à la négociation »*. Et, face à la politique sécuritaire de Jean-Pierre Chevènement : *« Comment des jeunes peuvent-ils accepter que le droit au logement et au travail soit bafoué quand le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, est socialiste le jour et trafiquant la nuit ? »*

« EUROPE DISCRÉDITÉE »

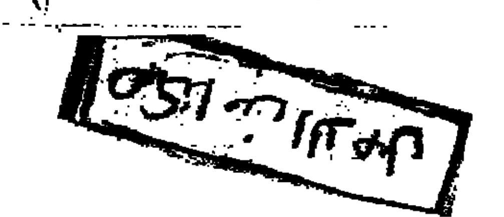
Entre les deux porte-parole, on sent bien quelques différences. A commencer par l'Europe. A la Mutualité, Alain Krivine s'est indigné que *« la belle idée de l'Europe chère aux internationalistes soit discréditée par cette Europe qui se construit dans le secret des banques »*. *« Notre ambition n'est pas de conquérir quelques strapontins dans un Parlement qui ne sert de toute façon pas à grand-chose »*, a expliqué pour sa part sans ambages Mme Laguiller. En revanche, ils ont d'un accord tacite éludé la polémique sur l'assiduité des têtes de liste à Strasbourg, comme si eux-mêmes n'étaient pas encore certains de la leur *(lire ci-dessus)*.

En votant pour la liste LO-LCR, *« on pourra voter pour des communistes qui ne renient ni leurs idées ni leur idéal »*, a conclu Arlette Laguiller, après qu'Alain Krivine eut souligné la *« crise existentielle »* du PCF. La porte-parole de LO a regretté que Robert Hue *« fasse tout ce qu'il faut pour faire perdre des voix à son parti, en présentant comme un signe de modernité des personnalités non communistes qui n'ont rien à voir avec le mouvement ouvrier ni avec ses intérêts »*. Mais, a-t-elle expliqué, se démarquant alors de son colistier, *« nous ne souhaitons que reprendre au PS des votes que ce dernier avait pris au PCF au moment du programme commun »*. L'explication alambiquée a provoqué – fait exceptionnel – une vague de murmures d'incompréhension chez ses militants. Une ombre passagère dans une salle enthousiaste, qui avait longtemps salué debout, en un long banc, les deux orateurs. Poing levé, elle a ensuite bissé *L'Internationale*.

Ariane Chemin

Daniel Cohn-Bendit, le gibier et la meute

Daniel Cohn-Bendit a beaucoup apprécié qu'Alain Krivine se fende, après les incidents dont il a été victime à la Hague, le 19 janvier, d'un communiqué de soutien, et lui a téléphoné pour le remercier. *« Lorsque Cohn-Bendit est attaqué par des chasseurs d'immigrés comme Chevènement ou par certains chasseurs fascistes, qui le traitent de juif ou d'Allemand, c'est une question de principe, on est du côté du gibier »*, a répété Alain Krivine à la Mutualité. *« Mais mille regrets,* a ajouté aussitôt le porte-parole de la LCR, qui s'emploie à montrer que le programme de la tête de liste des Verts n'est pas celui du parti de Dominique Voynet, *à part sur les sans-papiers et le nucléaire, le programme de Daniel Cohn-Bendit, c'est celui de Jospin, et parfois même un peu plus à droite. »* *« Et si on dînait ensemble ? »*, a récemment proposé le député européen à son ancien camarade de mai 68, au téléphone. *« Si tu veux, mais chez toi ou chez moi, et sans ta meute de journalistes »*, lui a répondu Alain Krivine.



Les structures intercommunales sont jugées coûteuses, opaques et « peu démocratiques »

Un rapport très sévère de la chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées

Alors que les députés ont commencé la discussion du projet du gouvernement sur le développement de l'intercommunalité, la chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées juge sévèrement, dans un rapport, le maquis *« inextricable »*, *« peu transparent et peu démocratique »* des structures intercommunales. Ce rapport estime également qu'elles constituent une source d'alourdissement de la fiscalité locale.

TOULOUSE
de notre correspondant régional

C'est un véritable pavé dans la mare que la chambre régionale des comptes Midi-Pyrénées vient de lancer en rendant publique, vendredi 5 février, une enquête sur l'intercommunalité, au moment où l'Assemblée nationale examine le projet de loi visant à développer la coopération intercommunale (*Le Monde* du 5 février). Cette enquête, menée pendant trois ans, constitue la première de ce type et devrait être, selon son président, Philippe Limouzin-Lamothe, *« représentative pour la France entière »*, la région comptant la même proportion de structures intercommunales que le reste du territoire. Si les conclusions de la chambre ne mettent pas en cause le principe de coopération entre les communes, elles contestent radicalement la manière dont les élus procèdent à sa mise en œuvre et qui a abouti à la création de 19 286 groupements intercommunaux, en sus des 36 664 communes de France.

Les contribuables sont les premiers à payer *« l'incohérence, les ambiguïtés et l'absence de transparence »* des syndicats à vocation multiple (Sivom) ou unique, des districts, des communautés de communes ou de villes, juge sans ménagement ce rapport. *« L'intercommunalité est un incontestable facteur d'alourdissement de la fiscalité locale »*, ajoute M. Limouzin-Lamothe. Bien que difficile à mesurer à cause de *« la superposition des structures et le chevauchement des compétences »*, le rapport observe que la pression fiscale augmente de trois façons : *« Accroissement de la part des organismes intercommunaux à fiscalité propre, évolution du produit fiscal plus rapide – plus de 2 points – dans les communes membres d'un groupement à fiscalité propre et, enfin, effet d'accélération de la taxe professionnelle d'agglomération. »* Globalement, sur Midi-Pyrénées, *« plus de la moitié des communes maintiennent ou accroissent leur fiscalité en même temps qu'augmente celle des groupements auxquels elles adhèrent »*, assure la chambre régionale des comptes.

« SOLUTIONS DE FORTUNE »

« Génératrice de coûts supplémentaires », l'intercommunalité favorise, selon les juges, *« des cumuls d'emploi et de rémunération critiquables »*. C'est ainsi qu'un secrétaire général adjoint de commune se retrouve aussi rédacteur dans un Sivom et conseiller technique de deux sociétés d'économie mixte (SEM), *« toutes activités qui auraient pu correspondre à un emploi à temps complet »*. Les mises à disposition de cadres supérieurs sont *« souvent un moyen détourné d'attribuer des compléments de rémunération »*. Un agent de cabinet d'une grande mairie a ainsi perçu, au titre des différents emplois qu'il exerçait dans deux syndicats et une SEM, des compléments de salaire qui ont atteint 84 % de sa rémunération principale. La constitution d'un groupement entraîne également *« la multiplication des indemnités versées aux dirigeants de la nouvelle structure »*, sans que soient justifiées des *« responsabilités effectives »*.

A travers la *« multiplication »* et la *« dispersion considérable »* des groupements de toute nature juridique, la chambre régionale des comptes relève *« des ambiguïtés majeures »* : empilage de structures alors que la loi de 1992 instituant les communautés de communes ou de villes *« aurait dû entraîner une diminution du nombre des organismes »* ; constitution d'architectures institutionnelles d'une *« excessive complexité »* (exemples : vingt-six structures intervenant dans le tourisme dans un seul arrondissement, quatorze syndicats agissant en matière de distribution d'eau et d'assainissement dans l'agglomération toulousaine), *« incohérence fréquente des périmètres des groupements »* (tel district regroupant les communes d'un canton sans qu'y participe le chef-lieu, ou telle association de communes sans continuité ou contiguïté territoriale). A quoi s'ajoutent des abus de pouvoir, *« les nouvelles formes d'intercommunalité exerçant des attributions de collectivité territoriale sans en avoir la permanence ni la représentativité »*.

Ces situations, *« statutairement inextricables »*, ouvrent la porte aux *« solutions de fortune »*. Doubles comptes et divers types de transfert, de restitution ou de redistribution rendent difficile, selon les juges, *« l'appréciation du montant réel des dépenses et l'identification de l'échelon responsable »*. En clair, la chambre régionale des comptes avoue que le contrôle est *« pratiquement impossible »* aussi bien par l'autorité préfectorale que par le comptable public. L'intercommunalité constitue un maquis qui la rend *« peu compréhensible, peu transparente et peu démocratique »*.

Jean-Paul Besset

Crise à la communauté urbaine de Lille

Une crise est ouverte à la communauté urbaine de Lille (CUDL), où une bonne partie des membres du Gadec (Groupe d'action démocratique communautaire) a refusé de participer au vote du budget présenté par son président, Pierre Mauroy (PS). Le Gadec, qui réunit les représentants, de toutes tendances, de 47 communes sur les 87 de la CUDL, exigeait en préalable une discussion sur l'intercommunalité : ces élus veulent contrer les projets de fusion de la commune de Lomme avec celle de Lille, et débattre de l'amendement déposé par Bernard Roman, député PS du Nord et premier adjoint au maire de Lille, à la loi Chevènement actuellement discutée à l'Assemblée nationale. Cet amendement vise à instaurer l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel (*Le Monde* du 5 février). Une réunion devait avoir lieu samedi 6 février à Matignon avec le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, M. Mauroy et M. Roman, pour tenter d'effacer le différend. – *(Corresp. rég.)*

Le congrès de la CGT intronise Bernard Thibault avec enthousiasme

Nicole Notat chaleureusement accueillie

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Présente dans tous les esprits mais jamais évoquée au cours des débats, l'invitation de la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, pour la clôture du 46e congrès de la CGT, vendredi 5 février à Strasbourg, restait bien le dernier enjeu d'une semaine sans réelle contestation. Comment les militants les plus hostiles au rapprochement de leur centrale avec la CFDT allaient-ils accueillir celle qui avait soutenu le plan Juppé en 1995 ? Certains propos pouvaient laisser craindre le pire : *« Il y a quelqu'un qui vient demain et il va falloir s'en occuper »*, rappelait d'un ton menaçant un syndicaliste de la santé, au cours des débats, jeudi, sur le document d'orientation.

Quand les projecteurs se sont tournés vers Mme Notat, discrètement entrée dans la salle du congrès peu avant 10 heures, les sifflets attendus ont été bien vite recouverts par des tonnerres d'applaudissements. A l'exception d'une centaine de contestataires des fédérations de la chimie, des métaux et de la santé, l'ensemble de la salle s'est aussitôt levée en criant *« Tous ensemble, tous ensemble ! Ouais, ouais ! »*, transformant l'épreuve de force en allusion revancharde : en 1995, le slogan *« Tous ensemble »* avait déjà rassemblé les grévistes opposés au plan Juppé, avant d'être repris par les opposants internes de la CFDT.

Quatre ans plus tard, Nicole Notat ne voit plus dans *« ce beau slogan »* le rappel implicite de divergences anciennes mais l'expression d'un *« gentil clin d'œil »*, salué par Bernard Thibault comme *« une aspiration à l'unité »*. Avant l'acclamation d'un dirigeant de la CFDT – une première historique dans l'histoire des congrès de la CGT –, l'ovation quasi unanime réservée à Emilio Gabaglio, le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES) à laquelle la CGT devrait prochainement adhérer, avait déjà fourni une nouvelle preuve de l'évolution sensible des mentalités au sein de la CGT.

Les invités de marque ayant été généreusement salués, les délégués pouvaient désormais se consacrer à leur nouvelle idole, Bernard Thibault, élu à l'unanimité, vendredi, à la tête de la confédération. Devant une salle enthousiaste, tremblant sous le volume des cornes de brumes, des applaudissements et des *« Tous ensemble ! »* tonitruants, la figure emblématique du mouvement social de l'hiver 1995 est alors montée à la tribune prononcer ses premiers mots de secrétaire général officiel : *« Les trains sont quand même plus silencieux quand les cheminots sont en grève. »*

DÉPART « SANS ÉTAT D'ÂME »

Dans un hommage émouvant rendu à son prédécesseur, Louis Viannet, M. Thibault n'a pas manqué de saluer *« l'apport essentiel à la CGT et au syndicalisme »* et le *« pragmatisme »* d'un *« dirigeant un peu iconoclaste »*. Moins solennel, il a ensuite dévoilé ses talents d'imitateur devant une assistance hilare, en reprenant les gestes et les expressions de l'ancien secrétaire général, amateur de *« tableaux sur l'état de la réflexion »* et *« d'issues pour conclure »*. Lui adressant enfin toute sa reconnaissance pour les conditions dans lesquelles le changement de secrétaire général s'était produit, Bernard Thibault a terminé son discours dans les bras de *« Louis »*, avant de lui remettre un panier remplis de champignons, *« si, d'aventure, le gibier se faisait rare »*.

A son tour acclamé, celui qui fut le secrétaire général de la CGT pendant six ans assurait les congressistes qu'il partait *« avec émotion, mais sans état d'âme »*. Le congrès s'achevait au son de *La Marseillaise* et de *L'Internationale*.

Alexandre Garcia



Le projet d'un contrôle parlementaire accru des dépenses publiques déplaît à Bercy

CONTRÔLER les dépenses publiques et leur efficacité : le projet de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, qui rêve de voir les parlementaires exercer enfin, pleinement, leur pouvoir en ce domaine, est ambitieux. Mais mal engagé. A peine lancé – le groupe de travail parlementaire a remis ses propositions sur le sujet le 27 janvier (*Le Monde* du 28 janvier) –, il doit déjà affronter de multiples blocages. Du côté des parlementaires d'abord. Le RPR et Démocratie libérale (DL) sont pour l'instant absents de la mission d'évaluation et de contrôle – MEC – mise en place au sein de la commission des finances, conformément aux propositions de M. Fabius, mercredi 4 février, afin d'évaluer l'efficience des politiques publiques.

Laurent Dominati (DL, Paris) en réclame la présidence, alors que celle-ci doit normalement être partagée entre le président de la commission des finances, Augustin Bonrepaux, et un membre de l'opposition qui devrait être l'ancien rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne). M. Dominati veut obtenir réparation : il n'apprécie pas les propositions faites par M. Fabius, après le débat sur le PACS, pour limiter le temps de parole accordé à l'opposition, notamment pour les motions de procédure. La majorité ne lui laissera sûrement pas le pouvoir de choisir les politiques publiques qu'il entend contrôler. *« Le Parlement ne peut jouer son rôle si l'opposition n'y a pas un pouvoir fort. En Allemagne, c'est toujours l'opposition qui préside la commission des finances. Nous voulions marquer le coup. Quoi qu'il en soit, nous désignerons la semaine prochaine des représentants à la MEC. Mais s'il s'avère que la mission ne sert à rien, nous nous en retirerons »*, a assuré M. Dominati.

Le groupe RPR doit désigner, mardi 9 février, ses représentants à la MEC ainsi que son coprésident. Le RPR assure ne pas l'avoir fait plus tôt à cause d'une simple confusion : il a cru que la modification du règlement intérieur proposée par M. Fabius pour limiter le temps de parole en séance devait aussi concerner la réforme du contrôle budgétaire. Le RPR attendait donc que le règlement soit modifié pour se mettre au travail. *« Philippe Auberger a quand même assisté à la première réunion de la MEC jeudi matin »*, souligne Didier Migaud, rapporteur général de la commission des finances et de la MEC.

« UN OBJECTIF DE TRANSPARENCE »

Quant à l'UDF, si elle a jusqu'à présent joué le jeu, ce n'est pas sans réserves. *« Il doit y avoir un objectif de transparence. Notamment, il faut que le gouvernement et la Cour des comptes nous remettent leurs rapports, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le sort qui sera fait au rapport Roché sur la fonction publique aura valeur de test : s'il ne nous est pas remis dans sa version intégrale, nous plierons bagage »*, considère Pierre Méhaignerie (UDF, Ille-et-Vilaine).

Les premiers thèmes de travail choisis jeudi par la MEC ne comblent pas les attentes de M. Méhaignerie, mais il espère qu'une fois le système rodé, la MEC se penchera sur des sujets plus stratégiques. La MEC va d'abord décortiquer la politique autoroutière française – Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, devrait être auditionné le 18 février à ce sujet – avant d'aborder deux autres dossiers : l'avenir de la fonction publique dans le cadre du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie, et les moyens attribués à la police et la gestion de ses effectifs.

A leur décharge, les parlementaires manquent de données, ce qui les empêche d'envisager un travail sérieux sur bon nombre de sujets. En 1998, Bercy avait refusé à la commission des finances d'utiliser ses bases de données. Cette demande sera bientôt réitérée, mais son issue laisse peu d'espoir à M. Migaud : *« Chacun est occupé à préserver la plénitude de ses prérogatives. »*

Bercy est d'ailleurs plus que réticent à l'égard de certaines propositions de M. Fabius qui demande des modifications des textes régissant le vote du budget. Ainsi, Dominique Strauss-Kahn ne veut pas voir les pouvoirs du gouvernement entamés en matière de régulation, cette procédure qui lui permet de revenir sur des crédits pourtant votés par le Parlement. Le ministre de l'économie ne voit pas non plus d'un bon œil la demande des parlementaires de pouvoir voter des redéploiements de crédits. Autant d'éléments qui devraient freiner les ardeurs parlementaires.

Virginie Malingre

L'ordre des médecins n'est plus hostile à la maîtrise des dépenses de santé

LE PRÉSIDENT du conseil national de l'ordre des médecins, Bernard Glorion, appelle les médecins libéraux à accepter leur *« responsabilité économique »*, dans un entretien publié, vendredi 5 février, par *Le Quotidien du médecin*. La décision du Conseil constitutionnel de supprimer le dispositif de sanctions financières les *« place aujourd'hui devant une responsabilité nouvelle*, affirme-t-il. *Ils doivent réfléchir à la façon d'autoréguler les dépenses et être capables de maintenir les dépenses de soins dans une enveloppe donnée »*.

C'est la première fois que l'ordre accepte la définition d'enveloppes de dépenses. Le professeur Glorion juge qu'*« il serait regrettable de ne pas avoir fait une tentative pour sauver un système qui repose sur la solidarité. L'entrée des assurances privées peut se concevoir, mais on risque de créer à terme un système nouveau qui conduira à une discrimination sociale »*.

DÉPÊCHES

■ **NORD : Gérard Donnay, ancien président RPR du conseil général du Nord, a annoncé,** vendredi 5 février, son intention de renoncer à son mandat de conseiller général de Lille-Centre. Il est par ailleurs député européen et conseiller régional et devait se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats. Son retrait devrait provoquer d'ici deux mois une élection cantonale partielle à Lille.

■ **SONDAGE : Jacques Chirac et Lionel Jospin perdent** chacun deux points de confiance dans le dernier sondage de la Sofres, réalisé du 27 au 29 janvier auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro Magazine* du 6 février. Le président de la République recueille 52 % de bonnes opinions (contre 46 % de mauvaises) ; 61 % des personnes interrogées font confiance au premier ministre (contre 37 % qui ne lui font pas confiance).

■ **ALLIANCE : Eric Raoult, secrétaire national du RPR aux fédérations, a dénoncé,** vendredi 5 février, la volonté de l'UDF de faire une liste autonome aux européennes : *« L'Europe vaut mieux que les intérêts d'une boutique. »* Il faut une *« forte présence »* de la droite au Parlement européen *« pour aider le chef de l'Etat face à des premiers ministres qui sont souvent plus roses que tricolores, plus pour une Europe sociale-démocrate que pour les valeurs nationales de leurs pays »*, a ajouté M. Raoult.

■ **CONJONCTURE : Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, a affirmé,** vendredi 5 février, qu'il est *« très important »* que le moral des ménages soit bon, mais qu'il est aussi essentiel que *« les entreprises se réveillent »*.



En Rhône-Alpes, le RPR et les millonistes ignorent les offres de coopération d'Anne-Marie Comparini

LYON
de notre correspondant régional

« Nous avons accompagné l'exécutif jusqu'au bout pour l'aider à remettre en marche l'institution régionale », commente Bernard Soulage, président du groupe socialiste, après l'élection des bureaux des onze commissions du conseil régional Rhône-Alpes. Depuis vendredi 5 février, la gauche non communiste et les Verts détiennent tous les postes de président et de vice-président, contrôlant ainsi l'ensemble du dispositif délibératif de l'assemblée.

Elue présidente de la région Rhône-Alpes le 8 janvier grâce aux voix de la gauche, Anne-Marie Comparini (UDF) n'a pas réussi à convaincre les élus de la droite « milloniste » et le RPR d'occuper, comme elle le leur proposait, des postes de responsabilité au sein des commissions thématiques. Dans un communiqué, Mme Comparini a déploré *« qu'une nouvelle fois des manœuvres politiciennes venant de Paris »* soient à l'origine de cette situation.

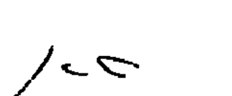
En s'abstenant de présenter des candidats et en ne participant à aucun vote, le RPR a notamment voulu lui signifier que l'exécutif UDF qu'elle anime restera, tout au long de sa mandature, *« l'otage »* de la gauche. Selon les élus RPR et apparentés, *« l'intransigeance »* du PS a rendu impossible l'application d'une représentation proportionnelle équitable entre les groupes de l'assemblée régionale. De leur côté, les amis de Charles Millon ont souligné que *« Mme Comparini paie cash le premier acompte de son alliance scandaleuse avec la gauche, confirmant, au mépris de ses électeurs, sa compromission avec ses adversaires politiques d'hier »*.

La stratégie d'isolement de la présidente de la région imaginée par les « millonistes » et la position adoptée par le RPR compliquent davantage encore l'action de Mme Comparini. Depuis un mois, elle n'est toujours pas parvenue à rallier à sa démarche de nouveaux conseillers de droite. Elle ne cesse pourtant de répéter que sa ligne politique n'a pas varié : *« Je n'abandonne en rien les convictions de mon camp »*, martèle la présidente de Rhône-Alpes. Elle a annoncé qu'elle reprendra, notamment lors de la présentation de son budget les 11 et 12 mars prochain, tous les engagements de campagne de la droite pendant la campagne des régionales en mars 1998. Mme Comparini faisait alors partie de l'équipe qui soutenait Charles Millon, avant de dénoncer, peu après, son alliance avec le Front national.

Claude Francillon







SANTÉ Dix-huit ans après l'apparition du sida en France, l'épidémie entre dans une nouvelle phase. A la période d'euphorie qui avait accompagné l'introduction des trithérapies a succédé un désenchantement teinté d'inquiétude. ● CERTES, CES NOUVELLES MOLÉCULES ont considérablement amélioré le pronostic vital, mais ce sont des médicaments difficiles à supporter. On sait aujourd'hui qu'il faudra les prendre très longtemps, toute la vie peut-être. ● AUTRE MOTIF D'INQUIÉTUDE : le manque criant de structures de prise en charge médico-sociale pour les patients les plus démunis, afin de les persuader de prendre leurs traitements et de les réinsérer socialement. ● LES ASSOCIATIONS d'aide aux malades connaissent aussi de graves difficultés, conséquence justement de l'euphorie provoquée par les trithérapies et de la démobilisation qui s'ensuivit.

Les malades du sida entre l'espoir, la lassitude et l'inquiétude

Grâce aux trithérapies, le pronostic vital des patients s'est grandement amélioré, mais persistent de graves difficultés liées aux médicaments eux-mêmes, au manque de structures de prise en charge et à la démobilisation des associations

« LE DISCOURS EUPHORIQUE de 1996 a soulevé beaucoup d'espoir. On ne se rend pas compte à quel point c'est difficile à entendre pour les malades ! » : François sourit quand même, mince, trop mince; sage et doux-amer. Avec ses quatorze années de séropositivité, ses dix ans de traitement, il a, dit-il, *« une expérience professionnelle du sida »* et s'exaspère d'entendre dire partout que le fléau est vaincu. *« On y a tous cru. Puis, très vite, chacun a suivi des parcours très différents. Certains ont continué à mourir, d'autres se sont miraculeusement remis, beaucoup pataugent, comme moi. Il y a un an et demi, l'hôpital s'était vidé, aujourd'hui, ça revient. On a atteint un plateau, on piétine, alors quand on nous dit "ça va", on se sent plutôt largués. »*

L'état de grâce est terminé. Il a duré trois ans. Lorsque, au début de 1996, de nouvelles molécules « miracle », les antiprotéases, ont donné enfin aux médecins un outil efficace pour lutter contre le virus du sida, un immense soulagement s'est emparé du monde médical, jusque-là démuni. *« J'avais deux décès par semaine, c'était un tourbillon, un cauchemar, je n'en pouvais plus »*, se rappelle le docteur Marc Bary. En quelques mois, les malades reviennent à la vie, récupèrent leurs défenses immunitaires, le virus recule, les maladies opportunistes disparaissent.

Le sida éradiqué ? On le croit, brièvement. On s'aperçoit vite que les trithérapies associant plusieurs molécules, dont les fameuses antiprotéases, remettent les malades sur pied mais ne les guérisssent pas. Le virus reste tapi dans les cellules, prêt à se multiplier dès qu'on relâche les traitements. Mais le message est passé. Pour l'opinion, le mal est vaincu. Pour les pouvoirs publics, l'état d'alerte maximal est fini. Le sida, dit-on, est devenu une sorte de maladie chronique, comme le diabète ou l'hypertension, banal. Il suffit de se soigner. Ce n'est pas si simple.

Trois ans plus tard, malades et médecins déchantent. Le soulagement persiste, mais l'inquiétude revient. Les décès ont diminué de 68 %, même si on meurt encore du sida (800 par an). Mais les contaminations continuent au même rythme – 5 000 à 6 000 par an. Mathématiquement, la population des personnes infectées augmente, et avec elle le risque de contracter le virus, ce d'autant plus que la vigilance se relâche. *« On voit des gens qui prennent des risques, y compris dans les groupes les plus exposés, ce qui est un peu déprimant »*, soupire le professeur Willy Rozenbaum (hôpital Rothschild, Paris). *« La situation de l'épidémie est très fragile. Il faut qu'on se mette dans une situation d'action continue et permanente de prévention. Ça ne l'a jamais été et ce n'est plus à la mode ! »*

Pire, les trithérapies n'ont pas tenu toutes leurs promesses et commencent à montrer leurs limites. Les échecs et les échappements au traitement se multiplient, au point d'atteindre 30 % à 40 % des cas. Des résistances apparaissent (*Le Monde* du 6 février), obligeant les médecins à jongler avec les médicaments : des trithérapies (trois molécules différentes), on passe aux quadri, penta, voire gigathérapies – 9 molécules ! *« On arrive à un plateau, il faudrait de nouvelles molécules pour surmonter les impasses thérapeutiques. On crie tous un peu au secours »*, avoue le professeur Michel Robineau (hôpital Avicenne, Bobigny). Depuis peu, les services spécialisés des hôpitaux, qui s'étaient vidés, se regarnissent. *« Il y a à nouveau des hospitalisations, pour des malades architraités en bout de course »*, note le docteur Myriam Kirstetter (hôpital Saint-Antoine, Paris).

> « On y a tous cru. Puis, très vite, chacun a suivi des parcours très différents »

Autre source d'échec : les effets secondaires. Les trithérapies, admettent les médecins, sont de véritables « bombes chimiques ». Outre les allergies, elles provoquent, dans un cas sur cinq, des lipodystrophies : le malade s'enrobe de graisse au niveau du tronc, alors que son visage se creuse et que ses membres maigrissent. On observe une augmentation des graisses, du cholestérol dans le sang, sans trop savoir pourquoi. *« Le traitement, c'est la vie, mais il nous transforme en mutants »*, dit Mariano, 40 ans, dix ans de sida. Diabètes, insuffisances rénales, accidents cardiaques, lymphomes, troubles mentaux, de nouvelles pathologies apparaissent ainsi dans le sillage du sida, plongeant médecins et malades dans le désarroi. *« On joue un peu avec le feu »*, confesse le professeur Pierre Jouannet, qui dirige le service d'histo-embryologie-cytogénétique de l'hôpital Cochin (Paris).

Plus grave encore, la mauvaise observance des traitements obère l'avenir de l'épidémie. Contrairement à de nombreuses maladies, le sida ne tolère pas l'à-peu-près. Le virus mute dès que la puissance du traitement diminue. *« Alors que, dans la plupart des maladies, un suivi de 70 % suffit, pour le sida il faut prendre 95 % du traitement »*, explique le professeur Rozenbaum.

Le traitement est désagréable et très contraignant. Il s'accompagne de nausées, de diarrhées, de maux de tête et de fatigue. Il exige des horaires stricts, un régime alimentaire (plus d'alcool, moins de graisses, etc.), une bonne hygiène de vie, et se révèle incompatible avec beaucoup d'autres médicaments. *« C'est une vraie logistique »*, explique François. Tous les malades l'avouent : à un moment ou à un autre, ils oublient, font une pause ou arrêtent carrément. Même ceux qui ont frôlé la mort, lorsqu'ils vont mieux, reprennent goût à la vie, sortent, s'amusent, finissent à la longue par lever la garde. *« Il y a des moments fragiles. Après six mois, neuf mois de traitement, lorsque ça marche, le sida redevient une maladie abstraite »*, observe le docteur Kirstetter.

Pour convaincre les patients, la seule recette est le dialogue, le suivi. Il faut préparer, convaincre, expliquer, rabâcher, écrire à ceux qui loupent un rendez-vous. Les consultations s'allongent. L'ennui est que, le nombre des personnes traitées augmentant, on manque de plus en plus de médecins formés. Dans les hôpitaux, les files actives ont crû de 40 % à 50 %, les spécialistes sont débordés. *« On attend de plus en plus »*, témoignent les malades.

En ville, les généralistes compétents sont rares. *« Il y a très peu de médecins de ville impliqués, et ils ont tendance à se désinvestir »*, regrette Willy Rozenbaum. Normal : le traitement est complexe, coûteux, les consultations longues, et la maladie sent le soufre. Bref, le sida n'est ni rentable ni gratifiant. Certains hôpitaux comme Pasteur ont même décidé de ne plus le soigner et renvoient les malades sur l'Assistance publique... Pour améliorer l'observance, la plupart des services spécialisés ont créé des consultations d'aide à la prise de médicaments, regroupant autour des malades médecins, infirmières, pharmaciens, psychologues, etc. Mais, à moins d'être coercitifs, ces dispositifs fonctionnent mal : *« Les patients qui en ont le plus besoin ne comprennent pas l'intérêt de venir »*, regrette Nadine Balcon, surveillante en chef à l'hôpital Rothschild.

La population victime du sida a changé. Tous les médecins, toutes les associations le constatent. Comme toutes les épidémies, celle du sida touche en priorité les personnes les plus vulnérables, les moins bien informées, les moins suivies médicalement. Aujourd'hui débarque dans les hôpitaux une population de précaires : exclus, SDF, toxicomanes, « sauvageons », migrants, etc., qui n'ont souvent ni les moyens ni le ressort psychologique de se soigner. *« Les supersympas malades homos qui font la bise à tout le monde, à l'hôpital, ce n'est plus la majorité*, constate François. *On voit de plus en plus de gens si pauvres que la maladie n'est pas la priorité. Il faut d'abord manger, trouver un toit, s'habiller. »*

Pour les malades les mieux intégrés, vivre avec le sida n'est déjà pas facile. Pour les laissés-pour-compte, c'est, dit un animateur social, *« la cerise sur le gâteau »*. Les premiers se découragent, les seconds refusent simplement d'entrer dans le système de soins. Ils ricochent sur l'hôpital ou les services sociaux et repartent dans la nature, où ils continuent de répandre le virus.

Pour les médecins comme pour les associations, qui ont longtemps assuré le relais avec les malades et joué un rôle actif dans la prévention, cette nouvelle population est un casse-tête. *« On est au carrefour de toutes les difficultés*, soupire Hugues Charbonneau, directeur d'Ensemble contre le sida. *Jusqu'en 1996, les gens venaient vers nous. Aujourd'hui, c'est aux associations d'aller vers les gens. »* « *C'est une misère qu'on est loin d'imaginer*, résume Nadine Balcon. *Ils jouent avec leur vie et avec celle des autres. Ils vont créer des virus résistants. On risque d'être submergés par le social, plus que par le médical.* » Ce retour de bâton, tous les acteurs du sida le redoutent. Les trithérapies permettent de gagner du temps, de prolonger la vie des personnes infectées. Mais l'épidémie persiste et le risque est grand de la voir repartir. Entre le virus et la recherche, la course de vitesse a repris. *« Si on veut guérir, il faut que s'ajoutent de nouvelles thérapies*, explique le professeur Jean-Paul Levy, directeur de l'Institut de génétique moléculaire à l'hôpital Cochin. *L'idée que le problème est réglé est fausse et redoutable. »*

Véronique Maurus

Le temps des multithérapies

Après les premières molécules utilisées dans le traitement du sida – les inverses transcriptases, AZT –, d'autres molécules comme l'Epivir ou le Videx ont été introduites, sans modifier fondamentalement les traitements. On a parlé de bithérapies. La révolution a été l'arrivée, en 1996, des antiprotéases (Norvir, Crixivan, etc.). L'association de ces nouveaux médicaments avec deux des précédents au sein de trithérapies a permis aux malades, dans une majorité de cas, de reconstituer leurs défenses immunitaires et d'éliminer de nombreuses maladies opportunistes (pneumocystose, mononucléose, tuberculose, etc.) qui les faisaient mourir en masse. Aujourd'hui l'éventail des molécules s'est élargi : une quinzaine de médicaments permettent des combinaisons multiples : tri, quadri, pentathérapie... Pour autant, aucun protocole n'est parvenu à ce jour à éradiquer complètement le virus, qui reste tapi dans l'organisme malgré les traitements.

En France, environ 120 000 personnes séropositives vivent en étant infectées par le VIH. On compte environ 20 500 patients qui ont développé un sida clinique. Au cours du premier trimestre 1998, on a recensé 1 100 nouveaux cas de sida cliniquement déclarés, soit 2,5 fois moins qu'au cours du premier semestre 1996.

Le sas du Moulin-Joli

Dans le onzième arrondissement de Paris, au fond d'une petite rue misérable qui sent la pauvreté et la détresse, le centre du Moulin-Joli tente d'accrocher les patients démunis. Toxicomanes (60 %), prostituées (20 %), migrants (20 %), sans travail et sans domicile (70 %), la moitié d'entre eux sont infectés par le sida ou par l'hépatite C, un tiers cumulent les deux. *« Ici c'est un sas*, explique le docteur Marc Bary. *On offre d'abord un accueil sans contrepartie, puis, lorsque la demande s'est développée, on offre une prise en charge médicale. Mais c'est très long. Dès qu'on démarre un traitement de substitution à la drogue, il faut en moyenne 300 jours pour amener les patients à prendre un traitement rétroviral. »*

Arc en ciel, un lieu de paroles

REPORTAGE

> « Tu veux être comme avant ? Non, tu ne seras jamais comme avant d'avoir chopé le virus !»

AU FOND d'une cour miteuse, un petit immeuble chaleureux illumine la nuit comme un fanal. Bois blond, murs ocre peints à l'essuyé, éclairages savants, fauteuils élégants, on croirait un bistrot à la mode. Dès l'entrée, affichée sur un paravent, une simple note ramène, d'un frisson, à la réalité. Elle rappelle que Valérie, trente-sept ans, est morte cette semaine et qu'une réunion se tiendra mercredi en son souvenir.

Au 52, rue du Faubourg-Poissonnière, Arc en ciel, n'est pas un club comme les autres. Créé en 1996 par l'association Aides-Ile-de-France pour redonner goût à la vie aux malades du sida, il a un restaurant, une salle de gymnastique, un atelier théâtre. Mais les décorateurs et les animateurs ont beau faire, ce lieu de vie reste hanté par la mort.

« Ce que je ne comprends pas, dit Slimane, la tête baissée, *c'est que des gens jeunes, qui suivent régulièrement leur traitement, et qui n'ont pas une vie trop désordonnée, meurent quand même. Ça me paraît incorrect. »* Dans la bibliothèque, le silence s'est fait. Ce soir, le groupe de parole « suivi du traitement » est un peu perturbé.

Richard, psychologue de formation et vétéran de la maladie, répond prudemment : *« Il y a des gens qui échappent au traitement, et il y a des épisodes fulgurants, comme Valérie. Elle était fatiguée, elle s'est effondrée. Mourir du sida aujourd'hui, c'est plus rare, mais ça arrive. »* Autour de lui vingt-cinq personnes piquent du nez.

« C'est peut-être dû à une mauvaise prescription », ose Olivier. Richard se détend, on revient en terrain balisé : oui, certains médicaments ont des effets secondaires ennuyeux, mais maintenant on peut changer de traitement, discuter avec le médecin, *« si tu prends ton traitement normalement, tu n'es pas malade... »*.

« Et peut-on changer de médecin ? » demande Isbelle, qui vient pour la première fois. Elle démarre une trithérapie et en a assez de se réveiller au petit matin pour avaler ses gélules, alors qu'elle n'arrive pas à s'endormir le soir, pour cause d'angoisse. Son médecin ne l'écoute pas ; *« Calmez-vous ! il me dit »*, elle voudrait qu'il *« s'occupe aussi un peu de la tête »*, et des réalités sociales : *« Ils vous disent : mangez !, mais si vous n'avez pas de fric ? »*

HANDICAPS SOCIAUX

La maladie précarise, malgré les traitements. *« Ils permettent d'aller mieux, mais pas suffisamment pour être capable de travailler régulièrement »*, explique Jean-Christophe, directeur d'Arc en ciel. Beaucoup de malades ont perdu leur emploi, leur compagnon, leur appartement, ils ont accumulé des dettes, les assurances les récusent, ils n'ont accès ni aux crédits ni aux mutuelles, et survivent avec, au mieux, une allocation adulte handicapé (4000 francs par mois), qui n'est pas cumulable avec un salaire.

Arc en ciel, créée initialement pour aider les « malades bien portants » à se nourrir correctement, à recréer des liens sociaux, bref, à être « mieux dans leur tête » afin de mieux se soigner, s'est transformée peu à peu en centre de réinsertion. *« On réunit de plus en plus tous les handicaps sociaux »*, dit Jean-Christophe. Il vient de la banlieue lyonnaise où il dirigeait une antenne sociale. *« Ce sont les mêmes difficultés*, dit-il, *avec, en plus de la maladie, la fatigabilité qui persiste et bloque tous les projets »*

Dans la bibliothèque, le groupe de parole évacue une à une les angoisses. Philippe a raté trois prises de médicaments, par ras-le-bol, Isabelle n'a plus d'appétit et saute systématiquement sa dose du matin, Hubert vient de démarrer une quadrithérapie, il s'inquiète de ses réactions, de la tension intérieure, permanente, qui lui fait parfois perdre le contrôle de lui-même. *« Est-ce les médicaments ? »*

« C'est plutôt l'angoisse, ou un début de dépression, c'est normal, répond Richard.

– Je voudrais que quelque chose bouge, soupire Hubert, *je voudrais tant ressentir un soulagement, respirer à fond, reprendre un souffle.*

– Il faut dédramatiser, se dire que ça pourrait être pire et intégrer le traitement dans la vie quotidienne, répond Richard. *Mais si tu veux être comme avant, non, tu ne sera jamais comme avant d'avoir chopé le virus ! »* Slimane le coupe : *« C'est comme retrouver sa jeunesse... »* Tous sourient. Ils ont en moyenne trente ans...

V. M.

Les colères d'Arthur, sous traitement depuis neuf ans

« LE SIDA passe les frontières, il n'en a rien à faire des effets de mode ! » Arthur est en colère. Ce qui le scandalise, c'est le désengagement général vis-à-vis de l'épidémie. L'Etat, dit-il, ne fait plus de campagnes de prévention, ou il les fait mal, et cherche à se défausser de ses responsabilités vers la médecine privée, les associations sont désertées par les volontaires, le public s'est totalement désensibilisé. *« Ce qui était une amélioration des soins est devenue une contre-arme de communication ! »*

PORTRAIT

> « Je gère une entreprise avec une maladie au long cours, la vie n'est plus normale »

Lui ne se fait guère d'illusion. A trente-huit ans, il a l'air d'en avoir cinquante. *« On vieillit avec le VIH. On fera un cancer de la prostate quinze ans avant les autres ! »* Cela fait neuf ans qu'il prend des gélules : d'abord l'AZT, puis une bithérapie, une première trithérapie qu'il ne supportait pas, maintenant une seconde qui passe mieux : *« C'est le jackpot ! »* Entre-temps, il a développé une maladie pulmonaire qui lui vaut une chimiothérapie toutes les trois semaines, puis une ostéonécrose qui l'empêche de marcher et le traîne chez le kinésithérapeute tous les deux jours.

« Je gère une entreprise, dit-il, *avec une maladie au long cours, la vie n'est plus normale. »* Il travaillait dans l'immobilier, il a dû arrêter, et voudrait bien reprendre, mais comment ? *« J'ai parfois des moments de fatigue intense, je m'écroule. »* Alors il se débrouille avec son allocation de handicapé. Ce n'est pas un cas social, d'autres, dit-il sont beaucoup plus à plaindre. *« Il faut faire des choix, renoncer à beaucoup de chose, les voyages, les sorties, l'alcool, la vie sexuelle. »* Il tient le coup, parce que, dit-il, il est *« carré dans sa tête »* et très bien entouré affectivement.

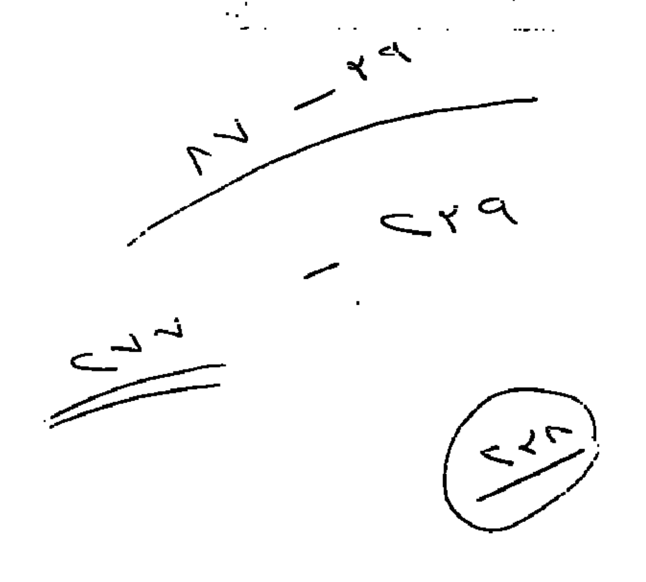
Mais *« il y a mille raison de ne pas accepter la réalité »*. Il y a des moments où on est en révolte contre son propre sida, d'autres où on se met en week-end de traitement – *« il faut bien s'organiser une porte de rêves »*. D'autres enfin où on s'interroge : *« Pourquoi avoir envie d'avoir un peu plus de temps à vivre ? »* S'il n'y a personne autour, si la vie est vide, sans saveur ni projet, pourquoi en effet ?

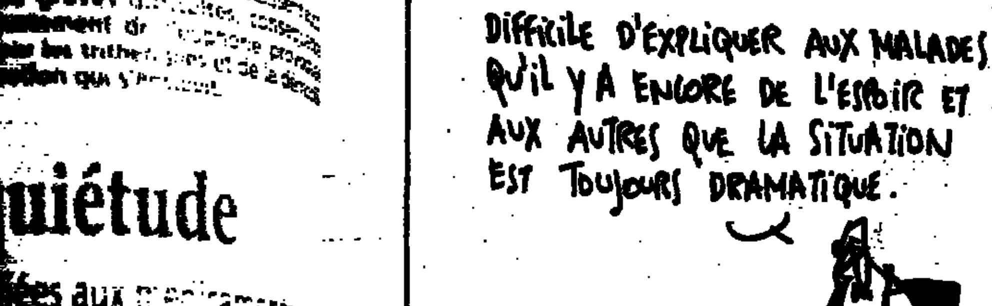
UN PEU DE BON TEMPS

Lui a choisi de *« s'offrir encore un peu de bon temps »* ; il cultive des narcisses en pot, soigne son appartement, lit, écoute de la musique, et continue de militer à Sida-Infoservice. Pour les autres, les jeunes, la nouvelle génération qui n'a jamais vu à la télévision de morts du sida et recommence à s'égarer dans le rêve artificiel, l'alcool, l'ecstasy, tout ce qui favorise les comportements à risque.

Il est serein, sauf là-dessus. La guerre contre la maladie, c'est son combat quotidien. Il enrage de voir l'épidémie profiter du relâchement général pour reprendre insidieusement le dessus. *« On brandit la baisse des décès, sauf qu'il y a encore 6 000 contaminations par an ! Ces 6 000 contaminés, il faudra les gérer, ce sont des postadolescents ! Et si le sida continue de se banaliser, combien seront-ils dans dix ans à vivre ma vie ? »*

V. M.





Des naissances moins risquées

VANESSA est un peu la championne de la malchance. A vingt-six ans, sa vie semblait toute tracée : employée de bureau, mariée, tranquille. Mais son mari la quitte. Un rapport à risque, un accident de préservatif, et tout bascule. Vanessa devient séropositive. *« C'est une maladie vache,* dit-elle, *on se sent puni. »* C'était il y a trois ans. Depuis son mari est revenu. Il est séronégatif. Ils veulent un enfant. Ce n'est pas recommandé, elle le sait. Pourtant, elle ne se soigne que pour ça. *« Sinon, c'est trop dur, ce traitement qui me fait vomir tous les matins, comme si j'étais enceinte, justement ! »*

Un cas désormais classique. Depuis l'arrivée des trithérapies en 1996, les demandes de grossesse ne cessent d'augmenter, note le docteur Laurent Mandelbrot, gynécologue à l'hôpital Cochin (Paris). *« Les gens vivent, ils veulent un enfant à moindre risque, c'est naturel. Jadis, c'était confidentiel ; c'est devenu courant »*, confirme le professeur Pierre Jouannet, qui dirige le service d'histologie dans le même hôpital. Chacun sa spécialité : le premier s'occupe des femmes séropositives, enceintes (40 % découvrent leur séropositivité à cette occasion) ou désireuses de l'être ; le second des couples dont l'homme est infecté et la femme indemne. Dans les deux cas, la transformation du sida en maladie au long cours a bouleversé les donnés.

D'abord, car les chances de survie des parents atteints sont beaucoup plus fortes. Ensuite, parce que les techniques ont progressé et permettent de limiter les risques de transmission. Pour les femmes séropositives, le traitement à l'AZT pendant la grossesse avait déjà réduit l'incidence des transmissions à l'enfant à 6 %. On sait, depuis, la diminuer encore grâce aux césariennes programmées. Actuellement, il est compris entre 2 % et 3 %, estime le docteur Mandelbrot. Reste un problème : les trithérapies. On ignore, faute de recul, les effets potentiels de ces traitements lourds sur les enfants à naître. Mais les médecins sont très réticents. *« Tout le monde est trop pressé, on conseille d'attendre un an ou deux pour y voir plus clair. »*

MANQUE DE MOYENS

Dans le cas inverse, où l'homme est infecté, la seule solution pour limiter le risque de contamination verticale était jusqu'ici le don de sperme. Peu de couples s'y résignaient. Une cinquantaine d'enfants sont nés ainsi en France depuis dix ans. Mais, là aussi, les techniques ont progressé. On sait désormais détecter le virus dans le sperme et trier les spermatozoïdes. On pourrait ainsi envisager une fécondation in vitro par micro-injection (un spermatozoïde trié est injecté dans un ovule) en limitant le risque à 1/200 000. Manque le matériel. Les laboratoires spécialisés, comme celui du professeur Jouannet, ne peuvent *prendre le risque – même minime* – d'infecter les incubateurs utilisés par les couples sains. Il faudrait donc doubler les équipements. Là, les autorités sanitaires bloquent. Tout est prêt, une centaine de couples attendent, se désole le professeur Jouannet, *« mais on a l'impression que personne n'a envie de traiter ce problème, au niveau institutionnel. Quand on parle de VIH et de procréation, cela devient explosif »*.

V. M.

Les associations aux prises avec de graves difficultés

AIDES, Act Up, Arcat Sida, Sol en si, Ensemble contre le sida (ECS), Solidarité Sida... En 1994, quelque 250 associations jouaient un rôle précieux dans la lutte contre le sida. Peuplées pour l'essentiel de malades appartenant à des milieux privilégiés et à des groupes (homosexuels, hémophiles) solidaires et organisés, les associations ont, dès la découverte du virus, en 1985, coopéré avec les médecins et la recherche pour comprendre, soigner et prévenir l'épidémie. Elles ont ainsi largement contribué à la mise en place non seulement de traitements efficaces, mais aussi de nouvelles relations entre les malades et le corps soignant, plus égalitaires, fondées sur l'information, l'échange et la tolérance réciproque.

MOINS DE MILITANTS ET D'ARGENT

Ces acquis demeurent. A l'échelle de l'histoire médicale, la lutte contre le sida est, tout au moins dans les pays riches, un succès, même s'il reste à confirmer. Mais ce succès, paradoxalement, a cassé les associations. L'arrivée des trithérapies en 1996 et l'euphorie qui a suivi ont démobilisé les troupes déjà décimées par le fléau. La plupart des fondateurs étaient morts, et les survivants, épuisés, se sont éloignés. *« C'est érodant de parler tout le temps de la mort »*, soupire un de ces vétérans. Aides, entre autres, a perdu plus de 1 000 bénévoles en deux ans tandis qu'il réduisait ses salariés de moitié, faute d'argent.

Croyant le sida vaincu, le public s'est lui aussi détourné : les dons ont chuté. Le fiasco du troisième Sidaction, en 1996, et l'affaire de l'ARC, n'ont rien arrangé. Seul Ensemble contre le sida (ECS), présidé par Pierre Bergé, a réussi à tirer son épingle du jeu et à canaliser l'essentiel des fonds privés, qu'elle redistribue aux autres associations, d'ailleurs de moins en moins nombreuses. Cent cinquante structures survivent sur tout le territoire, pour la plupart spécialisées dans un service précis : hébergement, suivi à domicile, services sociaux, prévention, information.

Toutes se débattent dans des problèmes financiers et d'organisation désespérés. Sida Info service et son numéro vert (0-800-840-800), financé par des fonds publics, n'a plus les moyens de faire de la publicité : les appels diminuent, sauf, signe des temps, sur la ligne spécialisée dans les problèmes juridiques et financiers... Aides Ile-de-France a dû réduire son budget de 40 % en 1998 et peine à financer son centre Arc en ciel. *« Les entreprises que nous contactons,* explique son vice-président, *nous répondent carrément que le sida n'est plus à la mode ! »*

Au moment où l'épidémie se diffuse et se déplace, touchant de plus en plus les catégories démunies, et gonflant les besoins d'accompagnement social, les associations ont beaucoup de mal à s'adapter, faute de moyens, mais aussi faute de relais dans ces catégories sociales. *« La lutte contre le sida trouve ses limites, car on entre dans la lutte contre la précarité,* constate Hugues Charbonneau, directeur d'ECS. *On est à un tournant et, pour le moment, on piétine. »*

V. M.

Maurice Papon qualifie de « malheureuse soirée » la répression sanglante du 17 octobre 1961

« Tenir Paris » aurait dit de Gaulle à l'ancien préfet de police de Paris

Présent lors de la deuxième journée du procès pour *« complicité de diffamation »* qu'il intente à Jean-Luc Enaudi, l'ancien préfet de police de Paris Maurice Papon a rejeté en bloc toutes les accusations formulées à son encontre. Il a au contraire expliqué, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris présidée par Jean-Yves Monfort, avoir cherché à *« calmer la situation »*.

VISIBLEMENT bien remis d'une *« grippe aiguë »* qui l'avait empêché d'assister au premier jour d'audience devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, Maurice Papon a donné, vendredi 5 février, sa propre version des *événements du 17 octobre 1961*. Ce jour-là, une manifestation, organisée par le FLN algérien pour protester contre le couvre-feu imposé aux musulmans, est sévèrement réprimée (*Le Monde* des 5 et 6 février).

Devant le tribunal, celui qui était à l'époque préfet de police de la capitale attaque pour *« complicité de diffamation »* Jean-Luc Einaudi, qui, dans un article publié par *Le Monde* (daté 20 mai 1998), affirmait : *« Il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de police agissant sous les ordres de Maurice Papon. »*

Arborant une petite moustache blanche, vêtu d'un costume gris anthracite et portant une cravate noire, Maurice Papon a préparé son intervention comme un professeur prépare un cours : un plan en trois parties, relatant les *« offensives du FLN »*, les *« ripostes du gouvernement français et de ses polices »* et *« la manifestation du 17 octobre, qui aura la vertu de mettre fin au terrorisme FLN »*.

A ce moment de la guerre d'Algérie, le FLN cherche, à en croire Maurice Papon, à *« introduire à Paris la guerre urbaine enseignée par les grands révolutionnaires comme Mao Tsé-Toung, pour créer la panique dans la population »*, mais aussi à éliminer son principal concurrent, le Mouvement national algérien (MNA). Le préfet de police reçoit alors une consigne *ferme du général de Gaulle*, président de la République : *« Tenir Paris. . « Nous devions protéger la population, y compris les Algériens exposés aux rapines et aux exactions du FLN,* explique Maurice Papon. *Nous avions aussi le devoir de restaurer la confiance dans les rangs de la police qui vivait un malaise profond, afin d'éviter des réactions instinctives. »*

Il estime que la manifestation était *« faussement pacifique »*. *« On avait mobilisé tous les Algériens de Paris et de sa banlieue avec l'ordre de se rendre aux rassemblements sans arme,* reconnaît-il. *Mais on ne s'est pas contenté d'"inviter", on a fait pression sur ces travailleurs en les menaçant de sanctions, et les cadres du FLN étaient présents et armés. »* Toujours selon l'ancien préfet de police, les autorités craignaient que la manifestation ne dégénère. *« Que pouvait-il arriver si on était submergé, débordé ? Il s'en est fallu de peu »*, affirme-t-il en évoquant des *« incidents »* au pont de Neuilly, qui auraient opposé les forces de l'ordre aux manifestants. *« Si la masse n'avait pas été arrêtée là, les colonnes s'en allaient envahir les Champs-Elysées en se fanatisant au fur et à mesure de leur progression. »*

Maurice Papon se lève alors avec vigueur pour réfuter la thèse du *« massacre »* avancée par Jean-Luc Einaudi : *« Ce que je repousse énergiquement c'est que ces événements soient le résultat de la colère des gardiens de la paix. Vous les voyez étrangler ou émasculer quelqu'un ? Voyez ce qui se passe en Algérie aujourd'hui, en France on ne peut pas faire ça, c'est inconcevable ! » « Le rapport Mandelkern* [sur le recensement des archives de l'époque] *parle pourtant d'une "répression très dure" »*, rappelle le président du tribunal, Jean-Yves Monfort. *« Pour ma part, j'enlèverais le superlatif »*, répond l'ancien préfet de police.

Au finale, Maurice Papon tire, de ce qu'il qualifie de *« malheureuse soirée »*, un bilan plutôt positif. *« La manifestation comptait environ 20 000 personnes et 11 000 ont pu être dirigées vers des autobus pour les mettre à l'abri dans un certain nombre de centres,* soutient-il. *Ces personnes ont fait l'objet d'examens individuels qui nous ont permis de déceler 2 454 cadres qui ont été rapatriés. » « Comment peut-on expliquer autant d'interpellations avec des effectifs de police limités ? »*, interroge le président. *« Grâce à la bonne volonté des appréhendés, qui n'étaient pas rebelles et étaient bien contents d'être débarrassés de la corvée imposée par le FLN »*, rétorque Maurice Papon.

Les photographies d'Elie Kagan ? « Je n'y crois pas, c'est du montage »

La veille, Jean-Luc Einaudi donnait une version autrement plus dramatique de ces *« rafles massives »* au cours desquelles, selon lui, plus de deux cents personnes auraient été tuées. Mais Maurice Papon n'en est pas à une dénégation près. Il conteste les témoignages qui font état d'une cinquantaine de morts dans la cour d'honneur de la préfecture. *« C'est invraisemblable, pas soutenable,* lâche-t-il. *Il y a eu quelques bagarres et je suis personnellement descendu pour calmer la situation »*. S'il admet désormais le chiffre d'*« une trentaine de morts »* pour l'ensemble du rassemblement, il nie que des corps aient été jetés à la Seine par les forces de l'ordre : *« On a procédé à des identifications et on a décelé des membres du MNA ou de musulmans qui avaient travaillé avec la police, liquidés par le FLN. »*

Maurice Papon rejette en bloc toutes les accusations. Les trois policiers qui dénoncent le *« massacre »* de la cour de la préfecture ? *« Un noyau de gauchistes activistes. »* Les photographies d'Elie Kagan prises pendant la manifestation ? *« Je n'y crois pas du tout, c'est du montage. »* Les témoignages de ceux qui ont assisté aux exactions ? *« Ils sont suspects. Que ne sont-ils venus réclamer à ce moment-là ? Ils auraient dû dénoncer ces crimes. »* Les déclarations critiques de Gérard Monate, à l'époque secrétaire général adjoint du Syndicat général de la police ? *« Il est connu dans un poste de magouilleur à propos de l'affaire Urba. »*

Concernant sa responsabilité éventuelle dans la répression de la manifestation, l'ancien préfet de police s'en tient à une explication simple : *« Les mesures étaient décidées en haut lieu. Le préfet de police est soumis aux directives du ministre de l'intérieur, voire du premier ministre ou du chef de l'Etat. »*

Suite des débats jeudi 11 février avec l'audition des témoins de la défense.

Acacio Pereira

DÉPÊCHES

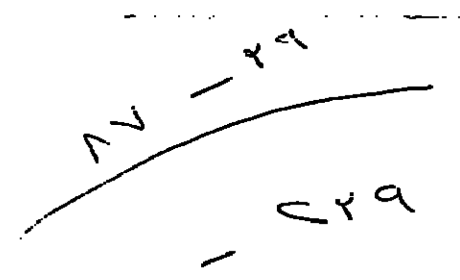
■ **ÉDUCATION : la nouvelle version de la réforme des lycées (*Le Monde* du 6 février) ne suscite guère de réactions favorables.** Dans un entretien au *Figaro* du 6 février, Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, considère que cette *« dernière mouture est inacceptable »* parce qu'elle revient à mettre en place *« un lycée appauvri »*. A l'inverse, tout en se félicitant que *« le projet reprenne ses revendications fondamentales »*, le SE-FEN *« regrette la timidité de la démarche »*. Pour la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), cette réforme *« ne répond pas aux attentes des lycéens »* et l'Union nationale des lycéens (UNL) déplore qu'elle *« ne porte pas l'ambition et la nouveauté attendues »*.

■ **MEURTRE : un père de famille âgé de trente et un ans a tué ses quatre enfants avant de se donner la mort, à Montargis** (Loiret). La police a découvert le drame vendredi 5 février en se rendant au domicile de l'homme, dans le quartier des Cités, pour lui notifier le retrait de ses enfants, âgés de sept ans à un an et demi, et leur placement par les services sociaux. Le père de famille a sans doute empoisonné ses enfants avant de se pendre. *(Corresp.)*

■ **JUSTICE : l'adolescent de dix-sept ans écroué à la suite du meurtre d'un buraliste,** le 2 février à Béziers (Hérault), avait été interpellé quelques jours plus tôt à bord d'une voiture volée avant d'être relâché sur instruction, selon l'AFP, du parquet de Nîmes. Les gendarmes d'Aimargues (Gard) avaient découvert un pistolet à grenaille et de la drogue dans ce véhicule à bord duquel se trouvaient deux autres jeunes gens.

■ **Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné, vendredi 6 février,** un homme de vingt-trois ans à une peine de trois ans de prison, dont un an avec sursis, pour quatre agressions commises sur des voyageurs dans le RER. Par ailleurs, l'auteur d'une agression contre un conducteur de bus et une vérificatrice a été condamné à huit mois de prison ferme, le 6 février, par le tribunal correctionnel de Rouen.







DISPARITIONS

■ **PAUL MELLON**, philanthrope américain, est mort lundi 1er février à Upperville (Virginie). Il avait quatre-vingt-onze ans. Son nom était associé à la National Gallery of Art de Washington, fondée par son père, Andrew Mellon, en 1937. La National Gallery est un des rares musées publics américains (il est propriété de l'Etat fédéral), mais il n'a dû son existence qu'à la donation que fit le sénateur Andrew Mellon de ses collections et de la somme nécessaire à la construction du bâtiment. Depuis 1964, Paul Mellon, qui était conseillé dans ses achats par le célèbre historien d'art, spécialiste de l'impressionnisme, John Rewald (1912-1994), a donné 913 œuvres d'art au musée, parmi lesquelles des toiles d'Edouard Manet, Claude Monet, Auguste Renoir, Paul Cézanne, Edgar Degas, Vincent Van Gogh, Paul Gauguin, Pablo Picasso... Paul Mellon était aussi, avec des biens estimés à 1,4 milliard de dollars (environ 1,24 milliard d'euros), la 124e fortune du pays. Outre ses dons à la National Gallery, Paul Mellon avait contribué à de nombreuses organisations de charité, mais était plus particulièrement intéressé par l'éducation supérieure, finançant plusieurs universités, dont le Yale Center for British Art à New Haven (Connecticut).

■ **ANNE SPOERRY**, médecin français qui a exercé pendant de longues années au Kenya, et connue sous le nom de « mama daktari », est morte mardi 2 février à l'hôpital de Nairobi, à l'âge de quatre-vingt-un ans, des suites d'une attaque cardiaque. Née à Cannes en 1918, Anne Spoerry, résistante et rescapée du camp de concentration de Ravensbrück, s'était installée au Kenya à la fin des années 40 après ses études de médecine. En 1965, elle avait rejoint le service des « docteurs volants » *(flying doctors)* créé par la Fondation africaine pour la médecine et la recherche (Amref). Elle pilotait elle-même son petit avion dans toute la région désertique qui s'étend dans la moitié nord du pays, pour faire face aux urgences, lancer des opérations de vaccination ou promouvoir l'hygiène et la prévention. Lorsqu'elle prit sa retraite, en 1996, elle avait effectué ainsi 8 000 heures de vol. Anne Spoerry a raconté ses souvenirs dans un livre intitulé *Ils m'appellent mama daktkari* (Ed. Lattès, 1994), ce qui signifie « maman docteur » en swahili.

■ **ROGER CODOU**, ancien des Brigades internationales, est mort le 23 janvier dans sa quatre-vingt-quatorzième anniversaire. Communiste, il a côtoyé les grandes figures comme Marty, Tillon, Rol-Tanguy, Garaudy, le mystérieux Jean Jérôme... Forte tête, dévoué à la cause du communisme, Roger Codou a décrit son itinéraire dans *Le Cabochard, Mémoires d'un communiste, 1925-1982* (Maspero). Dès l'adolescence, Roger Codou adhère au Parti communiste français. 1926, c'est la guerre du Maroc. Internationaliste et pacifiste, il refuse de prendre les armes. En 1936, il s'engage dans les rangs des volontaires pour l'Espagne républicaine et côtoie sur le front espagnol, jusqu'en 1938, la souffrance et la mort, la solidarité et la fraternité, commençant à perdre bien des illusions. Mais Roger Codou reste convaincu que, hors le PC, point de salut pour la classe ouvrière, et il continue le combat dans ses rangs : la débâcle, les camps d'Algérie, la Libération, les ministères communistes, la guerre froide, l'import-export avec les pays de l'Est, le rapport Khrouchtchev, Budapest 1956... Là, ce fut trop : il quitta le PCF, sans jamais renoncer au combat.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 4 février sont publiés :

● **Caisses d'épargne** : une loi portant prorogation des mandats des membres des conseils consultatifs et des conseils d'orientation et de surveillance des Caisses d'épargne et de prévoyance.

● **Crédit lyonnais** : un décret autorisant la cession de la participation du Crédit lyonnais Europe SA (filiale de Crédit lyonnais SA) dans Banca Jover SA et Crédit lyonnais España.

● **Cour des comptes** : un avis de mise en vente, à la Documentation française, de la deuxième édition de l'ouvrage de référence, *La Cour des comptes*, de Christian Descheemaeker (213 pages, 120 francs, 18,29 €). La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07.

NOMINATIONS

CNIL

Michel Gentot a été élu pour cinq ans, mercredi 3 février, président de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) par les membres de l'autorité administrative indépendante. Ancien président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, Michel Gentot avait été nommé membre de la CNIL lors du conseil des ministres du 6 janvier (*Le Monde* du 9 janvier). Aux postes respectifs de vice-président délégué et de vice-président, la commission a élu **Hubert Bouchet**, membre du Conseil économique et social, et **Raymond Forni**, premier vice-président de l'Assemblée nationale. La composition de la CNIL est désormais la suivante : deux députés, Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort) et Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) ; deux sénateurs, Jean-Marie Poirier (UC, Val-de-Marne) et Alex Turk (non-inscrit, Nord) ; deux membres du Conseil économique et social, Hubert Bouchet et Pierre Schapira ; deux membres ou anciens membres du Conseil d'Etat, Marcel Pinet et Noël Chahid-Nourai ; deux membres ou anciens membres de la Cour de cassation, Pierre Leclercq et Maurice Viennois ; deux membres ou anciens membres de la Cour des comptes, Didier Gasse et François Gicquel ; deux personnalités nommées sur proposition respectivement du président de l'Assemblée nationale et du président du Sénat, Maurice Benassayag, conseiller d'Etat, et Guy Rosier, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes ; trois personnalités désignées en conseil des ministres : Cécile Alvergnat, Philippe Lemoine et Michel Gentot.

POLICE

Jean-Louis Ottavi a été nommé à la tête de la direction centrale de la police aux frontières (PAF) par le conseil des ministres du mercredi 3 février. Ce service a dernièrement remplacé la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins, dont M. Ottavi était le directeur (*Le Monde* du 2 février). Le conseil des ministres a confirmé **Jacques Laisné** au poste de directeur de l'administration de la police nationale. Cette confirmation accompagne la restructuration du service, où l'ancienne sous-direction de la formation devient une direction à part entière.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Bienvenue à

Céleste,

arrivée mercredi 3 février 1999,

chez

Patricia JOLLY
et Pierre-André LACOUT.

Tanja ROMIC
et Emmanuel REIN
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Noah, Alice, Léa,

le 3 février 1999, à Paris.

31, rue Malar,
75007 Paris.

Anniversaires de naissance

– Le 8 février 1999,

Alain BUREAU,

trente ans avec toi et ton fameux journal.

Joyeux anniversaire.

Les Bouboo familly.

Sébastien,

tu as cinq ans aujourd'hui, 6 février.

Je rêve pour toi d'une vie de sérénité et d'amour de l'humain.

Je t'aime.

Nona.

Fiançailles

Michel KUENTZ
et
Arabella CRUM-EWING

annoncent à grand bonheur leur prochain mariage.

Bibliothèque Seguier Nîmes,
30670 Cartabluna-Logrian.

Décès

– Mme Madeleine Cavalier-Bernabo-Brea,
son épouse,
directeur de recherche au CNRS,
a la tristesse de faire part du décès du

professeur Luigi
BERNABO-BREA,
archéologue,

survenu le 4 février 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 6 février, à Lipari (îles Eoliennes-Sicile).

Direction du Musée éolien,
98055 Lipari/Sicile/Italie.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean DESPEYROUX,
ingénieur civil
des Ponts-et-Chaussées,
membre associé du conseil général
des Ponts-et-Chaussées,
président d'honneur fondateur
de l'Association française
du génie parasismique,

survenu le 3 février 1999.

L'inhumation aura lieu le mercredi 10 février, à 15 heures, dans le caveau de famille, au cimetière ancien de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), place du Souvenir-Français-Jacques-Phélizon.

– Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

Le docteur Jean Boutron,
son époux,
Isabelle et Aymard Verrier,
Christine et Philippe Colpin,
Marie-Josée et Yves Baco,
ses enfants,
Guillaume Verrier,
Frédérique et Stanislas Pytel,
Nicolas Verrier,
ses petits-enfants,
Diane,
son arrière-petite-fille,
Mme Georges-Pierre Rateau,
sa sœur,
Ses enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Odette BOUTRON,
née VERSILLÉ,
sculpteur,
médaille de bronze
de la Ville de Paris,

survenu le 5 février 1999.

Selon la volonté du défunt, une cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 février, à 11 heures, en l'église Saint-Laurent, à Nogent-le-Rotrou, suivie de l'incinération dans la stricte intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

– Lucette Demarne,
son épouse,
Catherine,
sa fille,
Florian,
son petit-fils,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'informer du décès, le 31 janvier 1999, après une longue maladie, de

Pierre DEMARNE,
ancien du groupe surréaliste
d'André Breton,
ancien conseiller scientifique
à IBM-France,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
médaille du Travail.

Il a été inhumé, selon son souhait, dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

116, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– L'Association française pour l'expansion par la formation (APREF) a le regret d'annoncer le décès de son président d'honneur,

M. Pierre DEMARNE.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière ancien de Gif-sur-Yvette (Essonne).

Nos condoléances à la famille et nos remerciements pour l'œuvre accomplie.

Daniel Croquette,
Et les membres du conseil d'administration.

– Mme Albert Féquant,
née Odile de la Boutresse,
Olivier, Corinne et Nathalie,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu de

M. Albert FÉQUANT,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Fréjus, le 30 janvier 1999.

Il a rejoint son fils

Philippe,

rappelé à Dieu le 2 mars 1992.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le lundi 1er février, à Fréjus.

Une messe sera dite en la Maison des Petites Sœurs des Pauvres, 62, avenue de Breteuil, Paris-7e, le samedi 13 février, à 15 h 30.

51, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.

– Georges et Danielle,
ses enfants,
Romain, Esther et Enzo,
ses petits-enfants,
Jean,
son mari,
Odile,
sa belle-fille,
Gaby et Raoul Marien,
sa sœur et son beau-frère,
ont la douleur d'informer du décès de

Laure FINIDORI.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 9 février 1999, à 9 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, chapelle Saint-Etienne, place Etienne-Pernet, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

– Sylvia et Bernard Ullmo,
François et Monique Hornn,
Pierre et Françoise Hornn,
Jeanne et Jacques-Emile Lecaron,
Georges et Michèle Hornn,
Chantal Naïl,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite-Eugénie HORNN,

survenu le 2 février 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Rémy de Draveil, à 14 h 30, lundi 8 février, suivie de l'inhumation au cimetière de Draveil-Sénart.

26, rue des Boulangers,
75005 Paris.

– Jean et Colette Lehmann
et leurs enfants,
Françoise et Jacques Schmidt
et leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Claire LEHMANN,
née WEILL,

dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière israélite de Belfort, le dimanche 7 février 1999.

– M. et Mme Guillaume Debollain,
M. Allain de Lesguern,
M. et Mme Jacques-André Latscha,
M. Nicolas de Lesguern,
ses enfants,
Charlotte, Mélanie, Joseph,
Alexandre, Manon, Mathieu,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

comte
Yann de LESGUERN,

le 5 février 1999, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place de l'Eglise-d'Auteuil, Paris-16e.

94, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– Solange et Charles Najman,
Esther Welger-Barboza
et leurs amis
vous invitent à rendre hommage à

Maurice NAJMAN,

décédé le jeudi 4 février à l'hôpital Broussais.

Nous nous réunirons au cimetière de Bagneux, le mardi 9 février à 15 h 45.

Rendez-vous porte principale.

Nous resterons ensemble de 20 h 30 à l'aube, à l'Elysée-Montmartre.

« En ma douleur si on cherche
bien et finement,
on trouvera que le plaisir
s'y prélasse : donc elle durera,
puisqu'elle a de quoi se supporter.
Car sans plaisir,
la douleur, je crois, se retire de nous. »

(*Le Monde du 6 février.*)

Daniel PERAULT,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
administrateur civil hors classe,
ancien directeur de l'administration
au ministère de la jeunesse
et des sports,

nous a quittés le 1er février 1999, dans sa cinquante-cinquième année.

Ses amis lui rendront hommage à Villemaréchal, le 8 février.

– Le président de l'université Paris-VI,

Le doyen de la faculté de médecine Broussais-Hôtel-Dieu,

Et l'ensemble des personnels,

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Philippe POITOUT,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
chef du service
de gynécologie-obstétrique
à l'Hôtel-Dieu,

survenu subitement le 4 février 1999, à Paris.

Les obsèques seront célébrées le lundi 8 février, à 9 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

– Le maire de Paris, président du conseil d'administration,

Le directeur général,

Le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris,

La présidente de la commission de surveillance,

Le directeur,

Le bureau du comité consultatif médical,

Et l'ensemble du personnel du groupe hospitalier Hôtel-Dieu-La Collégiale-Garancière-Jean-Délibéros,

ont le regret de faire part du décès, survenu le 4 février 1999, de

M. Philippe POITOUT,
professeur
des universités-praticien hospitalier,
chef du service
de gynécologie-obstétrique,
président du comité consultatif médical
du groupe hospitalier
Hôtel-Dieu-La Collégiale-Garancière-
Jean-Délibéros.

Une messe sera célébrée en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le lundi 8 février, à 9 heures.

Lydie SGAMBATO,

décédée le 30 janvier 1999,

ne nous donnera plus le « la ».

Ses obsèques auront lieu le 11 février, à 13 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Remerciements

– Nadine, Marcel et Stéphanie remercient de l'amour que vous avez su partager autour de

Frédéric,

parti vers le soleil.

7, allée du Bois,
78360 Montesson.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 7 février 1989,

Jean-Pierre BENEY,
agrégé d'histoire,

nous quittait.

Il est resté vivant dans nos cœurs, encore bouleversés par le décès accidentel de sa nièce,

Laetitia BENEY,

le 19 novembre 1998, à vingt-six ans.

Françoise, Olivier
et Nicolas Beney,
3, rue de la Pléiade,
33500 Libourne.

– Il y a neuf ans, le 8 février 1990,

Eric VENTURINI

nous quittait.

« Tous mes souvenirs s'enfument
Aux trente bougies qui s'allument.
C'est le temps de plus d'excuses
Au vieil écolier qui s'amuse.
Ce qui n'est pas ne sera pas
Plus tard. »
Maxime Le Forestier.

Souvenir

– Tu aurais eu trente-neuf ans, ce 6 février...

A mon compagnon, le

docteur Jean-Louis FRASCA,

tué il y a vingt-neuf mois, le 14 septembre 1996.

J.-J. Baudoin-Gautier.

– 5, 6, 7 février 1989.

Dix ans déjà
La mère destinée...

Majnoun, le bien nommé,
N'hait plus.
Layla, la bien aimée,
N'est plus.

Des mots aux maux
L'hymen s'est rompu
Et le mâle a mal
Car l'Amal est maure...

Conférences

– L'Ecole d'architecture Paris-Val-de-Marne organise des Journées portes ouvertes.

Le 13 février, conférence, 10 heures et 15 heures.

Le 13 mars, conférence, 15 heures.

11, rue du Séminaire-de-Conflans,
94220 Charenton-le-Pont.
Tél. : 01-43-53-60-60.
Fax : 01-43-53-60-70.
Site : www.paris-valdemarne.archi.fr

Soutenances de thèse

– *Le lundi 25 janvier 1999*, **M. Karim El-Hadji** a soutenu sa thèse en histoire, **« Présence et influence de la France dans le golfe Persique et la péninsule Arabique de la fin du XIXe siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres, à travers l'étude de l'activité diplomatique de deux postes consulaires clés : Mascate (1894-1920) et Djeddah (1916-1936) »**, à l'université Paris-IV-Sorbonne.

Le jury, composé de MM. les professeurs Dominique Chevalier, Paris-IV, président ; Luc Deheuvels, Inalco ; Jacques Fremeaux, Paris-IV ; Henry Laurens, Inalco, lui a décerné la mention Très Honorable avec les félicitations.

HORIZONS

TÉMOIGNAGE

2 ALLEMAGNE, ANNÉE ZÉRO ?

Les damnés et les autres

par Bernard-Henri Lévy

NEUF pendus, alignés, sur une potence de fortune. Au premier plan, de trois-quarts, un soldat coiffé d'une toque de fourrure. Il a froid, il ferme le col de sa vareuse.

D'autres pendus. On distingue leurs visages. Mais ce qu'on voit le mieux, c'est le jeune soldat, au premier plan, coiffé d'un simple calot. Il semble intimidé. Il regarde fixement l'objectif.

Ceux-là sont cinq. On leur a laissé leurs chapeaux. Ce sont de beaux chapeaux mous, peut-être en flanelle, qui se sont mis de travers quand la corde s'est tendue. Cela fait rire les soldats, légèrement en retrait, derrière l'arbre.

Là aussi, les soldats rient. Mais c'est à cause de l'officier qui tire le pendu par le pantalon, à la hauteur du mollet, comme s'il voulait le balancer.

Là, c'est encore plus drôle. Moins macabre, mais plus drôle. C'est un vieux rabbin à qui on va couper la barbe. Il semble qu'il ait un délai de grâce : le temps de prendre la photo, de fixer sa peur et la joie du soldat à côté.

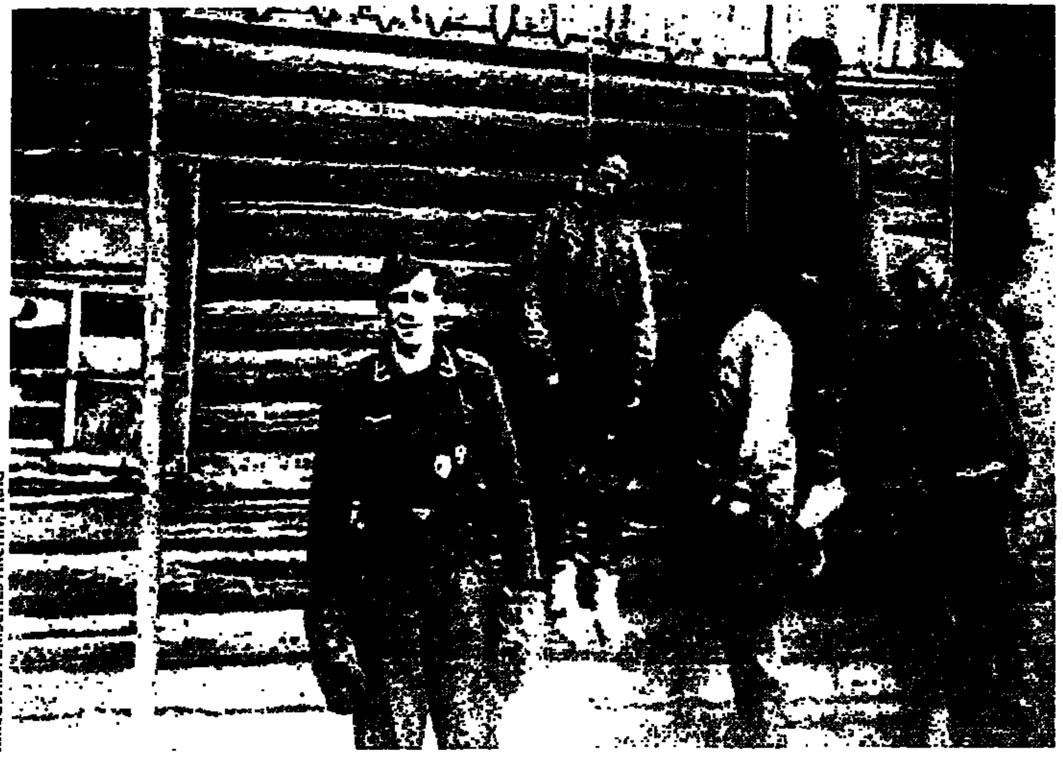
Un autre rabbin. Une autre barbe. Ils sont trois, cette fois, autour de lui. Deux sont hors champ : on ne voit que des bras nus qui se croisent devant son visage ; l'un tient les ciseaux, l'autre la barbe. Le troisième est campé derrière lui. Il est torse nu, un peu gras. On sent qu'il ne sait pas s'il doit sourire au photographe ou regarder le rabbin qui fait penser à un très beau Christ aux outrages.

D'autres rabbins, encore, qu'on brutalise. Des juifs accroupis, forcés à faire des exercices de gymnastique humiliants. Et puis encore des pendus. Toujours des pendus. Là, l'homme n'est pas mort : l'appareil capte son dernier sourire. Ici, il vient de mourir : les deux soldats, tête nue, l'un adossé à l'arbre où on l'a pendu, l'autre debout dans l'herbe, devisent sans plus faire attention à lui. Ici, c'est une femme : je suppose qu'elle gigotait et que le photographe a eu peur que la photo ne soit floue ; alors son camarade, dans le cadre, la tient fermement par les pieds. Là, la photo *est* floue ; mais c'est la faute du soldat, pas du pendu : c'est lui qui se tord de rire, et qui a fait rire le photographe. Et puis celle-là : une autre femme, pendue par les pieds ; est-ce lui, le petit soldat bord-cadre, qui a écrit, en fléchant la branche qui a servi de potence : *« fleur de printemps »* ?

Des photos de ce genre, il y en a des centaines, toutes petites et terribles, épinglées aux murs de l'exposition sur « Les crimes de la Wehrmacht », à Hanovre. Les gens autour de moi sont choqués, concentrés. Ils vont, en silence, d'une photo à l'autre. Une jeune femme s'arrête devant une série, presque un film, où on a l'impression que les soldats ont organisé une sorte de concours – le plus beau pendu ? le plus beau rictus ? ou la potence la plus ingénieuse ? Elle repart. Elle revient. Elle reste un long moment devant l'un des clichés. Et, comme si elle ne supportait plus le spectacle de ce cliché-ci en particulier, elle se prend la tête dans les mains et s'en va.

■

Jean-Philip Reemtsma est l'organisateur de l'exposition. Il est grand. Massif. Il a une barbe rousse, semée de fils blancs. Un front haut. De fines lunettes cerclées de métal argenté. Le grand public a découvert son nom au moment de son enlèvement, il y a cinq ans, et du livre-témoignage qu'il en a tiré. Il le connaît aussi à cause des cigarettes Reemtsma, ces petits paquets jaunes, qui sont sur le plateau de Schröder à la chancellerie et qui appartenaient à sa famille. Pour lui, c'est du passé. Il a vendu la firme. Et, avec l'argent de la vente, il a créé un institut de recherche sur les *« racines »* et les *« modalités »* de la guerre, qui édite des revues, publie des livres et organise, donc, cette exposition sur « Les crimes de la Wehrmacht ».



KRIEGSHISTORISCHES ARCHIV, PRAG

De ville en ville, l'exposition photographique sur « Les crimes de la Wehrmacht » divise l'Allemagne, peut-être plus que les polémiques sur le Mémorial de la Shoah ou les déclarations du romancier Martin Walser. Bernard-Henri Lévy, qui a vu l'exposition, a rencontré ceux qui, comme l'ancien chancelier Helmut Schmidt, entendent préserver l'honneur de la Wehrmacht et ceux qui, comme Joschka Fischer, actuel ministre des affaires étrangères, ont une exigence de morale et de vérité

D'où viennent les photos ? Ce sont des photos personnelles, saisies sur les soldats morts ou prisonniers. Ce sont comme des photos souvenirs, ou des photos de vacances, que les soldats eux-mêmes ont prises pour les envoyer à leurs familles. La guerre vue par ceux qui la faisaient. L'extermination des civils, et notamment des civils juifs, vue dans l'œil du soldat, et avec lui.

Qui sont ces soldats ? Sont-ils représentatifs de l'ensemble de la Wehrmacht ? Reemtsma n'en sait rien. Il est bien trop sérieux pour, contrairement à ce qu'insinuait le chancelier, oser généraliser. La seule chose qu'il puisse dire, c'est que ce sont des soldats, pas des SS. On oppose toujours, n'est-ce pas, les *« mauvais »* SS et les *« vrais »* soldats. On dit : d'un côté, les professionnels du crime, les exécuteurs de la Shoah ; de l'autre, une armée régulière où l'on n'aurait fait qu'accomplir son devoir. Eh bien, c'est à cela que s'oppose Reemtsma. C'est cela qu'on ne peut plus dire quand on a vu ce que montre Reemtsma. J'imagine Mitterrand s'exposant à cette exposition Reemtsma. Aurait-il pu prononcer sa phrase désastreuse sur le *« courage du soldat allemand »* ? Ce fut son dernier discours. Son tout dernier mot de président. Peut-être en aurait-il fait l'économie – je le dis à Reemtsma, qui sourit – s'il avait vu, comme nous, la preuve de ces milliers d'Oradour créés par le rouleau compresseur de la Wehrmacht dans sa course vers Moscou.

Les réactions des gens sur les photos ? N'y a-t-il pas eu des protestations, des procès ? Rien, répond Reemtsma. Vous imaginez quelqu'un venir dire : *« eh ! c'est moi, là, le petit gros qui fait rire ses camarades en passant un écriteau obscène au cou des pendus du bataillon ! je vous poursuis pour atteinte au droit à l'image et au respect de la vie privée »* ? Non. Des gens se sont reconnus. J'ai le cas de cette femme de soixante ans, qui a toujours senti, dans sa famille, le poids d'un horrible secret et qui a compris le jour où, à Munich, elle a vu son père sur une des photos, très jeune, très fringant, les pouces passés dans le ceinturon, devant un charnier. Mais personne n'a rien dit. Secrets de famille. Débats de famille. Une trouée de mémoire. Une percée dans les consciences. Et silence.

Pas de manifestations non plus ? Pas de campagne de l'armée, des associations d'anciens combattants, etc. ? Si, bien sûr, des petites manifs, probablement manipulées, qui sont venues, en Rhénanie, ou, récemment, à Bonn ou à Kiel, crier *« honneur aux soldats allemands ! »* ou *« pas de repos pour l'exposition de la honte ! »*. Mais l'exposition a marché. Le succès a balayé les résistances. Combien, finalement ? Sept cent mille. Il y a sept cent mille Allemands qui, de ville en ville, ont voté avec leurs pieds, et avec des billets d'entrée, pour la morale et la vérité. C'était des jeunes. Des moins jeunes. C'était les lecteurs de Goldhagen. Reemtsma n'est pas d'accord avec tout ce que dit Daniel Goldhagen. Mais sur la libre volonté des bourreaux, il pense qu'il a raison et c'est cette libre volonté que montre aussi l'exposition.

L'effet Reemtsma, alors ? Reemtsma proteste. Il se récrie. Mais c'est lui, l'événement majeur. Il est là, le tremblement de terre silencieux, invisible, qui a remodelé le paysage et déblayé le fatras de mythes, non-dits, mensonges en tout genre qui encombraient la mémoire de l'Allemagne. Il y a un séisme Reemtsma. Il y a un effet de souffle Reemtsma. Le reste n'est qu'un effet de cet effet. Le reste, tout le reste – Walser, Mémorial, déclarations de Schröder, tout le débat allemand d'aujourd'hui – n'est que le résultat du choc provoqué, dans les consciences, par cette explosion de mémoire et de morale. Dans « Mémorial », il y a « morale ». Reemtsma dresse, lui aussi, un Mémorial. Ce Mémorial fait œuvre de morale.

> Ce sont comme des photos-souvenirs, ou des photos de vacances, que les soldats eux-mêmes ont prises pour les envoyer à leurs familles. La guerre vue par ceux qui la faisaient. L'extermination des civils, et notamment des civils juifs, vue dans l'œil du soldat, et avec lui

■

Je repense à ces autres photos, prises à la fin de la guerre, lors de l'ouverture des camps, et qui me terrifiaient dans mon enfance : des soldats américains en treillis, casque sur la tête, debout à côté des cadavres alignés par terre et faisant défiler les habitants des villages. Ils leur faisaient voir. Ils les obligeaient à voir. Eh bien, Reemtsma fait la même chose. Il reproduit, cinquante ans après, le geste libérateur. Sauf que lui est allemand.

■

Je repense aux propos, si bizarres, de Walser. Je repense à tous ceux qui, depuis huit jours, nous répètent : *« c'est drôle, cette phrase sur les images de la Shoah qu'il ne supporte plus de regarder ! il n'y en a pas tant que cela, d'images de la Shoah à la télé ! »* Mais c'est qu'il ne pensait pas à la télé. Il pensait à Reemtsma. Il pensait à ces images devant lesquelles toute l'Allemagne était, de ville en ville, en train de défiler. C'est une autre preuve de la centralité absolue de l'exposition Reemtsma.

■

Je repense encore au jeune avocat Michel Friedmann, l'autre soir, à Francfort. Il y a des milliers de gens, raconte-t-il, qui ont acheté aux enchères, pendant la guerre, des meubles volés aux Juifs. Ces gens qui achetaient pour 1000 marks la commode du voisin, pour 100 marks son service à café, ses petites cuillères, etc., tenaient pour acquis, n'est-ce pas, que non seulement lui, mais ses enfants, ses petits-enfants, partaient pour ne jamais revenir ; l'acte même d'acheter prouvait que, contrairement à ce qui s'écrit depuis cinquante ans, ils savaient le sort qui attendait les déportés, ils étaient au courant de la solution finale. Or on connaît le nom des acheteurs. On connaît les prix payés. Tout est consigné dans les registres d'une administration fiscale tâtillonne qui, elle aussi, faisait son travail. Et voici l'essentiel : alors que l'administration, depuis la guerre, couvrait tout ce joli monde au nom du respect de la vie privée, il y a deux ministres des finances, le ministre de la Hesse et celui de la Rhénanie du Nord-Westphalie, qui ont décidé de sortir les dossiers. Wehrmacht et Finanzmacht. Crimes de l'armée et crimes du fisc. Une longue nuit de cristal, froide, qui va entrer dans la lumière. Extraordinaire Allemagne, à nouveau ! En train, malgré Schröder, malgré Walser, de dégorger, un à un, ses derniers et terrifiants secrets.

■

C'est toute la question. Comment l'Allemagne de Schröder peut-elle être aussi celle de Starzacher, le courageux ministre des finances de la Hesse ? Que se passe-t-il dans ce pays pour qu'il puisse être le théâtre, à la fois, de ces deux mouvements contraires : tant de voix pour demander la liquidation du passé allemand et tant d'autres, aussi nombreuses, pour dire qu'il faut, pour le liquider, commencer par le penser ? Ce matin encore, à l'heure du petit-déjeuner, Philip de Walderdorff, dirigeant de l'Association des chambres de commerce et d'industrie allemandes, qui me parle du problème des *« esclaves de l'industrie de guerre »* et, sans émotion particulière, des *« réparations »* qui leur sont dues. Peut-être suis-je naïf ? Mais j'ai le sentiment que ces réparations-là « passent » mieux, ici, en Allemagne, qu'en France ou aux Etats Unis...

■

Egon Krenz fut l'avant-dernier dirigeant de l'Allemagne de l'Est. On l'a appelé le « Li Peng allemand » à cause de son voyage à Pékin, en pleine boucherie de Tiananmen, et de sa phrase, alors, sur la *« communauté de combat »* entre les deux Partis communistes, chinois et allemand. C'est lui qui, à quelques jours près, aurait défendu les *« acquis du socialisme »* au moment de la chute du Mur. C'est lui aussi qui a organisé le fameux voyage de François Mitterrand, les 20-22 décembre 1989. Sa solitude dans cette maison vide, où les canapés en skaï sont encore disposés comme dans les salons officiels en RDA. Son verbe véhément. Son désir éperdu de s'expliquer. Le visage épais, qui tremble de fureur et tourne au mauve quand il évoque ses anciens camarades qui s'en sont mieux tirés que lui et feignent de ne plus le connaître. La tignasse grise en bataille. Les grands mouvements des bras qui ponctuent la phrase, tels des gestes d'impuissance. Cette phrase, accablante pour la France d'alors : *« Mitterrand aura été le seul chef d'Etat occidental à nous avoir rendu visite dans toute l'histoire de la RDA ; ce cadeau que nous attendions depuis quarante ans, pour lequel nous aurions tout donné, c'est lui qui nous l'a fait, mais trop tard : nous avions déjà perdu la partie. »* Cette autre : *« Gorbatchev m'a fait venir le 1er novembre à Moscou ; il m'a dit : "Mitterrand, Thatcher, Andreotti, sont hostiles à la réunification ; ils feront tout pour l'empêcher, pour déstabiliser Kohl". »* Cette façon pathétique, enfin, de me retenir, vieux dragon sans griffes ni dents, perclus d'amertume et d'alcool : *« attendez ! ne partez pas ! j'avais mille choses encore à vous dire ; mille informations à vous donner... »* Il en donne une, cela dit, d'information. Une vraie. J'essaye de le faire parler du traitement, en RDA, de la mémoire nazie. Il récite la thèse officielle sur le pays sensationnel qui n'avait rien à « traiter » du tout puisqu'il était, par essence, la patrie de l'antinazisme. Et puis, il se reprend : *« si, tout de même ; nous avons, à la toute fin, décidé d'assumer la responsabilité de l'Allemagne de l'Est dans l'Holocauste et le droit à la réparation pour les victimes et leurs héritiers. »* Voilà. Tout est dit. C'est l'existence du régime communiste qui empêchait de réparer, donc de nommer le crime. C'est l'imminence de sa chute, puis sa chute, qui permettent que les pièces réapparaissent et que justice soit rendue. Je repense à Reemtsma expliquant comment une partie de ses photos sont sorties des archives de pays d'Europe centrale et orientale. Je repense à l'histoire de ce wagon de lettres de soldats, et de photos, retrouvé dans une gare de l'ex-URSS. Et si c'était la chute du Mur qui avait rendu possible, dans toute l'Allemagne, le déferlement de la mémoire ? Et s'il était là, l'événement décisif d'où découlent le débat sur les biens spoliés, la réapparition des fantômes des *« esclaves de l'industrie de guerre »*, les photos, l'événement-Reemtsma lui-même – et donc, de proche en proche, la marche de la vérité ?

■

C'est la couverture qui m'a frappé. J'ai vu, ensuite, qu'il s'agissait de la traduction allemande du dernier livre de Friedlander. Mais, sur le coup, c'est la couverture. De loin, on croirait la bibliothèque de Sarajevo en flammes. En regardant mieux, on comprend que c'est la synagogue de Francfort, la grande, celle où Bubis n'ira jamais puisqu'elle fut entièrement brûlée, ce jour-là, 9 novembre 1938, date de la « Nuit de cristal » – tiens ! 9 novembre ! la même date, bizarrement, que la chute du Mur : ruse, sinistre, de l'Histoire ? ultime pied-de-nez de Krenz et de ses camarades ? allez savoir... La synagogue, donc, en flammes. Une foule de badauds devant. Et là, au premier plan, un type. Il porte un pardessus. Un chapeau mou. Il a un gros cartable, qu'il tient des deux mains, dans son dos, avec un mélange de décontraction et d'assurance. On dirait un employé de bureau qui rentre du travail. Il regarde. Il passait par là, il a vu du feu, alors il s'est arrêté et il regarde. Je ne sais qui est cet homme. Sans doute est-il mort depuis le temps, et peu importe. Mais je sais que, ce jour-là, à l'instant où est pris le cliché, tout est joué. Il est déjà un criminel de bureau. Ou il va le devenir. Il incarne ce contre quoi luttent aujourd'hui Bubis, Friedmann, Weizsäcker, Reemtsma. Il est, discrètement « exposé » sur la table des best-sellers de cette grande librairie de Berlin, la face noire de l'histoire allemande, sa honte.

■

Si je devais choisir une ville d'Allemagne pour y vivre, ce serait Hambourg. Sa lumière. Ses façades langoureuses et austères. Le confort vermeerien des maisons. Les frênes géants. L'odeur de la mer. Les jardins sur l'Alster. Où ai-je lu que la civilisation de Hambourg, autrefois, était si jalouse de son éminence qu'il fallait, pour appartenir au patriciat de la ville, notifier d'abord à l'Empereur qu'on renonçait à sa particule et à ses titres ?



Et puis, paradoxalement – toujours le *paradox-allemand...* –, Hambourg c'est aussi, bien sûr, le 101ᵉ bataillon de réserve de la police : ces réservistes, ces rappelés, moyenne d'âge trente-neuf ans, dont le livre de Christopher Browning relate les monstrueux « exploits » et qui, dès qu'ils eurent un uniforme sur le dos, participèrent à la Solution finale : opération « Reinhardt » en Pologne ; chasse aux juifs dans les forêts ; ce groupe en fusion d'hommes ordinaires, pas même nazis, qui se conduisirent comme les pires des SS. Une autre page noire de l'Histoire allemande. Un autre cadavre qui pue. Et l'impunité, si longtemps, pour ces drôles d'« anciens combattants ».

■

Hypothèse. Elle aurait le mérite de nouer l'ombre et la lumière, de dialectiser les deux visages de Hambourg. Le procès du 101ᵉ bataillon commence à la veille de mai 68, en décembre 1967 exactement. Pourquoi si tard ? Le temps de produire les preuves ? Celui de les faire disparaître ? Ou celui, pour le mouvement étudiant, non seulement de Hambourg, mais de l'Allemagne, d'arriver à maturité, de réclamer des comptes à la génération des pères et d'exiger, comme aujourd'hui, la morale et la vérité ?

■

Car transposons. *C'est ce qui*, toutes proportions gardées, est en train de se passer avec le « dégel » du communisme. On a cru que le dégel était l'affaire de l'Est. Erreur. C'est à l'Ouest que, jusqu'ici, il produit le meilleur de son effet. En France, Papon, protégé par de Gaulle puis Mitterrand. En Allemagne les accapareurs de biens juifs, les soldats de l'exposition Reemtsma, tous ces criminels en sursis dont la chance était la guerre froide et l'existence du communisme. On ne se rendait pas compte de ce que la guerre froide coûtait à la vérité. On ne mesurait pas à quel point elle gelait, en effet, la morale. La fin du communisme, c'est la fin de l'impunité pour les crimes de bureau.

■

Avez-vous vu l'exposition Reemtsma ? Je n'ai plus que cette question en tête. Je n'ai plus envie de parler que de ça. Et c'est la première chose que je demande à Klaus von Dohnanyi, ancien bourgmestre de Hambourg, qui a pris position en faveur de Walser – *mais je me fiche bien de Walser* maintenant, je ne m'intéresse qu'à Reemtsma, *je veux savoir ce que* ce patricien de Hambourg, suprêmement élégant et intelligent, cet héritier, comme dit l'historienne française de la Shoah, Rita Thalmann, de *« l'illustre famille des Bonhoeffer »*, fils et neveu de martyrs, insoupçonnable, pense d'un type qui nous expose tous, à travers son exposition, au rayonnement du Mal absolu. Eh bien, le test Reemtsma marche. Le révélateur opère. Car Dohnanyi qui, pendant la première heure, était parfait, Dohnanyi qui expliquait : *« j'ai découvert, à l'occasion de ce malheureux débat, l'extrême sensibilité juive sur ces questions et, si je l'ai blessée, je le regrette »*, Dohnanyi qui vient de dire – et le propos ne manquait pas de noblesse – : *« je suis favorable à un Mémorial, mais plus doux que les projets en cours, moins colossal »*, Dohnanyi, donc, quand je prononce le nom de Reemtsma, blêmit légèrement, se raidit et abrège, me semble-t-il, l'entretien. Inimitié personnelle ? Rivalité de voisinage entre deux représentants de la glorieuse culture hanséatique ? Je crains que le malaise ne soit plus profond. *« Je n'aime pas l'idée de cette exposition, non. Elle avait un aspect provocateur. Et puis, en attaquant ainsi la Wehrmacht, est-ce qu'on ne risque pas d'insulter, au passage, la mémoire des héros, nos héros, les conjurés du 20 juillet 1944, qui tentèrent d'assassiner Hitler et furent l'honneur de l'armée et du pays ? »* Les *« conjurés »*, maintenant... Le 20 juillet... Ils ne savent plus quoi inventer pour se soustraire à l'irradiation Reemtsma...

■

Avez-vous vu Reemtsma ? Je pose la même question à Schmidt. Oui, Helmut Schmidt. Le successeur-rival de Brandt. L'idole de la social-démocratie *« de gouvernement »*. Le vieux loup de mer, yeux verts, cheveux drus, blazer bleu marine, maillot de corps sous la chemise, qui fête, dans quelques jours, ses quatre-vingts ans et veille à la proue du *Zeit*, le grand hebdomadaire de Hambourg. N'est-il pas le *Sein* de ce *Zeit* ? Le gardien, ou l'un des gardiens, de l'*Etre* de l'Allemagne ?

Et bien, c'est encore raté. Car Schmidt a la même réaction que son ami Dohnanyi. *« Je n'ai pas vu cette exposition Reemtsma. J'ai connu tout cela, moi. J'ai été soldat. Même officier. Et je ne crois pas qu'il faille inculper les dix-huit millions de soldats de la Wehrmacht de crimes contre l'humanité ! Voulez-vous une cigarette ? Je n'ai que des mentholées. »*

Monologue de Schmidt alors. Alternance de propos brefs, impatients, une blague de marin, une colère feinte, une ruade – et puis de longs silences : il est seul tout à coup, il regarde par la vitre, sa vie, ses songes, ce passé qui ne passe pas, le temps des comptes et du jugement ; il reste si peu de temps...

Monologue intérieur de Schmidt : qu'est-ce que c'est que ces questions ? *Je croyais recevoir des philosophes ; j'ai peu de temps ; ils ne me parlent que de la Wehrmacht !*

Amertume de Schmidt : est-ce qu'ils vont cesser, avec ce Reemtsma ? Qu'est-ce qu'ils s'imaginent, à la fin ? Que Reemtsma, c'est Hambourg ? Qu'on peut, avec ce nom de marque de cigarettes, incarner la grande morale hanséatique ?

Philosophie de Schmidt, à haute voix maintenant : *« ce que votre Reemtsma ne comprendra jamais, c'est ce paradoxe tragique du soldat allemand : rêver, la nuit, de la défaite ; travailler, dans la journée, à essayer de la rendre impossible. »*

Politique de Schmidt : quand il veut parler de ses *« camarades »* de parti, il ne dit pas *« Genossen »*, qui est le mot des socialistes et des communistes, mais *« Kameraden »*, qui est celui des militaires et des anciens combattants des années 20.

Politique de Schmidt, encore : *« vous voulez vraiment parler Wehrmacht ? eh bien, égalité dans les tranchées ; camaraderie dans les combats ; et puis les conjurés du 20 juillet ! hein ! vous oubliez les conjurés, la crème de la crème, l'honneur de l'Allemagne ? »* Il y a, chez lui, m'avait dit l'homme du Mémorial, Tilman Fichter, un côté Jünger de gauche ; je le lui dis ; l'idée lui plaît.

Le Mémorial, justement ? Oh ! Le Mémorial ! On fait bien des histoires au sujet de ce Mémorial ! Il n'a qu'une crainte, c'est que de jeunes sauvageons ne viennent pisser dessus. Quand je lui dis que le ministre de l'intérieur Schily, qui a quelque idée sur les problèmes de maintien de l'ordre, va se déclarer favorable au projet, il hausse les épaules.

Hambourg, enfin. L'affaire du « 101ᵉ bataillon ». N'était-il pas ministre de la défense, après mai 68, au moment des procès en appel du 101ᵉ et de leur indulgence étrange ? Là non plus, il ne relève pas. Et donc, ne répond pas.

Et puis la guerre encore. C'est lui qui y revient. On sent qu'il veut s'expliquer, se justifier une dernière fois. *« On ne peut quand même pas respecter seulement ceux qui ont fait une résistance active, ou déserté ! »* L'ombre de Willy Brandt, bien sûr. Comme un coup de pied de l'âne. Un dernier règlement de comptes.

Schmidt appartient à l'autre Allemagne. Celle qui veut sauver la Wehrmacht, les vertus prussiennes, les héros, Frédéric II. Ce geste de priser, cette façon de renifler le tabac très fort, d'en souffler plein sa chemise et de l'y laisser : Frédéric II prisait de la même façon, exprès, pour les choquer, quand il recevait les ambassadeurs français.

■

Comment aurait réagi Weizsäcker si j'avais vu l'exposition Reemstma avant de le rencontrer et que je lui en avais parlé ? Son père, Ernst von Weizsäcker, *« Oberführer honoraire de la SS »* (Raul Hilberg), numéro 2, derrière Ribbentrop, du ministère des affaires étrangères. Et lui, Richard, qui, démobilisé par la défaite, apprend le droit et devient avocat pour prendre la défense de ce père, à Nuremberg, aux côtés d'avocats nazis. Et si tout le mystère Weizsäcker était là ? Et s'il n'avait cessé, toute sa vie, d'avoir en tête les démons d'un père infamant ? Et si tout ce qu'il a fait, ces discours admirables, ces gestes irréprochables, c'était autant de prières, de « mérites », pour faire un tombeau à ce père, l'accompagner au purgatoire ou en enfer – son secret et sa grandeur, inextriqués ? Laurent Dispot, en sortant de chez Schmidt : *« Deux spectres hantent l'Allemagne : Willy Brandt le déserteur et Ernst von Weizsäcker, le plus haut des criminels de bureau. »* Le test de Willy Brandt : Bubis, Dick, Reemtsma, Tilman Fichter et, aussi, Weizsäcker, l'un de ceux qui, sans surprise, ont *spontanément cité son nom* ; et puis, de l'autre côté, ceux à qui ce nom semble, pour l'heure, imprononçable, presque maudit : Schmidt, Dohnanyi, mais aussi Gerhard Schröder.

■

Frédéric II. Weizsäcker père. La Wehrmacht. Et, au sein de la Wehrmacht, les héros, les conjurés du 20 juillet. Je sens bien que le nœud est là. Ou bien l'on admet le théorème de Dohnanyi (et de Schmidt) : si on touche à la Wehrmacht, *on ébranle la statue des héros*. Ou bien on refuse ce chantage, on va jusqu'au bout de la question de la culture de guerre en Allemagne – et alors on se dissocie du côté Schmidt pour rejoindre le côté Reemtsma. J'ai un texte, sous les yeux, d'un des chercheurs de l'Institut Reemtsma, Christian Gerlach. Il s'intitule *Les Hommes du 20 juillet et la guerre contre l'Union soviétique*. Il ne remet nullement en cause le respect qu'inspirent les conjurés de l'attentat du 20 juillet. Il ne revient pas sur leur martyre, les tortures qu'ils ont endurées. Il rappelle simplement comment un Peter Yorck, comte von Wartenburg, présentait devant des officiers SS, en 1943 encore, un rapport sur la création de *« zones mortes »* en Biélorussie. Comment Arthur Nebe, entré dans le complot dès le putsch raté de 1938, fut le premier chef du « Einsatzgruppe B », responsable sur le front de l'Est, en 1941, d'au moins quarante-six mille morts. Comment von Tresckow lui-même, *« crème de la crème »* (Schmidt) de la résistance aristocratique prussienne, est l'un des concepteurs, avant la guerre, du plan « Coupe à la faucille » d'attaque contre la France *et ne répugne pas, ensuite*, sur le front de l'Est, à discuter avec les envoyés de Himmler du nombre de SS dont il aura besoin pour « nettoyer » les zones prises. Bref, ce texte souligne : 1. que tous ces hommes, en même temps qu'ils entraient dans le complot, non seulement faisaient, mais pensaient cette guerre de type nouveau qu'est la *« guerre d'anéantissement »* ; 2. que, pendant le complot, la guerre continuait. Paradoxe, encore, d'une situation où il fallait monter en grade pour pouvoir se rapprocher de Hitler et augmenter les chances de le tuer – et, pour monter en grade, multiplier des faits d'armes *qui seraient autant de crimes de* guerre ou contre l'humanité.

On peut trouver, comme Schmidt, cette situation *« tragique »*. *On peut aussi – c'est le* sens de ce court et terrible texte de Gerlach – transvaluer *le* système de valeurs qui l'a créée (culture de guerre, valeurs prussiennes, esthétique jüngerienne des tranchées, dureté de la volonté) et, ce système, le refuser en bloc. On peut, sans renier ces héros, tenter, autrement dit, d'en élire d'autres. Un certain Willy Brandt, par exemple, adversaire résolu de la camaraderie des tranchées, *« déserteur »* : le crime de la grande Marlène Dietrich ; celui, aussi, de Charles de Gaulle. *Willy Brandt, un autre de* Gaulle. L'honneur absolu de l'Allemagne.

■

Une bonne raison, au moins, de commencer un portrait de Joschka Fischer par la description de sa bibliothèque. On ne peut pas lire un portrait de lui sans y retrouver le cliché du militant *« autodidacte »* ; or, *« autodidacte »* signifiant, pour n'importe quel lecteur de *La Nausée*, l'homme qui a lu tous les livres, mais dans l'ordre alphabétique, je ne résiste pas au plaisir de dire qu'il y a, dans son appartement de Francfort, une bibliothèque où l'on trouve, dans un ordre à la Perec : des textes de Friedländer ; *Surveiller et punir*, de Foucault ; un important rayon Bismarck ; des livres sur la musique ; une biographie de Bleichröder, le banquier *juif de Bismarck* ; *Leibnitz* ; Bataille ; une étude sur l'antisémitisme *sous Guillaume II* ; l'essai de Goldhagen ; tout Deleuze et Guattari ; *L'Ethique* de Spinoza ; une biographie d'Adenauer ; les œuvres d'Adorno.

A part ça, je témoigne que Joschka Fischer, quand il est, *comme ce matin*, en vacances, se lève tard, fait lui-même le café pour ses invités, qu'il n'a personne pour ouvrir la porte et n'a, dit-il, pas de gardes du corps – détail qui ne manque pas de sel quand on sait que l'un de ses premiers métiers fut, *justement*, garde du corps : de Hans-Jürgen Krahl, notamment, le philosophe disparu – on dit qu'il se suicida – au lendemain de 68. Ecolo ? Non ! Garde du corps. L'homme qui tenait les *« quartiers »*, à l'époque du gauchisme. *Le « ministre de la défense »*, oui, c'est comme ça qu'on l'appelait, à l'instar de Huey Newton aux Black Panthers, le *« ministre de la défense »* du *« mouvement »*. Ne pas s'étonner qu'il soit rentré si vite dans ses pompes de ministre de Schröder. Cela fait trente ans qu'il était ministre ! Joschka Fischer a toujours été ministre !

Que penser, à propos de gauchisme, de ce que m'a dit Bubis ? Il y avait, en 1975, quatorze maisons squattées à Francfort ; toutes, sauf une, appartenaient à des Juifs – la dernière à un Iranien, mais tout le *monde le prenait pour un Juif*. Fischer ne nie pas. Il est bien placé, *hélas*, pour savoir que cet épisode est vrai. Et cela n'est pas étranger, d'ailleurs, à sa conversion démocratique. Il a vu, un jour, aux actualités, deux militants de la mouvance, à Entebbe, trier leurs otages : juifs à gauche, non-juifs à droite. Il en est venu aux mains, ce matin-là, avec les gens avec lesquels il vivait. Il leur a dit : *« que des Allemands refassent ce tri-là, le tri de la rampe d'Auschwitz, voilà le pire ; je suis contre la peine de mort, mais c'est un cas, le seul cas, où je verrais une exception »*. C'est de ce matin-là que date son écart. Il s'est écarté de la violence pour des raisons, *non pas de morale*, mais – il insiste sur l'expression, plusieurs fois – de *« précision dans la morale »*.

Sait-il que le même Bubis dit aujourd'hui de lui : *« il est le seul, avec le ministre de l'intérieur, Schily, sur lequel je puisse compter »* ? Fischer sourit. Il a un drôle de sourire, précis encore, un peu dur – le sourire d'un homme qui sait où sont les amis, les ennemis. Il aime bien Bubis. Il a vu l'expo Reemstma. Il cite le nom de Willy Brandt. La ligne *« Frédéric II, valeurs prussiennes, culture de guerre, etc. »* ? Détestable, mais moribonde – et c'est même pour cela, parce qu'il sait que l'armée allemande a changé, qu'il a pu être partisan d'interventions militaires en Bosnie puis, maintenant, au Kosovo. Schröder enfin ? Son *« ami »*. Son *« patron »*. Mais j'arrive tout de même à lui faire dire que cette histoire de *« normalité »* ne tient pas debout : ça veut dire quoi, être un pays *« normal »* ? qu'est-ce que ce langage de pompiste ? *« la preuve qu'on est normal n'est-elle pas, justement, qu'on n'éprouve pas le besoin de le répéter à tout bout de champ ? »* Quant au Mémorial, il est, de tous mes interlocuteurs, celui *dont* la position sera la plus claire, la plus forte, la plus juste.

« Toutes les démocraties, m'explique-t-il, *ont une base, un socle fondateur, un* "Boden". *La France, c'est 89. Les Etats-Unis, la Déclaration d'indépendance. L'Espagne, la guerre d'Espagne. Eh bien l'Allemagne, c'est Auschwitz. Ce ne peut être qu'Auschwitz. C'est le souvenir d'Auschwitz, le* "plus jamais ça" *d'Auschwitz, qui est le seul fondement possible, à mes yeux, de la nouvelle République de Berlin. »* Fischer est un enfant de l'école de Francfort. Il connaît les thèses de Habermas sur le *« patriotisme constitutionnel »*. Et voici donc son *« apport »* à la théorie habermasienne. C'est parfait de parler de *« patriotisme constitutionnel »*. Mais encore faut-il savoir ce qu'il y a dans la Constitution. Encore faut-il savoir ce qui constitue cette Constitution. Si Auschwitz n'est pas le fond, la racine, le radical, de la Constitution, il n'y a plus de Constitution du tout et plus de patriotisme constitutionnel. On ne peut être patriote de la Constitution allemande que si ce patriotisme est aussi, indissolublement, un patriotisme du souvenir d'Auschwitz.

Je songe, en l'écoutant, que c'est peut-être lui qui, pour le coup, fait un test et essaie, sur moi, son discours du printemps prochain au Bundestag. Je me dis que cette *Constitution dont il parle* n'est pas valable pour la seule Allemagne et que ce patriotisme constitutionnel-là, rien n'empêche qu'il soit aussi le patriotisme de l'Europe – rien n'interdit, non, qu'à un ministre des affaires étrangères allemand qui dit : *« quand on tue les habitants d'un village kosovar d'une balle dans la nuque comme le faisaient, autrefois, les réservistes du 101ᵉ bataillon, c'est la Constitution allemande qui est concernée, c'est la vie constitutionnelle, l'Allemagne qui est touchée »*, l'Europe, unanime, réponde : *« nous sommes tous des patriotes de la nouvelle Constitution allemande »*. Pour moi, l'affaire est entendue. Je me sens le compatriote de cet homme. Je suis le patriote, européen, de l'Allemagne de Joschka Fischer et de sa *« précision dans la morale »*.

FIN

MUSEUM DES GROSSEN VATERLAENDISCHEN KRIEGES, MINSK

BUNDESARCHIV KOBLENZ



YAD VASHEM, JERUSALEM

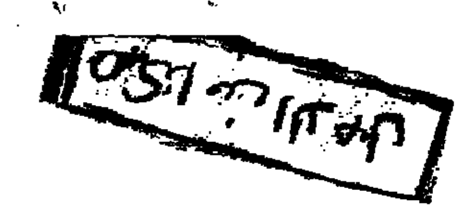


YAD VASHEM, JERUSALEM

ARCHIV DES OESTERREICHISCHEN WIDERSTANDS, WIEN

Photos extraites de l'exposition itinérante « Crimes de la Wehrmacht 1941-1944 ». L'exposition sera du 21 février au 28 mars à Sarrebruck, du 3 avril au 24 mai à Cologne et du 30 mai au 11 juillet à Hambourg.

« Déserteur » : le crime de la grande Marlène Dietrich ; celui, aussi, de Charles de Gaulle. Willy Brandt, un autre de Gaulle. L'honneur absolu de l'Allemagne.



Un brûlot « bête et méchant »

Il y a trente ans paraissait le premier numéro de « Hara-Kiri Hebdo ». Cavanna, Choron, Fred et les autres n'hésitaient pas à bousculer les normes. L'interdiction prononcée par le ministre de l'intérieur, en 1970, offrira au journal, rebaptisé « Charlie-Hebdo », une publicité inespérée

AU début était *Zéro*. Un titre prédestiné et qui allait offrir à une armada de dessinateurs-humoristes d'autres débouchés que ceux que leur proposaient les journaux des années 50 – *Marius, Paris-Flirt, Le Hérisson, Ici-Paris, Samedi-Soir* ou *France-Dimanche* –, encore pétris de gags éculés tournant autour du pivot mari-femme-amant.

Tout en collaborant à ces périodiques, François Cavanna, Topor, Georges Blondeaux, dit Gébé, et bien d'autres rêvaient de *Mad*, le journal satirique que venait de lancer Harvey Kurtzmann aux Etats-Unis, dont le sous-titre – *« Tales calculated to drive you mad »*, c'est-à-dire « Histoires pour vous rendre fou » – constituait un programme en soi...

« On rêvait de ce qui se faisait dans les pays anglo-saxons, se souvient Cavanna. *Quand on présentait nos dessins aux différents journaux qui en acceptaient, les bons nous restaient toujours sur les bras.* » Un soir de 1954, alors qu'avec le dessinateur Fred – auteur, depuis, de la célèbre série de bande dessinée *Philémon* – il se balade sur les grands boulevards, une jeune femme *« à la poitrine très attirante »* lui balance sous le nez le premier numéro d'un nouveau journal, *Zéro*, dont les dessins et le ton leur plaisent tout de suite.

Le duo se précipite à l'adresse du titre, rencontre son patron, Jean Novi, qui manque de matériel pour sa prochaine livraison. Les deux compères concoctent illico les textes de ce deuxième numéro sur la table d'un bistrot voisin. Et Cavanna se retrouve bombardé rédacteur en chef de *Zéro*. Un troisième larron s'agrège au tandem : Georges Bernier. Il s'occupe avec brio de vendre les journaux de Jean Novi et veille sur son réseau de colportage, auprès duquel son énergie d'ancien sergent parachutiste revenu d'Indochine fait merveille. Tous trois, avec un autre dessinateur, Pelotsch, caressent cependant le rêve de créer une version française de *Mad*. Il se concrétise en octobre 1960.

L'équipe originelle est déjà réunie. Outre le trio de base – Cavanna, Fred et Georges Bernier –, il y a là Jean-Maurice Cabut, dit Cabu, Topor et Jacques Lob. Tous réfléchissent à un titre et à un numéro zéro, *« pour faire comme les vrais journaux »*. *« On voulait un canard qui dirait tout, les choses les plus secrètes et les plus impudiques. On voulait aussi être vendu en kiosque et être affiché. Un rêve de gosses, quoi ! »*, raconte Gébé, qui abandonne son travail de dessinateur industriel à la SNCF pour rejoindre l'équipe.

Foin de numéro zéro. Avec un titre trouvé par Cavanna, le premier numéro du mensuel *Hara-Kiri* paraît en septembre 1960. La couverture de Fred montre un samouraï au ventre ouvert par une fermeture Eclair. Les deux premiers numéros, fabriqués en petit format, sont vendus par des colporteurs, à Paris comme en province. Dessinateurs et colporteurs sont les deux mamelles de *Hara-Kiri*.

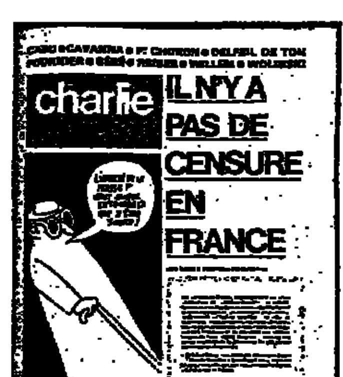
Entre-temps, le ton satirique, les reportages loufoques, les idées de photomontage et la richesse des dessins drainent à la fois les acheteurs – le premier numéro est diffusé à 2 000 exemplaires, le deuxième à 5 000 – et les talents, surtout des dessinateurs. Peu de rédacteurs se greffent à l'équipe : *« Les confrères nous regardaient de travers »*, dit Gébé. Cavanna est obligé d'utiliser cinq ou six pseudonymes pour remplir le journal d'articles, aidé de Bernard Sampré, afin qu'*Hara-Kiri* bénéficie d'une inscription à la commission paritaire.

Dans le centre d'expérimentation nucléaire algérien de Reggane, où il effectue son service militaire, Georges Wolinski découvre une affiche de Topor. Il profite de sa première permission pour aller frapper à la porte de *Hara-Kiri*. Jean-Marc Reiser fait aussi son entrée dans la bande. Celle-ci est d'abord installée rue Choron, dans le neuvième arrondissement de la capitale. Georges Bernier, qui trouve l'argent et les locaux du journal, en adopte le patronyme : il sera le professeur Choron.



DR/COLLECTION PARTICULIÈRE







L'équipe des débuts de « Hara-Kiri », rue Choron, entre Cavanna (au premier plan) et Georges Bernier (penché sur le billard). De gauche à droite : la « une » du premier numéro de « Hara-Kiri Hebdo », daté du 3 février 1969, dessinée par Wolinski ; la « une » annonçant la mort du général de Gaulle, datée du 16 novembre 1969, qui valut au titre d'être interdit ; une semaine plus tard, paraît « Charlie-Hebdo », qui dénonce la censure.

Le journal dépasse vite les 15 000 exemplaires. Son titre et surtout son sous-titre – *« journal bête et méchant »* – le font connaître. Dans la France gaulliste des années 60, où les libraires mettant en vente *Les Onze Mille Verges* d'Apollinaire sont condamnés, où le moindre lambeau de peau dévoilé fait pousser des cris d'orfraie aux associations familiales, le journal détonne. Ses couvertures conçues par Topor ou Fred, affichées dans les kiosques, sont remarquées : *« A l'époque, l'affichage en kiosque était quasiment gratuit ; il suffisait d'arriver avec papier et colle »*, fait remarquer Cavanna, qui estime aujourd'hui que « Hara-Kiri *était amateur, naïf, mais il était le seul à s'affranchir des normes »*.

Le professeur Choron, rompu à toutes les astuces et manipulations financières, tente d'attirer de la publicité. Un placard pour Renoma mettant en scène Hitler et Goering vêtus d'un imperméable de la marque sonne le glas de cet essai. *Hara-Kiri* préfère désormais détourner les publicités. Mais la gestion parfois ubuesque du professeur Choron laisse les dessinateurs et les rédacteurs sur leur faim. *« On a vite connu la galère. Rapidement, on n'a plus été payé ; on ne savait pas ce que c'était que de prendre un taxi et on bouffait toujours chez le Chinois, le restaurant le moins cher »*, fulmine Wolinski. *« Il fallait jongler avec l'argent des NMPP qui ne rentrait pas »*, se défend Georges Bernier.

La censure rattrape *Hara-Kiri* en 1961. La commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence veille. En se servant d'un article de la loi de 1949 qui lui donne autorité sur toutes les publications vendues et affichées, y compris celles destinées aux adultes (*Le Monde* du 2 février), elle condamne *Hara-Kiri* au prétexte que certains dessins de Fred et Topor sont *« morbides »*. Elle condamne aussi *Lui*, qui réapparaîtra cependant en kiosque quinze jours après, tandis que *Hara-Kiri* purgera sept mois d'interdiction.

Pour autant, le journal continue à être fabriqué et à être vendu en province, en douce, grâce aux colporteurs. Nul ou presque n'a bougé pour le défendre. *« Personne ne s'intéressait à nous. La pétition a attiré les habituels signataires : Brassens, Queneau... »*, regrette Cavanna. Le professeur Choron tire sur toutes les ficelles pour alimenter ses troupes, y compris en appelant à la rescousse une tapineuse de ses amies, ce qui manque de le faire condamner pour proxénétisme.

> « On voulait un canard qui dirait tout,
> les choses les plus secrètes
> et les plus impudiques. On voulait aussi
> être vendu en kiosque et être affiché.
> Un rêve de gosse, quoi ! » **Gébé**

A partir des années 1963-1965, son interdiction levée après que Cavanna et Choron eurent fait le siège de la commission, le journal reprend du poil de la bête, les couvertures s'enhardissent, l'humour noir fleurit dans les colonnes, le corps exulte et se dénude, la publicité est moquée, les mannequins du Crazy Horse posent pour des photos-montage, et le tirage s'emballe : 240 000 exemplaires en 1966 !

C'est aussi l'année où tombe la deuxième interdiction, toujours pour des dessins *« morbides »* et toujours infligée par la même commission de protection de la jeunesse. *« C'est une loi et une commission féroces, qui permettent d'interdire un journal sans jugement »*, s'insurge Georges Bernier. Elle porte un nouveau coup au journal. Il s'en relève huit mois plus tard, mais plusieurs dessinateurs, faute de travail et de salaire, se sont laissés attirer par les sirènes d'autres journaux comme *Pilote*, né en 1959. Le journal de René Goscinny va profiter de l'apport de Gébé, de Fred ou de Cabu pour franchir définitivement le seuil de la BD destinée aux adultes.

A l'orée de l'année 1968, *Hara-Kiri* existe toujours, dorénavant flanqué de *Charlie-Mensuel*, dont le titre est hérité du Charlie Brown des *Peanuts* et la formule inspirée de celle de *Linus*, magazine italien de bande dessinée. Les Editions du Square élisent domicile au cœur du quartier Latin, dans un ancien relais de diligences surveillé par un concierge baptisé « Bison bourré » par l'équipe reformée. Une équipe prête à *« applaudir aux plus beaux exploits de la bêtise et de la méchanceté, en en rajoutant, en allant dans le même sens qu'elles et plus loin qu'elles »*, écrit Cavanna dans un des quarante livres dont il est l'auteur, *Bête et méchant* (Ed. Albin Michel). Les soirs de bouclage sont bien arrosés, on goûte aux cigares et on rigole. *« Quand on travaillait, on travaillait. Quand on picolait, on picolait. Mais on séparait »*, souligne Gébé.

Après Mai 68, l'équipe rêve de lancer un journal plus politique, en se fondant sur le succès de *L'Enragé* et d'*Action*. *« Nous étions mûrs pour un hebdo. Ces deux journaux avaient prouvé qu'on pouvait vendre un titre au format tabloïd sur papier journal et que les dessinateurs étaient des journalistes comme les autres ; chacun avait sa page »*, explique Cavanna. *Hara-Kiri Hebdo* naît le 3 février 1969, habillé d'une couverture de Georges Wolinski. Il sert de berceau à *Charlie-Hebdo*.

Car la chance de l'équipe sera, paradoxalement, celle de sa troisième interdiction. Le 1er novembre 1970, 146 jeunes meurent dans l'incendie d'un dancing de Saint-Laurent-du-Pont (Isère). Le 12 novembre ont lieu les obsèques de Charles de Gaulle : le lundi 16 novembre, *L'Hebdo Hara-Kiri* publie une « une » en forme de faire-part : « Bal tragique à Colombey – 1 mort ». *« On savait ce qu'on risquait, y compris la taule »*, fait remarquer Cavanna. Mais le délit de presse (diffamation, injure au chef de l'Etat, etc.) n'est pas évident. C'est donc une nouvelle fois la commission de surveillance et de contrôle des publications qui, après avoir épluché le journal, se servira de dessins de Reiser et de Willem jugés *« pornographiques »* pour frapper le journal.

Ce dernier va bénéficier d'un bienfaiteur qui s'ignore : le ministre de l'intérieur de Georges Pompidou, Raymond Marcellin, qui suit la commission, fait interdire *L'Hebdo Hara-Kiri*. Aussitôt, un nouveau titre paraît, le 23 novembre 1970 : *Charlie-Hebdo*, intronisé supplément hebdomadaire de *Charlie-Mensuel*. Entre-temps, la mobilisation en sa faveur a pris de l'ampleur : Jean-Paul Sartre, alors directeur de *La Cause du peuple*, accepte d'en diriger la publication ; plusieurs patrons de presse – dont Jacques Fauvet, alors directeur du *Monde*, ou Pierre Lazareff, ancien patron de *France-Soir* – signent des éditoriaux contre la censure. L'époque a changé et la France entière découvre *Charlie-Hebdo*.

Le titre vend en moyenne quelque 150 000 exemplaires entre 1970 et 1974, ses années de gloire. Les lecteurs se reconnaissent dans ce journal qui fait exploser dessins et vocabulaire, qui dénonce la publicité, qui rêve de l'« An 01 » et qui fait l'apologie de l'écologie avant la lettre. De nouvelles signatures ont rejoint l'équipe initiale des Cabu, Cavanna, Reiser, Wolinski, Gébé, Siné, etc., comme Jacky Berroyer, Delfeil de Ton, Sylvie Caster...

Les Editions du Square tournent à plein régime. Elles publient, en plus du mensuel *Hara-Kiri* – toléré de nouveau mais qui n'échappe pas à des saisies, à des poursuites et à des obligations de changement de couverture, notamment à la demande de Mme Giscard d'Estaing –, *Charlie-Hebdo, Charlie-Mensuel*, le mensuel *La Gueule ouverte* et des livres. *« Le bulldozer était lancé, on avait même un ordinateur dans la cave pour faire la VPC »*, se remémore le professeur Choron.

Les héritiers

L'esprit de *Hara-Kiri* et de *Charlie-Hebdo* a inspiré plusieurs titres de presse, comme *Pilote* ou *L'Echo des savanes*, fondé par Gotlib, Nikita Mandryka et Claire Bretécher, en 1972. La télévision, elle aussi, est débitrice de l'humour *« bête et méchant »* de *Hara-Kiri* et de *Charlie-Hebdo*, et notamment Canal Plus. Alain de Greef, directeur des programmes, est un aficionado de ces titres et « Les Nuls » ou « Nulle part ailleurs » – « Les Guignols » en particulier – sont de proches cousins. Enfin, la publicité use constamment des montages et détournements que *Hara-Kiri* et *Charlie-Hebdo* ont mis en vogue.

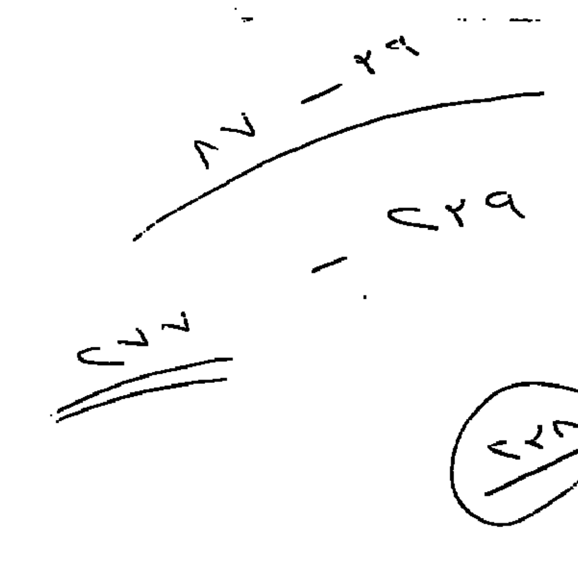
« En plus de la complicité incroyable entre ceux qui ont fait ces journaux depuis presque quarante ans, ce qui est une chose rare,* explique Gébé, aujourd'hui directeur de *Charlie-Hebdo, l'histoire contemporaine retiendra peut-être la filiation avec les surréalistes et Dada. Nous sommes de la lignée de ces gens-là. »

Mais l'aventure tourne court. *Hara-Kiri* a accumulé 8 millions de francs de dettes ; *Charlie-Hebdo*, au début des années 80, commence à perdre des lecteurs et ferme ses portes en décembre 1981, non sans avoir soutenu le projet de candidature de Coluche à la présidence de la République, *« un ami de la famille »*. Il ne vend plus que 25 000 à 30 000 exemplaires. *« Les années yuppies et les pertes du Square nous ont achevés »*, disent en chœur Wolinski et Cavanna. Les Editions du Square déposent leur bilan en 1985. Le titre *Hara-Kiri* est revendu quasiment à la sauvette à un psychiatre ; il vient d'être racheté par le journaliste André Bercoff.

Charlie-Hebdo, lui, réapparaît en juillet 1992. L'idée est née lors d'un dîner chez Lipp, après une scission dans un autre journal satirique, *La Grosse Bertha*. Il est financé par des anciens qui y ont *« mis leurs économies »*, ainsi que par Renaud. Mais le professeur Choron n'en est plus. Un procès l'a même opposé à ses anciens camarades à propos de la propriété du titre, dévolue à Cavanna. Choron regrette certes la *« crème des dessinateurs »* avec lesquels il a travaillé, mais s'est lancé dans d'autres aventures : un journal pour enfants (*Grodada*), une opérette pour Canal Plus, un CD de ses chansons.

L'ancienne équipe, elle, s'est ressoudée autour de Philippe Val, le rédacteur en chef, et enrichie de nouveaux talents de dessinateurs (Charb, Luz, Riss) et de journalistes (François Camé). *Charlie-Hebdo* est diffusé à 80 000 exemplaires. Et ses fondateurs, en dépit du fait qu'ils sont presque tous sexagénaires, ont toujours l'œil qui pétille face à un dessin au graphisme inspiré ou à la silhouette d'une jolie femme.

Yves-Marie Labé





Sous la peau de l'ours

par Robert Solé

Les lecteurs du *Monde* savent lire, et même compter. Plusieurs d'entre eux ont remarqué l'éditorial du 27 janvier intitulé « Un Sénat d'un autre âge », qui fustigeait les *« gardiens d'une France sépia, terrienne et immobile »*. Les sénateurs y étaient accusés d'attitude *« rétrograde et même réactionnaire »* pour s'être opposés au projet de loi sur la parité hommes-femmes. L'édito soulignait au passage que cette auguste assemblée ne compte que 18 femmes sur 321 membres.

LE MÉDIATEUR

« Il ne viendrait évidemment à l'idée de personne de nier la justesse de l'analyse et la fermeté de l'expression », écrit Jacques Charbonnier, de Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône). Mais, ajoute cet aimable lecteur, *« mon regard glisse, un peu plus bas, vers la liste des principaux collaborateurs de votre journal. Ce qu'on appelle, je crois, l'ours. »* En effet. *« Là, il n'est plus question de parité, ni d'égalité hommes-femmes. Sur les trente noms reproduits, il n'y en a guère que trois de femmes, et peut-être cinq, avec les deux "Dominique". Soit entre 10 % et 16,66 %... On est loin du compte. Et bien près du score de nos Assemblées ! »*

Ne chipotons pas sur le chiffre de trente – je compte, pour ma part, vingt-neuf –, mais précisons tout de suite que Dominique Alduy, directeur (directrice ?) général du Monde SA, et Dominique Roynette, directrice (directeur ?) artistique, sont des femmes. A la calculette, cela nous fait un bon 17,24 %. Mieux, beaucoup mieux que le Sénat, mais enfin...

On pourrait opposer à M. Charbonnier, et à quelques autres lecteurs aussi attentifs, que l'ours ne doit pas cacher la forêt. Si ce tableau réunissait l'ensemble de la rédaction, comme dans certains hebdomadaires, on y trouverait 105 femmes (et 184 hommes), soit 36,33 % (statistique de juillet 1998). Mieux qu'il y a six ans (32,28 % en 1993) et beaucoup mieux qu'il y a vingt ans (21,85 % en 1979) ou trente ans (14,28 % en 1969). A ses débuts, au lendemain de la seconde guerre mondiale, la rédaction du *Monde* n'avait de féminine que le nom. Il a fallu beaucoup de cran à quelques courageuses pour s'aventurer parmi ces vestons-cravates, au milieu des fumées de cigarette, et défendre leur signature. La misogynie de certains « chefs » ne se camouflait alors même pas.

En quelques années, la rédaction – pour ne pas parler des autres services du journal – a subi une mue spectaculaire. Elle est plus nombreuse (289 membres en 1998, contre 223 à la fin de 1993) ; elle compte une foule de nouveaux visages (110 embauches depuis avril 1994) ; et elle est devenue très mobile (210 journalistes ont changé de service depuis avril 1997). Parallèlement, elle a légèrement rajeuni (un âge moyen de 43,87 ans en 1998 contre 44,39 ans en 1993) et, comme on l'a vu, s'est un peu plus féminisée.

Mais ne faisons pas semblant d'avoir répondu aux lecteurs qui ont pris une loupe pour déchiffrer l'ours. La question reste entière : pourquoi la proportion de femmes est-elle deux fois moins forte dans la hiérarchie que dans l'ensemble de la rédaction ? Pourquoi tous les éditorialistes, par exemple, sont-ils des hommes ? Répondre que *Le Monde* vient de loin serait un peu court. Affirmer que les femmes sont moins gourmandes de responsabilités professionnelles que les hommes ne serait pas sérieux. On imagine déjà les ricanements des sénateurs...

Soulignons plutôt des nouveautés significatives : la séquence Entreprises, qui réunit des journalistes économiques, est dirigée par une femme (Claire Blandin), comme l'est, depuis plus longtemps, la culture (Josyane Savigneau). L'ours ne reflète d'ailleurs qu'une partie de l'encadrement du journal : nombre de postes d'adjoints ou de chefs de section sont occupés par des femmes.

Un journal n'est cependant pas une armée, encore moins une armée mexicaine : la notoriété de ses rédacteurs ne se mesure pas nécessairement à leurs galons. Plusieurs piliers du *Monde* n'ont jamais été chefs de quoi que ce soit (évitons le « cheftaines », qui ne passe pas et vaudrait inutilement des ennuis au médiateur...). A défaut de se bousculer dans l'ours, les femmes ont fait une entrée en force dans certaines équipes, comme les reporters ou les correspondants à l'étranger. Il ne viendrait plus à l'idée de les juger moins aptes que leurs confrères à remplir certaines tâches.

Au *Monde* comme ailleurs, l'équilibre hommes-femmes ne se fait pas tout seul. Une politique volontariste est nécessaire, à défaut d'une parité mécanique qui n'aurait pas beaucoup de sens. Il y a encore du pain sur la planche : depuis 1994, on a embauché 67 hommes et 44 femmes. Heureusement, la pyramide des âges est favorable aux rédactrices, proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les rédacteurs chez les moins de trente-cinq ans. Ce qui autorise tous les espoirs pour le prochain millénaire...

AU COURRIER DU MONDE

Un couple non marié, hétéro ou homosexuel, peut-il, aujourd'hui, adopter un enfant ? Une personne seule a-t-elle en la matière les mêmes droits qu'un couple marié ? Un professeur de droit privé précise certains aspects de la loi et de la jurisprudence. De son côté, un abonné de longue date nous rappelle que le citoyen ordinaire est un être pensant avec, en plus, une bonne connaissance de la réalité sociale. Egalement dans le courrier, un point de vue sur la délinquance routière et une interrogation : que sont devenus les personnages qui, un temps, ont envahi la « une » des quotidiens et les couvertures des magazines ?

ADOPTION

Dans votre éditorial (*Le Monde* daté 31 janvier-1er février), vous indiquez que *« le couple hétérosexuel non marié peut non seulement avoir, mais aussi adopter un enfant »*.

Cette information n'est pas exacte. En effet, d'après l'article 346 du code civil, *« nul ne peut être adopté par plusieurs personnes, si ce n'est par deux époux »*. L'adoption n'est donc, en l'état actuel du droit, accessible qu'au couple marié ou à une personne seule. La loi peut sembler trop restrictive, surtout si l'on considère que les procréations médicalement assistées sont accessibles aux concubins hétérosexuels qui peuvent apporter la preuve d'une vie commune depuis au moins deux ans. (...)

En revanche, il est vrai qu'un célibataire peut adopter. Mais d'après l'article 353-1 du code civil, en cas d'adoption d'un pupille de l'Etat ou d'un enfant étranger, le tribunal doit vérifier que le ou les adoptants ont obtenu un agrément du président du conseil général. Or la jurisprudence du Conseil d'Etat admet que cet agrément soit refusé à un homosexuel en raison de son mode de vie. (...) C'est donc forcer un peu le trait que de laisser croire que les célibataires homosexuels peuvent aujourd'hui adopter sans restriction.

Lorsque le Parlement a adopté la loi du 29 juillet 1994 sur les procréations médicalement assistées, la gauche a voté sans hésitation le texte qui réserve ces techniques à *« l'homme et la femme formant le couple »*.

En somme, tout se passe comme si, dès lors que l'on entre dans le domaine de la filiation « artificielle » – qu'il s'agisse de l'artificiel médical ou de cet artificiel juridique qu'est l'adoption –, le droit français exigeait que l'enfant eût au bout du compte deux parents de sexe opposé, un père et une mère. (...)

François Gaudu
Paris

AUTOCENSURE

Qu'apprenons-nous sous la plume de Daniel Schneidermann (*Le Monde* du 29 janvier) ? Tout simplement que les journalistes qui traitaient des affaires politico-financières comme ceux qui étaient chargés de couvrir les banlieues et leur cortège de violences avaient atténué la triste réalité, s'étaient retenus pour ne pas apporter de l'eau au moulin de l'extrême droite.

Bref, ils ont agi comme certains intellectuels qui ne voulaient pas désespérer Billancourt et qui avaient tu la réalité de l'univers concentrationnaire des pays communistes. Outre que ce n'est peut-être pas la meilleure façon de freiner la diffusion de certaines idées, il y a là quelque chose de choquant de penser que des journalistes s'autocensurent parce qu'ils considèrent que le public, que les lecteurs, sont des béotiens immatures à qui il ne faut pas dévoiler la vérité. Ils s'arrogent le droit de décider de ce qui doit être connu et ce qui ne doit pas l'être. En cela, ils ont au moins un point commun avec nos élites.

Mais il faut qu'ils sachent que le citoyen lambda, plus au fait des réalités qu'ils ne le supposent, s'était déjà fait une opinion, car, pour étrange que cela paraisse vu d'en haut, en bas on pense.

René Vidal
Clarensac (Gard)

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Je sais, l'actualité chasse l'actualité... Mais on aimerait quand même bien savoir ce que sont devenues les personnes qui ont fait la première page de votre journal et qui semblent tomber dans l'oubli, Bernard Tapie ou Jacques Toubon par exemple... Ne pourriez-vous pas faire le point ?

Jean de Villeneuve
Boulogne (Hauts-de-Seine)

SAUVAGEONS DE LA ROUTE

L'insécurité urbaine est là où l'on décide de la mettre. Pourquoi la délinquance routière, qui fait des milliers de morts, des dizaines de milliers de blessés et de mutilés à vie, est-elle moins effrayante que d'autres ? Elle a pourtant toutes les caractéristiques de la violence dite de banlieue. Elle est omniprésente, elle frappe les passagers aussi bien que les piétons, les cyclistes, les enfants et les vieux. Elle présente toute la gamme de l'insécurité : les incivilités, les pitbulls mécaniques qui foncent quand ils voient des piétons sur un passage réservé, les insultes si vous n'allez pas assez vite, les gestes obscènes, les menaces, parfois les coups. (...)

Cela se passe tous les jours, sous les yeux des policiers sans qu'ils interviennent, comme si les rues et les chaussées étaient des zones de non-droit. Pourquoi ne pas lutter prioritairement – juste après le chômage – contre cette délinquance-là, pourquoi ne pas pratiquer la tolérance zéro en commençant par les incivilités ?

Les éléments les plus dangereux, qui rendent la vie des quartiers impossible, pourraient, par exemple, être éloignés de leur véhicule et enfermés dans des lieux de rééducation fermés. (...)

Maurice Goldring
Paris

Pour l'esprit olympique

Suite de la première page

On peut alors s'étonner de l'attitude des neuf ministres européens des sports, invités à Lausanne. Depuis l'été 1998, ils se sont montrés pour le moins critiques à l'égard du CIO. Ils n'ont eu de cesse de dénoncer son inefficacité et ses travers. En Suisse, il se sont pourtant contentés d'un avertissement, jugeant publiquement insuffisants ses travaux sur le dopage. Ils ont chahuté les maîtres de l'olympisme, contesté leur pouvoir, réduit leur marge de manœuvre, mais n'ont pas attaqué l'institution elle-même.

C'est que, malgré ses défauts, le CIO est encore le meilleur des remparts contre l'ultralibéralisme. S'il s'effondre, les chaînes de télévision américaines, les géants de entreprises et des promoteurs privés sont prêts à s'approprier l'organisation mondiale du sport.

Il y a quelques mois, l'Union européenne de football (UEFA) a dû faire face à l'offensive de Media Partners, une société italienne spécialisée dans la commercialisation des droits télévisés qui entendait s'emparer de la Ligue des champions. Il semble bien que l'opération ait été commanditée par Silvio Berlusconi et Rupert Murdoch, tous deux magnats de l'audiovisuel. Pour eux, le football n'est qu'un instrument de conquête d'un marché plus large : celui du numérique. Le CIO a déjà eu affaire à la concurrence.

Depuis 1986, tous les quatre ans également, les Goodwill Games font la nique aux Jeux olympiques. A l'initiative de Ted Turner, le patron de Time Warner, ils regroupent des dizaines de pays, des centaines d'athlètes dont les exploits, richement dotés, sont retransmis dans 130 pays. Ce ne sont là que préludes.

Si les ministres des sports des Quinze sont opposés à cette dérégulation et souhaitent conserver un CIO en parfait état de marche – c'est à dire débarrassé de ses tares –, c'est que cet ultralibéralisme-là n'est pas leur tasse de thé. Le mouvement olympique, tel que l'Europe l'a voulu, est porteur d'un esprit, d'une philosophie qui implique le maintien d'un certain nombre de règles coercitives : le respect de l'être humain – contre la performance à tout prix –, la beauté du geste – contre le mercantilisme –, le don de soi – contre la corruption. Il ne s'agit pas ici de défendre une idée du sport qui ferait (toujours) référence à un bon vieux temps mythifié. Il s'agit de défendre une vision de l'homme qui ne soit pas utilitaire, désincarnée.

« INDULTO »

En France, la Coupe du monde de football 1998 l'a montré : les sportifs ont encore vocation de modèle. Les Etats le savent, qui sont chargés de l'éducation, la santé et la jeunesse (dont le ministère est dans de nombreux pays lié aux sports). Les Quinze ont entrepris, sous l'impulsion de la ministre française Marie-George Buffet, d'harmoniser leurs législations en matière de lutte antidopage. Mais ils ne sont que les gardiens de la santé et de la moralité publiques, pas de la flamme olympique. Au CIO et aux fédérations internationales de définir les règles du jeu – liste unique de produits interdits, limitation des calendriers, définition de l'amateurisme. Voilà aussi pourquoi le CIO est nécessaire.

Et voilà enfin pourquoi les ministres présents à Lausanne ont accordé à Juan Antonio Samaranch l'*indulto*, cette grâce offerte à un taureau de corrida particulièrement brave. On pourra discuter à loisir de la bravoure du Catalan, on doit constater qu'il est encore, et jusqu'à 2001, président du comité, dernier défenseur de l'esprit olympique.

En Suisse, sur ses propres terres, le CIO a dû descendre de son Olympe (2 917 m). On ne saurait que trop l'inviter à y remonter au plus vite afin que les 74 articles de sa charte et les 104 années de son histoire tourmentée ne soient pas définitivement balayés par le souffle fâcheux des vents contraires.

Michel Dalloni
et Frédéric Potet

PRÉCISION

RADIO-FRANCE

Parmi les quatre directeurs nommés à Radio-France (*Le Monde* du 30 janvier), seuls deux, François Desnoyers et François-Didier Lemoine, ont le titre de directeur général

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une meilleure COB

DANS l'histoire, chahutée, de la Commission des opérations de Bourse (COB) et des batailles qu'elle a dû mener pour réussir à s'imposer comme le gendarme des marchés financiers, la date du 5 février 1999 ne sera pas celle d'une défaite. Certes, la Cour de cassation lui a donné tort. Elle accuse la COB de ne pas respecter les principes fondamentaux du droit pénal et de ne pas séparer les fonctions d'instruction et de jugement. En obligeant la Commission à se conformer à la Convention européenne des droits de l'homme et à mieux garantir, dans ses procédures, les droits de la défense, la Cour de cassation lui donne l'occasion d'être plus inattaquable dans ses jugements et sanctions.

Créée il y a trente ans, la COB est longtemps restée une simple administration sans pouvoir et sans autonomie face à l'Etat. Son réveil, provoquée par l'affaire Pechiney-Triangle, date d'une dizaine d'années. Sous la pression de l'opinion et à la suite de l'action de sa puissante homologue américaine, la SEC (Securities and exchange commission), la COB s'était alors dotée d'une liberté nouvelle. Ce changement fut entériné par le législateur, qui devait lui accorder son autonomie financière, son indépendance politique et un réel pouvoir d'investigation et de sanction, faisant ainsi de la COB la plus puissante, en France, des autorités de régulation.

De telles autorités sont aujourd'hui légion. La libéralisation de nombreuses activités économiques s'accompagne de la mise en place d'autorités administratives indépendantes de l'Etat, qui ont pour objet de réguler ces secteurs. Cela ne va pas sans mal. En concentrant entre leurs mains les pouvoirs d'enquête et de jugement, ces autorités ne se trouvent pas toujours en état d'assurer des procès équitables. De manière surprenante, les recours contre leurs décisions se font parfois devant le Conseil d'Etat (pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel et pour l'Autorité de régulation des télécommunications), parfois auprès de la Cour d'appel de Paris (pour la COB et le Conseil de la concurrence).

Aux yeux des juristes, les sanctions de ces autorités – qui ne sont pas des décisions de justice, mais des décisions administratives – sont souvent contestables. Pourtant, ces institutions obtiennent bien souvent des résultats plus tangibles que ceux auxquels le recours systématique à la justice permettrait de parvenir. Dans des domaines souvent très techniques, il est nécessaire de pouvoir réagir vite et bien.

Au cours des dix dernières années, des progrès considérables ont été réalisés en France en matière de surveillance et de contrôle des marchés. La place de Paris n'est plus, à l'étranger, l'objet de suspicion. La COB y est pour beaucoup. C'est là une raison supplémentaire pour qu'elle franchisse une nouvelle étape. Plus forte et mieux respectée, elle doit renoncer à une justice sommaire. Le non-respect des droits de la défense est toujours un aveu de faiblesse.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance, Claude Bernard Participations.

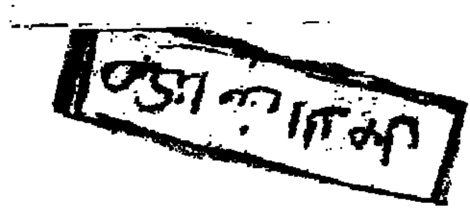
IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les objectifs du Mouvement européen

LES MINISTRES des affaires étrangères des cinq nations signataires du pacte de Bruxelles, qui viennent de décider la création d'un Conseil de l'Europe (conseil des ministres européen et assemblée consultative européenne), reçoivent aujourd'hui une intéressante lettre du Mouvement européen. Il applaudit aux récentes décisions des Cinq, souhaite avec insistance que l'Assemblée consultative se compose de délégations désignées par les Parlements nationaux, c'est-à-dire de manière assez démocratique pour être vraiment représentative, libre, active et influente. Il considère comme essentielle que l'Allemagne occidentale y soit, dès le début, représentée par des délégués que pourraient choisir les actuels Landtage, en attendant que la zone orientale soit, elle aussi, présente, ainsi que toutes les nations de l'Europe. Une session unique de deux semaines chaque année ne saurait suffire, il faudrait plutôt deux ou trois sessions.

Le premier objectif du Mouvement européen étant atteint, le deuxième va devenir la grande question en 1949 : tout l'effort va tendre à la création d'une Cour européenne des droits de l'homme. Il s'agit d'obtenir qu'un organisme muni d'un pouvoir de jugement et de sanction par les gouvernements des Etats soit chargé d'examiner et au besoin de condamner de manière efficace les violations de la charte des droits de l'homme établie en principe par l'assemblée des Nations unies. Ce projet paraît capital et si l'initiative en est revenue à des juristes anglais et français, il est bien entendu que ceux des autres pays seront invités à ne pas voir là un monopole.

(8 février 1949.)



DROIT La Cour de cassation a jugé, vendredi 5 février, que les procédures de sanctions appliquées par la COB (Commission des opérations de Bourse), le « gendarme » français des marchés financiers, ne respectent pas les principes fondamentaux des droits de la défense. ● L'ARRÊT reproche à l'autorité administrative indépendante de ne pas séparer clairement l'instruction et le jugement des affaires. ● LA COB, et sans doute d'autres organes de régulation comme le Conseil de la concurrence ou l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), voire des ordres professionnels, seront amenés à réviser leurs procédures de sanction pour mieux garantir les droits de la défense. ● LA COUR DE CASSATION rappelle les principes fondamentaux du droit des personnes. Le droit privé prend le pas sur le droit public et administratif. *(Lire également notre éditorial p. 15.)*

La Cour de cassation condamne les procédures de la COB

L'autorité judiciaire de dernier recours a jugé, vendredi 5 février, que l'organisation de la Commission des opérations de Bourse ne permet pas d'assurer un procès équitable. Cet arrêt de principe devrait faire jurisprudence pour les autres autorités de régulation

PAR DEUX FOIS en l'espace de deux mois, la Cour de cassation a condamné les méthodes de la Commission des opérations de Bourse (COB). Après avoir jugé, en décembre, que l'autorité boursière n'avait pas respecté la présomption d'innocence, l'assemblée plénière de la Cour de cassation a rendu, vendredi 5 février, un arrêt condamnant ses procédures, qui ne permettent pas, à ses yeux, d'assurer un procès équitable.

Au moment où l'Etat, pour accompagner la libéralisation de l'économie, multiplie les créations d'autorités administratives indépendantes afin d'assurer le bon fonctionnement de marchés spécifiques comme la Bourse, le téléphone, l'audiovisuel, ou pour veiller au respect des règles de la concurrence, ce rappel à l'ordre de la Cour de cassation est d'importance. Perçues comme des épigones des administrations, ces différentes autorités s'étaient vu accorder un grand nombre des prérogatives des services de l'Etat. Par son arrêt, la Cour de cassation brise cette logique et rappelle les principes fondamentaux du droit des personnes. Le droit privé prend le pas sur le droit public et administratif dans le cadre de l'organisation à la défense, et s'impose désormais à tous.

La Commission des opérations de Bourse avait-elle conscience qu'elle précipiterait cette évolution en se pourvoyant en cassation ? Elle demandait surtout de voir préciser ses règles de fonctionnement, critiquées de toutes parts. Le cas de Jean-Marc Oury, ancien président de la Compagnie immobilière Phénix, lui en a fourni l'occasion. Constatant, en 1994, un certain nombre de dysfonctionnements dans l'information financière et la présentation des comptes présentés par cette filiale de la Générale des eaux, la COB avait ouvert une enquête et imposé plusieurs sanctions pécuniaires. S'appuyant sur l'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme, qui rappelle le droit à un procès équitable, M. Oury avait fait appel de cette décision, en soulignant que ni la présomption d'innocence, ni les droits de la défense n'avaient été respectés. En mai 1997, la cour d'appel de Paris annulait les sanctions prononcées par la COB. Celle-ci décidait alors de se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel. Lors de l'audience de la Cour de cassation, le 29 janvier, l'avocat général, Maurice-Antoine Lafortune, avait demandé le rejet du pourvoi de l'autorité boursière (*Le Monde* du 31 janvier-1er février). Dans ses conclusions, il soulignait notamment que le principe de l'impartialité n'est pas garanti à la COB, puisque le rapporteur est présent lors des délibérations et du vote.

La Cour de cassation s'est ralliée à cet avis. *« Attendu que l'arrêt relève que l'un des membres de la Commission, nommé rapporteur, a été chargé de procéder à une instruction sur les faits avec le concours des services administratifs et à toutes les investigations utiles, c'est dès lors à bon droit, que la cour d'appel a décidé qu'il ne pouvait pas participer au délibéré et, par ce seul motif, a justifié sa décision »*, écrit-elle dans son arrêt. En creux, elle rappelle ainsi les principes fondamentaux de la défense : tout accusé doit bénéficier d'un jugement impartial. Un rapporteur, qui remplit les missions d'un procureur, ne peut donc participer aux délibérations, encore moins voter. Car il a les moyens, alors, de reprendre ses accusations et d'influencer les autres membres, sans que la défense puisse présenter ses arguments.

Chez les avocats, on se réjouit de cet arrêt. *« Cela fait longtemps que nous disons que la procédure mise en œuvre par la COB ne tient pas debout »*, souligne Me Philippe Darrois. Certains auraient même souhaité que la Cour de cassation aille plus loin. *« La question fondamentale de la confusion des rôles de la COB, qui à la fois, édicte des règlements, les fait appliquer, instruit, juge et condamne, n'est toujours pas tranchée »*, relève un avocat.

La COB, elle, est soulagée. Elle craignait de voir ses missions remises en cause. La Cour de cassation ne condamne que ses méthodes. Prenant acte de cette décision, l'autorité boursière déclare, dans un communiqué publié vendredi, qu'elle *« en étudiera toutes les conséquences à tirer »*. Elle rappelle aussi *« qu'elle a appliqué scrupuleusement les textes législatifs et réglementaires de 1989 et 1990 qui régissaient alors sa procédure de sanction »*. De fait, le législateur ne s'est jamais interrogé sur l'organisation des pouvoirs de la COB.

A plusieurs reprises, le conseil d'Etat a confirmé la validité des procédures suivies dans de nombreux autorités administratives. A ses yeux, les procédures en vigueur dans le droit public et administratif ne sont pas en contradiction avec la Convention européenne des droits de l'homme. Par cet arrêt de principe, la Cour de cassation infirme cette lecture.

Chaque autorité de régulation risque ainsi de devoir réexaminer son organisation pour vérifier si elle est en conformité avec cet arrêt, appelé à faire jurisprudence. Le Conseil de la concurrence, l'organisme le plus semblable à la COB, ne se sent pas concerné par ce changement : *« Nos procédures ont été organisées par la loi. Celle-ci prévoit que le rapporteur ne peut pas être un membre du collège et participer au vote »*, indique Frédéric Jenny, vice-président du conseil. Même soulagement au Conseil supérieur de l'audovisuel (CSA) où, la loi a prévu que le rapporteur, désigné par le vice-président du Conseil d'Etat, doit être indépendant. L'arrêt pourrait, en revanche, obliger des structures comme l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ART), la Commission bancaire et la Commission des marchés à terme, à modifier leurs procédures.

Pour certains observateurs, cet arrêt n'est qu'un premier pas vers une évolution inévitable du droit public et administratif en France. Sous la pression de la Convention européenne des droits de l'homme, celui-ci doit évoluer, et se rapprocher du droit privé.

Martine Orange

Une ardoise de 10 milliards de francs

Jean-Marc Oury, qui vient d'être « sauvé » par la Cour de cassation, est un homme des années 80. A l'instar de Jean-François Henin, président d'Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, ce polytechnicien fut présenté comme un virtuose de la finance. Parachuté, en 1990, à la tête de la Compagnie immobilière Phénix (CIP), filiale d'une Générale des eaux en pleine déconfiture, il séduit Guy Dejouany, président de la compagnie des eaux. Très vite, il passe pour son dauphin et, pris par la folie des grandeurs, se lance dans des projets « *pharaoniques* ».

Manquant de moyens pour assurer une expansion débridée, l'Immobilière Phénix fait appel à de multiples artifices pour afficher des comptes présentables. Lorsque la crise de l'immobilier survient, la société plonge et menace d'entraîner tout le groupe. La première décision de Jean-Marie Messier, lors de son arrivée à la tête de la Générale des eaux, est de prendre la présidence de la CIP. La gestion de M. Oury a coûté plus de 10 milliards de francs au groupe.

Les procédures seront révisées rapidement

Depuis des mois, la COB savait que ses procédures étaient critiquables. Devançant l'arrêt de la Cour de cassation, elle a déjà commencé à les amender : lors des dernières instructions, le rapporteur assistait aux délibérations mais renonçait à participer au vote. Par prudence, elle avait aussi différé l'examen de plusieurs dossiers lourds afin de les engager sur une procédure clarifiée.

« *L'arrêt de la Cour de cassation est limpide. Maintenant, nous allons pouvoir changer nos procédures pour les mettre en conformité avec la décision de la Cour de cassation* », explique Gérard Rameix, directeur général de la COB. Selon lui, cette révision ne paralyse en aucun cas l'autorité boursière, qui conserve tous ses moyens d'action. En revanche, la COB risque de voir contestées toutes ses décisions devant la cour d'appel, les plaignants s'appuyant sur l'arrêt de la Cour de cassation. Selon la COB, le risque est limité. Le nombre de personnes pouvant faire appel se compterait sur « *les doigts d'une main* ».

Les difficultés persistantes de Rover font tomber le patron de BMW

COMME on s'y attendait, le conseil de surveillance de BMW a limogé, vendredi 5 février, le président du directoire de la firme, Bernd Pischetsrieder. Surprise : il a aussi écarté de la succession celui qui faisait figure de favori, Wolfgang Reitzle, le directeur du développement et du marketing qui, du coup, a démissionné. M. Reitzle aurait présenté un plan de redressement vigoureux refusé par les représentants du personnel au sein du directoire. C'est donc un inconnu qui s'est vu proposer la présidence : Joachim Milberg.

Inconnu, mais pas dans la maison. A 55 ans, M. Milberg était directeur de la production et membre du directoire depuis 1993. Auparavant, cet ancien apprenti ajusteur devenu docteur ingénieur avait fait toute sa carrière dans la production industrielle, notamment chez le fabricant de machines-outils Gildemeister puis comme professeur à la très réputée Université technique (TU) de Munich. Chez BMW, il a surtout œuvré à l'organisation de la nouvelle usine américaine de Spartanburg en Caroline du Sud. Pour l'épauler, le conseil de surveillance a désigné trois nouveaux membres du directoire : Carl-Peter Forster (ingénierie et production), Henrich Heitmann (directeur commercial) et Wolfgang Ziebart (développement).

Dans un communiqué laconique, le conseil *« a remercié* [M. Pischetsrieder] *pour ses vingt-cinq ans de réussite »*. Quand celui-ci avait pris la tête de BMW, à 45 ans, en mars 1993, le constructeur automobile tournait aussi rond que ses célèbres six-cylindres. BMW était le seul constructeur au monde, avec Toyota, a ne pas avoir enregistré un seul déficit sur les trente dernières années. Mieux, pour la première fois, en 1992, BMW faisait la course en tête face à son rival de toujours, Mercedes. Une avance qu'a confortée M. Pischetsrieder dès 1994, en achetant le constructeur britannique Rover à British Aerospace.

A première vue, l'affaire n'était pas mauvaise. Pour 800 millions de livres (7,1 milliards de francs, soit 1,1 milliard d'euros), à peine le coût de développement d'un nouveau modèle, la firme bavaroise doublait sa taille et mettait la main sur les prestigieux tout-terrain Land Rover, la marque sportive MG ou la mythique Mini. *« Les gammes des deux constructeurs se complètent presque idéalement »*, déclarait-on à Munich au siège du constructeur allemand. Quatre ans après, les actionnaires de BMW ne peuvent que constater les dégâts. Plus de 25 milliards de francs (3,8 milliards d'euros) ont été engloutis dans Rover, dont la part de marché n'a cessé de baisser en Grande-Bretagne, tombant encore à 4,6 % en janvier 1999, contre 7,1 % un an plus tôt. La filiale afficherait en 1998 des pertes estimées entre 1 et 1,7 milliard de deutschemarks (500 à 900 millions d'euros), et BMW a averti la communauté financière d'un recul de son propre bénéfice. Comment en est-on arrivé là ?

FAIBLE PRODUCTIVITÉ

En 1994, pour atténuer le traumatisme créé outre-Manche par le passage de Rover sous pavillon allemand, M. Pischetsrieder laissera en place la plupart des cadres dirigeants britanniques, placés sous la houlette du très anglophile Walter Hasselkus, un ingénieur de BMW. Résultat : cinq ans après, la productivité moyenne par salarié chez Rover n'est que de 38 voitures par an, contre 92 dans les unités bavaroises de BMW. Et l'objectif de sortir du rouge en l'an 2000 a été reporté à 2003.

Après avoir dû se séparer de M. Hasselkus, en novembre, M. Pischetsrieder hausse le ton au Royaume-Uni, menaçant de fermer l'usine de Longbridge. Les syndicats anglais finissent par accepter 2 500 suppressions d'emploi et une plus grande flexibilité, en échange d'un nouvel investissement de plus de 2 milliards d'euros (13 milliards de francs). Mais ce plan paraît tardif et insuffisant. Rover a fini par affecter la rentabilité du groupe au moment où la marque de Munich paraît elle-même en perte de vitesse vis-à-vis de Mercedes (groupe DaimlerChrysler) et Audi (Volkswagen) sur le créneau des berlines haut de gamme. Humiliation supplémentaire : tandis qu'outre-Manche Rover a perdu sa troisième place au profit de Peugeot, en Allemagne même, BMW s'est fait dépasser en 1998 par... Renault. La brillante manœuvre de M. Pischetsrieder, l'an dernier, lors de la prise de contrôle de Rolls-Royce, face à Volkswagen, qui devra rétrocéder la marque à BMW en 2003, n'a pas suffi à le sauver.

Pour les actionnaires de BMW, notamment la famille Quandt, qui contrôle plus de 50 % du capital, l'heure de la retraite a peut-être sonné. Daimler, en fusionnant avec Chrysler, Jaguar, grâce aux moyens de Ford, Audi et demain Bentley et Bugatti, désormais propriété de Volkswagen, disposent aujourd'hui de moyens colossaux pour développer de nouveaux modèles de luxe. Les Quandt ont-ils les moyens de suivre cette course à la puissance ? Certains analystes voient en M. Milberg un patron de transition, chargé de faire le ménage avant d'adosser BMW à plus gros que lui.

Pour l'heure, M. Milberg va devoir montrer son savoir-faire industriel chez Rover. Sentant venir le danger, le ministre britannique du commerce et de l'industrie, Stephen Byers, a pris les devants vendredi soir, en déclarant dans un communiqué avoir l'intention de parler dès samedi avec le nouveau patron de BMW *« afin de lui faire part de l'importance qu'attache le gouvernement britannique à Rover et au site de Longbridge »*. Pour rester indépendant, BMW n'a guère d'alternatives : soit fermer le site principal de Rover pour ne garder que les marques rentables, Land Rover et Mini ; soit céder Rover à un autre constructeur. Mais qui peut s'intéresser à Longbridge quand l'Europe recèle déjà tant de surcapacités de production ?

Stéphane Lauer avec Philippe Ricard à Francfort

Les syndicats de PSA réagissent prudemment au nouveau texte sur les 35 heures

ON VA beaucoup discuter dans les usines Peugeot et Citroën d'ici le 19 février. Les syndicats de PSA ont jusqu'à cette date pour présenter aux salariés le nouveau projet d'accord sur les 35 heures établi vendredi 5 février avec la direction. Les réactions à ce nouveau texte sont pour le moins prudentes. Les syndicats notent de *« nouvelles avancées significatives »*, mais se gardent bien de se prononcer plus avant.

La semaine passée, les syndicats, qui penchaient tous, à l'exception de la CGT, pour l'acceptation du premier projet, avaient dû faire marche arrière et réclamer une reprise des négociations devant la réaction très négative des salariés de base.

Cette fois, on va soupeser chaque ligne du nouveau projet avant de se prononcer. La direction elle-même semble avoir tiré les leçons de son premier échec et a entrepris, selon des témoignages, de réunir sur le terrain les salariés à qui l'encadrement est chargé de détailler les aspects positifs du projet.

La nouvelle mouture du projet d'accord propose un certain nombre de compensations à l'annualisation du temps de travail (*Le Monde* du 6 février), l'un des points qui avait concentré l'hostilité des salariés. Il s'agit notamment d'assouplir les règles d'utilisation du compte-épargne temps, d'attribuer une prime de 500 francs et des jours de repos en échange de l'annualisation, d'utiliser librement les onze jours de repos supplémentaires et les compensations liées au travail du samedi.

FO note qu'*« il y a des choses qui ont avancé »* et va *« éplucher le texte pour voir ce qui l'emporte du bon ou du mauvais »*. La CFTC estime que *« le dialogue engagé par PSA pour cette négociation s'est avéré être un tournant, puisqu'il tient compte des difficultés des salariés »* et que *« ceux-ci ont aussi prouvé leur capacité à se faire respecter »*.

Pour la CFDT, *« le projet implique des changements d'une telle ampleur dans l'organisation du travail qu'il est difficile de les appréhender »*. Bref, on marche sur la pointe des pieds. Les élections professionnelles qui doivent avoir lieu jeudi 11 février sur le site de Mulhouse ne sont sans doute pas étrangère à cette prudence proverbiale. Seule la CGT a rejeté franchement le nouveau projet d'accord, estimant que, *« sur le fond, rien n'est changé »*. Une assemblée générale doit décider, lundi 8 février, d'éventuels débrayages sur le site de Sochaux.

S. L.

Jacques Saadé quitte la présidence de la CMA et de la CGM

JACQUES SAADÉ, président de la Compagnie maritime d'affrètement (CMA) et de la Compagnie générale maritime (CGM), privatisée en octobre 1996, a annoncé vendredi 5 février dans un communiqué sa démission. A la suite de sa mise en examen, le 16 décembre, par un juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) pour abus de biens sociaux, M. Saadé a été placé sous contrôle judiciaire et ne peut plus exercer pleinement ses fonctions. Les conseils d'administration de la CGM, de la CMA et de la holding personnelle de Jacques Saadé, CMA-CGM holding, vont se réunir en vue de pourvoir à son remplacement. Selon le communiqué publié par le groupe, Tristan Vieljeux devrait être nommé à la présidence avec pour objectif de *« réaliser la fusion entre les deux sociétés* [CMA et CGM] ».

La démission de Jacques Saadé est un nouvel épisode de la bataille acharnée que se livrent depuis deux ans les deux frères Saadé, Jacques et Johnny, pour le contrôle du groupe maritime.

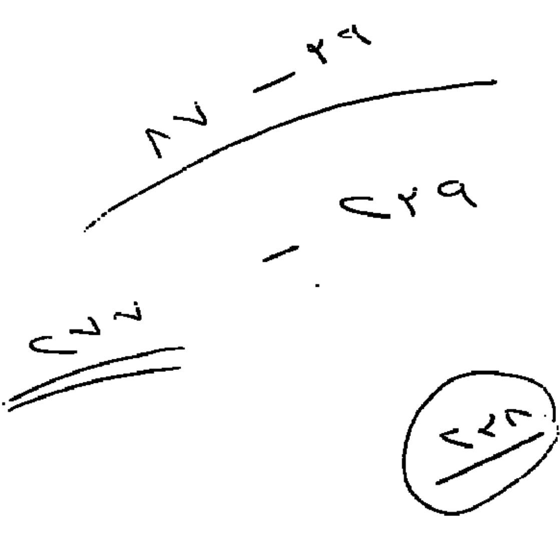
DÉPÊCHES

■ **AEROSPATIALE : le ministre de l'économie et des finances,** Dominique Strauss-Kahn, a indiqué, vendredi 5 février, que les négociations en cours pour boucler la fusion Aerospatiale-Matra sont *« satisfaisantes »*. Les ultimes négociations entre le gouvernement et le groupe Lagardère sont *« difficiles »*, mais l'opération devrait normalement déboucher la semaine prochaine sur un accord, avait indiqué, jeudi, le ministre de la défense, Alain Richard.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le Crédit agricole pourrait participer** activement à la privatisation de la banque publique, selon *Le Figaro* du samedi 6 février. Le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, aurait évoqué la possibilité d'inviter un établissement mutualiste au sein du groupe des actionnaires partenaires.

■ **DRESDNER BANK : le Congrès juif mondial (CJM),** qui s'occupe notamment de récupérer les biens volés aux victimes du nazisme, a indiqué, vendredi 5 février, qu'il allait porter son attention sur la banque allemande Dresdner Bank, contre laquelle une plainte a été déposée aux Etats-Unis.

■ **LA POSTE : la CFTC a annoncé qu'elle *« envisage de signer le dispositif »* sur les 35 heures** à La Poste, *« qui doit permettre de réduire la précarité »*, annonce-t-elle vendredi dans un communiqué. Soulignant que son organisation portait *« une appréciation générale positive »* sur le projet, un responsable de la CFTC a cependant indiqué *« déplorer fortement »* l'absence d'aide de l'Etat à La Poste.





Les Français ont orienté leur épargne vers les sicav actions en 1998

Avec une augmentation de plus de 315 milliards de francs (48 milliards d'euros) de l'encours, la gestion collective a connu sa meilleure année depuis quatre ans. Le lancement de l'euro a permis la promotion de nouveaux produits

L'ANNÉE 1998 a été un excellent cru pour les sicav et les fonds communs de placement en France (FCP), tant au niveau des performances que de la collecte. Avec une hausse de plus de 315 milliards de francs des encours en 1998 (48 milliards d'euros) et 140 milliards de souscriptions nouvelles, la gestion collective française enregistre sa meilleure année depuis quatre ans.

Selon Europerformance, un organisme chargé de recenser et d'analyser le comportement des sicav et des FCP, les parts de marché des différents établissements financiers n'ont pas notablement évolué l'année dernière. La Société générale, le Crédit agricole, la BNP et le Crédit lyonnais se répartissent entre 8 % et 12 % des encours chacun. Seule évolution notable, le groupe Banques populaires augmente sa part de marché et AXA fait son entrée parmi les dix premiers, les encours gérés par l'UAP étant désormais comptabilisés sous la bannière AXA. « *Tandis que les grands réseaux consolident leurs positions, certains petits établissements spécialisés tirent leur épingle du jeu alors que les groupes de taille moyenne, comme le Crédit mutuel, voient leurs parts de marché se tasser* », note Beaudoin de Brie, président d'Europerformance.

LE POIDS DE L'EURO

C'est au niveau de la collecte que les évolutions sont le plus marquées. Les encours sur les sicav monétaires, qui n'affichent pourtant plus qu'une rémunération de 3 % en moyenne sur un an, parviennent à se maintenir à un niveau équivalent à celui de 1998, à 1 048 milliards de francs (160 milliards d'euros).

Pour la première fois depuis 1994, la décollecte sur les fonds investis en obligations a été stoppée. Ces produits ont capté 15 milliards de francs. La perspective de la mise en place de l'euro s'est fait sentir, les fonds obligataires spécialisés sur le Vieux Continent enregistrant les plus fortes progressions. A l'inverse, les sicav et les FCP obligataires, censés procurer des revenus réguliers, subissent une décollecte de 11 milliards de francs. Cette désaffection s'explique par la baisse des *coupons versés par ces produits.*

Une fois de plus, la stabilité et la sécurité font recette auprès des épargnants. Les produits garantis ont continué à séduire un grand nombre de particuliers, l'encours sur ces produits dépassant pour la première fois les 100 milliards de francs. « *Beaucoup de produits de ce type venaient à expiration en 1998. Les souscripteurs qui ont été satisfaits des performances ont choisi de réinvestir leur épargne sur des fonds offrant une parfaite sécurité* », observe Paul-Henri La Porte du Theil, directeur général d'Indocam, la filiale de gestion du groupe Crédit agricole. Une part importante de clients soucieux de contrôler le risque qu'ils font courir à leur épargne se sont aussi portés sur les fonds profilés. La collecte sur ces produits, qui donne le choix aux souscripteurs entre trois ou quatre degrés de risque, s'est élevée à 52 milliards de francs, les fonds les plus exposés aux actions remportant le plus grand succès. Trois quarts des souscriptions se sont réparties entre les profils équilibrés et dynamiques qui renferment le plus d'actions.

Sans conteste, les grands gagnants de l'année ont été les sicav *et les fonds communs de la catégorie* actions et diversifiées. Ils affichent la meilleure progression de leur encours (44 %). Les fonds d'actions européennes voient leurs actifs doubler en l'espace d'un an, pour atteindre près de 142 milliards de francs grâce aux bonnes performances des Bourses européennes et à l'afflux des souscriptions. Les établissements qui ont surfé sur la vague de l'euro en lançant de nouveaux produits actions européennes ou en transformant d'anciens fonds pour les repeindre aux couleurs de la monnaie unique européenne ont capté quelque 40 milliards de francs d'épargne nouvelle. *Les OPCVM* d'actions françaises ont également profité du dynamisme du marché parisien et attiré les souscripteurs. Leur encours s'est gonflé de 55 milliards de francs.

Cet engouement pour les produits investis dans les actions marque un tournant dans le comportement des épargnants français. « *Jusqu'à présent, nos compatriotes ont montré un appétit très modeste pour les actions par rapport à nos voisins allemands, anglais ou même espagnols et italiens, qui ont réorienté sensiblement leur épargne vers la Bourse* », note André Babeau, directeur du Centre de recherche sur l'épargne (CREP). Toutefois, cette évolution devra être confirmée cette année. Les responsables de la gestion des sicav et des FCP dans les grands réseaux bancaires reconnaissent que la collecte sur les produits actions a été surtout forte au premier semestre 1998, lorsque la Bourse française volait de record en record. Elle a été beaucoup plus faible dans la seconde partie de l'année, lorsque les marchés financiers ont fait preuve d'une grande nervosité.

J. Mo.

L'assurance-vie devrait rester prépondérante

Selon une étude confidentielle de deux organismes de recherche, le BIPE et le CREP, révélée par le quotidien financier l'*Agefi*, les Français s'apprêteraient à épargner cette année quelque 569 milliards de francs (87 milliards d'euros), soit près d'un dixième de leur revenu. Une fois de plus, les produits administrés devraient connaître la faveur des épargnants cette année, malgré la baisse des taux de rémunération.

Selon l'étude, les livrets d'épargne populaire (LEP), les comptes épargne-logement et les plans d'épargne-logement (PEL) devraient enregistrer un flux de collecte positif. En revanche, le plan d'épargne populaire (PEP) devrait connaître d'importantes sorties, de nombreux plans arrivant au terme de l'échéance fiscale de huit ans. L'assurance-vie va continuer à absorber les deux tiers de l'épargne des Français. Pour les valeurs mobilières (les actions et les obligations), la collecte devrait être encore soutenue, mais la progression des actions *ne devrait être que de 5 % après les très bonnes années 1997 et 1998.*

Gérard Athias, président de l'AFER

« Il faut favoriser le glissement de l'épargne en assurance-vie vers les entreprises »

« Des courtiers ont déposé une plainte auprès du tribunal de grande instance de Paris contre vous-même, contre André Le Saux, cofondateur de l'Association française d'épargne-retraite (AFER), contre le groupe Commercial Union, et critiquent la gestion de l'AFER. Qu'y répondez-vous ?

– Nous avons déposé une plainte *pour dénonciation calomnieuse.* Ce que l'on voudrait nous reprocher, c'est une trop grande réussite professionnelle. A moins que ce ne soit d'avoir, depuis plus de vingt ans, largement contribué à rendre l'assurance-vie en France plus transparente et moins chargée de frais ? Quand s'est posée la question de ma rémunération et de celle d'André Le Saux, il était inconcevable qu'elle puisse dépendre, chaque année, de la complaisance de l'assureur avec qui nous avions à négocier durement. Nous sommes donc convenus avec lui, sans que cela coûte un centime aux épargnants, d'une formule d'intéressement calculée objectivement sur le développement de l'activité et de la maîtrise des frais de gestion dont nous avions la responsabilité. Les sommes accumulées sont importantes, mais l'AFER a atteint *une taille inespérée* au départ et il s'agit du résultat d'au moins vingt-trois années de travail acharné.

– Les 6,22 % de rendement pour le contrat en francs AFER apparaissent à certains comme un « taux de guerre » destiné à redorer le blason de l'association *que vous présidez.* Qu'en est-il ?

– Certaines compagnies utilisent la possibilité, donnée par le code des assurances, d'imputer les bénéfices réalisés sur les investissements d'un contrat pour en faire profiter un autre et gonfler artificiellement les rendements de ce produit, qui sert souvent de vitrine à l'assureur. Cette politique, contestable, ne peut s'appliquer chez nous. L'AFER a une gestion totalement autonome de ses 140 milliards de francs [21,34 milliards d'euros] d'actifs et les 7,5 milliards de francs versés à nos *adhérents l'an dernier* ont été obtenus sans aucune manipulation. De même, nous n'avons pas baissé nos frais de gestion, qui sont déjà parmi les plus bas du marché, pour augmenter mécaniquement le rendement du contrat AFER. Enfin, nous distribuons à nos souscripteurs 100 % des bénéfices réalisés par nos investissements, ce qui n'est pas le cas chez beaucoup de nos concurrents.

– Certains jugent qu'il n'est pas prudent de distribuer l'intégralité des bénéfices et qu'il faut en mettre une partie en réserve. Que pensez-vous des doutes émis par la Commission de contrôle des assurances sur la solidité de certaines compagnies ?

– L'autorité de tutelle se doit de jouer un rôle prudent. Certaines sociétés d'assurance-vie sont, semble-t-il, dans une situation *préoccupante. Il y a un réel problème* de sécurité sur quelques contrats. Certaines compagnies, en période d'euphorie et de taux élevés, ont voulu garantir des taux irréalistes sur le long terme, qu'elles auront du mal à servir si les taux d'intérêt se maintiennent à un *niveau aussi bas. Autre aspect de ces* interrogations, en cas de brutale remontée des taux d'intérêt les assurés pourraient racheter massivement leurs contrats, alors que les portefeuilles obligataires des compagnies d'assurances seraient largement en moins-values. Pour notre part, nous distribuons l'intégralité de nos bénéfices, mais notre portefeuille d'obligations recèle des plus-values de près de 17 milliards de francs. Nous n'avons pas le droit de les distribuer : elles doivent obligatoirement entrer dans la réserve de capitalisation. Cette réserve pourrait être mobilisée en cas de moins-value. Cet argent, qui est traditionnellement pris en compte pour le calcul des fonds propres des compagnies d'assurances, devrait être en fait la propriété des assurés. Ce que nous avons obtenu.

– Votre offre de contrats apparaît bien mince alors que se développent les contrats multisupports.

– Dès 1996, nous avons fait évoluer notre contrat en francs en produits multisupports. Nous voulions adapter notre contrat, vieux de vingt ans, au monde d'aujourd'hui et faire profiter nos adhérents des occasions qu'offraient les actions. Malheureusement, les autorités fiscales ont arbitrairement donné un coup d'arrêt à notre politique et ont obligé nos adhérents d'avant avril 1996 à réintégrer les sommes investies dans notre support action sur le fonds en francs. Cette décision nous apparaît très contestable au regard du droit des assurances. Il est absurde d'interdire à des adhésions d'épargne-retraite de très longue durée par nature (souvent plus de quarante ans) d'évoluer dans un contexte économique qui change constamment. A juste titre, on s'inquiète du poids des fonds de pension étrangers dans la propriété des grandes sociétés françaises. Or l'assurance-vie française est forte de 3 000 milliards de francs [842,7 milliards d'euros] *placés en produits* de taux. Pourquoi empêcher les assurés épargnants d'en faire glisser progressivement une partie vers les entreprises. L'initiative des contrats dits « DSK » est louable puisqu'elle va dans la bonne direction. L'AFER a apporté 11 % de la collecte DSK mais, malgré les efforts déployés, le succès reste modeste. »

Propos recueillis par Joël Morio et Pascale Santi

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

05-02-99	en Euros	Diff.
Coflexip	56	—
Elf Aquitaine	103,10	+8,07
Esso	73,05	+5,41
Geophysique	38,10	−8,41
Total	95,40	+6,99

PRODUITS DE BASE

05-02-99	en Euros	Diff.
Air Liquide	138,50	−3,88
CFF.(Ferrailles)	28,45	−1,89
Eramet	27,75	+4,32
Gascogne	73,90	+3,21
Metaleurop	4,25	+1,19
Pechiney Act Ord A	31	+3,33
Rhodia	13,19	−2
Rochette (La)	2,39	−0,41
Usinor	11,95	+6,22
Vallourec	30,99	+1,60
Grande Paroisse	24,99	+2
Oxyg.Ext-Orient	345	+1,76

CONSTRUCTION

05-02-99	en Euros	Diff.
Bouygues	231,30	+0,12
Bouygues Offs.	23,80	+9,42
Ciments Francais	46	−5,64
Colas	184	+2,16
Eiffage	62,70	+2,45
Groupe GTM	82	−4,51
Imetal	109	+13,54
Lafarge	75,10	−2,53
Lapeyre	64,90	−5,66
Saint-Gobain	136,90	+11,12
SGE	40,65	−6,97
Vicat	76,65	−0,32

BIENS D'ÉQUIPEMENT

05-02-99	en Euros	Diff.
Alcatel	92,80	−9,55
Alstom	21,30	+1,18
Bull#	6,12	+2,85
Carbone Lorraine	36,81	+0,84
CS Signaux(CSEE)	70,95	+9,82
Dassault-Aviation	162,70	−0,91
De Dietrich	42,36	+10,89
Fives-Lille	62	−3,72
France Telecom	79,65	−3,92
Intertechnique	264	+5,60
Legrand	194	−1,52
Legris indust.	46	+1,09
Sagem SA	565	−2,34
Schneider SA	56,45	+10,46
SFIM	—	—
Sidel	66,50	−8,65
Thomson-CSF	35	−1,40
Zodiac ex.dt divid	168	−5,44
Algeco #	67,50	+5,46
CNIM CA#	34,70	−0,85
Cofidur #	11	−8,16
Entrelec CB #	32,90	+0,39
GFI Industries #	28,02	−3,04
Latecoere #	76,40	−3,77
Lectra Syst.(B) #	6,59	+11,12
Manitou #	134	+9,83
Mecatherm #	26,68	+19,50
Radiall #	61,90	−6,21

AUTOMOBILE

05-02-99	en Euros	Diff.
Ecia	95,65	−8,27
Labinal	180,10	−2,11
Michelin	36	+6,85
Montupet SA	36,70	+1,10
Peugeot	134,50	−10,09
Plastic Omn.(Ly)	70,55	+6,89
Renault	43,70	−12,04
Sommer-Allibert	23,70	−3,65
Valeo	72,70	−6,07
Sylea	49,30	−1,40

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

05-02-99	en Euros	Diff.
BIC	54,10	+2,07
Chargeurs	41,10	−4,41
Christian Dalloz	41,10	−22,50
Clarins	64,75	+0,38
Deveaux(Ly)#	77,40	−0,76
DMC (Dollfus Mi)	5,86	+0,17
Essilor Intl	354	−3,80
Hachette Fili.Med.	220	+7,24
L'Oreal	596	−6,28
Moulinex	9,70	−1,52
Rhone Poulenc A	42,75	−7,66
Sanofi	154	−10,98
S.E.B.	51,80	+5,71
Skis Rossignol	10,60	−1,39
Strafor Facom	67,90	+7,77
Synthelabo	199	−11,16
L.B.D. Dupont #	99,10	—
Arkopharma #	69	+9,17
Beneteau CB#	150	+17,73
Boiron (Ly)#	59	−8,45
CDA-Cie des Alpes	29	—
Europ.Extinc.(Ly)	54,50	+4,80
EXEL Industries	54	−8,47
Gautier France	52,50	−7,89
Guerbet S.A	17	−4,27
Guy Degrenne #	39,60	−1,84
Hermes intl	75,50	+0,66
Info Realite #	41,20	+4,56
Phyto-Lierac #	21	+5,26
Pochet	—	—
Reynolds	36,50	+7,35
Robertet #	121,50	−1,21
Smoby (Ly) #	54,50	−6,05
S.T. Dupont #	8,70	+2,35
Virbac	60	−8,81
Walter #	92,80	+6,72

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

05-02-99	en Euros	Diff.
Bongrain	360	−6,49
Danone	250,20	+1,29
Eridania Beghin	132,90	−8,34
Fromageries Bel	678	−3,17
LVMH Moet Hen.	214,90	+0,42
Pernod-Ricard	54,30	−1,98
Remy Cointreau	16	+6,38
Royal Canin	45,40	−5,61
SEITA	52,70	+5,40
Taittinger	580	−3,33
Brioche Pasq.(Ns)#	96	−4,09
L.D.C.	115	—
Louis Dreyfus Cit#	23,50	+17,50

DISTRIBUTION

05-02-99	en Euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	104	−5,96
Carrefour	599	+1,78
Casino Guichard	88,60	+3,62
Castorama Dub.(Li)	200	—
Damart	65	−0,15
Galeries Lafayette	800	−5,88
GrandVision	23	−4,16
Groupe Andre S.A.	102,50	+4,96
Guilbert	120	+0,25
Guyenne Gascogne	353	−4,74
Pinault-Print.Red.	160,90	−0,12
Primagaz	71	−3,40
Promodes	600,50	−1,07
Rexel	72,50	+3,72
Comptoirs Mod.	529	−0,18
Monoprix	88,10	−4,44
Bricorama #	44	—
But S.A.	45	+2,27
Etam Developpement	30,10	+14,01
Hyparlo #(Ly)	101	−1,75
IMS(Int.MetalSer)#	8,53	+12,23
Manutan	48	−1,84
Rallye(Cathiard)Ly	64,50	−0,30
Rubis #	20,50	−8,68

AUTRES SERVICES

05-02-99	en Euros	Diff.
Accor	189,10	+5,05
Altran Techno. #	258,80	−8,76
Atos CA	205	−7,65
BIS	80,60	+3
Canal +	260,20	−4,19
Cap Gemini	168	−3,33
Cegid (Ly)	159,50	+0,88
Club Mediterranee	91	+3,40
Dassault Systemes	40,50	−1,21
Euro Disney	1,12	—
Europe 1	220	+3,82
Eurotunnel	1,08	+2,85
Gaumont #	63,50	−1,55
Groupe Partouche #	69	−2,12
Havas Advertising	150,50	+3,79
Infogrames Enter.	58	+0,86
Ingenico	23,84	−9,66
Norbert Dentres.#	28,88	+14,78
NRJ #	184,90	+10,78
Pathe	231,60	−1,44
Publicis #	137	+7,03
Rochefortaise Com.	100,10	−9
S.I.T.A	185,80	−11,94
Sodexho Alliance	161,90	+3,65
Sogeparc (Fin)	76,20	+5,83
Spir Communic. #	53,85	−5,52
Suez Lyon.des Eaux	173,60	−4,28
Technip	72,55	−6,96
Vivendi	251	−2,48
Louvre #	59,70	−13,16
Assystem #	21	+10,52
CEGEDIM #	38,75	−0,64
Groupe J.C.Darmon	55,50	+21,36
Dauphin OTA	65	−6,34
Fininfo	150	−3,22
Fraikin 2#	56	+7,07
GEODIS #	63,60	+7,79
Leon Bruxelles	42	+16,66
LVL Medical Gpe	16,80	+19,14
M6-Metropole TV	142	+3,34
Penauille Poly.CB#	245	−4,66
Seche Environnem.#	27,19	−1,84
Sopra #	287,50	+14,08
TF1	156,10	−10,80
UBI Soft Entertain	117	−2,33
Unilog	402	+1,25

IMMOBILIER

05-02-99	en Euros	Diff.
Bail Investis.	125	−2,57
Finextel	18,70	−1,06
Gecina	102,50	−1,18
Klepierre	86	+5,26
Rue Imperiale (Ly)	1050	+5
Sefimeg CA	58,60	−3,93
Silic CA	157	+6,73
Simco	78,10	−2,37
Soc.Fonc.Lyon.#	131,80	+2,43
Unibail	110,90	−0,98
Fonciere Euris	92,20	+1,31
Im.Marseillaise	1850	−4,63
Immob.Batibail Ny#	50,50	−0,78
Immob.Hotel. #	1,96	−5,83

SERVICES FINANCIERS

05-02-99	en Euros	Diff.
AGF	55,40	+7,36
Axa	122,40	−4,22
B.N.P.	77,10	−3,56
C.C.F.	84,90	−0,11
CPR	36,30	+2,02
Credit Lyonnais CI	40,10	+7,13
Dexia France	135,20	+0,14
Interbail	21,90	—
Locindus	121,60	−0,32
Natexis	56	−5,40
Paribas	85,50	+1,78
SCOR	49,50	−1
Selectibanque	11,02	−0,36
Societe Generale	138,90	−12,08
Sophia	38	—
Union Assur.Fdal	105	−5,40
Via Banque	27,44	−2
Worms (ex.Someal)	14	—
Immobanque	106	−3,63
April S.A.#(LY)	75,90	−0,26
Assur.Bq.Populaire	97	−1,72
C.A. Paris IDF	149	—
Factorem	138	+1,84
Union Fin.France	104,80	−0,19

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

05-02-99	en Euros	Diff.
Bollore	173	+0,65
Cerus Europ.Reun	6,82	+0,14
CGIP	53,70	−10,35
Christian Dior	113,50	−0,95
Dynaction	23,79	+2,72
Eurafrance	500	−5,66
Fimalac SA	99	−1
Gaz et Eaux	44,25	+0,11
ISIS	52,50	−5,74
Lagardere	38,01	−1,32
Lebon (Cie)	35,95	+0,13
Marine Wendel	185,10	−11,85
Nord-Est	23,30	−2,91
Salvepar (Ny)	74,75	+6,78
Albatros Invest	37	+0,29
Burelle (Ly)	39,90	+3,58
Carbonique	—	—
Contin.Entrepr.	30,90	+3
F.F.P. (Ny)	58,85	+1,46
Finaxa	96,50	−1,53
Francarep	45	—
Cie Fin.St-Honore	62,60	+3,64
Finatis(ex.Locaín)	76,95	+6,72
Siparex (Ly) #	23,56	−1,83

Consolidation à Paris

LES BOURSIERS ont éprouvé le besoin de souffler cette semaine, après avoir respiré l'air des sommets. Alors que, lundi matin, le marché parisien s'enflammait après l'annonce de la fusion surprise entre la Société générale et Paribas et que, jeudi, la Bourse de Paris s'appréciait après la publication par l'INSEE d'un indice du moral des Français à son plus haut niveau depuis son premier calcul en 1986, sur une semaine, le recul du CAC 40 s'est établi à 2,45 %, à 4 147,30 points. Après une progression de près de 10 % en l'espace de quelques semaines, la Bourse de Paris a entamé une phase de consolidation. Celle-ci a été d'autant plus marquée qu'avec la mauvaise orientation des marchés obligataires – après que la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne eurent *décidé de laisser leurs taux directeurs inchangés* – les actions ont perdu un important facteur d'appréciation des cours.

VALEURS

Le marché parisien a pourtant failli battre un nouveau record lundi, l'indice CAC 40 se trouvant à quelques pas de son niveau historique affiché le 17 juillet, lorsque l'indice vedette de la Bourse de Paris avait terminé à 4 388,48 points. Les boursiers ont salué le départ tant attendu de la restructuration du secteur bancaire en France. Toutefois, l'indice CAC 40 a limité son gain à 1,23 %. Très vite, le soufflet est retombé. Les valeurs bancaires ont enregistré cette semaine un parcours décevant. L'action Paribas ne gagne qu'un peu plus de 1,5 % en cinq jours tandis que le titre Société générale recule de plus de 12 %. Les autres valeurs du secteur ont été également mal orientées, l'action BNP et celle du Crédit commercial de France (CCF) clôturant, vendredi, sous leurs niveaux de la fin de la semaine dernière.

Autre déception, les valeurs françaises ont bénéficié diversement de la hausse du dollar contre les devises européennes, qui est pourtant traditionnellement un facteur de soutien des cours. Parmi les entreprises dont l'action est jugée très sensible aux évolutions du billet vert, Dassault Aviation et, plus encore, Air Liquide n'ont pas profité du renchérissement de la devise américaine. Il n'y a guère que Bic, Imétal, Schneider ou *encore Michelin qui semblent tirer parti de leur* exposition au dollar. Encore le groupe de pneumatiques a-t-il essentiellement profité de l'alliance passée entre l'américain Goodyear et le japonais Sumitomo. Cette fusion a relancé les spéculations selon lesquelles le groupe de Clermont-Ferrand s'apprêterait à racheter le numéro trois japonais, Yokohama, pour conserver son leadership mondial.

La publication, cette semaine, d'une série de résultats a également entraîné des réactions diverses. Les bénéfices des premières sociétés à publier leurs résultats pour 1998 sont plutôt satisfaisants et correspondent, grosso modo, aux attentes des analystes. Mais certains chiffres d'affaires reflètent un ralentissement de l'activité.

Le titre Colas, qui a vu son résultat net part du groupe s'apprécier de 16 % en 1998, est gagnant d'une semaine à l'autre. Même tendance pour Pechiney, qui a publié un bénéfice net en hausse de 67,4 % hors plus-value. De même, le profit net de M 6, très supérieur aux attentes du marché, permet au titre de progresser d'une semaine à l'autre. Quant à l'action Saint-Gobain, elle a bénéficié de recommandations positives de plusieurs sociétés de Bourse après la publication de ses résultats à la fin de la semaine dernière. En revanche, l'action Dexia reste inchangée d'un vendredi à l'autre, alors que le financier des col*lectivités locales en Europe a confirmé* une progression à deux chiffres de son résultat en 1998.

Seules Elf Aquitaine et Total ont résisté à cette tendance baissière. Les tensions persistantes entre les Etats-Unis et l'Irak et les signes d'un début de reprise en Asie du Sud-Est ont permis au prix du pétrole de se raffermir.

Joël Morio

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 29 janvier

DIVERSIFIÉES FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 15,35 %, sur 5 ans : 47,71 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en Euros
Federal France Europe	FEDFIN	1	30,02	—	—	27,84
Pervalor	SG	2	24,50	6	59,02	151,39
Intersélection France	SG	3	23,20	2	71,19	70,38
Midland Options Plus	MIDLAND	4	21,78	14	33,29	10563,05
Natio Epargne Retraite	BNP	5	21,70	1	73,74	30,74
Valeurs de France	BRED	6	21,52	3	66,32	110,65
Kaleis Dynamisme (D)	LA POSTE	7	20,82	—	—	207,32
Kaleis Dynamisme (C)	LA POSTE	8	20,82	—	—	210,27
Federal Croissance (C)	CDT BRET	9	20,63	4	63,93	40,91
Federal Croissance (D)	CDT BRET	10	20,61	5	63,89	36,13
CM Option Equilibre (D)	CDT MUTU	11	20,04	12	41,29	44,32
EuroPEA Exports	NSM	12	20,02	—	—	187,27
CM Option Equilibre (C)	CDT MUTU	13	19,96	13	41,24	50,04
Avenir Alizés (D)	CDT MUTU	14	19,56	10	44,88	392,11
Avenir Alizés (C)	CDT MUTU	15	19,56	9	44,90	444,13
State Street Allocation Euro	STATE ST	18	16,68	—	—	252,10
Trésor Avenir	CDC TRES	19	14,28	11	42,81	20,71
Kaleis Equilibre (D)	LA POSTE	20	13,62	—	—	186,79
Kaleis Equilibre (C)	LA POSTE	21	13,62	—	—	189,74
Avenir Epargne	CM ASSUV	22	11,26	8	46,36	3072,13
Capital-D.R. France	PALUEL	23	9,69	7	56,53	2155,61
Kaleis Sérénité (D)	LA POSTE	24	9,63	—	—	173,36
Kaleis Sérénité (C)	LA POSTE	25	9,62	—	—	176,74
Select Taux	SG	26	7,64	—	—	167,88
OPTI Est	ABF	27	7,58	15	29,53	21884,90
Sévéa	GROUP CA	28	6,37	18	21,84	18,19
Acti 2 (D)	BBL FRAN	29	5,41	17	29,04	2253,28
Acti 2 (C)	BBL FRAN	30	5,41	16	29,05	2751,53
Real Sensible	SOFIDEP	31	2,43	—	—	167,19
Tyche	GERER CO	32	−0,60	—	—	18,91

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 11,44 %, sur 5 ans : 47,22 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en Euros
Le Portefeuille Diversifié	COGEFI	1	32,89	1	129,35	385,14
Bacot-Allain International	BACOT	2	32,12	21	59,21	1151,04
Techno-GAN	GAN	3	31,67	4	85,86	1989,51
Paramerique	B PARIBA	4	29,76	2	115,57	304,42
Natio Euro Perspectives	BNP	5	27,68	11	77,70	335,87
Finarval International	COURCOUX	6	27,04	16	71,31	521,68
Pareurope	B PARIBA	7	26,49	3	113,90	410,09
Soginter	SG	8	24,59	10	77,92	58,25
Eagle Investissement	EAGLE ST	9	24,43	5	84,01	45,36
Atout France Monde	GROUP CA	10	23,75	7	82,64	42,89
Horizon	ECUREUIL	11	22	13	73,53	446,73
Atlas Maroc	ATLAS	12	21,70	—	—	32,38
CG Monde	COMGEST	13	21,64	6	83,16	472,04
Alsace Moselle Investissement	SOGENAL	14	20,83	18	68,75	92,03
Natio Epargne Patrimoine	BNP	15	20,51	8	80,90	26,58
Préparval	BRED	16	20,05	17	64,74	227,66
BSD Avenir	BSD	17	19,45	52	33,85	23,04
Oudart Investissement	VIAOUDAR	18	19,03	34	48,98	118,50
Prépar Croissance	BRED	19	18,60	25	56,71	32,95
Ste Fra d'épargne et de Retr.	ABEILLE	20	18,28	—	—	23,77
Victoire Developpement	ABEILLE	21	17,70	24	58,87	201,58
Le Livret Portefeuille	CDC	22	17,32	12	75,90	210,28
Athena Valeurs	PFA VIE	23	17,09	27	54,91	56,10
Ouest Valeurs (C)	CIO	24	16,70	29	53,07	35,71
Ouest Valeurs (D)	CIO	25	16,68	30	52,70	30,29
Etoile Patrimoine Offensif (D)	CDT NORD	26	16,51	—	—	18,48
Etoile Patrimoine Offensif (C)	CDT NORD	27	16,51	—	—	18,73
Biosphère	CYRIL FI	28	16,26	9	78,57	354,51
Acti Croissance (D)	BBL FRAN	29	16,23	58	27,78	24,65
Slivam	CL	30	16,14	20	59,32	105,73
Gestion Associations	B PARIBA	31	16,02	39	45,27	48,18
Paribas Opportunités	B PARIBA	32	15,88	45	43,54	33,55
Victoire Patrimoine	COM FRAN	33	15,60	37	46,76	43,02
Acti-Rendement (C)	BBL FRAN	76	8,31	—	—	189,04
Acti-Rendement (D)	BBL FRAN	77	8,31	—	—	178,34
Placement Nord (C)	SMC	78	7,91	14	71,93	290,08
Placement Nord (D)	SMC	79	7,91	15	71,93	288,83
Capital DR Europe	PALUEL	80	7,81	40	45,26	364,62
Gestion Mobilière (D)	NSM	81	7,60	43	44,76	114,52
Gestion Mobiliere (C)	NSM	81	7,60	43	44,76	114,52
Elan Club	ROTHSCHI	83	7,55	60	24,02	12458,82
Objectif Sélection	LAZARD G	84	7,26	—	—	9090,11
Carmignac Patrimoine	CARMIGNA	85	7,20	66	18,74	1668,99
Eurofin Placements	BQ EUROF	86	6,57	48	39,01	258,68
Vivax (D)	GESTOR	87	6,37	72	−0,07	173,16
Vivax (C)	GESTOR	88	6,37	73	−0,07	181,16
Atalante Gestion	CDC ASSE	89	5,78	—	—	202486,58
Saint-Honore Indices Cliquet	CF ROTHS	90	4,68	38	45,75	55,14
Capital-DR.International	PALUEL	91	4,53	57	29,18	238,06
Invest-Valeurs	B BTP	92	3,62	74	−2,11	82,58
Alliance	ALLIANZV	93	2,51	70	9,86	1939,62
Orsay Investissement	ORSAY	94	2,15	71	4,74	2121,80
CIF Livre VIII Art 8-12	GERER CO	95	0,77	—	—	16,85
Orsay Arbitrage	ORSAY	96	−2,09	68	17,53	2761,37
Méditerranée Emergence	SMC	97	−3,20	—	—	255,39
Global Performance	CHEVRIL	98	−5,41	—	—	157,24
Orsay Perspectives	ORSAY	99	−9,45	—	—	15,32
France Israël Croissance	ABEILLE	100	−10,73	—	—	122,47
Valeurs Emergentes	FIMAGEST	101	−27,43	—	—	105,15
China Europe Fund	IFDC LTD	102	−30,61	—	—	1224,78
Invesco Taiga	INVESCO	103	−40,19	—	—	423,91

IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : 17,67 %, sur 5 ans : 21,03 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en Euros
UAP Aedificandi	UAP	1	29,77	9	29,99	104,22
Uni-Foncier	GROUP CA	2	28,59	7	32,44	287,10
Foncier Investissement (D)	BQUE POP	3	24,53	11	27,27	224,59
Foncier Investissement (C)	BQUE POP	4	24,53	12	27,26	233,94
CNP Assur Pierre	CNP	5	23,90	2	48,51	120,65
Francic Pierre	CIC PARI	6	20,97	10	29,13	26,49
Fructi-Actions Rendement	BQUE POP	7	20,85	3	38,83	147,18
MDM Immobilier	MDMASSUR	8	20,57	4	35,42	26,66
Objectif Actifs Reels	LAZARD G	9	20,24	18	15,62	2536,25
Conservateur Unisic	CONSERVA	10	20,24	1	59,23	87,72
Convertimmo (C)	SG	11	19,27	5	34,62	19,26
Convertimmo (D)	SG	11	19,27	5	34,62	19,26
Leven Investimmo	MONDIALE	13	19,17	17	15,84	2097,16
AGF Foncier	AGF	14	18,69	20	12,94	16,69
ABF Foncière Sélection	ABF	15	18,26	28	−5,86	710,77
ABF Foncière Sélection	ABF	15	18,26	28	−5,86	710,77
Placement Immobilier (D)	SMC	16	17,61	13	25,51	25,21
Placement Immobilier (C)	SMC	17	17,60	14	25,50	25,52
Agfimo	AGF	18	16,99	16	17,02	101,28
Foncival	BRED	19	16,75	15	17,86	54,38
Natio Immobilier	BNP	20	16,51	8	31,28	253
Capital Pierre Investissement	PALUEL	21	13,25	27	2,19	101,38
Foncière Long Terme (D)	VERNES	22	13,04	25	4,49	83,07
Foncière Long Terme (C)	VERNES	23	13,02	26	4,48	117,01
Croissance Immobilière	ABEILLE	24	12,05	19	14,98	99,69
Alizes Pierre	CDT MUTU	25	11,82	29	−9,54	194,74
Haussmann Pierre (C)	B WORMS	26	8,99	21	10,27	214,66
Haussmann Pierre (D)	B WORMS	27	8,98	22	10,21	188,36
Gestion Immobilier Inte. (C)	GROUP CA	28	8,52	23	10,02	133,54
Gestion Immobilier Inte. (D)	GROUP CA	29	8,50	24	9,78	86,69

OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : −22,97 %, sur 5 ans : −36,79 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en Euros
Energia	WORMS	1	−4,74	2	−10,60	55,25
Premior	CDT NORD	2	−14,94	1	−9,97	41,40
Acti Mines d'or (D)	BBL FRAN	3	−19,54	3	−34,50	164,39
AXA Or & Matière Premières	AXA UAP	4	−19,77	—	—	11,38
Acti Mines d'or (C)	BBL FRAN	5	−20,05	4	−34,91	210,32
Oraction	GROUP CA	6	−23,82	5	−35,92	173,25
Groupama Or	GROUPAMA	7	−26,11	—	—	789
Orvalor	SG	8	−34,97	6	−60,88	92,93
Aurecic	CIC PARI	9	−38,83	7	−70,75	83,36
—	—	—	—	—	—	—

CONVERTIBLES

Performance moyenne sur 1 an : 17,87 %, sur 5 ans : 52,95 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en Euros
Cardif Convertibles Europe	BQE FIN	1	36,07	—	—	21,03
Ofima Convertibles (C)	OFIVALMO	2	27,62	12	56,46	4825,46
Convertis (D)	SG	3	25,49	—	—	226,44
Convertis (C)	SG	4	25,49	—	—	230,46
Converticic	CIC PARI	5	22,22	—	—	76,48
Dieze	GROUP CA	6	20,82	8	59,08	421,65
Pasquier Convertibles (C)	BIMP	7	20,61	—	—	2376,76
Pasquier Convertibles (D)	BIMP	8	20,60	—	—	2716,73
Saint-Honore Convertibles	CF ROTHS	9	20,36	1	70,56	270
Acti Convertibles (D)	BBL FRAN	21	16,85	9	58,99	224,15
Acti Convertibles (C)	BBL FRAN	22	16,84	10	58,98	245,14
SGAM Europe Convertibles (D)	SG	23	13,82	—	—	10512,67
SGAM Europe Convertibles (C)	SG	23	13,82	—	—	10512,67
Cyril Convertibles	CYRIL FI	25	13,80	4	61,03	258,19
Victoire Convertibles	ABEILLE	26	10,20	—	—	19,22
Placements Convert. Inter. (C)	NSM	27	8,21	—	—	1845,13
Provence Convertibles	CS AST F	28	8,12	18	30,44	2184,45
NRG-Convertibles	NOMURA F	29	0,78	19	1,15	1558,54
—	—	—	—	—	—	—

Les sicav d'obligations convertibles profitent de la hausse de la Bourse

PETIT À PETIT, les obligations convertibles, longtemps regardées comme un animal étrange, mi-actions, mi-obligations, sont de plus en plus appréciées par les investisseurs. Arrêtées à la fin janvier, la progression de l'indice SBF FCI, qui retrace l'évolution des obligations convertibles françaises, s'élève à 32,73 % sur un an et à 4,33 % sur un mois, presque autant que l'indice CAC 40. Sur l'ensemble de la zone euro, les obligations convertibles ont gagné 24,6 %, selon la Société générale.

Cependant la gestion des obligations convertibles se révèle complexe. Elle est en effet éminemment technique, faisant appel aux caractéristiques de chaque titre et à la situation de l'entreprise qui l'a émis. Les particuliers ont donc de plus en plus recours à des sicav spécialisées sur les obligations convertibles – sur le seul mois de janvier, leur encours a progressé de près de 9 %. Les performances qu'enregistrent ces produits sont tout à fait alléchantes pour ceux qui veulent profiter de la hausse des Bourses tout en minimisant l'effet des baisses.

En moyenne, les fonds d'obligations convertibles ont rapporté 17,87 % et plus d'un tiers des produits affichent des rendements supérieurs à 20 %. La Bourse s'étant finalement bien comportée en 1998, ce sont les fonds les plus sensibilisés à l'évolution des actions qui s'en tirent le mieux. Ainsi, Alain Sueur, le gestionnaire de Converticic, un produit du CIC-Paris, n'a pas hésité à consacrer aux actions près de 14 % de l'actif de sa sicav et il privilégie les obligations convertibles dont le comportement est étroitement lié à celui de l'action avec laquelle elles sont échangeables.

Certains observateurs craignaient que la multiplication des rappels (les remboursements anticipés) d'obligations convertibles pour des montants importants n'assèche progressivement le marché et fasse monter artificiellement les prix alors que la demande restait forte. La prolifération des émissions au début de l'année les a quelque peu rassurés. « *Le marché des obligations convertibles devrait continuer à se développer en France ; de nombreuses émissions sont en préparation tout comme dans le reste de la zone euro, particulièrement en Allemagne, où les entreprises se servent de ces titres pour dénouer les participations qu'elles ont tissées entre elles* », juge Sandrine Poncé, gestionnaire d'Ofima Convertibles. Les produits qui affichent les meilleures performances sont d'ailleurs *ceux qui ont* judicieusement diversifié leurs investissements en Europe.

J. Mo.

La vigueur économique américaine pénalise les obligations

Les rendements des emprunts d'Etat se sont nettement tendus cette semaine aux Etats-Unis et en Europe. L'euro a continué à se déprécier face au dollar

Les marchés de taux d'intérêt et de change ont fait preuve d'une grande nervosité cette semaine. L'euro est tombé sous le seuil de 1,13 dollar. *« La baisse, ces dernières semaines, de l'euro nous laisse perplexe, mais n'est pas un souci »*, a commenté le président de la BCE, Wim Duisenberg, à l'issue du conseil des gouverneurs, qui a choisi, jeudi, de laisser inchangé, à 3 %, son principal taux directeur. Le même jour, les banques centrales du Danemark et d'Angleterre ont en revanche décidé d'assouplir leur politique monétaire. Le yen est pour sa part resté très ferme, soutenu par la nouvelle remontée des rendements obligataires au Japon. Aux Etats-Unis, les rendements des emprunts d'Etat se sont fortement tendus. Le taux du titre à trente ans est passé de 5,09 % à 5,34 %, entraînant dans son sillage les taux obligataires européens.

IL Y A à peine quelques semaines, les dirigeants politiques européens se plaisaient à souligner le rôle de locomotive de l'économie mondiale qu'allait jouer désormais l'Euroland. Ce discours n'est plus de mise. Les Européens ont perdu de leur superbe. Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a estimé, jeudi 4 février, que *« la forte croissance au quatrième trimestre aux Etats-Unis a, et aura, un effet très bénéfique »* sur les économies du Vieux Continent. *« Je ne vois que des effets bénéfiques quand la croissance est forte aux Etats-Unis »*, a-t-il ajouté.

Vendredi, les statistiques du chômage américain, après celles des commandes industrielles (+ 2,3 %), des directeurs d'achats (+ 4,2 points), des dépenses de construction (+ 1,7 %), sont venues confirmer la santé *« éblouissante »* de l'économie américaine, pour reprendre le qualificatif employé par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan. Les créations d'emplois se sont élevées à 245 000 aux Etats-Unis en janvier tandis que le taux de chômage est resté stable à 4,3 %.

« L'économie croît encore plus fort qu'avant, l'inflation reste basse et les marchés financiers intérieurs fonctionnent en douceur », a souligné John Auten, responsable des analyses économiques au Trésor américain.

Vers un euro faible ?

EURO CONTRE DOLLAR

1.190	
1.180	
1.170	
1.160	
1.150	
1.140	
1.130	1.1290
1.120	

12 14 18 20 22 26 28 1 3 5

[…] de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, juge que la baisse de l'euro « est un sujet d'interrogation mais il n'y a pas de quoi s'inquiéter ».

Janet Yellen, de son côté, chef des économistes de la Maison Blanche, a observé que l'élément qui avait fait capoter les précédentes phases d'expansion économique, à savoir une rapide poussée d'inflation, n'avait toujours pas fait son apparition, ce qui permet d'espérer une poursuite de la croissance. *« J'y vois une raison d'avoir bon espoir de voir la croissance actuelle se pérenniser et, si elle s'étend jusqu'à février de l'an prochain, ce sera la plus longue jamais enregistrée aux Etats-Unis »*, a-t-elle déclaré. Dans les années 60, l'économie américaine avait connu une période d'expansion continue de huit ans et dix mois, soutenue notamment par les dépenses considérables liées à la guerre du Vietnam. Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, enfin, a affirmé que l'économie américaine est *« à l'apogée de la puissance et du succès »*. Lundi, il avait présenté un projet de budget prévoyant un excédent de 117,3 milliards de dollars (104 milliards d'euros) ! Comment s'étonner, dans ce contexte, de l'arrogance affichée par les Américains lors du Forum de Davos ?

Il reste que la vigueur économique des Etats-Unis commence à présenter des conséquences monétaires et financières. Comme elle l'avait fait lors de sa réunion de décembre, la Fed a opté pour le statu quo : mais la question qui se posait cette fois n'était pas de savoir si elle allait baisser ses taux directeurs mais si elle allait les relever. Les taux d'intérêt à long terme, de leur côté, remontent fortement outre-Atlantique : le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans est passé de 5,09 % à 5,34 %. Bien que la situation économique soit très différente en Europe (la croissance ralentit, les déficits budgétaires persistent, le chômage stagne à un niveau très élevé), les obligations européennes ont suivi leurs homologues américaines (le taux de l'obligation assimilable du Trésor français à dix ans a grimpé de 3,73 % à 3,89 %). Le dollar, enfin, a fait preuve d'une grande fermeté vis-à-vis de l'euro. Vendredi, à la clôture des places du Vieux Continent, la monnaie européenne cotait 1,1280 dollar, contre 1,19 dollar lors de sa première séance officielle de cotation, le 4 janvier. Qui aurait parié, en début d'année, sur un accès de faiblesse de l'euro ? Pas les analystes, qui expliquaient que l'euro allait rapidement rivaliser avec le dollar comme monnaie de réserve internationale et attirer en masse les investisseurs asiatiques. Ni les dirigeants politiques européens, qui mettaient en garde contre les risques d'un euro surévalué. *« La baisse, ces dernières semaines, de l'euro nous laisse perplexe, mais n'est pas un souci »*, a déclaré, jeudi, le président de la BCE, Wim Duisenberg, à l'issue du conseil des gouverneurs. L'évolution du taux de change de l'euro ne nécessite pas actuellement d'intervention, a-t-il insisté, mais la BCE n'en sera pas moins vigilante. Si la monnaie unique s'écartait trop de la trajectoire tracée par la situation économique de la zone euro, la Banque centrale pourrait faire parler ses armes. *« Cela n'est certainement pas le cas »* actuellement, a-t-il souligné.

M. Duisenberg en a profité pour rappeler son opposition à un régime de taux de change fixes entre grandes devises et prévenu qu'il le redirait lors de la réunion des sept pays mondiaux les plus industrialisés (G 7), le 20 février à Bonn. *« Nous allons sans doute parler des taux de change à cette occasion. La BCE ne se prononcera pas en faveur d'un régime de taux de change susceptible de la forcer à mettre de côté sa mission principale, la stabilité des prix »*, a-t-il affirmé. Deux jours plus tôt, le chancelier allemand, Gerhard Schröder, avait pourtant relancé l'idée d'instaurer des zones cibles, c'est-à-dire d'encadrer étroitement les fluctuations des grandes devises.

La faiblesse actuelle de l'euro s'explique aussi par l'incapacité des dirigeants du Vieux Continent à afficher, vis-à-vis des opérateurs de marché, une ligne économique claire – quels points communs entre les orientations budgétaire et fiscale de la France et de l'Irlande ? –, mais aussi à tenir un discours cohérent et unifié sur la politique de change. Les Américains, résolument hostiles au projet de zones-cibles, auront beau jeu, à Bonn, de jouer sur les divergences européennes.

Pierre-Antoine Delhommais

Confusion sur les marchés obligataires japonais

Les rendements obligataires ont poursuivi leur ascension, cette semaine, au Japon, dans une atmosphère d'extrême confusion. Le taux de l'emprunt d'Etat de référence à dix ans est passé de 2,06 % à 2,46 % : il a quadruplé en quatre mois.

Les opérateurs ont d'abord mal accueilli les déclarations, mardi, du ministre japonais des finances Kiichi Miyazawa, se disant peu préoccupé par l'envolée des taux d'intérêt à long terme dans l'archipel. *Les rumeurs selon lesquelles la Banque du Japon serait autorisée à souscrire directement des emprunts d'Etat ont accéléré la chute des cours.*

Vendredi, M. Miyazawa a jugé inutile ce projet en ajoutant toutefois qu'il appartenait au gouverneur de la Banque du Japon de juger si de telles opérations, qui équivalent à une injection de liquidités, devaient être menées. Il a affirmé ne pas être au courant d'une requête du Trésor américain dans ce sens.

Marché international des capitaux : toujours une grande prudence

LE NOUVEAU MARCHÉ COMMUN des capitaux en Europe prend forme. L'offre est plus variée qu'en début d'année. En particulier, l'origine des débiteurs reflète mieux la composition de la zone euro. En janvier, le marché a été envahi par des emprunteurs allemands, qui ont agi d'autant plus facilement que, *pour eux, le compartiment* de l'euro est le successeur de celui de leur deutschemark. Ils avaient déjà la pratique d'une monnaie internationale et le changement n'a donc pas été très grand. Pour les autres emprunteurs européens, la transition a été plus abrupte. Ils ont mis un peu plus de temps à se lancer.

En outre, les différentes catégories d'émetteurs sont maintenant assez bien représentées. Au début de l'année, il n'y avait de place que pour les meilleurs. *Aujourd'hui*, les excellents côtoient les bons et les moyens. Les moins nombreux sont les très bons. Ceci peut s'expliquer par le bas niveau de l'intérêt et par les incertitudes persistantes *liées à la situation financière internationale*. Les investisseurs à la recherche de placements sûrs acceptent que les titres émis par les meilleurs rapportent peu. Il s'agit là du cercle étroit des principaux pays industrialisés occidentaux, de leur dépendance immédiate et des organisations supranationales.

Mais tous les autres doivent proposer des rémunérations nettement supérieures pour allécher les souscripteurs. Les très bons émetteurs – les entreprises les mieux notées sur le plan international par exemple – sont rarement prêts à se plier à ces exigences. Diversification de l'offre, mais aussi diversification des intermédiaires financiers : les emprunteurs sont de moins en moins liés par des considérations purement nationales. Alcatel a ainsi associé un établissement allemand, la Deutsche Bank, à la BNP, *leur confiant le soin de mener à bien son* opération de 1 milliard d'euros et d'une durée de dix ans. De même, le meilleur des établissements publics d'Allemagne, Kreditanstalt für Wiederaufbau, dont les emprunts sont garantis par son pays, vient de faire appel au Crédit agricole, à une banque autrichienne, la RZB, ainsi qu'à un établissement financier d'outre-Rhin, la DG Bank.

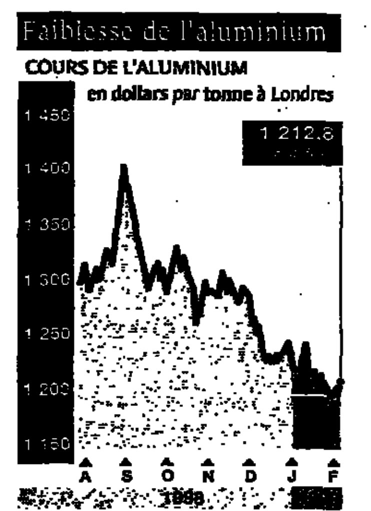
Quant à la demande, elle provient de tous les grands centres financiers européens et, *lorsque le crédit des débiteurs est irréprochable*, du Japon également. Dans ce pays, l'appétit pour des titres libellés en euros est indéniable, mais on continue de se montrer très prudent. Il est intéressant de noter que, *en Europe, c'est en France que les investisseurs* sont les plus regardants quant à la qualité des signatures. Partout ailleurs, de l'Italie à la Finlande, les emprunts contractés par des groupes industriels se placent facilement. A Paris, on en est moins friand.

Quoi qu'il en soit, la taille des émissions en euros continue d'augmenter. BAT (British American Tobacco) vient ainsi de lever, par l'intermédiaire de la Dresdner Bank et pour une durée de dix ans, 1,7 milliard d'euros *(environ 11,2 milliards de francs). Un record* pour une entreprise industrielle de notre côté de l'Atlantique. Sur le marché américain, les volumes sont encore plus importants. Les entreprises du secteur de la communication notamment parviennent à lever plusieurs milliards de dollars à la fois. Au vu de la réussite de la transaction de BAT, les spécialistes, qui ne voient pas chez nous *de sociétés dont* les besoins soient aussi élevés, tablent sur l'arrivée proche de telles entreprises américaines pour établir de nouveaux records et prouver que le marché de l'euro est à même de concurrencer celui de New York.

Un autre groupe d'emprunteurs est sur le point d'accéder au marché de l'euro : les pays de l'Est et les pays baltes. On parle prochainement de la Lituanie et de la Slovénie. On espère la République tchèque, la Pologne et la Croatie. *Dans la conjoncture qui prévalait* ces derniers jours, ces pays auraient aisément remporté l'assentiment des investisseurs. Il est possible que certains candidats à l'emprunt, pour mettre tous les atouts de *leur côté, attendent que l'incertitude soit levée* quant aux engagements pris par l'Ukraine. Ce pays, dont les difficultés financières sont préoccupantes, doit faire face à une importante échéance, le 26 février, date à laquelle il lui faudra *servir* l'intérêt annuel de 16 % sur un emprunt qu'il a contracté l'an passé en deutschemarks. L'affaire a encore deux ans à courir et le prix des obligations ukrainiennes est tombé si bas qu'elles rapportent maintenant près de 45 %.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LA MOROSITÉ accompagne les métaux de base depuis longtemps. Avec la nouvelle année, maintenant bien entamée, les perspectives paraissent à peine meilleures. Les prix de l'aluminium sur le London Metal Exchange (LME) n'ont *cessé de s'effriter. Après avoir oscillé* plusieurs jours entre 1 215 et 1 220 dollars la tonne, on notait pourtant, le 5 février, un léger mieux à 1 231 dollars la tonne, pour un terme de trois mois. Ce n'est cependant pas faute d'avoir des stocks d'avance : ceux du LME ont dépassé le plafond des 800 000 tonnes. C'est une nouvelle que les cours supportent assez mal habituellement, mais les derniers chiffres de l'économie américaine – très bons – les ont soutenus.

Mais en Asie la demande reste faible. Malgré des signes encourageants *bien que ténus en Corée*, en Malaisie ou en Thaïlande, ils ne sont pas suffisamment significatifs pour qu'on espère un redressement avant au moins la fin de l'année. Au Japon, les opérateurs estiment que, le pire étant passé, on peut entrevoir une stabilisation des prix, d'autant plus que le yen retrouve, lui aussi, quelque force. Selon les observateurs, la pénurie de métal que l'on constate dans la région est davantage le fait d'une réduction de l'offre que des manifestations de reprise. Il faut dire que l'Australie a dû se détourner de son débouché traditionnel asiatique et a trouvé preneurs en quantités importantes aux Etats-Unis, mais aussi en Europe. Pour bien faire, il faudrait réduire notablement les capacités de production, seule mesure à même de relever les prix face à la médiocrité de la demande. Ce n'est pas la tournure que semble prendre les choses. L'américain Kaiser Aluminium vient d'annoncer qu'il allait bientôt remettre en production 50 000 tonnes supplémentaires. Quant à l'indien Nalco (National Aluminium Company), il compte faire tourner sa fonderie d'Orissa à pleine capacité, soit 230 000 tonnes d'ici à la fin mars. Le groupe – le plus grand d'Asie – devrait alors apporter sur le marché mondial une production d'environ 150 000 tonnes de métal gris. Signalons enfin que c'est le français Aluminium Pechiney qui a fourni sa technologie dernier cri à Nalco.

Carole Petit

Recul généralisé sous l'effet des taux d'intérêt

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↘ – 4,14%	↘ – 0,58%	↘ – 2,45%	↘ – 0,69%	↘ – 1,59%
13 898,08 points	9 304,24 points	4 147,30 points	5 855,30 points	5 097,48 points

LE DÉPARTEMENT du travail américain a publié, vendredi 5 février, ses statistiques pour le mois de janvier. L'économie américaine a créé 245 000 emplois stabilisant le taux de chômage à 4,3 % de la population active. Contrairement à toutes les anticipations, l'économie américaine a conservé une belle vigueur. Durant le quatrième trimestre 1998, le produit national brut des Etats-unis a augmenté de 5,6 %. Le système repose sur la soif de consommation des ménages américains. Ces derniers dépensent plus que leur revenu disponible en puisant allégrement dans leur épargne. Ils recourent même à l'endettement pour acheter des actions et des obligations. Les revenus tirés de la hausse des marchés leur procurent de nouveaux moyens de consommer.

La bonne tenue des marchés financiers est donc la clé de voûte sur laquelle repose l'économie américaine. La Réserve fédérale (Fed) en est consciente. Elle ne doit ni détruire cette dynamique ni la favoriser à l'extrême. C'est pourquoi elle a opté pour le statu quo lors de sa réunion du mardi 2 au mercredi *3 février. L'heure n'est* plus à injecter des liquidités dans le marché pour éviter une pénurie de crédit (comme elle l'a fait à l'automne 1998 en abaissant ses taux par *trois fois*). *Le résultat* n'a pas été très encourageant. En une semaine, l'indice Dow Jones a reculé de 0,58 %, à 9 304,24 points. Pourtant, les résultats des sociétés réservent *de bonnes surprises*. Ou plus exactement, ils sont meilleurs que ceux pronostiqués par les dirigeants d'entreprise eux-mêmes, qui avaient alerté les analystes sur *d'éventuelles mauvaises nouvelles*. Ce faisant, ils s'étaient ménagé des marges de manœuvre. Aujourd'hui, les opérateurs ne savent pas s'ils doivent réévaluer leurs prévisions *ou non. Dans le* doute, ils préfèrent rester prudents. Les liquidités disponibles se sont donc déplacées en masse sur quelques valeurs de hautes technologies aux promesses de croissance plus éclatantes sur le marché électronique Nasdaq. La flambée des cours a inquiété Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), qui a comparé ces valeurs à des billets de loterie. Cette semaine, la pression s'est relâchée, l'indice du Nasdaq a reculé de plus de 3,5 % en cinq jours. Enfin, les marchés obligataires n'ont pas pu servir de refuge, les rendements des bons du Trésor ayant brutalement grimpé à 5,34 % contre 5,09 % la semaine précédente.

ADIEU CROISSANCE...

En Europe, la croissance économique tant attendue n'est pas au rendez-vous. Les marchés en sont réduits à espérer un coup de pouce des banques centrales. La Banque *centrale européenne (BCE) a passé* son tour, mercredi 3 février, refu*sant de baisser son taux directeur* fixé, juste avant le passage à l'euro, à 3 %. En revanche, la Banque d'Angleterre n'a pas hésité à devancer les attentes des marchés en abaissant ses taux de 0,5 %, au lieu de 0,25 % escomptés. Ce qui a eu pour effet de renforcer le pessimisme sur l'état de l'économie britannique. Loin de saluer ce geste, la Bourse de Londres a abandonné 0,69 %, à 5 855,30 points en une semaine.

En France, la fusion des deux établissements financiers Société générale et Paribas a révolutionné le paysage bancaire. Elle prélude à une âpre bataille entre ce nouveau groupe et la BNP pour la privatisation du Crédit lyonnais. Toutefois, la poussée spéculative (l'indice CAC 40 a pratiquement retrouvé son sommet historique de 4 388 points atteint en juillet 1998) est vite retombée sous le coup des tensions sur le marché obligataire. En une semaine, l'indice CAC 40 a *reculé de 2,45 %, à 4 147,30 points.*

A Francfort, le thème des fusions a réservé quelques désagréables surprises. L'OPA lancée par la Deutsche Bank sur la banque américaine Bankers Trust, a soulevé des protestations de la part du Congrès juif mondial. Sous la pression de ce dernier, la Deutsche Bank a été contrainte de révéler qu'elle avait financé les camps de la mort nazis. Pour sa part, le président du groupe automobile BMW, Bernd Pischetsrieder, a été remercié à cause des pertes de la filiale britannique Rover (entre 500 et 900 millions d'euros) acquise en 1994, sous sa présidence. En une semaine, l'indice DAX 30 de la Bourse de Francfort a perdu 1,59 %, à 5 097,48 points.

Au Japon, la sortie imminente de la crise financière, pronostiquée par les responsables politiques du pays n'a pas été relayée sur le marché des actions. L'indice Nikkei a perdu 4,14 %, à 13 898,08 points en *cinq séances. Les opérateurs ont* surtout été préoccupés par la poursuite des troubles sur le marché obligataire. Les taux à 10 ans des emprunts d'Etat japonais ont grimpé jusqu'à 2,44 %, contre 0,6 % au début du mois d'octobre 1998. Le gouvernement a été obligé d'autoriser la Banque centrale du pays à se porter acquéreur des emprunts qu'il va émettre en grand nombre pour financer sa politique de relance économique. Avec huit années de déprime, la Bourse nippone a perdu de sa superbe. Et ses valeurs vedettes, comme le fabricant de pneus Sumitomo Rubber Industries, sont devenues des proies faciles. Ainsi le groupe américain Goodyear a pu négocier une alliance avec Sumitomo qui lui est particulièrement favorable. A Sumitomo le marché japonais, à Goodyear le reste du monde.

Enguérand Renault

SPORTS **Les onze navigateurs du tour du monde en solitaire avec escale encore en course ont quitté Auckland à midi heure locale samedi 6 février, pour une étape de 6 000 milles qui va les mener à Punta del Este, en Uruguay, en passant par le cap Horn. Les concurrents de l'épreuve baptisée Around Alone étaient escortée de centaines de bateaux spectateurs. ● LE VOILIER de 50 pieds *Cray Valley* de Jean-Pierre Mouligné a coupé le premier la ligne de départ. Il a rapidement été rejoint par *Fila* de l'Italien Giovanni Soldini, troisième au classement général de la classe 1. ● EN TÊTE de l'épreuve Isabelle Autissier sur *PRB* s'est déclarée prête à affronter les tempêtes des mers du Sud. Marc Thiercelin, sur *Somewhere*, espère quant à lui que cette troisième étape lui permettra de sortir de l'anonymat de la *deuxième* place. L'arrivée à Punta del Este est prévu au début du mois de mars.**

Autour du monde, Jean-Pierre Mouligné joue encore les fines lames

Le départ de la troisième étape de l'Around Alone, a été donné samedi 6 février, à Auckland (Nouvelle-Zélande). A la barre du voilier *Cray-Valley*, le Français, ancien lanceur de couteaux, a pris, un moment, la tête de la flottille des onze concurrents

AUCKLAND
de notre correspondante.

Il était midi et le ciel était bien couvert au-dessus d'Auckland (Nouvelle-Zélande), samedi 6 février. Les concurrents de la course autour du monde en solitaire *Around Alone partaient s'attaquer* à la troisième étape de l'épreuve qui, sur 5 960 milles, doit les mener jusqu'à Punta del Este (Uruguay, en passant par le cap Horn). C'est le *Cray-Valley* de Jean-Pierre Mouligné qui a coupé le premier la ligne de départ. Rejoint par le 60-pieds *Fila* de l'Italien Giovanni Soldini, le Français a mené la flottille des concurrents escortée de centaines de bateaux spectateurs vers la première bouée de dégagement, à une vitesse d'environ 10 nœuds. En début d'après-midi, quand le ciel s'est dégagé, Isabelle Autissier (*PRB*), Marc Thiercelin (*Somewhere*) et Giovanni Soldini (*Fila*) étaient déjà éparpillés sur l'horizon, cap à l'est pour sortir du golfe de Haurakei.

Quelques jours avant le départ de la troisième manche, à bord de son beau 57-pieds *Cray-Valley* (classe 2), qui venait de subir une révision complète pendant l'étape d'Auckland, Jean-Pierre Mouligné semblait détendu. Avec sept jours et cinq heures d'avance sur le Britannique Mike Garside (*Magellan*), il domine le classement de la catégorie ; son bateau n'a que très peu souffert de la traversée de l'océan Indien et il a passé d'excellentes vacances néo-zélandaises avec sa femme. Et puis, outre un nouveau gennaker, le Français a touché un exemplaire du *Comte de Monte-Cristo*, quelques gousses d'ail, des oignons et de l'huile d'olive. C'est un homme heureux, un marin pressé de retrouver la mer.

Il faut dire que ce skipper-là a passé sa vie à prendre le large. Né le 18 avril 1956, à Gif-sur-Yvette (Essonne), *« pas vraiment la Mecque de la voile »*, il s'initie au 420 au club de voile de Deauville. Après une exploration approfondie des meilleures boîtes à bac et autres pensionnats privés de France, il décroche son baccalauréat. Pourtant, pendant sa terminale, il travaille surtout l'art du jonglage avec un copain au point de présenter un numéro au cirque de Paris. « Pierre et Goudoune » sont en piste.

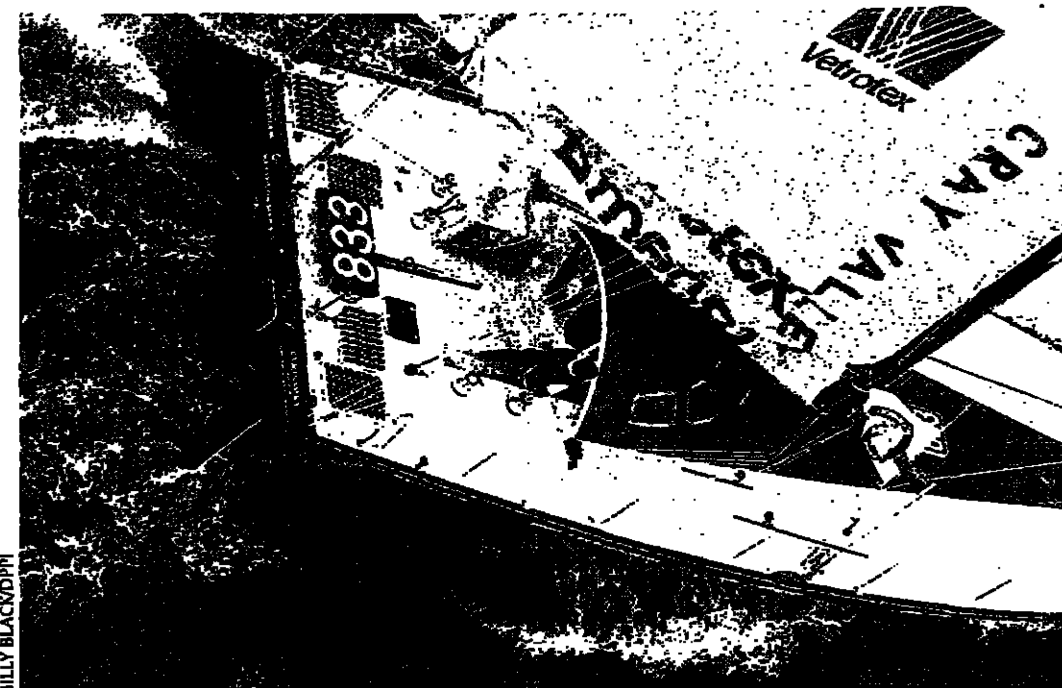
Mais Jean-Pierre Moulignié n'est pas un enfant de la balle et la subtilité des quilles finit par le rebuter. Il se tourne vers les couteaux *« techniquement plus faciles »*. La Nouvelle Eve, l'Aiglon, le Blue Moon, les cabarets de Pigalle l'accueillent lui et sa partenaire de scène. *« C'était 100 francs le passage. Parfois devant trois Japonais endormis, on arrivait à se faire 400 francs »*, se souvient-il. Direction l'Italie : *« On était beaucoup mieux payés. Il fallait faire des choses de plus en plus dangereuses. »* Une nuit, tout bascule. *« Je n'oublierai jamais la tête de l'interne des urgences d'Udine nous voyant arriver sous une pluie battante, moi, dans mon costume blanc taché de sang, elle, hystérique dans son tutu, avec le front ouvert »*, raconte-t-il. Le temps était venu de passer à autre chose.

Son frère, qui avait servi de cible d'entraînement, lui propose de rejoindre le service commercial de RP Associates, son entreprise de matériaux plastiques, installée non loin de Newport (Etats-Unis). L'ex-artiste apprend le métier et l'anglais. Il vit sur un bateau, *Archipelargo*. Son admiration pour Eric Tabarly et le goût de la mer se ravivent. L'aventure est de nouveau au programme. En 1992, Jean-Pierre Mouligné participe à l'Ostar, la transat anglaise en solitaire. Il la gagne. Un accident, disent les gens du milieu. Mais il persévère, court onze fois Les Bermudes-Newport, une route dont il bat le record en 1996.

Le gentil Français devient marin aux yeux des marins. En 1997, dans la Course de l'Europe, il affole les 60-pieds en s'emparant de la quatrième place de l'épreuve avec son « petit » bateau, le futur *Cray-Valley*. Depuis 1996, Jean-Pierre Moulignié est à la barre de ce plan Finot dont il rêvait. Dix années d'économies y sont passées. Une banque fournit 50 % des 600 000 dollars (520 000 €) nécessaires, et un sponsor débarque juste au moment où on risquait de devoir le bateau remisé sur un parking.

Entre-temps, RP Associates a été achetée par Cray Valley, filiale de Total. Notre homme en reste le directeur des ventes, mais prend six mois de disponibilité pour participer à l'Around Alone. Cray Valley devient son principal partenaire. Cette course, il s'y est préparé pendant dix ans, inspiré par l'exemple d'Yves Dupasquier, qui, en 1991, avait gagné le Boc Challenge avec dix-huit jours d'avance sur ses pairs de la classe 2. *« Moi*, s'excuse-t-il, *je n'ai que sept jours d'avance. »*

Florence de Changy



BILLY BLACK/DPPI

Jean-Pierre Mouligné en tête de la flottille de l'Around Alone, au départ d'Auckland.

■ **Deux corps ont été repêchés** dans l'épave d'un avion de collection qui s'est écrasé, samedi 6 février, près du bateau italien *Fila* de Giovanni Soldini, alors que celui-ci s'apprêtait à prendre le départ. Selon Television New Zealand, l'appareil, qui suivait les évolutions de *Fila*, était piloté par un as italien de l'aviation, Lucieno Nustrini, accompagné de son épouse.

Marc Thiercelin ne veut plus des seconds rôles

Deuxième au Vendée Globe, deuxième sur la Jacques Vabre, Marc Thiercelin est arrivé deuxième à l'étape d'Auckland et se maintient deuxième au classement général de l'Around Alone. A Auckland, Giovanni Soldini a attiré l'attention parce qu'il avait gagné l'étape, Isabelle Autissier parce qu'elle passait en tête du classement général suite à l'abandon de Mike Golding et Jean-Pierre Mouligné parce qu'il arrivait en tête de sa catégorie. Mais Marc Thiercelin s'impatiente d'autant que, pris en sandwich entre Isabelle Autissier et Giovanni Soldini, plus expérimentés que lui, sa place n'est pas facile à défendre. Il ne cache pas que la deuxième manche ne lui a procuré aucun plaisir : *« Le calme plat, c'est souvent pire que la tempête. »* Mais au gré de la course il se familiarise avec *Somewhere*. On sent quelques réserves à l'idée de se relancer dans le Pacifique : *« Depuis la recherche de Gerry Roufs* [au cours du dernier Vendée Globe] *quelque chose dans ma tête s'est cassé. »* Après 160 000 milles nautiques de course au large, une seule chose pourrait réconcilier Marc Thiercelin avec lui-même : la première place.

Le parcours de l'Around Alone

LE TOUR DU MONDE EN SOLITAIRE AVEC ESCALES

CHARLESTON · LE CAP · AUCKLAND · PUNTA DEL ESTE

❶ ÉTAPES

SENS DU PARCOURS

	DÉPART	ARRIVÉE	DISTANCE (en milles*)
1	– Charleston (Caroline du Sud), le 26 septembre 1998	– Le Cap (Afrique du Sud), arrivée le 31 octobre 1998	6 830
2	– Le Cap le 5 décembre 1998	– Auckland (Nouvelle-Zélande), 1er janvier 1999	6 374
3	– Auckland, le 6 février	– Punta del Este (Uruguay), prévue aux alentours du 5 mars 1999	6 552
4	– Punta del Este, le 11 avril	– Charleston, prévue aux alentours du 10 mai 1999	4 285

* Un mille nautique est égal à 1 852 mètres. Infographie : Le Monde

Le marin solitaire dort comme l'homme de Cro-Magnon

AUCKLAND
de notre correspondante

Huit des onze concurrents encore en lice dans l'Around Alone portent au moins deux bracelets à cadran au poignet : une ou deux vraies montres, qui indiquent l'heure locale (en ce moment à GMT + 13) et l'heure GMT, base de travail pour toutes les communications, et une petite « boîte noire », qui enregistre leurs mouvements et détermine, avec 95 % d'exactitude, leurs périodes de sommeil ainsi que la qualité de leur repos. Ces mini-ordinateurs sont vidés de leurs données à chaque étape par Claudio Stampi, professeur à Harvard, pionnier dans la théorie du sommeil polyphasique, qui aide les concurrents à mieux gérer leur temps de récupération tout en prolongeant ses propres recherches.

Le manque de sommeil, qui se manifeste d'abord par des déficits subtils du cerveau (erreurs de jugements, déficience des automatismes), menace non seulement les performances sportives, mais également la sécurité des marins. *« Ils ont tous mieux dormi sur la deuxième étape, car il y avait beaucoup de vent. Quand ça souffle et que le bateau avance bien, ils peuvent dormir tranquillement »*, dit Claudio Stampi. Tranquillement certes, mais jamais plus de deux heures d'affilée pour une moyenne de quatre à cinq heures par vingt-quatre heures, le minimum de repos dont le cerveau a besoin.

Pour être efficaces, ces quatre heures doivent toutefois être divisées en un grand nombre de petits sommeils dont la durée doit être déterminée par chacun. Selon les sujets, le sommeil typique des marins dure donc entre vingt-sept et quarante-cinq minutes. *« Il y a des milliers d'années*, explique Claudio Stampi, *l'homme ne pouvait pas dormir profondément à cause des dangers. Il avait un rythme plus proche de celui des animaux. Regardez un chat aujourd'hui, il organise son sommeil autour d'une nuit courte et de nombreuses siestes. »*

Dans la plupart des cas, les marins ont peur de trop dormir, ce qui les pousse à ne pas dormir assez. Bientôt, un système permettra de transmettre et de traiter en temps réel les données recueillies sur chaque navigateur afin de les prévenir immédiatement de la qualité insuffisante de leur éveil. Le résultat de ces recherches ne concerne pas seulement les marins solitaires. On estime qu'un cinquième de la main-d'œuvre des pays industrialisés est touché par une forme ou l'autre de désorganisation du sommeil.

« Nos modèles de sommeil et d'éveil sont gouvernés par des horloges biologiques réglées sur le rythme du jour et de la nuit comme à l'époque où l'homme dépendait de la lumière pour chasser et de l'obscurité pour se cacher et dormir, analyse Claudio Stampi. *Aujourd'hui, on traverse les faisceaux horaires dans tous les sens, on travaille la nuit et dort le jour. Il est de plus en plus important d'apprendre à maîtriser son sommeil. »* Si les effets de la sieste sur la qualité de la navigation des solitaires ne sont plus à prouver, il reste à convaincre le monde de l'entreprise qu'ils peuvent être également positifs sur la production.

Fl. de C.

Aux championnats du monde, le biathlon français compte enterrer ses querelles de famille

LES JEUX olympiques de Nagano ont laissé un grand blanc dans l'histoire du biathlon français. *« Quand j'essaye de m'en souvenir, rien ne vient »*, glisse Raphaël Poirée, vainqueur cette saison de trois épreuves de Coupe du monde et comptant à ce titre parmi les favoris des championnats du monde de biathlon qui ont débuté samedi 6 février à Kontiolahti (Finlande).

Sur les neiges japonaises, les Français étaient restés « scotchés ». Athlètes, entraîneurs, techniciens, farteurs, s'étaient rejeté les responsabilités de ce cinglant échec. Les médias avaient déjà dressé l'acte de décès du biathlon français, discipline qu'ils avaient découverte en 1992 lors des JO d'Albertville à la faveur du titre olympique du relais féminin et encensée deux années plus tard quand elle avait sauvé la mise au sport français à l'occasion des JO de Lillehammer, en apportant à la délégation tricolore trois des cinq médailles rapportées par celle-ci de Norvège.

Depuis plusieurs mois, l'ambiance s'était considérablement dégradée au sein des équipes de France. Chez les garçons, le clan des anciens, détenteurs de la légitimité pour avoir apporté au biathlon français ses lettres de noblesse, observait d'un œil circonspect la progression de Raphaël Poirée. *« Quand je suis arrivé dans l'équipe, il n'y a pas eu grand monde pour m'aider et me donner des conseils*, raconte celui-ci. *Je menaçais de faire exploser le noyau autour duquel tournait l'équipe. Le départ des anciens après Nagano m'a enlevé un grand poids des épaules. »*

Chez les filles, le groupe avait explosé avant même la déconvenue olympique. Deux des biathlètes – dont Anne Briand, l'une des héroïnes d'Albertville – militaient pour l'éviction de Francis Mougel, l'entraîneur des grandes heures, lequel était soutenu par le reste du groupe. *« A Nagano, on partageait les repas, mais c'était vraiment tout »*, raconte Emmanuelle Claret, championne du monde en 1996. A la fin de la saison dernière, la direction technique nationale du ski décidait de trancher dans le vif : l'encadrement des équipes de France de biathlon était – à l'exception des deux techniciens – entièrement renouvelé.

« Aujourd'hui, chacune a mis de l'eau dans son vin, mais il s'est passé des choses que je ne pourrais pas oublier, estime Corinne Niogret, fidèle de Francis Mougel et victorieuse à deux reprises en Coupe du monde cette saison. *Notamment la façon dont Francis a été viré après avoir apporté à la France quinze médailles olympiques et mondiales en sept années, et sans que l'on nous dise précisément ce qui lui était reproché. »*

DES EFFETS SALUTAIRES

Le traumatisme semble cependant avoir eu des effets salutaires. La nouvelle équipe de cadres techniques, conduite par Christian Dumont, un ancien biathlète, a su se faire accepter par les athlètes en décidant de conserver les acquis plutôt que de tout bouleverser. Son objectif est clairement affirmé : reconstruire le biathlon français en responsabilisant les athlètes.

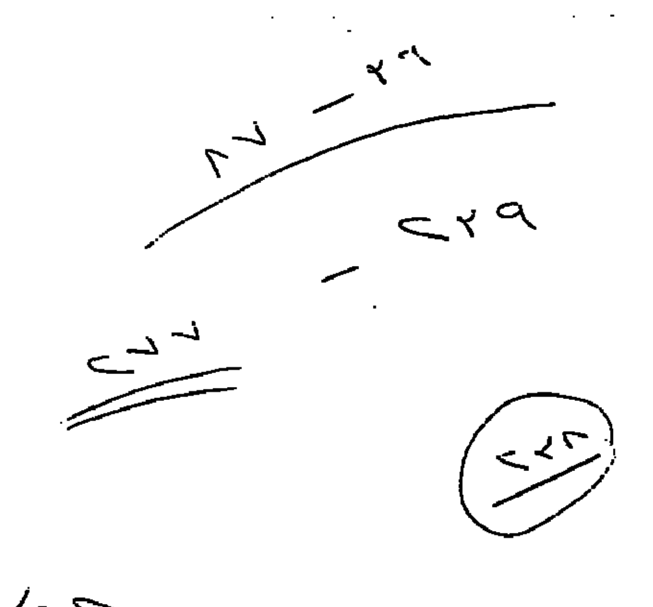
« On a trouvé un groupe secoué, constitué de gens qui n'avaient pas ou peu de relations entre eux et ne faisaient plus confiance à personne, explique Christian Dumont. *Obtenir leur adhésion n'a pas été facile, ni leur faire reconnaître qu'il y avait des domaines qu'ils maîtrisaient mal, notamment celui du matériel. Or, aujourd'hui, la réussite passe par une connaissance parfaite de tous ses paramètres. Je pense qu'il y a un début de prise de conscience à ce niveau. Nous n'avons pas le droit à l'erreur : le biathlon est en train de prendre un nouvel essor sur le plan international, et si nous loupons le coche maintenant, c'est fini pour nous. »*

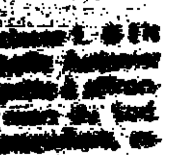
Les résultats récents de Raphaël Poirée et de Corinne Niogret, ainsi que les deux podiums du relais féminin en Coupe du monde, démontrent qu'il n'y a pas eu de rupture et que la France peut continuer à se prévaloir d'une place parmi les cinq meilleures nations du monde dans la discipline, cela malgré l'absence quasi totale de structures d'entraînement adéquates dans l'Hexagone et la faiblesse du nombre de pratiquants (environ 300). Les championnats du monde tombent à pic : les biathlètes français ont là l'occasion d'enterrer les querelles de famille qui leur ont trop longtemps empoisonné la vie.

Gilles van Kote

Un sport... médiatique

Le biathlon, discipline d'origine militaire consistant en un parcours de ski de fond agrémenté de séances de tir à la carabine, a en France l'image d'un sport très peu médiatique. Une idée démentie par les chiffres fournis par Eurosport International : la chaîne câblée a réalisé sa meilleure audience pour 1998 (2 785 000 spectateurs) à l'occasion de la retransmission d'une épreuve de Coupe du monde de biathlon. Avec trois des cinq meilleurs audiences d'Eurosport sur l'année, le biathlon devance largement le ski alpin mais aussi le football, le tennis ou le patinage artistique. Ces résultats inattendus s'expliquent par la popularité de la discipline en Allemagne, Autriche, Italie, Scandinavie et dans toute l'Europe de l'Est. Le biathlon a bénéficié en 1998 de 141 heures de programmation sur Eurosport, fruit d'un contrat liant la chaîne de télévision à l'International Biathlon Union (IBU) jusqu'en 2002. Pour faire connaître son sport, l'IBU vient de créer une nouvelle épreuve spectaculaire, avec départ en ligne de tous les concurrents. Le premier titre mondial de cette épreuve sera attribué lors des championnats de Kontiolahti.





Florence Masnada redonne le sourire à l'équipe de France

L'utilisation de skis courts lui a permis de terminer troisième de l'épreuve du combiné des championnats du monde, remportée par la Suédoise Pernilla Wiberg

Vendredi 5 février, lors du combiné des Championnats du monde de ski alpin, qui ont lieu à Vail (Colorado), Florence Masnada a remporté la médaille de bronze. La skieuse de Chamrousse a réussi à prendre la troisième place de cette épreuve derrière la Suédoise Pernilla Wiberg (or) et l'Autrichienne Renate Goetschl (argent). Avec l'aide d'une paire de skis « *révolutionnaires* », Florence Masnada, créditée du meilleur temps de la première manche, après une septième place en descente, figurait même parmi les possibles gagnantes. A trente et un ans, celle qui a connu de nombreuses blessures et des opérations qui lui ont fait manquer les sommets mondiaux de 1993 et de 1996 a eu le courage et la volonté de revenir au plus haut niveau, et a glané le bronze comme elle l'avait fait l'an passé lors de la descente des Jeux olympiques de Nagano.



VAIL
de notre envoyé spécial

La mémoire est parfois sélective, surtout quand le froid s'amuse à geler les cellules. Au début des épreuves des Championnats du monde, la razzia de médailles autrichiennes lors des super-G hommes et dames (cinq podiums sur les six possibles) avait provoqué un curieux phénomène d'amnésie collective dans les rues de la station du Colorado. « *Les Autrichiens par-ci, les Autrichiennes par-là...* » : les Championnats du monde semblaient devoir être dominés par les skieurs d'Innsbruck, et leur agressivité apparaissait indomptable. Seul le Norvégien Lasse Kjus eut l'impertinence d'égaler le temps de Hermann Maier dans le super-G de Beaver Creek. Mais, chez les dames, personne n'avait osé contester l'hégémonie de la *Wunder Mannschatf*. Vendredi 5 février, une alliance franco-suédoise a pourtant brisé ce concept tyrolien du succès perpétuel.

SKI

En remportant le combiné, la skieuse suédoise Pernilla Wiberg a violemment ébréché le mythe actuel du miracle autrichien. De son côté, la Française Florence Masnada, en s'emparant à trente et un ans d'une médaille de bronze bien méritée, a redonné espoir au clan tricolore, qui apparaissait touché par une étrange malédiction médicale. « *Cette médaille est une grande satisfaction, car c'était l'un des objectifs que je m'étais fixés en venant à Vail. Je voulais un podium, et je l'ai eu ! Mais cela ne remet pas en cause ma décision d'arrêter ma carrière à la fin de la saison*, a expliqué la doyenne de l'équipe tricolore à l'issue de la course. *L'équipe de France a été récemment décimée par des chutes et des blessures, et il a fallu que je trouve la motivation nécessaire pour me donner du cœur à l'ouvrage.* » Septième après la descente, à presque deux secondes de l'Autrichienne Renate Goetschl, la skieuse dauphinoise a su puiser dans son expérience pour imposer sa technique coulée et sa rage de vaincre dans le slalom.

« *J'ai gagné ma médaille sur la première manche, même si je ne m'attendais pas à si bien skier*, a-t-elle noté. *Grâce à mes skis courts, j'ai avalé les portes sans soucis pour finir à cinq centièmes de Renate Goetschl. La seconde manche, qui était beaucoup moins serrée, m'a semblé un peu plus laborieuse alors que Pernilla Wiberg a réussi, elle, un sans-faute.* » Double médaillée olympique (deux médailles de bronze : pour la descente de Nagano en 1998, et pour le combiné d'Albertville en 1992) et titulaire de sept podiums en Coupe du monde, Florence Masnada fait partie de ces athlètes capables de dépasser leurs limites sur une seule compétition.

« *Il ne fallait pas l'oublier*, explique en souriant Michel Vion, le directeur des équipes de France. *L'ambiance commençait à devenir pesante dans le groupe français avec toutes les blessures de nos skieurs. Et je ne serais pas honnête si je ne vous disais pas que cette médaille arrive au bon moment. Florence a prouvé qu'elle avait encore le potentiel pour monter sur un podium mondial, et il ne faudra pas l'oublier pour la descente. C'est un skieuse des grands rendez-vous.* »

> « En combiné, j'ai montré l'exemple, même si le slalom n'est pas ma discipline de prédilection. Il faut que je continue »

Avec Mélanie Suchet, Florence Masnada est effectivement à l'affût, bien décidée à créer une nouvelle fois la surprise à l'occasion de la descente dames dimanche 7 février. « *En combiné, j'ai montré l'exemple, même si le slalom n'est pas ma discipline de prédilection. Il faut que je continue* », assure la skieuse de Chamrousse. Par rapport à la performance de Pernilla Wiberg, la médaille de bronze de Florence Masnada peut pourtant sembler minime. Avec maintenant six médailles d'or à son actif et vingt-trois victoires de Coupe du monde (dont quatorze en slalom), la séduisante Suédoise est, à vingt-huit ans, l'une des athlètes les plus médaillées de son pays. Elle se rapproche *ainsi de l'inoubliable* Ingemar Stenmark, qui fut cinq fois champion du monde (slalom et géant), deux fois champion olympique en 1980 (slalom et géant) et remporta quatre-vingt-six victoires en Coupe du monde.

A Vail, Pernilla Wiberg a donc récupéré avec brio un titre mondial qui lui avait échappé à Sestrières en 1997. « *Ce matin en me levant, je savais que ce serait mon jour*, a souligné la slalomeuse de Borlange. *Cette année, je me suis entraînée avec les Norvégiens, et cela m'a été profitable. Mais, pour être franche, je ne pensais pas que Renate Goetschl réussirait une telle performance en slalom.* »

La comparaison effacée, la médaille de bronze de Florence Masnada est techniquement intéressante. Grâce à des skis courts (168 centimètres), imaginés par les ingénieurs de Salomon, la descendeuse Française a réussi à glisser entre les poteaux serrés de la première manche du slalom sans éprouver de douleurs à son genou gauche. « *Avec ce genre de skis, il est pratiquement impossible d'enfourcher*, détaille-t-elle. *La glisse est plus souple et le plaisir décuplé.* »

Visiblement heureuse de voir une slalomeuse suédoise et une descendeuse française sur le podium, l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer a chaleureusement félicité Pernilla Wiberg dans l'aire d'arrivée. *Blessée, l'Américaine* Picabo Street s'est également jointe à la fête. Dimanche 7 février, ces trois skieuses européennes doivent pourtant s'affronter dans l'épreuve reine du ski alpin.

Paul Miquel

Le ski alpin suisse traverse une grave crise de confiance

VAIL
de notre envoyé spécial

« *Si vous ne gagnez pas une seule médaille, envisagez-vous d'organiser un voyage à Lourdes ?* » La question, posée aux responsables de l'équipe helvète de ski alpin, n'a pas provoqué de fou rire. Comme l'ont fait ses skieurs, Josef Zenhausern, le directeur de la Fédération suisse de ski (FSS), a répondu par une grimace qui se voulait sourire.

Depuis le début de la saison, le ski suisse va mal. D'ailleurs, les performances médiocres des descendeurs helvètes aux championnats du monde n'ont rien arrangé. Pour une nation profondément alpine où les compétitions de ski sont élevées sur un piédestal par la presse, cette crise de confiance prend de plus en plus des allures de Berezina, une sorte de déroute de Caporetto à la mode helvète en quelque sorte.

Les images victorieuses des championnats du monde de Crans-Montana en 1987, au cours desquels les skieurs suisses, dominateurs, avaient raflé quatorze médailles (dont huit d'or), font désormais partie de l'histoire nostalgique. Des cantons romands aux provinces montagneuses alémaniques, les souvenirs de Pirmin Zurbriggen, Erika Hess, Peter Müller, Maria Walliser ou Vreni Schneider semblent aujourd'hui bien loin des réalités. Cette année, seuls trois skieurs suisses ont effet remporté des victoires de Coupe du monde. Une misère.

CAMPAGNE DE DÉMOLITION

Chez les dames, Karine Roten a gagné le slalom de Veysonnaz et Corinne Rey-Bellet un historique doublé slalom géant et descente, le même jour, à Saint Anton. Côté masculin, Michael von Grünigen est monté une fois sur la première marche du podium après le géant d'Alta Badia. Comparé aux vingt-six victoires des Autrichiens, qui ont emporté 73 des 162 médailles de la Coupe du monde, le butin suisse apparaît maigre.

« *Je ne pense pas que le ski suisse soit au creux de la vague*, explique François Sedan, le coordinateur français de l'équipe suisse. *Depuis peu, les Autrichiens dominent le circuit mondial et, hormis les Norvégiens et les Allemandes, personne ne leur arrive à la cheville. Le ski est ainsi. Les années 80 étaient celles de la domination suisse. Les années 90 appartiennent aux aigles de la Wunder Mannschaft.* » Pour la majorité des observateurs, cet optimisme de façade est pourtant assez éloigné de la réalité. Récemment, le quotidien *Blick* – titre alémanique très influent dans la vie sportive du pays – a demandé la tête de plusieurs dirigeants de la FSS, dont celle de l'entraîneur Theo Nadig.

Et cette campagne de démolition par voie de presse risque de porter ses fruits si les skieurs suisses ne ramènent pas de médailles des pentes de Vail. Les critiques récurrentes prononcées à l'encontre de la FSS, que l'on entend régulièrement en *bas des pistes*, sont impressionnantes. Négligences répétées dans la préparation de la relève, structures régionales inefficaces, concurrence inutile entre les entraîneurs, absence de préparation psychologique des compétitions, politique générale obsolète, manque flagrant de soutien pour les athlètes...

« *Il est vrai que nous avons certainement péché par orgueil*, note Josef Zenhausern, le directeur de la FSS. *A la fin des années 80, nous n'avons pas songé à la relève et nous payons aujourd'hui cette erreur d'appréciation.* » Pour montrer sa bonne volonté, la FSS a toutefois recruté, il y a quelques semaines, le légendaire Pirmin Zurbriggen. Avec son palmarès en bandoulière, ce dernier a accepté un poste de conseiller spécial pour voler au secours des descendeurs suisses.

Hélas, le sauveur ne skie plus et ses recommandations n'ont de valeur que sur le papier.

Malgré la belle cinquième place de « Pauli » Accola lors du super-G de Beaver Creek, les podiums de Corinne Rey-Bellet, Sylviane Berthod, Didier Cuche, Jürg Grünenfelder ou Bruno Kernen se font toujours attendre. « *Pour que le ski suisse entame sa révolution, il faudrait que les skieurs ne remportent pas de médailles à Vail*, note un reporter valaisan d'une voix désespérée. *Si tel est le cas, les têtes tomberont les unes après les autres. Sinon, rien n'évoluera et nous nous contenterons de l'actuelle médiocrité pendant encore de longues années.* »

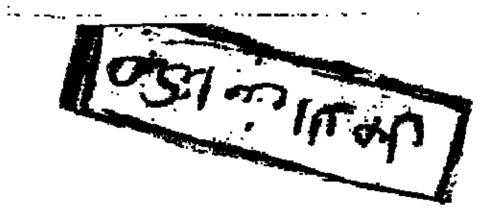
P. M.

Le boxeur américain Mike Tyson retourne en prison

MIKE TYSON a quitté, vendredi 5 février, les menottes aux poings le tribunal fédéral de Rockville (Etats-Unis), condamné à un an de prison ferme et 5 000 dollars d'amende (4 350 €) pour avoir agressé deux automobilistes, le 31 août 1998, une *peine qui pourrait être fatale* à la carrière renaissante de l'ancien chammpion du monde des poids lourds. Un règlement financier amiable avec les victimes n'a pas empêché sa condamnation, réclamée par le procureur Il était en liberté conditionnelle, ayant été condamné pour viol en 1992 à dix ans de prison. Après avoir été suspendu le 10 juillet 1997 pour avoir mordu les oreilles d'Evander Holyfield, Mike Tyson avait renoué avec la boxe le 16 janvier, en éliminant le Sud-Africain François Botha.

DÉPÊCHE

■ **TENNIS : la Suissesse Martina Hingis** a reconquis, samedi 6 février, la place de n° 1 mondiale, dont elle avait été dépossédée par l'Américaine Lindsay Davenport, en se qualifiant pour la finale du tournoi de Tokyo aux dépens de la Tchèque Jana Novotna, battue 6-3 6-4.



Renault roule enfin les mécaniques

Champions sur les circuits mais décevants sur les routes, les moteurs au losange reviennent à leur meilleur niveau

DEPUIS quelque temps, Renault n'arrête plus de lancer de nouveaux moteurs. Après un 1,2 litre inédit monté sur la nouvelle Twingo et le baptême du très efficace 1,9 litre turbo diesel à injection directe (DTi) en 1997, sont apparus en 1998 des moteurs 1,8, 1,6 litre et 2 litres dotés de 16 soupapes. Dans le courant de l'année 1999, on attend un 1,4 litre et un 2 litres doté de l'injection directe (IDE), alors que, côté diesel, une rampe commune à haute pression (*common rail*) équipera le DTi. Une amélioration du « gros » diesel de 2,2 litres (rampe commune, turbo à géométrie variable) est prévue sous peu. La série est d'autant plus impressionnante que Renault ne nous avait guère habitués à un tel feu d'artifice.

Pour la marque au losange, cette salve de nouveautés ressemble à la fin d'une longue hibernation. A Billancourt, on a longtemps cultivé un fâcheux paradoxe. Pendant que les Renault collectionnaient six titres mondiaux sur les circuits de formule 1 grâce à leurs brillants moteurs, le constructeur n'avait à offrir à M. Tout-le-Monde qu'un choix limité de motorisations aux performances quelconques, pas toujours très fiables (pour ce qui concernait le diesel, notamment) et singulièrement gourmandes.

Ce décalage est le résultat d'un choix, réalisé au milieu des années 80, lorsque les comptes de Renault plongèrent dans le rouge. A cette époque, il fut décidé de moderniser l'organisation et les méthodes de travail pour privilégier la productivité et la qualité de fabrication. Plutôt que de ralentir le renouvellement de la gamme, il fut décidé de sacrifier les moteurs. Résultat : la Twingo, modèle résolument innovant, fut commercialisée pendant ses premières années avec un moteur antédiluvien, hérité du bon vieux *« Cléon-fonte »* qui propulsait la 4 CV et la R 4... *« Nous rattrapons aujourd'hui le retard pris à cette époque »*, admet-on chez Renault.

Cette remise à niveau était devenue urgente. Même si la façon de conduire évolue vers la quête de l'agrément de conduite plutôt que la recherche de performances pures, disposer d'excellents moteurs reste une absolue nécessité pour un constructeur ambitieux. Dans ce domaine, la concurrence allemande conserve quelques longueurs d'avance.

Disposer d'excellents moteurs reste une absolue nécessité pour un constructeur ambitieux

Le nouveau 1,6 litre (16 soupapes) développant 110 chevaux, qui vient notamment d'être intégré sur la Clio 16 V et dans la gamme Scénic se traduit par de réelles améliorations par rapport à la version classique (90 chevaux) et ses huit soupapes. Il est un peu plus nerveux mais ce surcroît de puissance se répartit sur un large spectre. Les « trous » disparaissent à bas régime mais aussi au-delà de 4 000-5 000 tours, alors que, passé ce seuil, les moteurs Renault avaient autrefois tendance à rendre les armes. Cette élasticité permet de conduire en souplesse, en gardant de la puissance sous le pied et sans qu'il soit nécessaire de rétrograder sans cesse pour relancer la mécanique.

Sur le Scénic, le nouveau 1,6 litre 16 soupapes remplace avantageusement la version 8 soupapes du moteur 2 litres (sauf sur les modèles équipés de la boîte de vitesses automatique proactive) qui développe lui aussi 110 chevaux mais se montre plus bruyant, moins économe et plus polluant. Les progrès portent aussi sur le silence de fonctionnement et la consommation. Quoique plus volumineux et un peu plus lourd que les berlines classiques de sa catégorie, le Scénic n'est désormais pas plus gourmand.

Techniquement, l'amélioration du rendement est obtenue en affûtant la gestion électronique du moteur et en doublant le nombre de soupapes afin d'optimiser le remplissage des cylindres pour obtenir une plus grande vivacité. Les motoristes travaillent aussi beaucoup sur la réduction des frottements, source d'économies de carburant et de silence de fonctionnement.

Cette course à la sophistication est dictée par le durcissement croissant des normes dans le domaine des émissions polluantes. Les constructeurs automobiles européens se sont engagés à réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) à 140 grammes par kilomètre d'ici à 2008, soit une diminution de 25 % par rapport à 1995. Cet objectif étant directement lié au niveau de consommation des moteurs, les ingénieurs doivent non seulement améliorer la dépollution proprement dite (monoxyde de carbone, particules imbrûlées, oxydes d'azote), mais aussi veiller à ce que les meilleures mécaniques se contentent d'un appétit d'oiseau. Selon Renault, les nouvelles motorisations réduisent d'environ 15 % la consommation d'essence alors que le gain est évalué à 17 % pour le diesel DTi.

Pour autant, la marque n'envisage pas de se lancer dans une politique de motorisation tous azimuts. Faute de débouchés suffisants, les grosses cylindrées destinées aux Renault modèles de haut de gamme resteront le fruit d'une collaboration (l'actuel V6 de 3 litres a été réalisé en association avec Peugeot) ou seront achetés chez d'autres constructeurs, comme le 2,5 litres essence de la Safrane, produit par Volvo, qui, en retour, se procure des moteurs Diesel Renault. En attendant que Ford, futur propriétaire de la marque suédoise, prenne le relais.

Jean-Michel Normand

Un Scénic « hybride » commercialisé en 2003

Tout en remettant sa gamme de moteurs au diapason de la concurrence, Renault réfléchit aux moteurs du futur. En attendant que dès l'arrivée – vers 2010 ? – de véhicules tout-électrique alimentés par une pile à combustible (production d'électricité à partir de méthanol transformé en hydrogène), le constructeur réfléchit à des formules intermédiaires. Le Scénic, qui peut accueillir des réservoirs supplémentaires sans rogner sur l'habitabilité, est un véhicule rêvé pour les expérimentations. Renault a réalisé des prototypes fonctionnant au gaz naturel de ville (GNV) et un Scénic hybride.

Celui-ci sera commercialisé en 2003 avec un moteur 1,6 litre associé à une propulsion électrique qui pourra se suffire à elle-même en ville et agir en appoint du moteur thermique sur route et autoroute, lors des accélérations. Le prix de vente ne devrait pas excéder 20 % du tarif exigé pour une version standard.

D.R.

La Clio s'encanaille

LA PETITE bagnole sportive à fort tempérament est une tradition chez Renault. Le genre s'est imposé au milieu des années 60 avec la R8 Gordini (casaque bleu France et bandes blanches, caractère bien trempé et forte tendance du train arrière à se dérober). Il s'est poursuivi avec l'impétueuse R5 GT Turbo (surclassée, à vrai dire, par les Peugeot 205 et Golf GTi) avant de renaître avec brio grâce à la Clio Williams et ses petites sœurs. Avec l'arrivée de la deuxième génération de Clio, Renault se devait d'assurer la continuité.

Les amateurs de voitures-boules de nerfs peuvent respirer, la relève est prête. La marque au losange vient tout juste de commercialiser la Clio Si et la Clio 16 V, deux versions sportives « allégées » et relativement bon marché en attendant l'arrivée de la RS 2.0 (170 chevaux), développée par Renault Sport pour remplacer la Williams. Un peu plus tard apparaîtra sans doute une version de la monstrueuse Clio dotée d'un V6 développant 250 chevaux aperçue au Mondial de l'automobile.

Dotée du même moteur 1,6 litre (90 chevaux) que la Clio RXT standard, ce qui lui permet de ne pas dépasser 6 chevaux fiscaux, la Si s'en distingue par de subtils détails de carrosserie, des pneumatiques élargis et des sièges avant enveloppants qui maintiennent parfaitement le conducteur et son passager. Les liaisons au sol sont légèrement plus raides et la direction assistée est plus directe pour s'adapter à une conduite plus vive.

CONFORTABLE ET CIVILISÉE

En série, la Si dispose d'un freinage ABS avec répartiteur d'effort selon la charge (EBV), de deux coussins gonflables de sécurité alors que les trois sièges arrière sont pourvus de ceintures de sécurité trois points. Confortable et civilisée au point de ne jamais faire monter le volume sonore au-delà d'un certain seuil, la Clio Si, qui succède à la Clio S, est amusante à conduire, surtout sur les petites routes, mais elle n'est pas faite pour sonner la charge dans les spéciales du rallye de Monte-Carlo.

Animée par un moteur de même cylindrée mais plus moderne (16 soupapes) et plus musclé (110 chevaux au lieu de 90), la Clio 16 V n'en laisse presque rien paraître. Pourtant, la ligne d'échappement a été retravaillée pour émettre une sonorité plus flatteuse, à la mesure de ce quatre-cylindres très souple qui sait aussi se montrer hargneux, y compris à haut régime. Les suspensions sont identiques à celles de la Si mais les vibrations sont moins filtrées, et ceux dont le pied est un peu lourd remarqueront qu'au démarrage le train avant de la Clio peine quelquefois à transmettre aux roues la puissance du moteur.

VOITURES POLYVALENTES

Plus remuantes que véritablement fougueuses, ces alertes petites autos modifient à peine le compromis confort-efficacité qui prévaut sur les autres Clio. Elles n'ont rien de spartiate (l'air conditionné est en série sur la 16 V) et n'entretiennent aucune nostalgie à l'égard de l'époque des GTi, énergiques « tape-cul » des années 80. Uniquement disponibles en version trois-portes, les deux Clio s'encanaillent sans multiplier les signes distinctifs de sportivité. Seuls les initiés relèveront la présence de phares à double optique, de boucliers dans le ton de la carrosserie et d'un becquet arrière à peine souligné sur la 16 V.

Egalement courtisés par Peugeot qui lancera sous peu une très affriolante 206 S 16, les GTistes assagis, mais pas encore complètement rangés, trouveront leur bonheur avec ces voitures polyvalentes, capables de répondre aux besoins d'une petite famille. Dommage, tout de même, que ce parti-pris de discrétion ait conduit Renault à conserver sur ces modèles la trop impersonnelle présentation intérieure de la nouvelle génération de Clio.

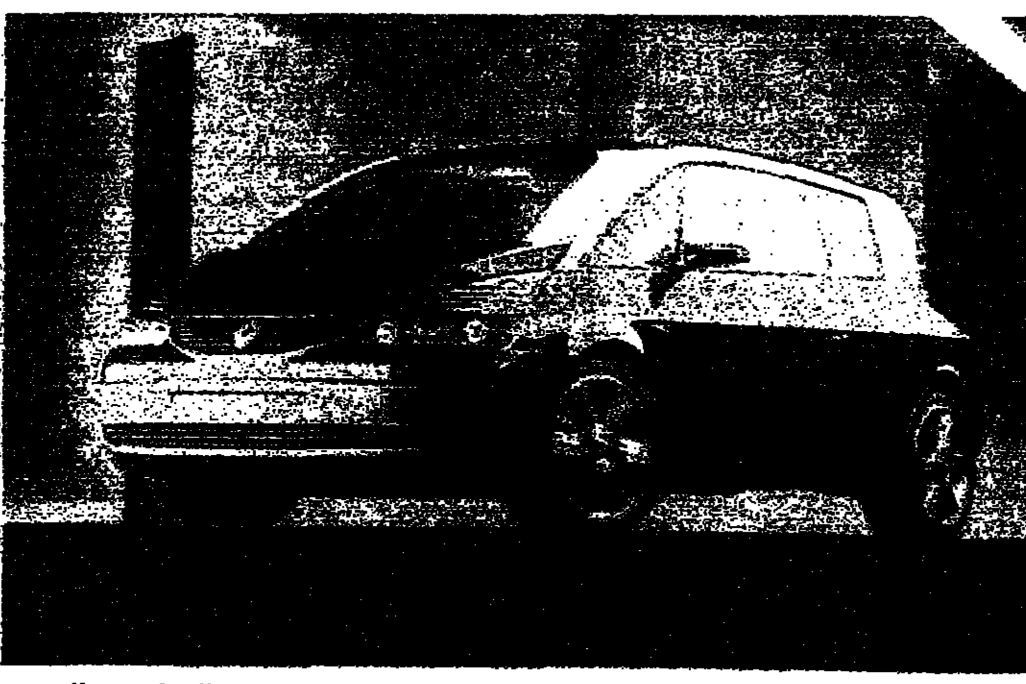
J.-M. N.

★ Clio Si (78 900 francs, 10 648 €), Clio 16V (94 900 francs, 12 800 €).

DÉPÊCHES

■ **PORSCHE.** Le constructeur allemand a annoncé qu'il lancait à travers le monde un appel à révision de 5 383 modèles construits en 1996 (911 Carrera et 911 Turbo) en raison d'un problème d'airbag. Sur ces deux types de voiture, l'airbag du conducteur peut se déclencher sans raison. Dix incidents connus se sont déjà produits.

■ **CIRCULATION.** Pour les premiers départs des vacances de février, Bison futé conseille de prendre la route dimanche 7 février plutôt que le samedi 6 février, classé « rouge » surtout dans les accès aux stations. Les autres samedis du mois 13, 20 et 27 et 6 mars, autres jours de départs en vacances, seront également des journées à fort trafic.



D.R.

Dernière-née, l'Avantime

Cette voiture aux lignes à la fois simples et complexes dévoilée vendredi 5 février par Renault s'appelle Avantime. Elle sera présentée le mois prochain au Salon de Genève et sera commercialisée sous cette appellation et *« dans une version extrêmement proche »* au printemps 2000. Réalisé par Renault et Matra sur la base de l'Espace, ce modèle, assez proche de l'étude de style « Vel Satis » aperçue lors du dernier Mondial de l'automobile, est un croisement entre monospace et coupé. Des dérivés, plus petits, sont à l'étude. L'intérieur d'Avantime est très lumineux grâce, principalement, à un toit en verre.

Assez long (4,64 mètres), ce haut de gamme animé par un moteur V6 et dont le prix devrait tourner autour de 200 000 francs (30 500 €) vise surtout les marchés français, allemand et britannique. Sans équivalent jusqu'à présent, ce *« coupéspace »* sera produit chez Matra, Renault devant assurer dans ses propres usines la production de la future génération d'Espace.



Neige à basse altitude

DIMANCHE, un courant de nord s'établit, avec de l'air plus froid et assez humide qui envahit le pays. La neige tombe sur tous les massifs et fait quelques apparitions jusqu'en plaine au nord de la Seine.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le vent de nord-ouest procure une sensation de fraîcheur et fait baisser les températures l'après-midi vers les 2 à 6 degrés d'est en ouest. Giboulées de neige en Normandie.

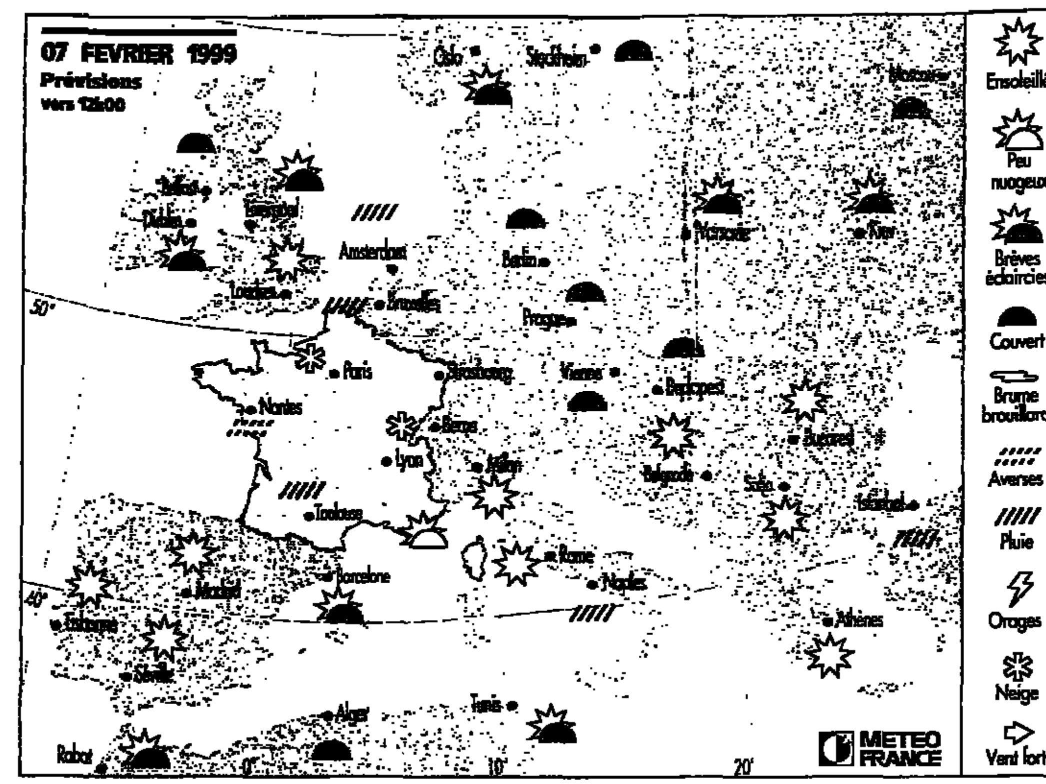
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Dans l'après-midi et la soirée, des averses de neige peuvent toucher la plaine au nord de la Seine. Le vent de nord-ouest accentue l'impression de froid, même si les températures ne descendent pas en dessous de 1 à 4 degrés. De la Beauce au Berry, des éclaircies se développent l'après-midi, avec des risques de giboulée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée commence sous la pluie, avec de la neige dès 500 mètres. Dans l'après-midi, averses de neige jusqu'en plaine. Le mercure voisin de 2 à 4 le matin s'abaisse parfois jusqu'à 0 l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Journée maussade en perspective. Seul le Poitou-Charentes retrouve quelques éclaircies l'après-midi. La limite pluie/neige se situe vers 1000 mètres. Il fait de 6 à 10 du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Ciel bouché en montagne et la limite pluie/neige descendra vers 200 à 400 mètres l'après-midi avec pluie et neige mêlées jusqu'en plaine. Vent sensible en altitude. Les températures sont plus basses l'après-midi, 2 à 4 degrés, que le matin.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent d'ouest en tempête du Languedoc-Roussillon au littoral provençal et à la Corse. Ciel mitigé, avec des éclaircies parfois belles mais aussi un risque d'ondée. Il fait de 10 à 15.



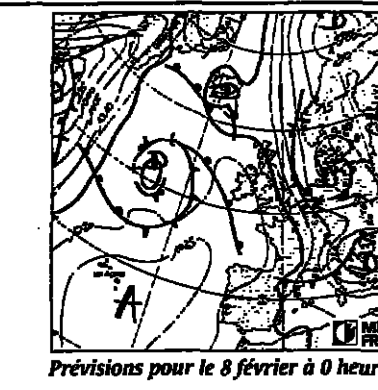
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUISSE.** *Les Chemins de fer fédéraux (CFF) veulent introduire de façon définitive les wagons silencieux, où la tranquillité des passagers doit être assurée, qu'ils expérimentent depuis le mois de septembre 1998.* 48 « voitures-silence » munies du signe « Pssst » ont été mis en service dans des trains grandes lignes où les téléphones portables, jeux électroniques, baladeurs, ordinateurs portables et personnes bavardes sont indésirables. Le respect des règles n'est pas facile et des passagers souhaitent davantage d'interventions de la part du personnel des trains.

■ **ÉCOSSE.** Les vols Paris-Edimbourg de British Regional Airlines, compagnie franchisée de British Airways, vont devenir progressivement non-stop, sans escale, au rythme d'une fréquence sur trois le 22 février, de la totalité des fréquences le 15 mars. La durée du vol sera ainsi réduite à 1 h 30.

PRÉVISIONS POUR LE 07 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température *et l'état du ciel.* S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	0/6	C	PAPEETE	24/29	C	KIEV	-8/-4	N	VENISE	2/7	C	LE CAIRE	12/19	N
AJACCIO	4/13	N	NANTES	4/9	P	POINTE-A-PIT.	20/28	S	LISBONNE	9/14	S	VIENNE	-2/2	C	MARRAKECH	7/17	S
BIARRITZ	8/11	C	NICE	5/14	N	ST-DENIS-RÉ.	24/30	N	LIVERPOOL	1/5	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	15/29	N
BORDEAUX	7/12	P	PARIS	2/9	*	**EUROPE**			LONDRES	-2/4	S	BRASILIA	19/29	S	PRETORIA	19/32	N
BOURGES	2/8	C	PAU	5/8	P	AMSTERDAM	1/3	P	LUXEMBOURG	-3/1	C	BUENOS AIR.	14/21	P	RABAT	8/15	N
BREST	4/7	P	PERPIGNAN	9/15	N	ATHENES	6/12	S	MADRID	5/14	S	CARACAS	21/25	S	TUNIS	10/15	N
CAEN	2/7	*	RENNES	3/8	P	BARCELONE	6/13	N	MILAN	3/10	S	CHICAGO	-3/0		**ASIE-OCÉANIE**		
CHERBOURG	2/6	*	ST-ETIENNE	3/7	C	BELFAST	-2/2	C	MOSCOU	-9/-4	C	LIMA	21/26	C	BANGKOK	19/28	N
CLERMONT-F.	2/8	*	STRASBOURG	2/5	C	BELGRADE	-2/3	S	MUNICH	-5/2	P	LOS ANGELES	11/18	N	BOMBAY	20/31	S
DIJON	1/7	C	TOULOUSE	5/10	P	BERLIN	-3/0	C	NAPLES	7/10	P	MEXICO	10/24	S	DJAKARTA	26/30	C
GRENOBLE	0/6	*	TOURS	2/8	N	BERNE	-3/1		OSLO	-15/-9	N	MONTREAL	-8/-4	S	DUBAI	17/26	S
LILLE	2/4	*	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	-1/3	P	PALMA DE M.	6/13	S	NEW YORK	1/6	S	HANOI	17/23	N
LIMOGES	2/7	P	CAYENNE	24/28	P	BUCAREST	-5/3	S	PRAGUE	-3/-2	C	SAN FRANCS.	11/13	C	HONGKONG	13/21	S
LYON	2/6	P	FORT-DE-FR.	22/27	N	BUDAPEST	-2/4	C	ROME	7/13	S	SANTIAGO/CHI	11/27	S	JERUSALEM	11/16	P
MARSEILLE	6/12	N	NOUMEA	24/28	C	COPENHAGUE	-4/-2		SEVILLE	7/15	S	TORONTO	-4/0	C	NEW DEHLI	8/22	C
						DUBLIN	1/4	N	SOFIA	-3/2	S	WASHINGTON	-2/9	N	PEKIN	-3/9	S
						FRANCFORT	-3/2	C	ST-PETERSB.	-20/-14	C	**AFRIQUE**			SEOUL	0/7	S
						GENEVE	-3/5	P	STOCKHOLM	-11/-7	C	ALGER	7/13	C	SINGAPOUR	25/30	P
						HELSINKI	-21/-18	C	TENERIFE	10/13	C	DAKAR	17/22	N	SYDNEY	21/28	C
						ISTANBUL	3/5	P	VARSOVIE	-6/0	N	KINSHASA	22/30	P	TOKYO	4/12	S



Situation le 6 février à 0 heure TU — *Prévisions pour le 8 février à 0 heure TU*

PRATIQUE

Des seniors très actifs s'emploient à vieillir « utile »

ÂGÉE de soixante-deux ans, elle a consacré toute sa carrière professionnelle à enseigner les lettres françaises un peu partout dans le monde : Moyen-Orient, Israël, Sénégal, Espagne, Etats-Unis, Mauritanie. notamment. Elle parle le russe, l'hébreu et le wolof, aussi couramment que l'italien, l'espagnol et l'anglais, mais regrette de ne pas maîtriser l'art de la découpe de la viande... *« J'aurais dû faire un stage de boucherie avant mon départ pour le Kirghizistan,* reconnaît Nicole Constanzo-Papaix. *Quel travail pour tirer un morceau présentable de la masse informe, débitée sur place à coups de hache, par des vendeurs qui extraient un demi-bœuf du coffre de leur voiture ! »*

La scène se déroule à Bichkek, capitale de ce pays montagneux, au cœur de l'Asie. L'enthousiaste Perpignanaise vient d'y passer deux ans, effectuant une mission de promotion de la langue française pour le programme Volontaires des Nations unies dont l'Association générale des intervenants retraités (AGIR) est le centre de liaison pour la France.

« Jouer au bridge et au tennis à Perpignan, c'est charmant, mais vivre comme cela signifiait, pour moi, être morte », déclare Nicole Constanzo-Papaix. L'enseignante à la retraite, qui a fait sien le proverbe touareg selon lequel *« la maison de l'homme est l'horizon »*, ne concevait pas de s'arrêter. Elle continuera donc à courir le monde aussi longtemps qu'elle pourra mettre un pied devant l'autre. Après ? *« Je trouverai bien à me rendre utile en France »*, affirme-t-elle, de passage dans sa ville où elle s'efforce de récolter des livres et du matériel scolaires avant de repartir au Mali, pour le compte du Groupement des retraités éducateurs sans frontières (GREF).

Comme cette dynamique bénévole, plusieurs milliers de seniors mettent leur expérience et leur énergie au service de leurs cadets, tant en France qu'à l'étranger. Encadrement et parrainage de jeunes *en difficulté d'insertion – jusqu'à* aller les tirer du lit, si nécessaire : *« eh, mon vieux, c'est fini la vie contemplative ! »* –, aide aux demandeurs d'emploi et aux créateurs ou repreneurs d'entreprise, conseil aux dirigeants de PME-PMI et actions de coopération avec les pays en développement : les vétérans, heureux de pouvoir rempiler, cherchent activement partenariats et missions leur donnant l'occasion de cultiver leur matière grise et leur savoir-faire.

Tous se défendent de porter ainsi atteinte au travail salarié, déclarant refuser d'intervenir quand les demandeurs qui s'adressent à eux (organismes publics ou privés, associations, individus) pourraient recourir au secteur marchand. *« Directement ou non, nous contribuons au contraire, de façon déterminante, à la création et au maintien d'emplois »*, affirme-t-on à AGIR, comme dans le mouvement Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE) et à l'association Echanges et consultations techniques internationaux (ECTI), trois organisations qui regroupent chacune environ trois mille personnes. Des hommes essentiellement, AGIR faisant figure d'exception avec ses 20 % d'adhérentes, ayant travaillé dans les secteurs de l'enseignement et de la santé notamment. *« C'est surtout une question de génération »*, estiment Colette Rondot (EGEE) et Marie-Delphine L'Heveder (ECTI), ingénieurs retraitées qui étaient déjà des francs-tireuses quand elles ont fait carrière, respectivement dans le groupe Schneider et à Air liquide.

Quels que soient leur recrutement (professions et responsabilités précédemment exercées) et leurs orientations propres – plus tournées vers le social et l'humanitaire, ou vers le monde de l'entreprise –, ces associations constituent de riches viviers de compétences, participant à la lutte contre l'exclusion, au développement économique du pays et au rayonnement de la France à l'étranger. Et elles souhaiteraient être reconnues et financièrement soutenues comme telles, à l'instar des organisations étrangères similaires. Récemment reçue à l'Elysée, une délégation de responsables d'AGIR, d'EGEE et d'ECTI a d'ailleurs pu s'en ouvrir au président de la République.

« On part à la retraite de plus en plus tôt. Cela signifie une nouvelle aventure pour une durée de vingt à vingt-cinq ans, c'est-à-dire une nouvelle vie », explique Michel Cointat, ancien ministre et actuel président d'ECTI. En termes de bénévolat *« professionnalisé »*, cette deuxième existence n'est pas toujours très longue : on l'estime à huit-dix ans chez les ectiens, car les savoirs deviennent vite obsolètes. Le taux de rotation des membres de ces grandes associations est donc relativement élevé, et leurs nouvelles recrues de plus en plus jeunes : ainsi voit-on aujourd'hui arriver « les IBM » vers cinquante-deux - cinquante-trois ans. Comme leurs aînés, ils embrayent sur cette activité avec la même motivation : rester dans le bain de jouvence de l'exercice de ses capacités, tout en se rendant utile à la société. Et leurs talents, ces seniors les mettent en œuvre avec passion parce que, *« c'est clair, on ne veut pas passer pour des billes... »*, confie un expert.

Caroline Helfter

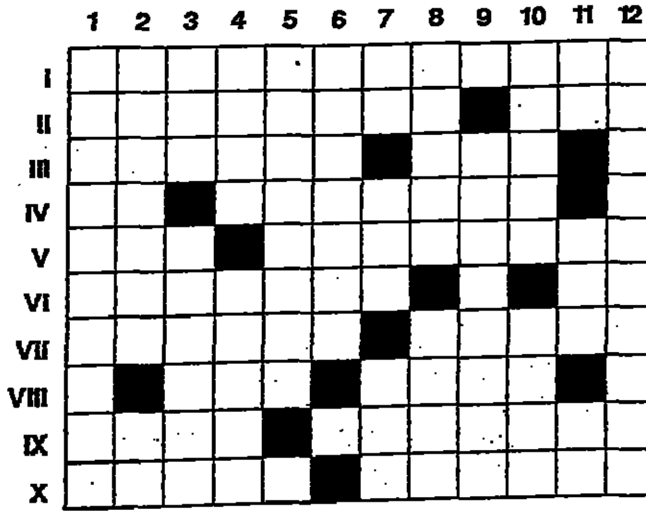
Adresses

● **GREF** (Groupement des retraités éducateurs sans frontières), 28, boulevard Bonne-Nouvelle, 75010 Paris, tél. : 01-45-23-10-81.
● **AGIR abcd** (Association générale des intervenants retraités, actions de bénévoles pour la coopération et le *développement*), 8, rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris, tél. : 01-47-70-36-26.
● **EGEE** (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise), 15-17, avenue de Ségur, 75007 Paris, tél. : 01-47-05-57-71.
● **ECTI** (Echanges et consultations techniques internationaux), 101-109, rue Jean-Jaurès, 92300 Levallois, tél. : 01-41-40-36-00.
● Plus petites, l'association Pivod (Prospective, innovation, valorisation, opportunité, disponibilité) intervient exclusivement en France, et l'association Oteci (Office technique d'études et de coopération internationales) surtout à l'étranger. Pivod, 30, rue Brey, 75017 Paris, tél. : 01-56-68-07-00. Oteci, 9, rue de l'Isly, 75008 Paris, tél. : 01-43-87-86-09.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99033

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Il pourrait nous faire exploser à tout moment. – II. Comme une soupe faite maison. Un petit chouia de mieux. – III. Peut exploser s'il est mal utilisé. Patriarche ou chevalier sur le retour. – IV. Deux cantons en Charente-Maritime. Une épreuve qu'il faudra tirer au clair. – V. Souhaite trouver un terrain d'entente. Passer la main. – VI. Un parmi des milliards. Dans la gamme. – VII. Abuse ceux qui l'approchent. Bruit de chute. – VIII. Prise en connaissance. Flottent en fin de repas. – IX. Ouverture sportive. Touchée mais pas jouée. – X. Points de connexion au réseau. A côté de l'enclume.

VERTICALEMENT

1. Théâtralement compliqués. – 2. Tranche de veau. Pour faire un bon tour. – 3. Coup de chaud. Porte plumes ou écrit au porte-plume. – 4. Force supplémentaire. Mise sous pression au bar. – 5. Bonne place à condition de la garder. – 6. Resté sans rival. – 7. Personnel. Surface de base. Rouge dans les étangs. – 8. Bon endroit pour une retraite. Point de départ pour l'épreuve. – 9. Intéressé par tout ce qui porte plumes. – 10. Ont moins d'importance que les bulles. Bois mal découpé. – 11. Article. Retourné. Cassée à un bout. – 12. Mettre le désordre en tête.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99032

HORIZONTALEMENT

I. Somatisation. – II. Opulent. Aula. – III. Nil. Rééditer. – IV. Nuages. Ut. AG. – V. Amr. Ir. Ecu. – VI. Décaféinée. – VII. La. Mélomane. – VIII. Lire. Ipé. – IX. Egards. Namur. – X. Rudimentaire.

VERTICALEMENT

1. Sonnailler. – 2. Opium. Aigu. – 3. Mulard. Rad. – 4. Al. Emeri. – 5. Térence. Dm. – 6. Inès. Alise. – 7. Ste. IFOP. – 8. Durement. – 9. Tait. Ia. Aa. – 10. IUT. Ennemi. – 11. Oléacée. Ur. – 12. Nargue. Ire.

ÉCHECS N° 1830

TOURNOI INTERNATIONAL (Wijk aan Zee, 1999)
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : V. Topalov.
Défense Pirc.

1. é4	d6	23. éxd5	Dd6
2. d4	Cf6	24. Txd4!! (i)	cxd4 (j)
3. Cç3	g6	25. Té7+! (k)	Rb6 (l)
4. Fé3	Fg7	26. Dxd4+	Rxa5 (m)
5. Dd2	ç6	27. b4+	Ra4
6. f3	b5	28. Dç3! (n)	Dxd5 (o)
7. Cg-é2	Cb-d7	29. Ta7! (p)	Fb7 (q)
8. Fh6	Fxh6	30. Txb7	Dç4
9. Dxh6	Fb7	31. Dxf6 (r)	Rxa2 (s)
10. a3	é5	32. Dxa6+	Rxb4
11. 0-0-0 (a)	Dé7	33. ç3+!! (t)	Rxç3
12. Rb1 (b)	a6	34. Da1+	Rd2 (u)
13. Cç1	0-0-0	35. Db2+	Rd1 (v)
14. Cb3	éxd4 (c)	36. Ff1!! (w)	Td2! (x)
15. Txd4	ç5	37. Td7!! (y)	Txd7
16. Td-d1	Cb6	38. Fxç4	bxç4 (z)
17. g3 (d)	Rb8	39. Dxh8 (aa)	Td3
18. Ca5	Fa8	40. Da8	ç3
19. Fh3	d5 (e)	41. Da4+	Ré1
20. Df4+	Ra7 (f)	42. f4	f5
21. Th-é1	d4 (g)	43. Rç1	Td2
22. Cd5	Cbxd5 (h)	44. Da7	abandon (ab)

NOTES

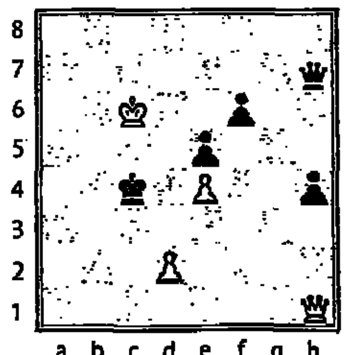
a) La position des Blancs est déjà préférable.
b) Mettant le R à l'abri.
c) Les Noirs veulent en découdre.
d) Visant 18. Fh3+ et 19. Th-é1.
e) Les Noirs ont réalisé leur plan.
f) Le R n'a qu'une case. Si 20..., Dç7 ; 21. Dxf6. Si 20..., Dd6 ; 21. é5.
g) Après 21..., dxé4 ; 22. fxé4 suivi de Fg2-Cd5, la situation des Noirs deviendrait critique.
h) Ou 22..., Cfxd5 ; 23. éxd5, Dd6 ; 24. Dxf7+, Rb8 ; 25. Té6, Dç7; (25..., Dxd5 ; 26. Txb6+) ; 26. Cç6+!, Fxç6 ; 27. Dxç7+, Rxç7 ; 28. Txç6+ et 29. Txç5 avec gain.
i) Un magnifique sacrifice de T.
j) Topalov joue le jeu et n'entre pas dans une finale avec un pion de moins par 24..., Dxf4 ; 25. Txf4, Cxd5 ; 26. Txf7+, Rb6 (ou 26..., Rb8 ; 27. Fd7) ; 27. Té6+!, Rxa5 ; 28. Ta7, Fb7 ; 29. Txb7 avec avantage aux Blancs. 24..., Fxd5 est à envisager.
k) Deuxième sacrifice de T !
l) Et non 25..., Dxé7? ; 26. Dxd4+, Rb8 ; 27. Db6+, Fb7 (27..., Db7 ; 28. Cç6 mat) ; 28. Cç6+, Ra8 ; 29. Da7 mat.
m) Topalov aurait pu essayer de forcer la nullité par 26..., Dç5 ; 27. Dxf6+, Dd6 ; 28. Dd4+, Dç5 ; 29. Df6+, Dd6. Kasparov aurait sans doute poursuivi par 30. Fé6!! : si 30..., Txa5 ; 31. b4+, Ra4 ; 32. Dç3, Fxd5 ; 33. Rb2; et si 30..., Fxd5 ; 31. b4!, Fxé6? ; 32. Tb7 mat.
n) Menace 29. Db3 mat.
o) Et non 28..., Fxd5 ; 29. Rb2! et *30. Db3+, Fxb3 ; 31. çxb3 mat.*
p) Menace à nouveau mat. Si 29. Rb2?, Dd4! et les Noirs gagnent.
q) Si 29..., Td6 ; 30. Rb2!, Dd4 ; 31. Dxd4, Txd4 ; 32. Txa6 mat.
r) Menace à nouveau mat en a6.
s) Topalov laisse passer sa dernière chance : 31..., Td1+ ; 32. Rb2, Dd4+ ; 33. Dxd4, Txd4 ; 34. Ff1! (menace 35. Fxb5+, axb5 ; 36. Ta7 mat), Ta8 ; 35. Txf7, et l'emprisonnement du Ra5 compromet le sauvetage des Noirs.
t) Si 33..., Dxç3 ; 34. Dxb5+, Ra3 ; 35. Ta7+ ; Da5 ; 36. Txa5 mat. Si 33..., Rb3 ; 34. Da2+, Rxç3 ; 35. Db2+, Rd3 ; 36. Ff1+, Ré3 ; 37. Té7+, Rxf3 ; 38. Df6+, Rg4 ; 39. Dh4 mat.
u) Si 34..., Rxb4 ; 35. Db2+, Rç5 (35..., Db3 ; 36. Txb5+; et 35..., Ra5 ; 36. Da3+, Da4 ; 37. Ta7+) ; 36. Tç7+ avec gain de la D.
v) Si 35..., Ré3 ; 36. Té7+, etc.
w) Sacrifiant un F !
x) Si 36..., Dxf1 ; 37. Dç2+, Ré1 ; 38. Té7+, Dé2 ; 39. Dxé2 avec mat du R noir sur la case de départ du R blanc.
y) Une belle réfutation.
z) Toujours forcé. Si 38..., Th-é8 (parant 39. Dé2 mat) ; 39. Dç1 mat.
aa) Toute résistance est inutile.
ab) Si 44..., Té2 ; 45. Dg1 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1829
N. ELKIES (1993)

(Blancs : Rh5, Df8, Fg2, Pf7. Noirs : Rg3, Db3, Fh7, Pb2.)

1. Dg3+, Rh2 ; 2. f8=D, Db5+ ; 3. Rh6!, Db6+ ; 4. Fç6!, Dxç6+ ; 5. Rxh7, b1=D+ *(une position étonnante de quatre D)* ; **6. Rh8!, Rh1! forcé ; 7. Df-g8!!** menaçant mat en g1, g2, h6, h7, ce qui est imparable.

ÉTUDE N° 1830
H. RINCK (1906)

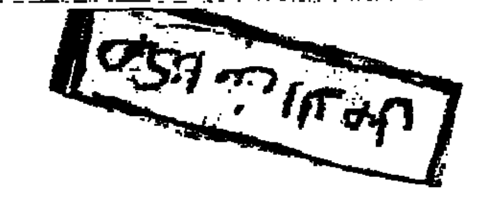


Blancs (4) : Rç6, Dh1, Pd2 et é4.
Noirs (5) : Rç4, Dh7, Pé5, f6 et h4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE





ART Le CapcMusée de Bordeaux accueille la première rétrospective en France de l'Américaine Cindy Sherman, seule star de la photographie contemporaine. En se mettant d'abord en scène, puis en utilisant des mannequins, l'artiste évoque avec obscénité, humour et cruauté notre univers visuel : presse, télévision, cinéma, musées, sexe. Belle et inquiétante, son œuvre fait flamber les prix et s'ouvre à toutes les interprétations.

Cindy Sherman, entre attraction et répulsion

Le CapcMusée de Bordeaux présente la première rétrospective en France de cette artiste-photographe américaine, star en son pays

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

On attend un monstre, et surgit une jeune femme discrète et menue, bon chic-bon genre, haute comme trois pommes, les cheveux courts et blonds, le regard clair cerné par d'élégantes lunettes rectangulaires. La voix est douce et le sourire généreux. « *Bonjour, je suis Cindy Sherman.* » C'est donc elle, cette artiste américaine qui, depuis plus de vingt ans, imagine des photographies dont elle fut l'unique modèle avant de laisser la place à d'inquiétants mannequins en plastique, entre l'obscène et l'abject, le sexe et la pourriture.

Cindy Sherman, quarante-quatre ans, est à Bordeaux pour l'ouverture de la belle rétrospective qui lui est consacrée. Et c'est d'abord une star américaine qu'accueille le CapcMusée – au nez de Paris –, la seule de la photo contemporaine, aux tarifs sans concurrence : 846 000 francs (129 000 euros), en novembre 1998, pour son visage masqué d'une chevelure jaune ; 1 million de dollars (850 000 euros) déboursés par le Musée d'art moderne de New York pour les 69 *Untitled Film Still*.

Pourquoi un tel succès ? Parce qu'une photo de Cindy Sherman est identifiable entre mille, aux limites du désir et de la répulsion. Parce qu'elle est l'unique modèle de la première période de son œuvre. Modèle et non sujet. Cindy Sherman dit qu'il ne s'agit pas d'autoportraits, mais qu'elle joue des rôles pour dénoncer les archétypes de l'imagerie populaire, du sexe et de la femme, tels qu'ils sont véhiculés par les médias : tour à tour brune et blonde, vulgaire et chic, allumeuse et jeune mariée rougissante, starlette et putain au cœur d'or, bibliothécaire sage ou bombe sexuelle.

Un critique du *New York Times* l'a comparée à Madonna. Cindy Sherman est une énigme. Qu'elle soit méconnaissable en vrai n'est qu'une leçon répétée de la photographie. Mais comment croire que cette « *femme plutôt tranquille, vivant de façon extrêmement retirée, modeste, sérieuse, aux airs de jeune fille* » (Arthur Danto), n'ait rien à faire avec cette fille qui s'exhibe et évoque la proie sexuelle ? Parce qu'il n'y aurait rien à voir de la personnalité au-delà de la surface lisse du portrait. Comme il n'y a rien à voir derrière la pin-up à la « une » des magazines.

C'est ainsi que Sherman a été rangée sous la bannière des artistes postmodernes qui, après avoir adopté et dépassé l'art minimal et conceptuel, se sont appropriés, à la fin des années 70, des images prises par d'autres. Ont détourné les stéréotypes de la représentation, un cliché de presse, de publicité, de cinéma, des Polaroid familiaux, jusqu'au tableau de genre. Avec, en toile de fond, une réflexion sur la reproduction, rehaussée d'humour grotesque.

UNE ŒUVRE FÉDÉRATRICE

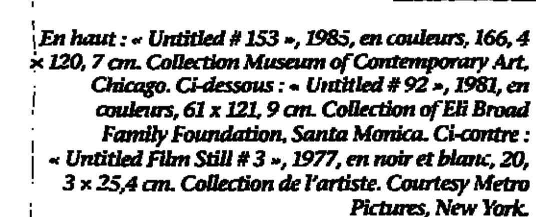
Cindy Sherman a réalisé dix séries depuis 1975. Chacune a ses références, renvoyées au spectateur avec cruauté : les héroïnes traquées dans les films d'Hitchcock (*Untitled Film Stills*, 1975-1980) ; les séries télévisées (*Rear Screen Projections*, 1980-1981) ; les magazines féminins (*Centerfolds*, 1981) ; des actrices du porno (*Pink Robes*, 1982) ; la photo de mode pour Dorothée Bis et Comme des garçons (1983-1994) ; le conte pour enfants avec créatures épouvantables (*Fairy Tales*, 1985) ; les violences du monde (*Disasters*, 1986-1989) ; la peinture classique en trente-cinq « tableaux » (*History Portraits*, 1989) ; le sexe (*Sex Pictures*, 1992). Cindy Sherman a condensé son univers dans le film *Office Killer* (1997) : l'histoire d'une journaliste qui tue des collègues et ramène les cadavres à la maison pour constituer un tableau dans lequel elle crée « *un bureau idéal* ».

Cindy Sherman incarne l'art flamboyant des années 80. Le passage du petit format médiocre en noir et blanc – l'idée primait sur l'œuvre – à la couleur parfaite répandue sur des « tableaux » de plusieurs mètres ; du décor extérieur à un monde recréé en studio ; d'un univers léger à la cruauté du sexe trivial. Avec inflation des prix à la clé.

Bien plus préoccupée par la diffusion de son travail que les conceptuels qui l'ont précédée, elle offre une œuvre fédératrice, ouverte aux interprétations les plus contradictoires. Ses corps faits de chair et de fragments artificiels coïncident avec l'explosion de la chirurgie esthétique. Les autoportraits s'inscrivent dans une tradition du simulacre (Claude Cahun, Pierre Molinier, Meatyard). Les poupées maltraitées renvoient à Dada et aux surréalistes. Les conceptuels revendiquent ses premières images-performances. Les post-pop adhèrent à sa récupération des médias. Les amoureux de la peinture saluent son sens de la forme et de la couleur. Les psychanalystes ont leur lot de monstres, sorcières, ustensiles et prothèses sexuelles. Et les féministes se sont déchirées autour de cette femme-marchandise.

« *Ça m'amuse* », répond Cindy Sherman quand on évoque ces lectures. C'est sa limite. A force de jouer sans prendre parti, de magnifier des monstruosités, d'entretenir l'ambiguïté, elle tend à devenir un artiste pompier et détaché, qui engrange le succès. Que pense réellement Cindy Sherman ? Nul ne sait.

M. G.



En haut : « Untitled # 153 », 1985, en couleurs, 166, 4 × 120, 7 cm. Collection Museum of Contemporary Art, Chicago. Ci-dessous : « Untitled # 92 », 1981, en couleurs, 61 x 121, 9 cm. Collection of Eli Broad Family Foundation, Santa Monica. Ci-contre : « Untitled Film Still # 3 », 1977, en noir et blanc, 20, 3 × 25,4 cm. Collection de l'artiste. Courtesy Metro Pictures, New York.



Cindy Sherman, artiste

« Je me suis photographiée comme on suit une thérapie »

« Comment avez-vous commencé à prendre des photographies ?

– J'ai d'abord fait des peintures réalistes, notamment d'après des photos. Je voulais copier la réalité. Et puis, j'ai découvert l'art minimaliste et conceptuel au collège de Buffalo (Etat de New York). J'ai appris à me concentrer sur une idée. J'ai pris un appareil par accident pour trouver cette idée. Je cherchais à documenter mon environnement. J'ai aussi commencé à me photographier. C'était un peu une thérapie personnelle. Nous étions au début des années 70, je n'arrivais pas à coller à une époque où les femmes ne se maquillaient plus. Or j'avais besoin de me retrouver dans ma chambre, de me grimer. Mon ami, l'artiste Robert Longo, m'a dit : " *Tourne plutôt l'appareil vers toi et enregistre ce que tu fais.* "

– Vous évoquez une thérapie ?

– Je me déguisais pour incarner plusieurs personnages : le père, la mère, l'enfant. Ensuite, je me photographiais. Enfin, je découpais les figurines pour reconstituer une famille ; certains s'embrassaient. Mais tout en voulant continuer à travailler seule, je trouvais que je passais trop de temps à découper les personnages. J'ai alors poursuivi mes séries narratives mais simplement en me photographiant.

– Pourquoi, dans les années 70, faire une première série en référence au cinéma des années 50 ?

– A Buffalo, je voyais plus de films que d'expositions et je fréquentais un groupe d'étudiants qui réalisaient des films abstraits. J'aimais aussi récupérer des vêtements qui évoquaient les films de mon enfance, comme des gaines ou des soutiens-gorge qui font des seins pointus. Nous étions en pleine période hippie et je disais : " *Regardez, comme c'est curieux !* "

» Ces femmes que je joue ont toutes une expression neutre. Elles ne sont ni heureuses ni malheureuses. Elles sont tristes. Elles ont pour point commun d'être dépendantes d'une personne, que j'implique dans l'image, que le spectateur sent, mais qui n'est pas figurée.

– Ces femmes, vous les aimez ?

– C'est très ambigu. J'ai un sentiment de fascination-répulsion, d'amour-haine. Cette série est un exercice pour me débarrasser de ce mauvais modèle de la femme. Mais en même temps ce n'est pas une critique parce que je ressens cette ambivalence.

– Comment le mouvement féministe a-t-il reçu cette série ?

– La féministe Lucy Lippard disait qu'il fallait un texte explicatif pour accompagner les images. Elle pressentait le danger : les photos étaient trop proches de ce qu'elles étaient censées critiquer. C'était pour elle une série dangereuse, qui représentait ce que le féminisme combattait. J'ai subi cette critique jusqu'en 1982. Ensuite, on m'a étiquetée artiste féministe. Tout ça n'a plus vraiment de sens.

– Peut-on assimiler votre présence dans l'image à une performance artistique ?

– La performance m'a beaucoup influencée. Mais c'est une performance sur moi-même, que je fais seule.

– Vous travaillez toujours seule ?

– C'est mon paradoxe. J'ai la réputation d'une fille gentille et polie mais en fait j'ai besoin d'entretenir ma colère, mon stress, mes frustrations pour continuer de créer. Chaque fois que j'ai travaillé avec des assistants ou des modèles, je n'étais pas satisfaite du résultat, justement parce que j'étais trop gentille. Je ne les avais pas assez poussés, je ne m'étais pas assez poussée. Je peux, après des mois de travail, ne pas être satisfaite d'une photo.

– Comment forgez-vous les attitudes que vous adoptez comme modèle ?

– C'est un mélange entre ce que je vois dans les médias et une sorte de stimulus qui est au fond de moi. Je ne prends jamais de notes.

– Pensez-vous à la façon dont le spectateur reçoit votre travail ?

– La seule chose qui m'intéressait, au début, était que tout spectateur, quelle que soit son éducation artistique, devait pouvoir comprendre mes images. C'est la raison pour laquelle mes premières photos ressemblent à des clichés imprimés dans les journaux ou à des standards de Hollywood.

– Pourquoi passer du petit format anodin en noir et blanc au grand format en couleurs et parfois monstrueux ?

– La qualité technique d'un grand format en couleurs me permet d'envisager une relation plus complexe entre le spectateur et l'image. Je l'attire, je retiens son attention, le temps qu'il découvre une autre lecture, plus rebutante, qui provoque un trouble. La série sur la nourriture, vue de loin, est décorative. De près, vous découvrez du vomi, des corps découpés et scarifiés. Je ne veux pas devenir comme William Wegman qui réalise des images distrayantes pour plaire à tout le monde.

– Pourquoi avoir disparu de vos photos, alors que votre personnage a fait leur succès ?

– Je me suis mise dans le cadre par défi. C'est devenu un automatisme. J'étais trop dépendante. J'ai voulu expérimenter autre chose. Je suis tellement le modèle de mes images que certains me voient là où je ne suis plus. Mais je peux très bien « revenir » dans des séries futures.

– Etes-vous photographe ou artiste ?

– Artiste. Je ne pense pas que le monde de la photographie m'accepte. On disait, au début, que mes images étaient mal cadrées, mal tirées. Je me fichais de tout ça. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

Une exposition autour du monde

● **L'exposition** bordelaise retrace le parcours de Cindy Sherman, née en 1954 à Coler Ridge (New Jersey), aujourd'hui établie à New York. Elle a été réalisée par le Musée d'art contemporain de Los Angeles et le Musée d'art contemporain de Chicago, qui l'ont présentée, avant d'être accueillie à Prague, Belem, Bordeaux. Elle ira à Sydney et Toronto.

● **Les œuvres**, issues d'une trentaine de collections privées et publiques, et de sa galerie new-yorkaise (Metro Pictures), sont réparties en deux salles du deuxième étage. La rétrospective présente notamment l'intégralité des 69 *Untitled Film Stills*.

● **Capc Musée d'art contemporain**, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. Tous les jours de 11 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 20 heures. Fermé le lundi. Entrée : 30 F (4,57 €). Jusqu'au 25 avril. *Cindy Sherman, rétrospective*, textes d'Amada Cruz, Elizabeth Smith et Amelia Jones (traduit de l'américain par Christian-Martin Diebold), éd. Thames et Hudson, 220 p., 279 photos, 285 F (43,45 €).





Le cinéaste Raul Ruiz sur les pas de Proust

Avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Vincent Perez et Pascal Greggory, à la recherche du « Temps retrouvé »

EN DISANT avoir voulu donner à son oeuvre *« la forme du temps »*, Marcel Proust à la fin de la *Recherche* soulignait déjà les affinités avec le cinéma de son entreprise pourtant tellement littéraire. Le cinéma a souvent lorgné vers ce monument. Non sans précautions : ce n'est pas entièrement un hasard si, s'inspirant d'un projet de scénario de Nicole Stéphane, ce sont des étrangers, Luchino Visconti, Peter Brook, Volker Schlöndorff (qui finalement réalisera en 1983 le peu convaincant *Un amour de Swann*), qui se sont approchés au plus près. *« Avoir découvert Proust dans une traduction le rend moins intimidant*, confirme Raul Ruiz. *Je n'aurais jamais envisagé de filmer* Don Quichotte. *»*

Chilien installé en France depuis 1974, l'auteur de *L'Hypothèse du tableau volé* et des *Trois couronnes du matelot* a amplement démontré son talent à voyager dans les apparences et les strates du temps. Il cite un beau texte de Jacques Bourgeois (*Le Cinéma à la recherche du temps perdu*, paru en 1946 dans le numéro 3 de *La Revue du cinéma*) qui affirmait que Marcel Proust était un bon cinéaste, préfigurant Orson Welles.

Justement le voici, Marcel Proust, il a neuf ans. Vêtu d'un costume de velours à col de dentelle, engoncé dans un fauteuil immense, il semble sortir d'une toile de Goya. Il manipule une lanterne magique, le faisceau s'inscrit sur le visage d'une grande et belle femme en robe mauve. Il s'avère que c'est Odette ; il est certain que c'est Catherine Deneuve, retrouvant le réalisateur de *Généalogie d'un crime*.

« Je fais ce film pour Raul Ruiz parce qu'il est un grand cinéaste. Sa mise en scène est une incroyable chorégraphie où tous les éléments, personnages, lieux et histoires semblent en permanence bouger les uns par rapport aux autres. Et Odette de Crécy est un personnage mythique. Mais Le Temps retrouvé *est surtout une histoire d'hommes »*, dit la comédienne, une pointe de regret dans la voix.

Après ce tournage, elle affirme qu'elle se reposera. Ne vient-elle pas d'enchaîner coup sur coup *Place Vendôme*, de Nicole Garcia, *Pola X*, de Leos Carax (attendu à Cannes), *Le Vent de la nuit*, de Philippe Garrel (sortie le 3 mars), *Belle Maman*, de Gabriel Aghion (sortie le 10 mars) et *Est Ouest*, de Régis Wargnier (en montage) où elle a pour partenaire la Gilberte de Ruiz, Emmanuelle Béart ? Mais Benoît Jacquot prépare un beau projet, d'après Edith Wharton...

Le film de Raul Ruiz, plus encore que le roman, est d'autant plus une « histoire d'hommes » que le scénario rédigé par Gilles Taurand insiste sur le thème de l'homosexualité. Davantage que le narrateur (campé à l'écran par l'acteur italien Marcello Mazzarella, doté de la moustache idoine), les personnages centraux sont Saint Loup (Pascal Greggory), Morel (Vincent Perez) et Charlus (John Malkovich).

Prenant un malin plaisir à transgresser la règle qui veut que tout le monde prétende avoir lu *La Recherche du temps perdu*, Pascal Greggory, sanglé dans son impeccable uniforme, avoue qu'il n'en avait pas lu une ligne. *« Mais je m'y suis mis ! »*

Habitué des grands films en costume et des personnages littéraires de premier plan, John Malkovich – il fut Valmont dans *Les Liaisons dangereuses*, réalisé par Frears – s'est donné pour défi de succéder à Alain Delon (le meilleur souvenir du *Swann* de Schlöndorff) sous l'apparence de Charlus en jouant le rôle en français. *« C'est du travail, beaucoup de travail. J'adore le mélange d'exigence sophistiquée et de naturel des grandes tirades de mon personnage ; on dirait des rivières, des cascades ! Mes amis français m'ont aidé, Gérard* (Depardieu, qui avait été pressenti pour le rôle) *le premier. Bien sûr, si ce que je fais n'est pas parfait, on me doublera. »*



ERIC CARO H&K

Marcello Mazzarella et Pascal Greggory lors du tournage du « Temps Retrouvé » de Raul Ruiz.

Pour cette « histoire d'hommes », qui revisite toute l'époque couverte par la *Recherche* et comporte plusieurs scènes de la première guerre mondiale, la distribution féminine n'est pas moins prestigieuse. Albertine est interprétée par Chiara Mastroianni, Mme Verdurin par Marie-France Pisier, Oriane de Guermantes par Edith Scob, Rachel par Elsa Zylberstein et Céleste par Mathilde Seigner. Toutes errent en grande tenue depuis le 16 novembre (et jusqu'au 10 février, date prévue de la fin de ce tournage fleuve) de château en château dans la région parisienne. Aux frais de Paolo Branco, producteur corsaire par qui beaucoup de ce que le cinéma européen a fait de plus beau depuis quinze ans existe.

TRAVELLINGS COMPLEXES

Jamais le maître d'ouvrage de Manoel de Oliveira (pour qui il avait déjà réuni Deneuve et Malkovich, dans *Le Couvent*) ne s'était lancé dans une production aussi lourde. Même si, pour Ruiz et Branco, les vedettes acceptent de réduire leurs cachets, même si le producteur sait éviter les dépenses superflues dont sont friands les entrepreneurs plus gros que grands, les 65 millions de francs du budget (10 millions d'euros) représentent un risque d'une ampleur pour lui inédite, qu'il aborde avec gourmandise. *« Paulo est un joueur, comme tous les vrais producteurs »*, dit Catherine Deneuve. Il s'est assuré le renfort de France Télévision (17 millions ; 2,6 millions d'euros), de Canal Plus (12 millions ; 1,8 million d'euros) et d'une coproduction italienne (10 millions ; 1,5 million d'euros).

Au château de Voisins, près de Rambouillet, Raul Ruiz met en place les travellings complexes qui envelopperont les étranges figurants du Bal de tête. Ce sont des « immobilistes », saltimbanques qui imitent des statues dans les rues.

Vêtus de redingotes, d'uniformes ou de robes de soirée, mais le visage et les cheveux enduits d'un blanc de marbre, ils sont autant de figures d'un songe. Le cinéaste dit avoir pensé à réaliser le film comme Hitchcock avait tourné *La Corde* : en donnant le sentiment d'un unique plan-séquence. Il revendique le recours à la magie des trucages classiques – *« Proust est contemporain de Méliès »* – et est intarissable sur la sonate de Vinteuil dont il a fait composer une version mêlant les influences de Maurice Ravel, de César Franck et de Gabriel Fauré : *« La musique m'importe autant que le cinéma. Je suis un compositeur frustré, plus précis comme musicien que comme réalisateur »*, murmure-t-il.

Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : *Astérix et Obélix* a battu le record d'entrées le premier jour, réunissant le 3 février 446 724 spectateurs devant 780 écrans en France.** Le record était détenu par *Les Visiteurs 2 : Les Couloirs du temps* qui avaient attiré 427 291 spectateurs le 11 février 1998 avec 612 copies (la comédie de Jean-Marie Poiré avait donc obtenu une meilleure moyenne par écran). Les professionnels attendent le début de la deuxième semaine d'exploitation pour évaluer l'accueil public de cette superproduction.

■ **CHANSON : Juliette Gréco donnera, du 25 au 30 mai 1999, une série de récitals à l'Odéon-**Théâtre de l'Europe à Paris. En 1998, l'Odéon, qui reste un lieu de spectacles dramatiques, avait accueilli Lou Reed, pour des lectures de poésie. Juliette Gréco confesse que c'était là *« un rêve d'enfant »*.

■ **DANSE : Catherine Trautmann, ministre de la culture, confirme son projet d'ouvrir à** Paris une salle consacrée exclusivement à la danse et a confié une mission de réflexion sur ce projet à Anne Chiffert, directrice du Centre national de la danse, en cours de préfiguration, à Pantin (Seine-Saint-Denis).

■ **ARTS : un nouveau tableau de Nicolas Poussin**, *La Vision de sainte Françoise Romaine*, a été acquis par le Musée du Louvre pour la somme de 45 millions de francs (6,86 millions d'euros), grâce à la caisse des Musées nationaux, au fonds du Patrimoine et l'aide des Amis du Louvre. Elle a été découverte il y a un an chez des particuliers, dans le midi de la France, et identifiée par l'expert Eric Turquin.

Les accents blues de Michelle White, en tournée en France

ASSISE sur le piano, Michelle White, en robe rouge, a des airs de Betty Boop. Elle vient d'ôter sa tenue de cow-girl – chapeau, chemise à frange et bottes réglementaires country. La fille de Tony Joe White n'est pas dupe de ces images stéréotypées. La séance d'essayage et de photographies l'amuse, même dans l'atmosphère un peu fraîche du New Morning, cette après-midi d'octobre 1998. C'est le boulot. Le club parisien, étape de sa tournée française, lui plaît. Un peu plus tard, en jean et chemise sans épate, on la retrouvera, jeune fille simple du Tennessee, telle qu'elle apparaît sur la pochette du disque *Memphis*.

Pour son premier enregistrement, Michelle White aurait pu empiler les reprises de ses héros : ses parents Leann et Tony Joe, en premier lieu ; JJ Cale, Mark Knopfler, Lyle Lovett ou John Hiatt, pour s'en tenir aux guitaristes-chanteurs ; des chanteuses-interprètes comme Aretha Franklin et Gladys Knight, versant soul, ou Linda Ronstadt et Bonnie Raitt, versant country ; ces éternelles indépendantes passées par le folk ou le jazz que sont Joni Mitchell ou Rickie Lee Jones... Elle a préféré chanter ses textes et ses musiques.

De son père, l'un des auteurs-compositeurs et guitaristes les plus respectés, auteur de dizaines de standards du genre comme *Polk Salad Annie*, *A Rainy Night in Georgia* ou *I've Got a Thing about You Baby*, Michelle White a hérité le goût du travail à la maison, sur du matériel simple, avec des instruments et des micros *« un peu anciens, qui ont une texture, une histoire »*. Il y a bien une section de cuivres, quelques choristes, mais l'ensemble n'est pas calibré pour toucher presque à coup sûr le haut des classements.

L'ASPECT NOIR DE MEMPHIS

La trentaine, née à Victoria (Texas), Michelle White s'installe à Memphis (Tennessee) avec sa famille à l'âge de cinq ans. La maison est le lieu de passage de la crème des solistes de la région, Elvis Presley a une résidence pas très loin.

« C'est la ville où j'ai été élevée, mais en dehors du titre de l'album, il n'y a pas de chanson sur Memphis. En revanche, il y a un son typique avec le piano électrique Wurlitzer, l'orgue Hammond B3, les cuivres. C'est l'aspect noir de Memphis avec cette scène rhythm'n'blues. » Parallèlement à ce parti sensuel, proche du blues, souvent opposé à la blanche Nashville (Tennessee, capitale mondiale de la country), elle mise sur une économie d'effets qui lui permet d'interpréter ses chansons sans en rien changer sur scène.

Michelle White a connu l'ordinaire des petits clubs ou des *coffee shops* où l'on vient défendre ses textes au piano ou à la guitare. *« En littérature, j'aime particulièrement les nouvelles. Dans mes chansons, j'essaye de trouver cette précision, cette concision. Je vois entrer quelqu'un dans un bar et je me demande ce qu'il a fait quelques minutes plus tôt. J'écris aussi des textes liés à mes propres expériences, avec toujours cet ancrage dans la tradition un peu triste du blues. Je ne peux pas écrire dans le vide. »* Ses thèmes sont ceux d'un quotidien dont elle a connu les hauts et les bas à force de petits boulots et d'histoires d'amour qui ne finissent jamais bien.

Michelle White veut être considérée comme un auteur-compositeur et pas seulement comme la « fille de... ». *« C'est positif parce que tu avances plus vite. Les contacts sont plus simples. Mais il y a toujours une suspicion sur la transmission du talent. Je connais bien Jakob Dylan, le fils de Bob Dylan. Vous imaginez sa situation, et celle des enfants de John Lennon ! On pourrait faire un grand orchestre tous ensemble... »*

A Los Angeles, elle a recréé le Sud de son enfance, dans une petite maison à l'écart des artères les plus fréquentées de la cité. Là, elle maintient le contact avec ses frères, l'un plus âgé, qui élève du bétail, l'autre, plus jeune, qui *« veut gagner beaucoup d'argent »*. Ils pourraient bien être le sujet de futures chansons.

Pour ce qui est des reprises – elle est assez forte aujourd'hui pour les aborder sereinement –, si on lui souffle au hasard de chanter un jour *Can't Help Falling in Love*, du roi Elvis, on tombe pile sur l'un de ses classiques favoris.

Sylvain Siclier

★ **1 CD River Records-Columbia 489887 2, distribué par Sony Music.**

Concerts

● **Formation.** Le groupe de la chanteuse Michelle White sera composé de Keith Wayne Johnson à la guitare électrique, Josef Karl Zimmerman à la guitare acoustique, Antonio Lorenzo Ruiz à la basse et Kevin Austin à la batterie. Une section de cuivres et Tony Joe White sont invités au concert parisien du New Morning.

● **Tournée.** La Luciole, à Alençon, le 6 février (tél. : 02-33-32-83-33) ; New Morning, à Paris, le 9 (tél. : 01-45-23-51-41) ; Disney Village, salle Billy Bob's Chessy / Marne-la-Vallée, le 12 (tél. : 01-60-30-20-20) ; Studios de Virecourt, à Benassay, le 13 (tél. : 05-49-54-21-00) ; Cri'Art, à Auch, le 18 (tél. : 05-62-60-28-28) ; Rockstore, à Montpellier, le 19 (tél. : 04-67-58-70-10).



Sexe, violence, photo et vidéo

Galeries. Visite des travaux de trois artistes, exposés rue Vieille-du-Temple, dans le 3e arrondissement de Paris

LA RUE Vieille-du-Temple, un samedi après-midi : fringues, cafés, art contemporain. La foule est dans les magasins et les bistrots. Dans les galeries, elle est nettement plus clairsemée, comme d'habitude. D'ailleurs, c'est simple : la rue n'est encombrée qu'entre la rue de Rivoli et la rue des Francs-Bourgeois. Au-delà, on marche sans peine. Or les galeries sont au-delà, après le jardin du Musée Picasso. On ne tirera aucune conclusion de cette observation empirique – ce serait une conclusion mélancolique.

Galerie Xippas, Valérie Belin montre de grandes photos, noir et blanc bien contrasté, compositions soignées. *Cette élégance tranche* avec les sujets – bêtes à l'abattoir et automobiles accidentées. Soit, pour les équarrissages, une reprise des travaux d'Eli Lotar à La Villette en 1929 – Bataille publia ses photos dans *Documents*. Pour les accidents, les références pullulent : Warhol, César, Sautet. Belles images de tragédies, trop belles pour être vraiment tragiques.

A côté, chez Yvon Lambert, l'entrée est fermée par un rideau. Ecartez-le, c'est aussitôt l'enfer, le vrai, un déluge de coups, quelque chose comme une épouvantable et interminable scène de ménage. Sinon pire : rappelez-vous, quand vous étiez enfant, les colères pour une sale note ou une bêtise, les cris, les bouches distendues, leur fureur, votre peur, votre violente envie de fuir. Vous aviez oublié ? L'installation de Barbara Kruger nous précipite vers nos frayeurs enfantines. Trois visages projetés aux dimensions du mur – donc gigantesques – hurlent ensemble ou alternativement des insultes, des obscénités, des accusations, leur rage, leur désespoir. Chacun, indifférent aux autres, se perd dans son monologue furieux et disparaît, pour que surgisse à sa place un nouveau visage, tout aussi odieux.

L'ensemble s'intitule *Power, Pleasure, Desire, Disgust*. Le premier et le dernier mot s'entendent au premier degré. Les deux autres ne sont là que par dérision, car on ne voit pas qui pourrait prendre du plaisir et ressentir un désir, coincé dans le noir face à ces têtes démoniaques. Hors le désir de fuir, évidemment. Si pénible soit l'épreuve, il faut la supporter le temps nécessaire, afin d'admirer comment Barbara Kruger – Américaine, la cinquantaine, une réputation bien établie de provocatrice qui gratte où ça fait mal – reprend une idée à la Bruce Nauman et l'amplifie jusqu'à la monumentalité et l'outrance.

Avec Tania Mouraud, les lumières vibrent, les visages deviennent des masques vides

Ce pourrait n'être qu'une hypertrophie inutile, mais le format, le rythme, le plan serré, le vacarme, la confusion sonore augmentent l'intensité de ce qui n'est pas une spectacle, mais une agression. Ou une leçon d'anatomie expressive. Les muscles faciaux se *contractent*, se *tendent*, se crispent en éphémères grimaces. Les yeux s'écarquillent. Les bouches qui crient et crachent la haine laissent voir les dents, la langue, jusqu'à la glotte. Femmes et hommes d'âges et de conditions variées – acteurs terrifiants – sont pris dans un processus d'observation clinique digne des expériences qui se pratiquaient dans les hôpitaux, avec l'aide de l'électricité et de la photographie. Ils sont humains jusqu'à l'animalité.

Effet d'écho : vues aussitôt après, les photos de Tania Mouraud, exposées de l'autre côté de la rue, semblent étrangement inquiétantes. Tel ne devrait pas être le cas. Elles ont été prises en 1980 au Palace, avec la complicité des modèles, couples qui s'enlacent, corps qui bougent, caresses qui durent. La nudité n'est pas surprise, mais exhibée. Les attitudes n'ont pas été épiées mais posées. On pour rait donc s'attendre à une chroni que de la vie nocturne : plaisirs plus ou moins avoués, déguisements, *fêtes, abandons*.



GALERIE J. RABOUAN MOUSSION

Tania Mouraud, « Made in Palace, 1980 ».

Ce serait le cas si Mouraud n'avait photographié à vitesse lente, dans une pénombre traversée de halos, et si elle n'avait retravaillé les images. Sur le négatif ou des tirages de travail, elle a sélectionné, découpé, isolé des figures. Pour gagner en simplicité, en évidence ? Justement non. C'est l'inverse. Tout est trouble, tout est indécis : les sexes, les expressions, l'espace. Les lumières vibrent et tracent, sur le papier, des oscillations superposées. Les lignes se brouillent, les volumes deviennent gazeux, les membres des tentacules mous, les visages des masques vides. La grande dimension des tirages agit à la façon d'un révélateur, dans la mesure où elle *précipite celui qui regarde dans ce* tourbillon de fantômes alors que la même image, plus petite, serait tenue à distance, objet de curiosité et de contemplation. *Le trouble* serait moins intense – l'attrait moins puissant.

Philippe Dagen

★ Valérie Belin, galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-40-27-05-55. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 février. Entrée libre.

★ *Power, Pleasure, Desire, Disgust*. Barbara Kruger, galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. : 01-42-71-09-33. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 février. Entrée libre.

★ *Made in Palace*, Tania Mouraud, galerie Rabouan-Moussion, 121, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. : 01-48-87-75-91. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. *Jusqu'au 25 février. Entrée libre.*

Maurice Béjart danse contre l'atome

Avec « Mutationx », le chorégraphe livre une charge antinucléaire glamour et naïve

MUTATIONX, de Maurice Béjart. Jackie Gleason, John Zorn, Hugues Le Bars (musiques). Atelier Versace (costumes). Clément Cayrol (lumières).
PALAIS DES SPORTS, Porte de Versailles, Paris-15e. Mo Porte-de-Versailles. 20 h 30, les 9, 10, 11, 12 et 13 février ; 15 heures, les 7 et 14. Tél. : 01-44-68-69-70. De 195 F à 330 F (de 30 € à 50 €). Jusqu'au 14 février. Deuxième programme : *Le Presbytère...*, du 17 au 21 février, à 20 h 30.

Chorégraphier l'horreur du nucléaire : il faut s'appeler Maurice Béjart pour oser pareille entreprise. L'idée est généreuse, l'intention louable. A la hauteur de l'inusable humanisme de ce chorégraphe populaire pour qui la danse a une mission : celle d'aiguiser le sens de la vie. Maurice Béjart n'est pas le fils du philosophe Gaston Berger pour rien. Il aurait pu d'ailleurs choisir la voie de son père (il a obtenu une licence de philosophie à Aix-en-Provence).

S'il a opté pour la scène, c'est avec le désir de tout faire sien : théâtre, danse, opéra, musique. En ligne de mire de ce travailleur boulimique (il a quelque 250 ballets à son actif) : le spectacle total. Sans peur, ni complexe. Et ce n'est pas à soixante-douze ans que notre Maurice international va commencer à se remettre en question. Pour preuve donc : *Mutationx*, spectacle engagé s'il en est, parrainé par la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, qui a répondu dans l'enthousiasme à la demande du chorégraphe. Présente dans la salle, elle trouve dans l'artiste un formidable allié.

Le message de Béjart est écrasant. Sur trois grands écrans, les images tombent comme des couperets : champignon nucléaire, pollution, immeubles éventrés, cadavres. Visions apocalyptiques : tous aux abris. En combinaisons grises et masques antiatomiques, les danseurs, rescapés d'on ne sait *quelle catastrophe*, se traînent et se contorsionnent. On se sent prêt à voter écolo. Quand soudain, les accents vifs d'une musique jazzy des années 50, signée Jackie Gleason (également utilisée par Woody Allen dans son nouveau film *Celebrity*), remplissent l'espace. Place à la comédie musicale et à sa délicieuse insouciance. Dans des robes acidulées comme des bonbons (la garde-robe est signée Versace), les filles aguichent des garçons qui ne disent pas non. Vive la vie ! Le bonheur s'active en Technicolor sur fond de violons sirupeux. La danse contre la mort. Quelques minutes d'extase avant la déflagration fatale. « *We want to dance more and more* », déclare une danseuse.

PAILLETTES, SQUELETTE

Un pied dans le glamour, l'autre dans la tombe. Tantôt paillettes, tantôt squelette. Maurice Béjart joue au Yo-Yo. Un peu trop. La prédiction ne fait plus sensation. Les symboles, gros comme une maison, défilent : poubelles grises pour hommes-déchets, œuf symbole de la gestation, mannequin fluo démembré, poupées brisées. Une petite fille blonde enrubannée comme au temps de la comtesse de Ségur gambade au milieu du carnage. Pas un cliché ne manque au catalogue. Jusqu'à *la publicité pour l'eau : « Bientôt il sera difficile et même impossible d'obtenir un verre d'eau, simplement que de l'eau »*, dit un danseur sur un ton sépulcral. Certains spectateurs étouffent un rire entre leurs mains. Une hilarité pas méchante pour deux sous, tant l'orgueilleuse naïveté de Béjart est sidérante. Tant son désir de convaincre, son appétit à danser forcent la sympathie.

Au-delà du prétexte écolo, *Mutationx* lorgne du côté du music-hall avec ses ensembles de danseurs tout en dents, pétant de santé, ses guirlandes de *girls* levant haut la jambe. On y roule de l'œil et des hanches, on y pirouette à qui mieux mieux, on y descend le grand escalier en se pâmant. *Sur pointes*, le plus souvent.

Technique classique et sens de la revue (la séduisante rousse Elisabeth Ross a un abattage d'enfer) créent un curieux alliage, un peu kitsch, mais très béjartien en définitive.

Mutationx, titre aussi énigmatique que difficile à prononcer : certains laissent tomber le x ; d'autres s'amusent à l'ausculter sous toutes les coutures. X comme *X-Files* ? Modifications chromosomiques ? Titre de science-fiction pour une réalité déjà très présente. La création ne fait dresser *le poil à personne*. Entre la fusée de Tintin et la carte postale des îles, la fleur et la mitraillette, Maurice Béjart se prend au grand jeu de l'optimisme. Tant mieux pour lui.

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS

Laurent Fickelson Sextet
Il y a à Paris une génération de trentenaires que le public s'est habitué à entendre dans les clubs de jazz de la « 52e Rue » parisienne, la rue des Lombards. Le pianiste Laurent Fickelson est de ceux-là. On l'a suivi avec les frères Belmondo, le batteur Simon Goubert. Son propre sextette commence à prendre de l'envergure avec trois souffles solides, ceux des saxophonistes Jean-Paul Adam, Yannick Rieu et Lionel Belmondo. Gilles Naturel est à la contrebasse et Philippe Soirat à la batterie.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Sonny Simmons Quartet
Au sein du quartette du saxophoniste Sonny Simmons, on retrouve trois musiciens qui, dans les années 60 aux Etats-Unis et en Europe, ont participé à l'avancée du jazz dans sa veine la plus libre. Ainsi, outre le leader Sonny Simmons, Sunny Murray (batterie) et Bobby Few (piano), tous deux adoptés par Paris. A la contrebasse, l'un des musiciens les plus sûrs, Gildas Scouarnec.
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Kali
Né à Saint-Pierre en Martinique, Kali est issu d'une famille de musiciens. On l'a connu avec le groupe de reggae 6e Continent, puis, plus tard, sourcier avisé faisant rejaillir sur son banjo des mélodies caribéennes du temps jadis. Il revendique aujourd'hui vingt-cinq ans de carrière et présente son nouvel album *FrancOphone* (Déclic).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Affliction
de Paul Schrader (Etats-Unis, 1 h 54).
Astérix et Obélix contre César
de Claude Zidi (France, 1 h 45).
Bubbles Galore (**)
de Cynthia Roberts (Canada, 1 h 30).
Buffalo'66
de Vincent Gallo (Etats-Unis, 2 h).
Children of the Revolution
de Peter Duncan (Australie, 1 h 38).
Des chambres et des couloirs
de Rose Troche
(Grande-Bretagne, 1 h 36).
Le Fantôme de l'Opéra (*)
de Dario Argento (Italie, 1 h 43).
Le Jour du peintre (**)
de Werner Nekes (Allemagne, 1 h 24).
Le Nuage
de Fernando Solanas
(Argentine, 1 h 50).
O Amor Natural (**)
de Heddy Honigmann
(Pays-Bas-Brésil, 1 h 16).
L'Ombre d'Andersen
dessin animé de Jannik Hastrup et Bent Haller (Danemark, 1 h 18).
La Petite Marchande de roses
de Victor Gaviria (Colombie, 1 h 45).
Plus qu'hier, moins que demain
de Laurent Achard (France, 1 h 26).
Preaching to the Perverted (**)
de Stuart Urban
(Grande-Bretagne, 1 h 39).
Redeyef 54
d'Ali Abidy (Tunisie, 1 h 31).
Vénus Beauté (Institut)
de Tonie Marshall (France, 1 h 45).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Gérard Garouste
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. Du 6 février au 3 avril. Entrée libre.
Markus Hansen
Galerie Gilles Peyroulet & Cie, 80, rue Quincampoix, 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-78-85-11. Du 6 février au 6 mars. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi *au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures*, le dimanche.
Salomon Gripp
de Hanokh Levine, mise en scène d'Emmanuel Pinto.
Espace Rachi, 39, rue Broca, 5e. Mo Censier-Daubenton. Le 6, à 20 h 45. Tél. : 01-42-17-10-36. 80 F et 120 F. Jusqu'au 14 février.
Ensemble Continuum
Œuvres et créations de compositeurs américains et canadiens. Lauren Carley (mezzo-soprano), David Gresham (clarinette), Brian McWhorter (trompette), Renée Jolles (violon), Kristina Reiko Cooper (violoncelle), Joel Sachs (piano, direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Les 6 et 7, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre. Dans le cadre du festival Présences.
Orchestre du Conservatoire de Paris
Vivaldi : *Les Quatre Saisons*. Ravel : *Daphnis et Chloé, suite no 2*. Debussy : *La Mer*. Shlomo Mintz (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.
Michel Dalberto (piano)
Boris Belkin (violon)
Hervé Joulain (cor)
Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 526*. Brahms : *Trio pour piano, violon et cor op. 40*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Le 7, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 120 F.
Quatuor de percussions Descon IV
Œuvres de Mantovani, Dubedout, Durieux et Giner. Donatienne Michel-Dansac (soprano), Véronique Ghesquière (harpe), Jean Geoffroy, Damien Petitjean (percussions), Emmanuel Conquer (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 7, à 18 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre. Dans le cadre du festival Présences.
Compagnie Elsa Wolliaston
Réveil.
Théâtre Victor-Hugo, 14, avenue Victor-Hugo, 92 Bagneux. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-46-63-10-54. De 65 F à 80 F.
Orchestre national de jazz
Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-20. 140 F.
Serge Hureau
Théâtre André-Malraux, place des Arts, 92 Rueil-Malmaison. Le 7, à 16 heures. Tél. : 01-47-32-24-42. 120 F.

RÉSERVATIONS

Ce soir on improvise
de Luigi Pirandello, mise en scène de Luca Ronconi.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du 4 au 17 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

10 février :
Les Merdicoles
de Michel Albertini, mise en scène de Michel Albertini et Françoise Petit.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, 1er. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.
13 février :
Sallinger
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Michel Didym.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
14 février :
Sainte Jeanne des abattoirs
de Bertolt Brecht, mise en scène d'Alain Milianti.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Vie de Myriam C.
de François Bon, mise en scène de Charles Tordjman.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 55 F à 160 F.
La Fuite en Egypte
de Bruno Bayen, mise en scène de l'auteur.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.

SAMEDI 6 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

17.35 L'homme qui tua Liberty Valance ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1962, N., 115 min). Cinétoile
23.00 Ultimatum ■ ■ John et Roy Boulting (EU, 1950, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
23.00 A cause d'un assassinat ■ ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, 100 min). Cinétoile
0.40 La Peur ■ ■ Roberto Rossellini (Allemagne - Italie, 1954, N., v.o., 75 min). Ciné Classics
0.40 Histoires extraordinaires ■ ■ Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini (F, 1967, 120 min). Cinétoile
4.05 Le Meilleur ■ ■ Barry Levinson (Etats-Unis, 1984, v.o., 120 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées. Le procès du sang. Avec Pierre Nora et Jean-Claude Casanova. LCI

MAGAZINES

18.15 La Marche du siècle. Faut-il interdire les armes à feu ? Invités : Michèle Pinckert, Bruno Leroux, André-Michel Ventre, Yves Goletty, Pierre Daillant, Eric Bondoux. TV 5
19.00 T.V. Canal +
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 6/02/49. Le Vatican et sa politique. Arte
20.45 Magazine d'actualité. Histoire
21.05 Thalassa. La Baie des survivants. TV 5
21.35 Metropolis. Aimée et Jaguar. Festival de cinéma de Sarrebruck. Les Contes d'Hoffmann : controverse. Arte
22.15 Envoyé spécial. L'imposteur. Main basse sur les jeux. Les oubliés de Vorkouta. La ferme des enfants perdus. TV 5
22.55 T'as pas une idée ? Invité : Francis Veber. Canal Jimmy
23.10 Union libre. La Saint-Valentin. Invité : Pierre Palmade. France 2
0.40 Saturnales. Cycle danse : La Planète Découflé. France 3

DOCUMENTAIRES

20.10 Hôtel Caraïbes. [7/8]. France 3
20.20 Andrew Carnegie. Odyssée
20.35 Vikram Seth. Planète
20.35 Pour l'amour des insectes. TMC
20.45 L'Aventure humaine. A l'écoute des climats. Arte
21.15 Nagasaki. Odyssée
21.45 Au royaume des fourmis. TMC
21.55 Jazz Collection. [10/12]. Count Basie 1904-1984. Planète
22.00 Les Meilleurs Moments des JO. [6/10]. Célébration. Histoire
22.00 Elvis et les presleytarians. Canal Jimmy
22.05 Roberto Rossellini, un Prométhée franciscain. Ciné Classics
22.05 Le Jardin de la pieuvre. Odyssée
22.30 ► Le Mystère des faux Van Gogh. France 3
22.30 Prédateurs de l'Arctique. Odyssée
22.55 Images inconnues : La Guerre du Vietnam. [1/3]. Le secret de la guerre. Planète
23.00 Sissi, impératrice d'Autriche. Histoire
23.00 La Chine, dragon millénaire. La naissance d'une civilisation. Odyssée
23.25 Music Planet. Nick Cave, Straight to You. Arte

SPORTS EN DIRECT

19.00 Ski. Championnats du monde. France 2 - Eurosport
20.25 Basket-ball. Pro A : Nancy - Cholet. Eurosport
22.30 Golf. PGA américaine. AB Sport

MUSIQUE

19.35 Symphonie n° 8 en do mineur, de Bruckner. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez. Muzzik
20.00 La Folle Journée de Nantes. Œuvres de Chausson, Bizet, Ravel, Debussy. Mezzo
21.00 Zarzuela : El Barbarillo de Lavapies. Par les Chœurs du Théâtre Calderon, dir. José A Irastorza. Muzzik
22.45 Jessye Norman. Chants sacrés, negro spirituals et chants de Noël. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Lawrence Foster. Muzzik
23.30 Black Sessions. Belle and Sebastian. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.55 Les Ritals. Marcel Bluwal [1 et 2/2]. Téva
22.30 Le Blé en herbe. Serge Meynard. Festival
22.35 Hollywood Night. Un gratte-ciel en otage. Raymond Martino. TF 1
23.00 Chantage à Washington. Steven Spielberg. 13ème Rue
23.30 Un homme prêt à tuer. Paul Leder. M 6

SÉRIES

20.40 New York Undercover. Sans pitié. La taupe. 13ème Rue
20.50 Columbo. Couronne mortuaire. TF 1
20.50 Le Caméléon. Mensonges. M 6
20.50 Cadfael. Le Moineau du sanctuaire. Ciné Cinémas
20.55 Anne Le Guen. Un poids lourd sur la conscience. France 3
21.00 Cop Rock. Happy Mudder's Day. Canal Jimmy
21.45 The Sentinel. Au cœur de l'enfer. M 6
21.45 Derrick. Passage dangereux. RTL 9
22.10 Columbo. Dites-le avec des fleurs. TSR
22.13 High Incident. Commande à distance (v.o.). 13ème Rue
22.20 The Practice. Episode pilote (v.o.). Episode 1 (v.o.). Série Club
22.35 Spectromania. Voyage astral. Arte
22.40 Buffy contre les vampires. Un charme déroutant. M 6
23.55 L'Instit. Vanessa, la petite dormeuse. Festival
23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Avec des si. Canal Jimmy
0.05 Le Visiteur. L'homme venu d'ailleurs. Série Club

NOTRE CHOIX

● 22.55 Planète
Images inconnues : la guerre du Vietnam

Pour cette série documentaire en trois volets – *Le Secret de la guerre, Le Secret des armes, Le Secret des hommes* –, Daniel Costelle et Isabelle Clarke ont puisé dans les 20 000 bobines de rushes sur l'engagement des Etats-Unis dans l'ex-Indochine, couvertes par le secret militaire ou censurées pour leur violence, qui ont fini par sortir des cinémathèques de l'armée américaine. Témoignages crus, documents jamais vus, la parole est ici à l'image. Bidasses essoufflés à l'entraînement, officiers de la guerre psychologique s'enivrant d'alcool de riz avec les montagnards des hauts plateaux, essaims d'hélicoptères bourdonnant au ras des palétuviers, champignons de napalm boursouflant la jungle, GI rampant sous le feu vietnamien, cadavres aux plaies béantes, maquisards accroupis dans l'attente de l'« interrogatoire », baignades enjouées sur les places des centres de repos... Les cinéastes de l'armée avaient tout filmé, infatigablement et sans états d'âme. La valeur documentaire de ces trois épisodes n'est pas contestable. On s'interroge pourtant sur la pertinence de l'option éditoriale retenue par les auteurs, à savoir un document conçu autour de ces seules images inédites. Mais il y a plus embarrassant : l'incapacité des auteurs à admettre que la réalité restituée se suffit à elle-même et qu'elle n'a nul compte à rendre à la fiction. Pourquoi multiplier les allusions au cinéma, comme s'il était fondateur en matière d'historiographie sur la guerre du Vietnam. Et que l'Histoire devait demander son quitus à Hollywood avant de se donner à voir... – *F. B.*

★ Rediffusion : dimanche 7, 18.55.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Melrose Place.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Columbo. Couronne mortuaire.
22.35 Hollywood Night. Un gratte-ciel en otage. Téléfilm. Raymond Martino.
0.10 Formule foot.
0.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Devos : Matière à rire.
23.10 Union libre. La Saint-Valentin.
0.40 Journal, Météo.
1.05 Troisième mi-temps.
1.55 Bouillon de culture. Ils débutent, découvrez-les.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 *Hôtel Caraïbes* [7/8].
20.35 Tout le sport.
20.55 Anne Le Guen. Un poids lourd sur la conscience.
22.30 ► Le Mystère des faux Van Gogh.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Le Journal de Vail.
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.30 et 2.05 Saturnales. Journal des spectacles. 0.40 Cycle danse : La Planète Découflé.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35
19.00 T.V. +.
20.04 Jean-Luc et Faipassa.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie. 20.36 H. Une histoire de héros. 20.55 Blague à part. Souvenir. 21.20 Spin City. Souvenirs, souvenirs. 21.45 South Park. La ville au bord de l'éternité.
22.10 Jour de foot.
23.00 Supplément détachable. Spécial Clermont-Ferrand. *Willy Nilly. Pain au chocolat. Les trois sœurs.*
0.00 Le Journal du hard.
0.10 La Nymphomane impériale. Film. Luca Damiano.

ARTE

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 6 février 1949 - 1949 : le Vatican et sa politique.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes [2/2].
20.15 John Cleese, le dernier des Sherlock Holmes [1/2].
20.45 L'Aventure humaine. A l'écoute des climats.
21.35 Metropolis.
22.35 Spectromania [1/6]. Voyage astral.
23.25 Music Planet. Nick Cave. Straight to You.
0.25 Topkapi ■ Film. Jules Dassin.

M 6

19.05 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. 20.51 Le Caméléon. Mensonges. 21.45 The Sentinel. Au cœur de l'enfer. 22.40 Buffy contre les vampires. Un charme déroutant.
23.30 Un homme prêt à tuer. *Téléfilm. Paul Leder.*

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Nouveau répertoire dramatique.
22.35 Opus. Croisière sur la péniche Opéra.
0.05 Le Gai Savoir. Philippe Wallon.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson. Œuvres de Roussel, Saint-Saëns. 21.30 Par l'Ensemble Musique Oblique, Sandrine Piau, soprano : Œuvres de Lekeu, Chausson, Ravel. 22.45 Par l'Orcheste royal du Danemark, dir. Michaël Schønwandt. Œuvres de Berlioz, Debussy. 23.30 Œuvres de Ravel, Bizet, Chauson.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. L'arrivée de Mozart à Vienne. Œuvres de Gluck, Mozart, Paisiello, Clementi, Haydn.
22.00 Da Capo. Hans Knappertsbusch. Œuvres de Nicolaï, Wagner, Beethoven, Bruckner.

DIMANCHE 7 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

19.30 Perceval le Gallois ■ ■ E. Rohmer (F, 1978, 135 min). Cinétoile
20.30 La Charge victorieuse ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 70 min). Ciné Classics
20.35 Le Fou de guerre ■ ■ Dino Risi (France - Italie, 1985, 110 min). Ciné Cinémas
20.40 A mort l'arbitre ! ■ ■ J.-P. Mocky (Fr., 1984, 80 min). Arte
21.00 Riff-Raff ■ ■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 95 min). Cinéstar 2
21.40 Les Passagers de la nuit ■ ■ Delmer Daves (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
21.45 La Main du diable ■ ■ Maurice Tourneur (France, 1942, N., 80 min). Cinétoile
22.20 Silverado ■ ■ Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1985, 130 min). Cinéstar 1
22.45 Quatre de l'espionnage ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1936, N., v.o., 85 min). 13me Rue
23.05 Tout feu tout flamme ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 115 min). TF 1
23.55 Total Recall ■ ■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1990, v.o., 115 min). Ciné Cinémas
0.10 ► La Vie d'Emile Zola ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 115 min). France 3
0.50 La Taverne de l'Irlandais ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1963, v.o., 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 0.10 Le Monde des idées. Le procès du sang. Avec Pierre Nora et Jean-Claude Casanova. LCI
18.30 Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. Nicole Notat. LCI
19.00 Public. Invité : Robert Hue. TF 1
23.30 Haïti, un pays à la dérive. Invités : Greg Chamberlain ; Gilles Danroc ; Christian Girault ; Pierre-Jean Roca ; Noël Tallegrand. Forum Planète

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Isabel Marant. Elisabeth Platel. Gérard Garouste. La Cinquième
11.00 Droit d'auteurs. Invités : Michel Auvray ; Michel Pastoureau ; Frédéric Fajardie ; Bruno Durieux ; Jean-Pierre Raynaud ; Catherine Rich. La Cinquième
12.30 Arrêt sur images. Astérix et le raz-de-marée médiatix ? La Cinquième
13.50 Planète animal. L'arche, 2 000 ans après [3/16] : Les rapaces. TMC
14.55 *Planète Terre. Les voyages d'Alexandre le Grand* [3/4] : A travers l'Hindu-Kuch. TMC
15.30 Envoyé spécial, les années 90. Eurodisney. Impressionnistes. Histoire
16.00 Le Sens de l'Histoire. Diana, princesse de Galles. Invité : Claude Aziza. La Cinquième
16.15 Zone sauvage. Les charognards. France 2
18.30 Le Gai Savoir. Faut-il brûler l'internet ? Invités : Claude Allègre ; Alain Finkielkraut ; Marc Fumaroli ; *Yann Queffélec* ; Arielle Dombasle. Paris Première
19.00 Public. Invité : Robert Hue. TF 1
20.05 Mise au point. TSR
20.50 Capital. Les nouveaux pirates. M 6
21.05 Faut pas rêver. Syrie : Le village à la langue oubliée. France : Les âges de la vie. Australie : Road Trains. Invité : Eric Emmanuel Schmitt. TV 5
21.45 Envoyé spécial, les années 90. Les derniers sidérurgistes. *Invités : Denis Woronoff* ; Gérard Sautré. Histoire
22.50 Politique Dimanche. Invité : Daniel Vaillant. France 3
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Les déesses rouges. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.05 Carlinhos Brown. Paris Première
17.10 Le Musée d'Orsay. Après l'impressionnisme. Odyssée
17.20 Le Hot Club de France. Fats Waller and Friends. Muzzik
17.35 Couples légendaires. Ingrid Bergman et Roberto Rossellini. La Cinquième
18.00 Jazz Collection. [10/12]. Count Basie 1904-1984. Planète
18.05 Bonaparte. Odyssée
18.30 Sissi, impératrice d'Autriche. Histoire
18.55 Images inconnues : La Guerre du Vietnam. [1/3]. Le secret de la guerre. Planète
19.00 Maestro. L'Art du chant, la légende des grandes voix filmées. [1/2]. Le temps des studios. Arte
19.00 Botticelli ou la trilogie humaniste. Odyssée
19.30 La Conquête du cosmos. [2/2]. Objectif Mars. Histoire
20.15 Le Feuilleton de la vie. Hôtel Caraïbes. [8/8]. France 3
20.15 Chœurs en balade. Odyssée
20.30 *Tortues d'eau,* la cistude d'Europe. Forum Planète
20.35 Portraits de gangsters. [1/10]. Benjamin «Bugsy» Siegel. Planète
20.40 Le Métis. Odyssée
21.10 Les Derniers Navigateurs. Odyssée
21.25 Les Grandes Expositions. Le Douanier Rousseau. Planète
22.05 Amchi, médecine traditionnelle tibétaine. Odyssée
22.15 En suivant Eddy... Arte
22.30 *Grand document.* Sur la piste du crime. [1/3] Les cadavres qui parlent. RTBF 1
22.30 Paysans d'Haïti. Forum Planète
22.45 Cinq colonnes à la une. Planète
23.10 Andrew Carnegie. Odyssée
23.20 Lignes de vie. Les Premiers Emois. France 2
23.45 Belcanto. Georges Thill, 1897-1984. Muzzik
23.55 Les Grands Compositeurs. [4/7]. *Giacomo Puccini.* Planète
0.00 Chroniques hongroises. [1/2]. Histoire
0.10 Grecs, Byzantins, Ottomans, enfants de la Macédoine. Odyssée
0.20 Femmes et matonnes. Téva
0.40 Not Fade Away. Remembering Buddy Holly. Canal Jimmy
0.50 Kanaky, paroles de femmes. Téva
0.55 Les Années Kopa. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Patinage de vitesse. Championnats du monde. Eurosport
19.00 Ski. Championnats du monde. Descente dames. France 2 et Eurosport
20.30 Football. Championnat de D 1. Montpellier - Strasbourg. Canal +
23.00 Golf. PGA américaine. AT&T Peeble Beach. AB Sport

MUSIQUE

18.40 Mozart. *Concerto pour violon et orchestre n° 5.* Avec Franck Peter Zimmermann, violon. Dir. Bernard Haitink. Mezzo
20.30 La Folle Journée de Nantes. Cité des congrès, février 1999. Mezzo
21.00 Angélique Kidjo. Spectrum de Montréal, 1996. Muzzik
22.00 Marisa Monte. Bruxelles, 1994. Avec Phil Glass ; Laurie Anderson ; Gilberto Gil. Muzzik
22.30 Kahdja Nin, Takfarinas et Angélique Kidjo. La Rochelle, 1997. Mezzo
23.00 Sonny Rollins. Montréal, 1982. Paris Première
23.50 Eddy but Goodie. Petit Journal, 16 et 17 juin 1998. Arte
0.35 Musiques au cœur. Quoi de neuf ?. France 2

TÉLÉFILMS

20.30 Le Masque de Satan. Lamberto Bava. Festival
20.55 L'Immeuble. Gilles Béhat. Téva
22.15 Balle perdue. Etienne Périer. Festival
22.30 Tous mes maris. André Farwagi. TV 5
22.50 La Vérité à tout prix. John Cosgrove. Téva
23.30 Space 2063. [1 et 2/2]. Série Club

SÉRIES

18.55 Stargate SG-1. La morsure du serpent. M 6
19.55 3e planète après le Soleil. [1/2]. Fun With Dick and Janet (v.o.). Série Club
20.15 Ellen. The Tape. RTL 9
20.55 Wycliffe. Foi aveugle. France 3
21.00 Friends. The One with the Kips (v.o.). Canal Jimmy
22.40 New York Police Blues. Andy passe sur le billard (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Cop Rock. Happy Mudder's Day (v.o). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

- ► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■ ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.20 France 2
Premiers émois

Les enfants, l'amour, la mort, le mensonge...

QU'EST-CE qui trotte dans la tête des enfants d'aujourd'hui comme Félicie, Clara, Augustin ou Louis ? *« Quand on a sept ou huit ans, on aime jouer et se déguiser. On fait de gros mensonges et d'horribles cauchemars. On s'intéresse à tout »*, explique d'emblée Michèle Reiser, qui donne la parole à onze enfants (CP et CE 1) d'une école élémentaire parisienne. Elle les a filmés évoluant librement dans leurs jeux, puis réagissant, seuls dans l'intimité de leur chambre ou en groupe, à quelques thématiques fondamentales, sources des *« premiers émois »* évoqués dans le titre du documentaire : l'amour, la mort, l'école, les parents, la peur et les cauchemars, les bêtises, la violence, le mensonge...

Un travail délicat car les gloussements, les rires un peu bêtas, les *« non, toi d'abord ! »*, les minauderies, les vantardises, les fausses pudeurs, les vrais secrets réduisent certaines réponses à leur plus simple expression, sans pour autant tomber dans la mièvrerie. Les *filles « embêtent tout le temps les garçons »*, pour qui *« l'amour, c'est nul »*. Les filles trouvent les garçons *« un peu toc-toc »*. L'amour de leur vie ? C'est encore papa ou maman, qu'on emmènerait volontiers sur une île déserte *« parce qu'ils donnent l'argent de poche »*, explique un petit garçon. Se souviennent-ils d'une grosse bêtise ? *« Comme tuer ses parents ? »*, interroge candidement une fillette rousse aux airs de petite fille modèle. Roman, un petit gars calme, dit placidement : *« Quand je serai en mauvaise santé, je me suiciderai. J'aimerais pas vivre toute la vie parce qu'après j'aurai mal partout. »*

Ces mots d'enfants sont éclairés par Marcel Rufo, chef du service de pédopsychiatrie à l'hôpital Sainte-Marguerite de Marseille. Le mensonge, rassure-t-il les parents, est un *« signe merveilleux de développement »* parce qu'il témoigne d'une pensée autonome. La mort interroge à cet âge, comme l'amour. *« Ils sont liés dans la connaissance. Comme si l'amour venait compenser la crainte naturelle de l'enfant qui a compris qu'il allait disparaître. »*

Pascale Kremer

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Walker, Texas Ranger.
14.15 Les Dessous de Palm Beach.
15.10 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.05 Mitch Buchannon.
17.00 Dawson.
17.50 Vidéo gag.
18.25 30 millions d'amis.
18.58 L'Euro en poche.
19.00 Public.
20.00 Journal, Météo.
20.50 USS Alabama ■ Film. Tony Scott.
22.55 Ciné dimanche.
23.05 Tout feu tout flamme ■ ■ Film. Jean-Paul Rappeneau.
1.00 TF 1 nuit, Météo.
1.10 Jeune ballet de France. Opéra de France.

FRANCE 2

13.35 Les Plus Beaux Moments du cirque.
14.10 Vivement dimanche.
16.15 Zone sauvage.
17.10 Nash Bridges.
18.05 Stade 2.
19.00 Ski. Championnat de Monde.
19.55 et 23.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Cent ans de sport.
20.55 Le Grand Carnaval ■ Film. Alexandre Arcady.
23.20 Lignes de vie. Les Premiers Emois.
0.15 Journal, Météo.
0.35 Musiques au cœur. Quoi de neuf ?
1.55 Vagabond du pôle Nord.

FRANCE 3

13.30 Les Quatre Dromadaires.
14.25 Le Voyage des Sherwood. Téléfilm. Steve Miner.
16.00 Sports dimanche. 16.10 Tiercé à Vincennes. 17.05 Tennis.
17.45 Va savoir.
18.25 Le Mag du dimanche.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Bol d'air.
20.15 Hôtel Caraïbes [8/8].
20.50 Consomag.
20.55 Wycliffe. Foi aveugle. Le jugement dernier.
22.50 Politique dimanche.
23.45 Météo, Soir 3.
0.05 Le Journal de Vail.
0.10 Cinéma de minuit. A la redécouverte de la Warner Bros.
0.11 ► La Vie d'Emile Zola ■ ■ Film. William Dieterle (v.o.).
2.05 Lincoln in the White House. Court métrage. William McGann (v.o.).

CANAL +

► En clair jusqu'à 14.55
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 Les Secrets du royaume des mers.
14.55 Nom de code : Wolverine. Téléfilm. David Jackson.
16.25 Invasion planète Terre [17/22].
17.10 Babylon 5.
► En clair jusqu'à 18.00
17.55 Le Journal du cinéma.
18.00 Power Rangers II. Film. Shuki Levy et David Winning.
► En clair jusqu'à 20.30
19.45 Ça cartoon.
20.15 Football. Championnat de D 1. Montpellier - Strasbourg. 20.30 Coup d'envoi.
22.35 L'Equipe du dimanche.
1.05 Football. Championnat de D 1. Auxerre - Toulouse.
2.45 Les Raisins de la mort ■ Film. Jean Rollin.
4.15 En chair et en os ■ Film. Pedro Almodovar (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall.
14.00 Les Femmes Missiria.
15.00 Lonely Planet [17/26].
16.00 Le Sens de l'Histoire.
17.35 Couples légendaires. Ingrid Bergman et Roberto Rossellini.
18.05 Le Fugitif.
19.00 Maestro. L'Art du chant, la légende des grandes voix filmées [1/2].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Bob et Margaret, ensemble pour le pire. Le ciel, le soleil et la mer.
20.35 Soirée thématique. Eddy, Eddy... 20.40 A mort l'arbitre ! ■ ■ Film. Jean-Pierre Mocky. 22.00 Eddy. Ballade. 22.15 En suivant Eddy... 23.50 Eddy but Goodie.
0.10 Metropolis. Aimée et Jaguar. Festival de cinéma de Sarrebruck. Les Contes d'Hoffmann : controverse.
1.10 Bonjour Timothy. Téléfilm. Wayne Tourell.

M 6

13.10 Prête-moi ta vie. Téléfilm. Robert Chenault et Melville Shavelson [1 et 2/2].
16.45 Plus vite que la musique.
17.10 Un malade en or. Téléfilm. Sylvain Madigan.
18.55 Stargate SG-1.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M6.
20.35 et 0.55 Sport 6.
20.50 Capital. Les nouveaux pirates.
22.45 Météo, La Minute Internet.
22.50 Culture pub.
23.20 Poker de charme. Téléfilm. Bruno Troisiho.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Le Concert. La Grèce. Dimitri Galani.
21.45 Laissez-Passer.
22.35 Atelier de création radiophonique (rediff.).
0.05 Radio archives. Nijinsky : le clown de Dieu.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Comme de bien entendu.
20.30 Concert. Par l'Orchestre royal du Danemark, dir. Michaël Schönwandt. Œuvres de Saint-Saëns, Ravel. 21.30 Œuvres de Fauré, Debussy. *22.15 Par l'Orchestre national de* Bordeaux-Aquitaine, dir. Yutaka Sado : Œuvres de Berlioz. *23.05 Quatuor pour piano et cordes n° 1* op. 15, de Fauré. 0.00 Alexandre Tharaud, piano : Œuvres de Delvincourt, Hahn, Chabrier.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Hommage à Renata Scotto. *Tosca*, opéra en trois actes, de Puccini, *par le Chœur Ambrosian, le Chœur* des Garçons de la St Clement Danes School et la Philharmonia, dir. James Levine.
21.59 Soirée lyrique. Œuvres de Respighi, Gluck, Rossini, Meyerbeer, Refice.

Le Monde
DIMANCHE 7 - LUNDI 8 FÉVRIER 1999

Hocine Aït Ahmed pour la présence en Algérie d'observateurs lors de la présidentielle

Le candidat du Front des forces socialistes demande l'aide de la France

« CETTE FOIS, c'est différent. En 1995, avec Liamine Zeroual comme candidat, on savait que les jeux étaient faits. Aujourd'hui, pour la première fois, une alternative existe. Le pouvoir en quête de légitimité est bien obligé de constater que les scrutins précédents mis en scène par lui n'ont rien réglé du tout. » La voix enrouée après un discours de deux heures devant près de 10 000 personnes (selon l'AFP) réunies vendredi 5 février dans une salle du centre d'Alger, Hocine Aït Ahmed, soixante-douze ans, candidat officiel du Front des forces socialistes (FFS) à l'élection présidentielle d'avril, a la conviction qu'un changement est enfin possible.

Au discours sécuritaire, le seul tenu ces dernières années par le pouvoir, on peut en substituer un autre privilégiant « *la paix et la sécurité* ». « *Je vais mettre l'accent sur la paix et la démocratie au cours de ma campagne électorale. Il faut arrêter ces années de carnage et cette logique sécuritaire. Il y en a marre de la mort* », résume, dans un entretien téléphonique au *Monde*, celui qui reste l'un des derniers « *chefs historiques* » de la guerre d'indépendance.

L'armée, explique-t-il, est la seule « *institution détentrice du pouvoir réel dans ce pays. Le reste n'est que couverture. Nous ne sommes pas contre l'armée, elle doit être forte mais il doit y avoir un transfert progressif du pouvoir vers les institutions civiles* », dit M. Aït Ahmed. Partisan d'un changement « *progressif et ordonné* », le candidat du FFS souhaite ramener la paix dans son pays en « *associant tous ceux qui condamnent la violence, sans exclusive, pour retourner à la transition démocratique* » interrompue par « *le coup d'Etat de janvier 1992* » [l'arrêt par l'armée des élections législatives que les islamistes du FIS étaient à la veille d'emporter].

« Pour la première fois, une alternative existe »

Plusieurs candidats officiels ou officieux à la présidentielle assistaient au congrès du FFS qui a désigné vendredi son candidat. Parmi eux, Taleb Ibrahimi, Mouloud Hamrouche, l'islamiste modéré Mahfoud Nahnah... « *Il y a une multiplicité de candidatures et c'est tant mieux. Nous ne défendons pas les mêmes options. Ce n'est pas un pool de candidats.* » Ce qui les réunit, c'est d'avoir signé une plate-forme commune appelant à un scrutin transparent. Abdelaziz Bouteflika « *peut signer le document s'il le souhaite* », lance Aït Ahmed. Avec M. Bouteflika, présenté par certains à Alger comme le candidat de l'armée, Hocine Aït Ahmed souhaite entretenir des rapports « *normaux* ». « *Le parrainage de certains militaires* [allusion à l'appui des généraux Nezzar et Belkheir] *lui a fait plus de mal que de bien* », observe-t-il.

Pour garantir un scrutin honnête, Aït Ahmed préconise la présence d'observateurs « *nationaux et internationaux* ». « *Le pays est vaste et il faut réviser les listes électorales : quelque 3,5 millions d'électeurs ont été ajoutés du jour au lendemain pour les présidentielles de 1995. Les noms n'ont pas été rayés depuis. Un rapport parlementaire confidentiel a recensé trente-sept types de fraude à l'occasion des élections locales. La fraude, c'est le seul domaine technologique où l'Algérie est en pointe* », observe le candidat du FFS. Seule parade, selon lui, « *la venue le plus rapidement possible de milliers d'observateurs internationaux* ».

L'important, ajoute-t-il, « *c'est qu'on ait des observateurs de pays démocrates et non un festival arabo-africain avec des personnes qui auraient décidé par avance que les élections sont transparentes. On compte sur le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, pour coordonner ce travail en liaison avec les ONG* ».

Hocine Aït Ahmed mise tout autant sur les pays européens et, en particulier, sur la France. « *La communauté internationale*, dit-il, *ne peut plus accepter des élections comme auparavant. J'en appelle aux partenaires de l'Algérie, à la France, car c'est en partie à cause de leur laissez-faire qu'il y a eu trucage lors des scrutins précédents.* »

Que se passera-t-il si le pouvoir constate que le résultat des élections risque de lui échapper ? Celui que ses adversaires surnomment « *l'homme du lac Leman* » (allusion à l'exil volontaire en Suisse d'Aït Ahmed) redoute moins une annulation brutale du scrutin qu'une « *provocation* » sanglante qui dégénérerait. L'assassinat, le 25 juin 1998, dans des conditions obscures, du chanteur kabyle Lounès Matoub est un scénario qui hante l'opposant de toujours au régime en place. « *Il ne faut pas donner à l'armée de prétexte pour intervenir*, souligne Aït Ahmed. *Les autorités – pas simplement en Algérie, en France également – doivent appeler à la sagesse, à la prudence. Il faut réhabiliter la politique. Il faut que la compétition soit entre des gens civilisés, qui se respectent mutuellement* », conclut Aït Ahmed.

Jean-Pierre Tuquoi

Attentats de 1995 : fin d'une partie de l'instruction

24 prévenus renvoyés en correctionnelle

VINGT-QUATRE PERSONNES considérées comme proches des milieux islamistes algériens et suspectées d'avoir participé aux attentats commis en France en 1995 ont été renvoyées devant le tribunal correctionnel de Paris par le juge d'instruction Laurence Le Vert pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* ». Parallèlement à ce volet correctionnel, chaque dossier d'attentat devrait ensuite faire l'objet de procès distincts devant la cour d'assises spéciale de Paris, pour les faits criminels proprement dits.

Entre le 25 juillet et le 17 octobre 1995, huit attentats ou tentatives d'attentat ont été commis sur le territoire français, tous imputés au Groupe islamique armé (GIA). Au total, huit personnes ont été tuées et plus de cent trente blessées. Deux de ces attentats avaient visé les stations du RER Saint-Michel (huit morts, quatre-vingt-quatre blessés) et Musée-d'Orsay (trente blessés). Les enquêteurs estiment avoir identifié la quasi-totalité des acteurs de ces opérations lancées, depuis l'Algérie, par l'« émir » du GIA, Djamel Zitouni, décédé en 1996.

L'un des responsables de l'organisation mise en place à cette occasion en France était Ali Touchent, dit « Tarek », mais il ne comparaîtra pas devant la justice française. Selon les autorités algériennes, Ali Touchent aurait en effet été tué, le 23 mai 1997, dans un hôtel d'Alger. Parmi les vingt-quatre personnes mises en cause par le juge, figure en revanche Boualem Bensaïd, alias « Mehdi », envoyé spécial du GIA en France pour diriger la campagne d'attentats.

Boualem Bensaïd, arrêté en novembre 1995, est suspecté d'avoir mis en place trois « équipes » opérationnelles distinctes, à Lille, Chasse-sur-Rhône et Vaulx-en-Velin. Ce dernier groupe était dirigé par le jeune Algérien Khaled Kelkal, impliqué dans plusieurs attentats, et tué par la gendarmerie le 29 septembre 1995 dans les environs de Lyon. Le principal complice de Kelkal, Karim Koussa, figurera parmi les prévenus.

Enfin, Rachid Ramda, alias « Abou Farès », considéré comme le financier et l'un des donneurs d'ordres de cette campagne d'attentats, devrait être jugé par défaut. A l'époque des faits, Rachid Ramda était installé à Londres. Il est détenu en Grande-Bretagne depuis le 4 novembre 1995 mais la France n'a toujours pas obtenu son extradition.

Philippe Broussard

Deux importateurs de chevaux bordelais mis en examen après l'épidémie de trichinose

BORDEAUX
de notre correspondante

Les deux responsables d'une société bordelaise spécialisée dans l'importation et l'abattage de chevaux, Harinordoquy, ont été mis en examen et écroués, jeudi 4 février, pour escroquerie, fausse facturation, faux et tromperie. L'entreprise achetait des animaux vivants – essentiellement en Italie, en ex-Yougoslavie et en Pologne – avant de les envoyer dans des abattoirs français, notamment à Pézenas (Hérault) et à Narbonne (Aude). Par le truchement d'une double comptabilité, une partie de cette viande était revendue avec de fausses factures aux bouchers du grand Sud-Ouest. Cette société de viande en gros a également importé des carcasses d'Italie provenant de Pologne, sans le contrôle des services vétérinaires français.

Harinordoquy était déjà surveillée par les services vétérinaires. Une enquête épidémiologique menée par le ministère de la santé avait prouvé le lien entre l'entreprise et l'épidémie de trichinose apparue en mars 1998 dans le sud de la France : une centaine de personnes vivant dans le Tarn-et-Garonne avaient été infectées par cette infection parasitaire. Six mois plus tard, l'épidémie avait touché près de 500 personnes dans le Tarn et la Haute-Garonne (*Le Monde* du 8 décembre). Une enquête avait montré que deux chevaux malades en étaient à l'origine. Ces deux animaux, importés d'ex-Yougoslavie, appartenaient à l'entreprise bordelaise. « *Depuis cette affaire, les mesures réglementaires françaises sont beaucoup plus sévères que les mesures de contrôle européennes* », affirme Christophe Gibon, directeur des services vétérinaires de la Gironde.

L'enquête judiciaire devra déterminer comment ces animaux infectés ont pu passer sans difficultés le contrôle sanitaire, obligatoire dans chaque abattoir. Ce type de parasite est pourtant très facile à déceler. L'hypothèse d'un circuit d'abattage clandestin n'est pas écartée. Dans ce cas, il aurait pu être alimenté par un trafic parallèle de chevaux, avec un risque sanitaire possible : la traçabilité étant impossible et la commercialisation occulte, l'origine de la viande comme sa qualité seraient incontrôlables.

Claudia Courtois

Le maire de Montreuil supporte mal de voir une secte s'installer à sa porte

HASARD DE L'IMMOBILIER, goût de la provocation ou sentiment de n'avoir rien à se reprocher ? L'Eglise internationale du Christ, classée dans la catégorie à risque des mouvements « apocalyptiques » par le rapport parlementaire de 1999 sur les sectes, vient de s'implanter dans la ville de Montreuil. Le maire de la commune de Seine-Saint-Denis n'est autre que Jean-Pierre Brard, l'un des plus virulents pourfendeurs des mouvements sectaires. Ce député apparenté communiste, qui avait signé le rapport du 22 décembre 1995, est aujourd'hui rapporteur de la commission d'enquête parlementaire « *sur la situation financière, patrimoniale et fiscale des sectes* ».

A la suite d'un appel du maire contre cette « *secte dangeureuse* », diffusé par courrier dans les soixante mille boîtes aux lettres de la ville, trois cents Montreuillois se sont rassemblés à proximité des bureaux de l'église, vendredi 5 février, pour protester contre son installation à deux pas du collège Marcellin-Berthelot, le groupe scolaire le plus important de la ville. « *Créée aux Etats-Unis dans les années 70, l'Eglise internationale du Christ est qualifiée d'apocalyptique, comme l'Ordre du Temple solaire, dont nous avons encore en mémoire l'effroyable histoire semée de massacres à répétition qui ont causé la mort de soixante-quatorze personnes, dont plusieurs n'étaient que des adolescents* », a expliqué le maire.

Il est vrai que les années 1999 et 2000 sont lourdes de menaces dans ce genre de mouvements, qui prônent des suicides collectifs à l'approche d'un cataclysme mondial jugé imminent. Cette fin de siècle comprend plusieurs dates interprétées par leurs adeptes comme des rendez-vous importants, au croisement de l'Apocalypse de saint Jean et de la doctrine hindouiste des cycles. Rien n'indique cependant que l'Eglise du Christ de Paris, filiale de la multinationale de Boston, en soit arrivée à ces extrémités. Même si la police française s'est inquiétée, en 1995, de la découverte de tenues de protection dites NBC (nucléaire, bactériologique, chimique) dans ses anciens locaux de Voulangis, en Seine-et-Marne.

M. Brard a rendu compte des témoignages d'anciens adeptes de l'Eglise internationale du Christ. Dès son recrutement, chaque membre est pris en charge par un maître à penser. Appelé *discipliner*, celui-ci a autorité sur les décisions relatives à la vie intime de son protégé, du mariage à l'éducation des enfants. Les adeptes doivent reverser au minimum 10 % de leurs revenus mensuels à l'Eglise. De quoi payer les 380 000 francs de loyer annuel demandés pour les 600 mètres carrés de bureaux occupés à Montreuil. « *Sous le couvert du salut des âmes*, a prévenu le maire, *ce qui intéresse les sectes, c'est l'argent, votre argent.* »

Erich Inciyan

Les Etats-Unis ont créé 245 000 emplois en janvier

L'ANNÉE a bien commencé aux Etats-Unis, où 245 000 emplois ont été créés en janvier, selon les chiffres communiqués vendredi 5 février par le département du travail. Le taux de chômage s'est stabilisé à 4,3 %, faisant mentir tous ceux qui pensaient que la tourmente financière mondiale allait freiner l'expansion américaine, qui entre dans sa neuvième année. Pour les analystes, les statistiques publiées vendredi ne devraient avoir aucune incidence sur la politique monétaire américaine, car elles ne contiennent aucune accélération de l'inflation par les salaires. Le salaire horaire moyen n'a progressé en janvier que de 6 cents, à 13,04 dollars. Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a d'ailleurs déclaré récemment au Congrès que le taux de l'emploi n'était pas, en soi, un élément orientant la politique monétaire.

Depuis le printemps 1991, quelque 19 millions d'emplois ont été créés aux Etats-Unis, mais l'inflation est restée faible. Les salaires réels sont récemment revenus à leurs niveaux d'avant la récession de 1990.

Un nouveau Salon d'art contemporain à Paris

UN NOUVEAU SALON D'ART CONTEMPORAIN intitulé « Art Paris, au carrousel du Louvre » se déroulera du 16 au 21 septembre dans les salles du Carrousel et réunira une soixantaine de galeries. Un lieu prestigieux et central, des dates proches de celles de la FIAC qui se tient chaque année à la porte de Versailles. Responsable de la foire d'art contemporain de Strasbourg, Alain Lamaignère, à l'origine de ce projet, parle d'« *émulation* » et pas de « *concurrence* ». « *Nous respectons la place de la FIAC*, précise-t-il, *mais Paris est un lieu où le marché de l'art fonctionne toute l'année, et pas seulement quinze jours à la rentrée. Il faut redonner aux gens l'envie d'entrer dans les galeries. La quasi-totalité des visiteurs de la FIAC* [120 000 environ] *sont dans l'incapacité d'acheter : soit c'est trop cher, soit c'est rendu intellectuellement inaccessible.* » Alain Lamaignère et ses amis veulent proposer un art autre. « *Quelques grandes galeries sont intéressées, déçues de la FIAC ou inquiètes de sa localisation à la porte de Versailles. Mais nous voulons aussi montrer les artistes nouveaux venus qui, du fait de l'internationalisation du marché, n'ont plus de relais.* »

Tirage du *Monde* daté samedi 6 février 1999 : 507 655 exemplaires. – 3





